



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172601 4



* DM.

Mercury



MERCURE DE FRANCE

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

CONTENANT

*Le Journal Politique des principaux événemens de
toutes les Cours; les Pièces fugitives nouvelles en
vers & en prose; l'Annonce & l'Analyse des
Ouvrages nouveaux; les Inventions & Décou-
vertes dans les Sciences & les Arts; les Spectacles,
les Causes célèbres; les Académies de Paris & de
Provinces; la Notice des Edits, Arrêts; les Avis
particuliers, &c. &c.*

SAMEDI 6 MARS 1784.



A PARIS.

Chez PANCKOUCKE, Hôtel de Thou
rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi.

T A B L E

Du mois de Février 1784.

P	PIÈCES FUGITIVES.	<i>L'honneur François,</i>	12
	<i>Fragment d'un Poème sur le</i>	<i>Elégies de Tibulle,</i>	56
	<i>Printemps,</i>	<i>L'Apothéose moderne,</i>	73
	<i>A M. de la Harpe,</i>	<i>Dissertation sur Perse,</i>	106
	<i>Réponse aux Vers de M. de</i>	<i>Délassemens de l'Homme Sen-</i>	
	<i>Saint Ange,</i>	<i>sible,</i>	118
	<i>Les Attributs de l'Amour,</i>	<i>Observations sur la Manipu-</i>	
	<i>Stanées,</i>	<i>lation & la Propriété de</i>	
	<i>Vers aux Dames reçues Affo-</i>	<i>l'Huile de Faine,</i>	121
	<i>ciées Honoraires du Musée</i>	<i>Essai sur les Révolutions du</i>	
	<i>de Paris,</i>	<i>droit François,</i>	157
	<i>Ode contre le Jeu,</i>	<i>Almanach Littéraire,</i>	165
	<i>Chanson du Droit du Sei-</i>	<i>Nécrologie,</i>	13
	<i>gneur,</i>	<i>Académie,</i>	24
	<i>gître à M. Berquin,</i>	<i>Variétés,</i>	76, 132
	<i>Vers à M. de la Harpe,</i>	SPECTACLES.	
	<i>Chanson à Madame L. V.</i>	<i>Concert Spirituel,</i>	81
	<i>D. T.,</i>	<i>Acad. Roy. de Musique,</i>	32, 83, 124, 181
	<i>D'un Passage sur les Juifs,</i>	<i>Comédie Italienne,</i>	42
	<i>Charades, Enigmes & Logo-</i>	<i>Anecdotes,</i>	184
	<i>gryphes, 6, 54, 104, 155</i>	<i>Annouces & Notices,</i>	44, 89, 136, 185
	NOUVELLES LITTÉR.		
	<i>Leçons de Géographie,</i>		8

A Paris, de l'Imprimerie de M. LAMBERT & F. J. BAUDOUIN, rue de la Harpe, près S. Côme.

M E R C U R E D E F R A N C E.

S A M E D I 6 M A R S 1784.

P I È C E S F U G I T I V E S E N V E R S E T E N P R O S É.

*V E R S pour être mis au bas du Portrait
de M. * * * , de l'Académie des Inscriptions
& Belles-Lettres.*

P U I S - J E espérer de vivre au temple de Mémoire?...
Mais qu'importe après tout ? Dans le siècle où je vis,
Je fais, grâces au ciel, tout le bien que je puis,
Le vrai bien, peu connu, peu vanté dans l'Histoire.
Je remplis mes devoirs, je règle mes desirs,
J'aime la gloire enfin plus que les vains plaisirs,
Et la vertu plus que la gloire.

*(Par feu M. l'Abbé Blanchet, Auteur des
Variétés Morales & Amusantes, & qui a
laissé plusieurs autres Ouvrages, dont il
est vraisemblable que ses héritiers ne pri-
veront pas le Public.*

A ij

*REMERCIEMENS d'une pauvre Veuve du
Village de N. ***, à la REINE.*

ENTRE quatre vieux murs, sous la neige enterrée,
Depuis un mois, hélas ! sans feu, sans eau, sans pain,
Par la faim, par la soif sans cesse déchirée,
A la Nature, au Ciel je demandois en vain
D'abréger de mes maux la trop longue durée.
Par le froid dans mon sein mon lait emprisonné
M'ôtoit le seul plaisir que peut dans la misère
Goûter encore une sensible mère....

Un pauvre enfant, mon nouveau né,
Faisoit retentir ma chaumière

De ses cris déchirans que répétoit son frère,

Lasse enfin de nous voir languir,

La mort dans un coin de la terre
Alloit tous trois nous réunir ...

C'est dans ce moment même, ô Reine bienfaisante,

Que votre âme compatissante,

Qui sur les malheureux sait si bien s'attendrir,

A fait promptement secourir

L'humanité sous le chaume souffrante,

Et ces secours nous ont empêché de mourir.

Jugez combien nous devons vous bénir !....

Si de mes pieds glacés je recouvre l'usage;

Oui, toute faible que je suis,

J'irai de vos bienfaits vous présenter le prix;

DE FRANCE.

Du pauvre à vos genoux je porterai l'hommage.

De mes enfans à mes baisers rendus,

Les premiers pas seront pour ce voyage.

De fatigue épuisés, nous serons soutenus.

Par l'espoir de tomber aux pieds de notre Reine.

Nous verrons de nos propres yeux

L'infatigable main dont notre Souveraine

Se sert pour essayer les pleurs des malheureux,

Et le plaisir alors passera bien la peine.

(Par M. l'Abbé le Gris , Chanoine de Sens.)

A mon Rival , âgé de soixante-deux ans.

AMANT plus que sexagénaire,

Je t'ai donc aussi pour rival !

Couvert d'un bonnet Doctoral,

Tu vas aux genoux de Glycère

Servir en simple volontaire,

Attendre son heureux signal.

Crois-tu marcher d'un pas égal

Sur le grand chemin de Cythère ?

L'âge est un écueil si fatal

Dans cette plaisante carrière

Que tu voudrois encor courir :

Dans tes sens usés le desir

N'est qu'une lueur passagère ;

Ne glace donc plus les Amours

Par ta fatigante chimère ;

A iij

Le plaisir lit ton baptistère
Et te réforme pour toujours.

QUAND l'inévitable vieillesse
Viendra, par sa caducité,
Ridiculiser ma tendresse,
Je distinguerai la beauté,
Mais je n'aurai plus de maîtresse.
L'amitié remplira mon cœur,
Le charmant voile de l'erreur
Sera levé par la sagesse ;
C'est le temps où l'on peut jouir
En paix de ses dons ineffables,
Douceurs alors trop peu durables....
L'homme est au moment de mourir
En quittant le pays des fables.

(Par M. le Comte de Rosières.)

A M. C H A R L E S.

TOI qui sembles rougir de partager le sort
Des vils mortels attachés à la terre ;
Toi qui, dans un ballon pris gaîment ton effort
Pour t'élever ; sublime téméraire,
Loin des brouillards grossiers de notre humble
atmosphère.

Toi qui planas avec transport
Sur les régions du tonnerre :

Charles, ah ! que tu dois bénir, remercier

Ec bon Monsieur de Montgolfier !

(Par un Provincial.)

*Explication de la-Charade , de l'Énigme &
du Logogryphe du Mercure précédent.*

LE mot de la Charade est *Pantalon* ; celui de l'Énigme est *Veau* ; celui du Logogryphe est *Livre* , où l'on trouve *ivre* , *lyre*.

C H A R A D E.

PAR un heureux détour , par un simple artifice ,
Si tu dis un seul mot , je t'offre mon premier ;
Si tu ne dis pas vrai , je t'offre mon dernier ;
Si tu plaides , enfin , je te rends la justice.

(Par M. * , de Beaumont-le-Vicomte.)

É N I G M E.

QUAND Décembre en nos champs a ramené la
glace ,

Un Sauvage velu vient usurper ma place ;

Son règne n'est pas long , je l'éclipse à mon tour.

Dans nos champs émaillés quand Flore est de retour ,

Rival de son amant , comme lui peu fidèle ,

Il vole après les fleurs , & moi de belle en belle ,

A jv

Je poursuis mon destin plus fêté chaque jour;
 La bouche de Chloé sans cesse me rappelle,
 Sur son beau sein je bats de l'aile;
 Mais je suis sans plaisir ainsi que sans amour.

LOGOGYPHE.

Mon père est chez les morts, Lecteur, & vos
 regrets,
 Vos éloges sans doute honorent sa mémoire;
 Moi qui vivrai toujours, je naquis pour la gloire;
 Son nom comme le mien ne périra jamais.
 Je marche gravement sur douze pieds portés;
 Si quelqu'un les divise, il trouvera dans moi
 D'un Philosophe ancien l'école respectée;
 Ce qui des scélérats sera toujours l'effroi;
 Le théâtre où les Preux signaloient leur vaillance;
 Un Prince à vingt-deux ans le soutien de la France;
 Un Héros qui vainquit dans les champs de Rocroi;
 Ce qui défend en vain la rose priatannière
 Quand, pour l'offrir à Lise, Alain pique ses doigts;
 L'attrait le plus puissant du plus charmant minois;
 Une femme pudique, éloquente & guerrière,
 Qui, dédaignant son sexe, & trompant tous les yeux
 Au Barréau, dans les Camps, se fit un nom fameux
 Un Prêtre respectable, animé d'un saint zèle,
 Qui régna sur l'Eglise & combattit pour elle;
 D'un desir curieux ce Savant tourmenté;

Cruellement puni de sa témérité;
 L'instrument glorieux que chérit la Noblesse;
 Ce qui souvent nous tient sous un joug accablant;
 Une vertu qui charme; un vil défaut qui blesse;
 Un petit Dieu bouffi qui va toujours soufflant;
 Un superbe animal dont on craint fort la griffe;
 Lorsqu'en certains déserts on se trouve engagé;
 Et pour finir ce très long Logogryphe,
 Un digne Orfèvre au Paradis logé.

(Par M. Louvet.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

DE la Monarchie Française , ou de ses Loix , par Pierre Chabrit, Conseiller au Conseil Souverain de Bouillon, & Avocat au Parlement de Paris. A Bouillon, à la Société Typographique.

LE Volume que publie aujourd'hui M. de Chabrit, ne traite que des Loix de la première & de la seconde race. Ce sont les temps barbares de notre Monarchie.

M. de Chabrit ne dit rien ni de la nature de son sujet, ni des Écrivains qui l'ont traité avant lui. Qu'on nous permette de jeter un coup d'œil sur les travaux qui ont précédé les siens, ce sera un moyen de mieux apprécier son Livre. Nous n'avons

A v

pas la prétention d'ajouter quelque chose à son Ouvrage, nous voulons seulement écrire quelques lignes qui manquent peut-être à la Préface.

Il est de bons esprits qui font peu de cas des recherches qui remontent à ces antiquités reculées. Qu'est ce que des Hordes Sauvages, sortant à peine de leurs forêts, peuvent apprendre, disent-ils, à des Nations polies & éclairées ? Les règnes de Charles le Chauve & de Childebert sont-ils faits pour offrir des exemples utiles aux successeurs de Louis XIV ? Après être sortis avec tant d'efforts & de peines de ces siècles d'ignorance & de barbarie, faut-il employer nos lumières à les étudier ? C'est de notre bonheur qu'il est question, de nos besoins & de nos ressources, & non pas de ceux des générations qui depuis près de mille ans ne sont plus sur la terre.

C'est à peu près ainsi que raisonnaient Fontenelle dans un morceau sur l'Histoire, dont les sophismes même sont des vûes très philosophiques.

D'un autre côté, les Beaux-Arts représentent toujours le génie de la barbarie, la hache & la flamme à la main, couvert de sang, & entouré de ruines. Ils l'ont dénoncé au genre humain comme le fléau des empires & le destructeur des hommes, parce qu'il a mutilé des statues & renversé des colonnes.

Des esprits éclairés ont vû les mêmes

siècles sous des couleurs bien différentes.

Ces barbares, disent-ils, qu'on nous peint comme les fléaux des peuples & des empires, n'ont renversé que des empires qui étoient dans leur décadence, n'ont détruit que des peuples qui l'étoient déjà par leurs vices. Quand les Sociétés ont vieilli dans la mollesse & dans le luxe, c'est la barbarie qui vient rajeunir le genre humain & lui rendre ses forces. Ce sont les barbares qui élèvent sur la terre les Cités & les Royaumes; aucune Nation illustrée dans l'Histoire n'a eu des peuples civilisés pour fondateurs. Ces institutions saintes, qui enchaînent & ennoblissent tous nos besoins & tous nos desirs, qui, en donnant à la beauté le charme de la pudeur & de la modestie, ont créé les passions & les bonnes mœurs, sont des loix de barbares, presque toujours détruites par la civilisation. C'est dans ces Sociétés encore dans l'enfance, que le Législateur découvrira le mieux les formes les plus naturelles & les plus légitimes des Gouvernemens. Ce sont les passions des barbares, toujours impétueuses & ardentes, qui laissent échapper tout le cœur humain aux yeux du Moraliste. Le tableau de leurs mœurs peut donc être à la fois l'école du Moraliste & du Législateur. Il peut l'être encore du Peintre & du Poète : l'imagination des barbares a créé ces prodiges de la mythologie & de la féerie, embellis ensuite par le génie d'Homère & de l'Arioste. Les Héros d'Homère sont des

A vj

barbares, & ces mêmes hommes, qui ont détruit si souvent les chef-d'œuvres des Arts, en ont été presque toujours les plus beaux modèles. Aussi tout ce qu'il y avoit de grands talens chez les anciens, dans les siècles les plus éclairés, tournoient sans cesse leurs regards vers ces siècles de la barbarie. Hérodote & Trogue - Pompée peignoient avec autant d'intérêt le Scythe errant autour des Palus Méotides, que l'habitant de Memphis & d'Écbatane. Horace cherchoit chez les Germains des images, & Tacite des vérités morales. Poètes, Orateurs, Philosophes, tous les Écrivains de l'antiquité embellissoient souvent leurs productions de mots échappés à la bouche des barbares. Enfin, nos mœurs, nos opinions, nos loix, nos arts même, tout a pris naissance chez eux; nous sentons encore avec leur goût, nous pensons avec leur esprit, nous obéissons encore à leurs institutions: il faut les étudier & les connoître pour ne pas nous ignorer entièrement nous-mêmes; & malgré notre orgueil, ils seront toujours placés à la tête de l'histoire du genre humain.

Nos Historiens, le Gendre, Mézerai, Daniel, qui copioient les chroniques, ou se copioient les uns les autres, n'en favoient pas assez pour étudier nos origines dans les monumens de nos premières loix; ces monumens ne sont même rassemblés & recueillis que depuis peu de temps.

Plusieurs Philosophes, qui ont voulu péné-

trer dans cette nuit profonde, y ont pris des routes différentes, & ne se sont rencontrés que pour se combattre.

Le Comte de Boulainvilliers y entra le premier, mais il ne se crut point dans les ténèbres. Rien ne parut plus facile au Comte de Boulainvilliers que de nous apprendre comment tout s'étoit passé précisément il y a douze à treize siècles, lorsque l'empire des Gaules passa des Romains aux Francs nos ayeux. Il renverse les obstacles qui s'élèvent devant lui; il coupe les nœuds qu'il ne peut dénouer. Plein de toutes les idées qui ont élevé si haut l'âme de cette première noblesse à laquelle il tenoit, il ne voit que deux choses dans nos origines, des victoires & des défaites. * Les vainqueurs prirent tout pour eux, les terres, la noblesse, les dignités, la puissance; les vaincus furent enchaînés à la terre, aux travaux, à la servitude: voilà toutes nos origines; il ne lui en

* Cette vûe que le Comte de Boulainvilliers borne à nos origines est devenue générale dans le Livre de *la Félicité publique*. M. le Chevalier de Ch***. ne voit que des *Capitulations* dans toutes les Constitutions. On est d'abord étonné de cette idée; on l'est ensuite de la multitude de preuves qu'elle semble trouver dans l'Histoire; mais elle exige une discussion particulière qui seroit ou qui paroîtroit ici déplacée. Ce Livre en général est un de ceux qui fait le plus penser sur l'Histoire. Il est plein de choses neuves, & il peut en faire trouver.

Il faut pas davantage pour expliquer l'état des choses & l'état des personnes. Dans son style, plein d'une franchise & d'une simplicité guerrière, on croit presque entendre un compagnon de Clovis qui raconte les choses qu'il vient de voir & celles qu'il a exécutées. Cet Ouvrage d'un homme du monde, offre cependant une érudition qui feroit honneur à un homme de Lettres. De notre Histoire & de nos Loix, dit Montesquieu, il en connoissoit bien les principales choses.

L'Abbé Dubos semble n'avoir écrit sur le même sujet un Ouvrage en trois Volumes, que pour combattre l'opinion du Comte de Boulainvilliers. Dans le système du Comte, l'épée a tout fait, & les vainqueurs ont imposé les Loix; dans le système de l'Abbé, les Francs victorieux se sont soumis l'épée à la main aux Loix & à la Religion des vaincus. On est tenté d'abord de conclure que tout ce que prouvent leurs opinions opposées, c'est que l'un étoit Ecclésiastique & que l'autre étoit Gentilhomme. Mais tous les deux avoient trop de lumières pour prendre leurs idées dans les préjugés de leur état. Accoutumé, pour ainsi dire, à vivre dans l'antiquité, dont il connoissoit très-bien les Historiens, les Poètes & les Orateurs, l'Abbé Dubos voit par tout les anciens, & ne peut se résoudre à quitter Rome & Bizance. Au sortir des forêts, nos premiers Rois, selon lui, ont été assez éclairés pour connoître & pour faire mouvoir tous les ressorts de l'administration

compliquée des Romains; il les revêt des ornemens des Magistrats de l'Empire; de nos premiers Monarques, il en fait presque des Consuls & des Proconsuls. L'Abbé Dubos avoit sous les yeux le Code Salique & Ripuaire, nos Chartes, nos Capitulaires, les Loix des Lombards, des Wisigots & des Bourguignons, & il cherchoit toujours le Gouvernement François dans les Loix de Justinien. Cette opiniâtreté donna un peu d'humeur à Montesquieu, qui a combattu à la fois les opinions du Comte de Boulainvilliers & celles de l'Abbé Dubos. Mais cette humeur rendit seulement la discussion plus vive & plus piquante; elle lui fit porter la gaieté d'un esprit aimable au milieu des Loix féodales, & lui inspira une multitude de ces traits saillans par lesquels un esprit supérieur renverse d'un mot les sophismes d'un Volume.

Montesquieu qui, dans presque tous ses Ouvrages portoit les vûes de son esprit sur tous les âges & sur tous les peuples de l'Histoire, a parlé souvent des barbares. Dans son Ouvrage sur les Romains, il les trouve au déclin de cette puissance, & son pinceau, peut être un peu affoibli dans la décadence de l'Empire, se ranime à l'aspect des barbares qui se précipitent des bornes du monde où ils étoient adossés, & redevient sublime pour peindre Attila recevant dans sa maison de bois les Ambassadeurs d'Orient & d'Occident. Il avoit tracé le plan d'une

Histoire de toutes les Monarchies barbares, & on ignore si ce plan a été exécuté en tout ou en partie ; mais on jugera sans doute que la gloire des peuples de l'Europe eût reçu un nouvel éclat, si leurs antiquités avoient eu pour Historien un homme tel que Montesquieu.

Dans l'*Esprit des Loix*, la fin du Livre où il traite des *Loix dans leur rapport avec la nature du terrain*, le Livre entier de l'*origine & des révolutions des Loix civiles en France*, & les deux Livres sur les *Fiefs*, quoique séparés par les vûes de l'Auteur, & placés dans des Volumes différens, peuvent être regardés cependant & lûs de suite comme un Ouvrage sur les antiquités de notre Monarchie ; c'est même ainsi qu'il faut les lire pour bien les comprendre.

Cette partie du Livre immortel de l'*Esprit des Loix*, est la seule contre laquelle la critique semble avoir conservé quelque avantage. Parmi les gens de goût, il en est peu qui aient eu le courage de la lire, & ceux qui l'ont lûe se plaignent de n'avoir pu l'entendre. On ne disconvient point que la marche ordinaire de l'esprit de ce grand Homme n'ait de grands inconvéniens dans des matières aussi difficiles & aussi obscures. Il falloit conduire pas à pas le Lecteur dans les routes ténébreuses de ces siècles reculés, lier tous les faits, expliquer tous les mots de ces Loix dont on n'entend plus la langue, suppléer aux monumens qui manquent par des développemens étendus de ceux qui

nous reflent ; il ne falloit rien supprimer , rien franchir : cette methode , qui étoit nécessaire , étoit oppofée à la nature du génie de Montefquieu. Occupé à découvrir , il ne l'eft jamais à démontrer : on diroit qu'il ne fonge jamais qu'on doit le lire , ou qu'il fuppose que tous fes Lecteurs ont fon génie. Un mélange continuel de fragmens de Loix barbares , & de penfées courtes & détachées , de rexres obscurs & de commentaires profonds , fatigue l'attention la plus forte , & fait fermer le Livre à chaque instant. Des traits lumineux , des expreffions d'un grand éclat vous avertiffent que vous marchez dans ces ténèbres à la fuite d'un homme de génie ; mais rien n'eft éclairé : il crée la lumière , & ne la répand pas fur les objets.

Telle eft l'impreffion qu'on doit recevoir à la première lecture de ces recherches de *l'Efprit des Loix* fur nos origines. Mais à cette première impreffion en fuccèdent de bien différentes pour ceux qui ont le courage de rester quelque temps avec Montefquieu dans ces obscurités.

On s'apperçoit d'abord que , le premier , il a diftingué parmi nos anciens momumens , ceux qu'il faut interroger , ceux qui peuvent nous apprendre quelque chofe ; & qu'on eft loin de pouvoir lui faire le reproche qu'il a fait fi juftement à l'Abbé Dübos , dans le langage des Aftronomes , d'*avoir ignoré le véritable lieu du foleil*.

Le Comte de Boulainvilliers & l'Abbé Dubos, qui ne cherchoient dans nos antiquités que leur système, n'y ont guère vu autre chose ; & après les avoir lûs, on ne connoît presque rien de nos antiquités. Montesquieu, dont l'imagination brillante auroit pu si aisément élever un vaste système sur une courte érudition, ne forme aucun système, & parcourt un à un, pour ainsi dire, les grossiers monumens de ces siècles, les Codes, les Chartres, les Capitulaires. On est touché de voir un esprit si rempli de grâces & de délicatesse se condamner à des recherches qui pourroient effrayer un Érudit ; sacrifice que le goût & le talent font si rarement au bien public. C'est un spectacle curieux & intéressant de voir un homme supérieur aux Platon & aux Aristote, de voir le Législateur des siècles les plus éclairés, enseveli dans les ruines de ces temps d'ignorance, consumer une partie de son génie à commenter les Ordonnances de Gontran & de Chilpéric, l'Édit de Pistre, & les formules de Marculfe. En admirant son courage, on prend celui de le méditer assez pour le comprendre. Bientôt on commence à voir ce qu'il a vu lui-même dans les fragmens des Loix qu'il cite ; ces commentaires si serrés se développent, l'obscurité des textes se dissipe, ces paragraphes & ces chapitres, que rien ne paroïssoit lier ensemble, s'unissent par la lumière qui passe des uns aux autres ; on trouve la ré-

ponse à toutes les questions qu'on peut faire sur le Gouvernement de ces temps, presque effacés de l'Histoire : du milieu de ce chaos s'élève un empire, & l'on sait comment & par qui la justice y est rendue, quelles sont les troupes qui le défendent, les dignités qui le décorent, les subsides qui l'enrichissent : on voit quel est le sort des Grands, de l'homme libre & de l'esclave. A cette clarté, on apperçoit encore une foule de détails sublimes & charmans, sur lesquels le goût se repose. Dans ces antiquités recueillées, Montesquieu voit déjà commencer cet esprit chevaleresque, ces principes d'honneur & de galanterie qui composent le caractère du François ; & dans le Livre des Fiefs on lit alors des pages qui pourroient se trouver dans le *Temple de Gnide*. C'est dans les mêmes Livres qu'on voit le portrait de Charlemagne, le plus beau qui ait jamais été tracé : jamais le Peintre & le Héros n'ont paru tous les deux si grands ; & Montesquieu, au milieu des Écrivains qui ont parlé des Loix féodales, ressemble à Charlemagne au milieu des Rois de la première & de la seconde race.

M. l'Abbé de Mably suivit de près Montesquieu dans le même sujet, & il l'étudia comme s'il y étoit entré le premier. Il eut le même courage, & plus de patience ; il fouilla dans les Loix & dans les Chroniques, il étudia les vieux monumens ; on peut croire seulement qu'ils

étoient moins barbares & moins obscurs depuis que Montesquieu les avoit touchés. M. l'Abbé de Mably combat rarement les opinions de Montesquieu ; souvent il les confirme : ce que Montesquieu a vû, M. l'Abbé de Mably le prouve. Il a déterminé avec plus de précision la nature , les rapports & les différences des *benefices* de la première race & des *fiefs* de la seconde ; il a mieux marqué dans la suite des temps les époques où les *benefices* furent donnés à vie , où ils devinrent héréditaires , en ligne directe , en ligne collatérale ; où transformés en *fiefs* , ils changèrent les propriétés en Souverainetés , & firent de tous les hommes , sans en excepter le Monarque , des esclaves d'un côté & des despotes de l'autre. M. l'Abbé de Mably a eu des vûes qui lui appartiennent plus particulièrement , & qui répandent plus d'intérêt sur ces siècles barbares ; il a placé à l'origine de la Monarchie Française une de ces Constitutions libres , qui ne semblent pouvoir être que l'Ouvrage des siècles éclairés. Il nous fait voir au commencement de la seconde race un plus grand phénomène ; c'est Charlemagne : Montesquieu l'a peint avec des traits sublimes ; M. l'Abbé de Mably , qui n'a pas le même pinceau , en fait un homme plus surprenant encore. Dans son Ouvrage , Charlemagne , despote absolu de la plus belle partie de l'Europe , tandis qu'il peut tenir à ses pieds les Nations enchaînées , les appelle auprès de

lui pour leur rendre la liberté; il abaisse son trône devant ses Sujets assemblés, comme Valerius Publicola faisoit baisser les faulxéaux devant les Comices. Il leur remet le pouvoir de faire des Loix, en leur communiquant les lumières dont ils ont besoin pour en faire de bonnes; il se tient avec respect hors de leurs assemblées, de peur d'y faire voir un Prince; ou s'il y pénètre quelquefois, n'y laisse entrer avec lui de toute sa puissance, que son génie. Ce tableau, qu'on prendroit pour le rêve d'un Philosophe Grec ou Anglois, est par-tout soutenu de textes des Loix barbares.

Dans le temps même où le gouvernement féodal est dans toute sa vigueur, M. l'Abbé de Mably y découvre les causes qui doivent en amener la chute. Cette partie de son travail nous a paru toujours supérieure à tout le reste, parce qu'aussi neuve elle est moins systématique, & que les doutes du Lecteur ne s'élèvent jamais devant ses preuves de l'Ecrivain. Tout son Livre respire l'amour des loix & de la liberté; c'est l'Ouvrage d'un homme de bien, qui ne fouille dans les ruines des siècles que pour en retirer les droits ensevelis des Peuples, qui ne sont guères non plus que des ruines. On lui a reproché d'avoir trop choisi les textes qui convenoient à ses vues; d'avoir donné des sens trop étendus à ceux qu'il cite; mais il n'a pu avoir que le tort d'avoir interprété les droits obscurs des Peuples, par les droits évidens

& incontestables de l'humanité. On est étonné de ne point trouver dans son style la fierté & l'élevation des principes qu'il a portés dans l'Histoire. Son style est clair & sage ; mais avec les sentimens & les idées des Anciens, on regrette qu'il n'en ait pas plus souvent le langage. S'il eût donné plus de hardiesse à ses expressions, il eût été plus critiqué, mais plus lû.

Le plaisir que nous venons de goûter en rendant ce témoignage public de notre estime à M. l'Abbé de Mably, augmente notre surprise sur ce qu'il s'est refusé la même satisfaction en parlant de *l'Introduction à l'Histoire de Charles-Quint*, par M. Robertson.

Je n'ai rien trouvé, dit M. l'Abbé de Mably, dans cette Introduction si vantée.

Il faut oïre que M. l'Abbé de Mably y a cherché ce que M. Robertson n'a pas voulu y mettre, & que les choses que M. Robertson y a mises, M. l'Abbé de Mably ne s'est pas soucié de les voir. Tout confirme cette idée.

Quand on a parcouru avec quelque attention les Ouvrages de M. l'Abbé de Mably, on a vû que dans l'Histoire entière du genre humain il a été frappé d'une seule chose, des *Constitutions des Empires*. Chez tous les Peuples anciens & modernes, c'est leur Constitution qu'il cherche ; tous les Auteurs dont il parle, c'est d'après ce qu'ils ont dit des Constitutions qu'il les estime ou les

dédaigne : il n'y a, selon lui, qu'un seul génie, c'est-celui qui conçoit & exécute une belle Constitution ; il n'y a qu'un seul bonheur, c'est de vivre & de mourir dans une Constitution libre.

Je sens, j'aime & je respecte tout ce qu'il y a de vrai dans cette grande idée ; mais il ne faut pas croire qu'avec une seule idée on puisse bien juger les siècles, les Peuples & les Écrivains.

M. l'Abbé de Mably, en ouvrant l'Introduction à l'Histoire de Charles - Quint, a cherché tout de suite, il le dit lui-même, le parti que prenoit M. Robertson entre les opinions opposées de lui, M. l'Abbé de Mably, de Montesquieu, de l'Abbé Dubos & du Comte de Boulainvilliers sur les Constitutions de nos deux premières Races, & sur l'établissement des fiefs en France. M. Robertson ne prend point de parti, & les cite tous. M. l'Abbé de Mably en a conclu que cette Introduction ne dit rien, n'apprend rien, ne décide rien.

Il a mal vû cette Introduction. L'objet de M. Robertson n'étoit pas de tracer le tableau de nos Constitutions, mais le double tableau de la barbarie féodale & de la civilisation dans toute l'Europe ; de faire voir par quel enchaînement de causes toutes les Nations de l'Occident, soumises mais éclairées par les Romains, perdirent par degrés leurs loix, leurs mœurs, leurs arts & leurs lumières, pour tomber dans cette nuit profonde dont

les ténèbres s'épaissirent, toujours jusques vers la fin du onzième siècle; comment à cette époque une suite de circonstances, presque par-tout les mêmes, imprimant un mouvement contraire à toutes ces Nations à-la-fois, leur fit sentir, des besoins & des desirs qu'elles ne pouvoient satisfaire sans sortir de l'ignorance & de la servitude, étendit leurs idées par le commerce & même par la guerre, fit renaitre successivement tous les Arts, adoucit les mœurs, forma le goût, & des ruines de la féodalité fit sortir ces Constitutions mixtes, ces Républiques, ces Monarchies dont les institutions sont différentes, & le sort à-peu près le même, & qui toutes au moins embellissent l'Europe. Dans ce double tableau, où l'on voit à-la-fois comment la lumière de la raison peut s'éteindre au milieu des Nations, & comment elle peut reprendre sa force & sa clarté, dans ce plan si vaste & si magnifique, la nature des Constitutions n'étoit qu'une partie subordonnée de l'Ouvrage; il ne falloit en parler que pour faire voir comment leurs différentes formes avoient contribué à retarder ou à accélérer la civilisation. Ne voulant point approfondir les institutions particulières de chaque Peuple, objets de toutes les disputes, mais embrasser ce qu'il y a eu de commun chez tous ces Peuples à-la-fois; les faits contentieux étoient exclus naturellement du plan de M. Robertson: son Ouvrage se fonde & s'appuie sur des faits moins

moins contestés , parce qu'ils ont été plus universels; il a pris de la solidité en prenant plus d'étendue & de grandeur ; en s'élevant à cette généralité de vûes, M. Robertson s'est trouvé, pour ainsi dire, au-dessus de toutes les discussions & de toutes les disputes. Si M. l'Abbé de Mably se fût ainsi placé au vrai point de vûe de ce vaste tableau, il en eût sans doute apperçu comme tout le monde & admiré la beauté ; il eût rendu justice à cette raison calme mais attachante, qui, cherchant toujours dans l'Histoire des vérités & jamais des émotions, remplace l'intérêt des événemens par celui des lumières ; à ce coup d'œil heureux qui, dans un chaos de faits obscurs & barbares, rencontre toujours ceux qui éclairent davantage ; à cet art profond & facile de les classer, de manière que la place que leur assigne l'ordre & la méthode, paroît toujours choisie par le bon goût ; qu'une multitude accablante d'événemens va se réduire en un petit nombre, & que malgré des répétitions assez fréquentes, il mène de front sans confusion & sans embarras, il renferme dans un seul Volume les Histoires les plus instructives de toutes les Nations de l'Europe.

Cette manière n'est pas celle des Anciens ; mais si quelque chose peut valoir l'Eloquence de Tite-Live, c'est cette Philosophie.

Quand un Auteur a fait un Ouvrage, il ne faut pas lui reprocher de n'en avoir pas fait un autre, mais voir seulement s'il a

bien fait celui qu'il a voulu faire.

Pour juger avec équité les Écrivains, il faut savoir sortir de son esprit & entrer dans celui des autres.

Nous ne craignons point que ces réflexions puissent offenser M. l'Abbé de Mably; elles seroient bientôt effacées si nous avions cette crainte. Nous croyons avoir assez témoigné notre estime pour un Écrivain dont les Ouvrages nous ont servi quelquefois de guide dans l'étude de l'Histoire*, & dont les principes ont toujours flatté un des sentimens les plus chers de notre âme.

Nous ne parlons ici que des Écrivains qui ont porté des systèmes ou des vûes & des conjectures sur le Gouvernement & sur les Loix de nos premières Races; s'il eût été question de ceux qui ont le plus éclairci les obscurités de notre Histoire, il eût fallu peut-être citer avant tout l'Auteur des *Origines*, & les excellens Mémoires publiés dans le Recueil de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

Nous nous taisons également sur ces Ou-

* Le dernier Volume du Cours d'Education de l'Infant Duc de Parme, *la manière de lire l'Histoire*, n'est pas de l'Abbé de Condillac, mais de son frère M. l'Abbé de Mably. Cet Ouvrage peu connu nous paroît bien supérieur à *la manière d'écrire l'Histoire* du même Auteur. Nous croyons même que la première Partie de ce petit Ouvrage est ce que M. l'Abbé de Mably a jamais imprimé de plus neuf & de plus utile.

vrages de servitude & de mensonge, où l'on trace la morale des Rois en falsifiant l'Histoire des Nations; où, pour apprendre aux Princes à être justes, on leur prouve sans cesse qu'ils sont absolus.

Après tous ces Ouvrages, il en manquoit encore un qui réunît les verités dispersées dans tous les autres, qui joignît aux Loix Politiques dont tous les Écrivains ont parlé, les Loix Civiles & Criminelles dont peu d'Écrivains ont voulu s'occuper; qui fît connoître à la fois & les Loix qui ont gouverné la Nation, & celles qui l'ont jugée; qui fût d'un Philosophe, mais en même-temps d'un Jurisconsulte.

Tel est l'objet de l'Ouvrage important dont M. de Chabrit publie aujourd'hui le premier Volume. (*Cet Article est de M. Garat.*)

La fin à un autre Mercure.

*LES Chartreux, Poëme, & autres Pièces fugitives, par M. le Chevalier de R*** br.. de 32 pages, à Paris, chez les Libraires qui vendent les nouveautés.*

IL a été déjà fait mention avec éloge de l'Auteur de ce petit Recueil. En lisant les Poésies qu'il vient de publier, on sent qu'il peut faire mieux, en écrivant avec plus de soin. Sa manière est quelquefois ferme; elle n'a besoin que d'être plus soutenue; cette observation regarde sur-tout la première Pièce, *les Chartreux*.

B ij

Il y a dans l'Epître à Madame la Marquise de * * * des vers heureux, tels que celui-ci sur un Nouvelliste, sur-tout le dernier :

Battons-nous les Anglois ? son front s'épanouit ;
Mais si Rodney triomphe, il s'indigne, il frémit,
Déchire la gazette, & croit venger la France.

Parmi d'autres Pièces agréables, on distinguera avec une Epître sur la Suisse, qui a paru dans l'Almanach des Muses de l'année dernière, *les regrets d'un amant, & l'ennui & le plaisir*, Conte, insérés dans l'Almanach de cette année. On lira sur-tout avec plaisir cette dernière Pièce : en voici quelques vers qui donneront une idée de la gracieuse facilité avec laquelle elle est écrite.

Dans sa voiture magnifique,
L'ennui voyageoit tristement,
Et bâilloit à chaque moment.
Les fleurs, les fruits & la verdure,
L'immensité du firmament,
Ses couleurs, sa lumière pure,
Ne le touchoient que foiblement :
Son œil mort voyoit froidement
Les merveilles de la Nature.

Quelquefois un Livre il prenoit,
Et soudain il le refermoit.

Quel Ouvrage auroit pu distraire
Son esprit paîtri de matière ?

A mesure qu'il cheminoit ,
En tout sens il se retournoit ,
Ouvroit vingt fois sa tabatière ,
Prenoit du tabac & dormoit.
Le moindre choc , la moindre pierre ,
Au même instant le réveillait ,
Et nonchalamment il rouvroit
Son humide & lourde paupière.

ACADÉMIE FRANÇOISE.

LA Séance publique de l'Académie du 26 Février, pour la réception de M. le Comte de Choiseul - Gouffier, & de M. Bailly, a été des plus brillantes. Deux motifs déterminent toujours le degré d'intérêt de ces sortes d'assemblées; le cas que l'on fait des nouveaux récipiendaires, & le plus ou moins de célébrité des Académiciens qu'ils remplacent; ces deux motifs se trouvoient réunis dans la circonstance actuelle.

M. le Comte de Choiseul a parlé de M. d'Alembert, dont il prenoit la place académique, d'une manière aussi solide que brillante. Après l'avoir dignement loué sous le double aspect de Géomètre & de Littérateur, il a choisi dans sa vie une circonstance qui auroit effrayé l'éloquence d'un Écrivain médiocre; il l'a représenté triomphant par ses talens de l'obscurité d'une naissance désavouée; il a prouvé par l'exemple de

B iij

M. d'Alembert, qu'un homme célèbre fait sortir une partie de sa gloire d'un hasard que cache toujours avec soin l'amour-propre de l'homme vulgaire; il a relevé ce détail en orateur philosophe, l'a exprimé en homme sensible, & par-là il a sutout à-la-fois donner un ton de nouveauté à son éloge, & jeter plus d'intérêt sur la vie de son Héros.

M. Bailly a lué M. le Comte de Tressan son prédécesseur, du ton dont il devoit être loué; la grace avoit toujours animé les ouvrages de cet Académicien; la grâce l'a célébré par l'organe de son successeur, qui a semé son éloge de traits aimables & ingénieux. Enfin M. Bailly n'a fait que confirmer par ce discours une vérité déjà connue & prouvée par ses autres ouvrages, que si les Sciences ont enrichi son esprit, elles n'ont point desséché son imagination, & que son érudition a toujours un style piquant & animé.

M. le Marquis de Condorcet, alors Directeur, a répondu aux deux nouveaux Académiciens. On a dû desirer d'entendre l'éloge de M. d'Alembert dans la bouche de son plus digne élève & de son ami. M. de Condorcet a parfaitement répondu à l'attente des spectateurs, que la circonstance avoit dû rendre exigeans. Il a fait partager sa douleur sur l'ami qu'il a perdu, & il a apprécié ses talens en homme qui les possède lui-même. Il a jeté aussi quelques fleurs sur la tombe de M. le Comte de Tressan; & la manière dont il l'a fait, prouve que tous les genres

de mérite ont droit à ses éloges , & qu'il trouve dans son esprit des ressources pour louer tous les genres de talens.

Après ces quatre discours, qu'on a vivement applaudis, M. de Marмонтel, en qui la Littérature voit avec satisfaction le successeur de M. d'Alembert dans la place de Secrétaire perpétuel, a lu le programme d'un prix extraordinaire proposé par un anonyme, & qui doit être distribué l'année prochaine à pareille époque. C'est une médaille de la valeur de 600 liv. & le sujet du prix est un éloge en prose, de M. d'Alembert. Les ouvrages doivent être envoyés avant le premier Janvier, au sieur Demonville, Imprimeur-Libraire de l'Académie, rue Christine.

Après cette annonce, M. l'Abbé de Lille s'est disposé à lire un morceau d'un Poème sur l'imagination. Il a éprouvé que c'est toujours avec le même intérêt qu'on se prépare à écouter ses vers, & que c'est toujours avec un plaisir nouveau qu'on les entend. Le morceau qu'il a lu a paru plein de poésie, d'harmonie & de pompe. La description des monumens de la Grèce, l'a conduit naturellement à l'éloge du bel ouvrage de M. le Comte de Choiseul, si précieux aux Sciences & à la Littérature, & l'on a également applaudi à l'à-propos & à la beauté des vers.*

* Ces Discours sont imprimés, & paroissent chez Demonville, Imprimeur-Libraire de l'Académie Française, rue Christine.

V A R I É T É S.

L E T T R E au Rédacteur du *Mercur*.

M O N S I E U R ,

L'Auteur des *Vûes Patriotiques sur l'éducation du Peuple*, veut bien que le Peuple sache lire; mais il ne se soucie pas qu'il sache écrire. S'il lui permet un peu d'Arithmétique & de Géométrie pratique, il desireroit qu'on l'enseigne par routine & sans démonstration; & il insiste sur cette idée. J'en ai conclu que l'Auteur ne vouloit pas que le Peuple fût instruit. Mais, dit M. Philotète, l'Auteur, page 13, dit en propres mots: *Je consens que le Peuple soit instruit, &c. vous l'avez donc calomnié.* Heureusement, en lisant le passage cité, on voit que c'est seulement une concession oratoire, & que l'Auteur ne consent à l'instruction du peuple, qu'en donnant à ce mot un sens différent de celui qu'il a dans l'acception ordinaire.

L'Auteur, ajoute M. Philotète, est de l'avis de Montagne, de M. le Comte d'Argenson & de M. de la Chalotais.

Rousseau a cité aussi Montagne, comme s'étant rapproché de son avis sur le danger & l'inutilité des Sciences. Mais qu'on songe à l'état des Sciences dans le temps où Montagne a écrit, à ce qu'on enseignoit alors dans les Ecoles les plus célèbres; qu'on réfléchisse que Montagne n'avoit aucune idée des découvertes récentes faites dans les Mathématiques & dans l'Astronomie; on verra que son autorité doit se borner à bien peu de chose.

M. le Marquis d'Argenson (c'est de lui qu'il s'a-

git, à ce que je crois,) & M. de la Chalotais ont pu être frappés des inconvéniens qui naissent de l'empressement avec lequel tout payfan un peu plus riche ou un peu plus instruit, cherche à sortir de son état. Je crois que le seul remède à ce mal est de répandre l'instruction parmi le peuple, & qu'ils se sont trompés en proposant le régime d'une ignorance absolue.

J'ajouterai même que j'ai eu l'honneur de connoître personnellement M. de la Chalotais ; que cette opinion n'étoit pas d'accord avec ses idées & ses principes de philosophie & de politique. Aussi peut être faut-il l'attribuer à un mouvement d'humeur contre un Corps de Réguliers qui paroissoit vouloir s'emparer de l'éducation du peuple en Bretagne.

Oserois-je dire un mot à M. Philorète sur l'instruction, au hasard de paroître un peu pédant. Je distingue trois sortes d'instructions ; celle qui est nécessaire à tous les hommes, celle qui est nécessaire à tous les individus d'une même profession, celle enfin qui distingue les hommes éclairés dans la société générale ou dans l'état qu'ils ont embrassé.

La première espèce d'instruction doit faire partie de l'éducation de tous les hommes ; la seconde doit être l'objet de l'éducation particulière à chaque état ; la troisième seroit déplacée dans toute espèce d'éducation générale.

La première espèce d'instruction doit embrasser les connoissances élémentaires du droit naturel & du droit public, de la constitution, de la législation, de l'administration du pays où l'on vit ; enfin, la connoissance aussi élémentaire de l'Arithmétique, de la Géométrie, de l'Histoire Naturelle des trois règnes, de la Physique générale ; non-seulement parce que ces connoissances sont utiles dans la conduite de la vie, mais parce qu'elles préservent des préjugés & des prestiges des Charlatans.

Le Peuple est destiné à l'Agriculture & aux Arts mécaniques, il faut donc ajouter à son éducation l'application des principes des Sciences aux différentes classes de métiers & de travaux rustiques en usage dans la Province qu'il habite.

L'instruction du Peuple est d'autant plus nécessaire, que la division des travaux, si utile en général, bornant chaque homme à un petit nombre d'opérations qu'il répète sans cesse, le Peuple pourroit tomber, si on négligeoit de l'instruire, dans une stupidité d'autant plus grande, que la Société seroit de nouveaux progrès. Voyez l'excellent Ouvrage de l'illustre Smith.

*LETTRE du Rédacteur de l'Histoire dans
l'Encyclopédie Methodique, à MM. les
Auteurs du Mercure.*

A L'ARTICLE *Agathocle*, page 223 du nouveau Dictionnaire d'Histoire dans l'Encyclopédie Methodique, article qui étoit dans le Supplément de l'ancienne Encyclopédie, & qui a été conservé dans la nouvelle avec le nom de l'Auteur, on attribue par erreur à cet Agathocle le fameux Traité de Gélon avec les Carthaginois, par lequel les sacrifices humains sont interdits à ces derniers. Plutarque a rapporté ce fait, & M. Rollin & M. de Montesquieu l'ont célébré d'après lui. « Le plus beau Traité de
« Paix dont l'Histoire ait parlé, dit l'Auteur de l'Esprit des Loix, Livre 10. Chap. 5, est, je crois,
« celui que Gélon fit avec les Carthaginois. Il vou-
« lut qu'ils abolissent la coutume d'immoler leurs
« enfans. Chose admirable ! Après avoir défait
« trois cent mille Carthaginois, il exigeoit une con-

» dition qui n'étoit utile qu'à eux , ou plutôt il
» stipuloit pour le genre humain. »

Malheureusement, comme l'observe M. le Baron de Sainte-Croix, dans son *Traité de l'état & du sort des Colonies des anciens Peuples*, cette condition ne se trouve point parmi celles de ce même Traité, qui ont été rapportées par Diodore de Sicile, vraisemblablement mieux instruit que P'utarque des affaires de la Sicile & de Syracuse où régnoit Gélon. D'ailleurs, cent soixante-dix ans après ce Traité de Gélon, Agathocle fit le siège de Carthage, & pendant ce siège les Carthaginois immolèrent encore des enfans ; car c'étoit lorsqu'ils étoient menacés de quelque danger, qu'ils offroient ces sacrifices horribles, par lesquels ils croyoient appaiser la colère des Dieux. Si donc le Traité de Gélon avec les Carthaginois leur prescrivait en effet l'abolition de cet usage cruel, il paroît certain que ce Traité est resté sans exécution.

Mais enfin ce Traité est de Gélon, & non pas d'Agathocle, postérieur au premier d'un siècle & demi.

Cette faute avoit été corrigée dans un *Errata* ; l'*Errata* s'est égaré à l'Imprimerie ; permettez, Messieurs, que cette Lettre y supplée.

S P E C T A C L E S.

COMÉDIE FRANÇOISE.

DEPUIS la première représentation de *Macbeth*, M. Ducis a fait à ce Drame des changemens considérables. Ils ont été

B vj

fort bien accueillis; & l'on peut présumer que l'Ouvrage sera bientôt en état de devenir public par la voie de l'impression. Nous n'attendons que ce moment pour remplir la promesse que nous avons faite à nos Lecteurs, de comparer la Tragédie de Shakspeare avec celle de M. Ducis. Au surplus, si le Macbeth François tardoit trop à être imprimé, nous ne satisferons pas moins à l'engagement que nous avons publiquement contracté. L'attention que nous avons donnée aux représentations de cette Tragédie, & le secours d'une mémoire assez heureuse, nous peuvent mettre en état de faire le parallèle que nous avons annoncé, avec la certitude de ne pas nous tromper. Quelques Lecteurs nous demanderont peut-être pourquoi nous ne faisons pas un plus prompt usage de ces moyens, afin de répondre plus tôt à leur impatience : nous n'avons qu'un mot à dire. La censure, quelque honnête qu'elle soit, est toujours un peu chagrinante : si dans le commerce ordinaire de la vie, la vérité déplaît & fatigue, en Littérature elle afflige : un Écrivain Périodique ne sauroit donc chercher trop scrupuleusement à établir les motifs de sa critique, & ce n'est pas-là le cas de dire avec le Pyrrhus de Racine :

Trop de prudence entraîne trop de soins.

Dom Japhet d'Arménie, Jodelet Maître & Valet, Comédies de Scarron, & le Bourgeois Gentilhomme, Comédie de Molière,

sont les Ouvrages que la Comédie Française a choisis pour représenter pendant le Carnaval ; temps de délire , où la Folie règne en souveraine , & pendant lequel on lui pardonneroit peut-être d'éclipser la raison , si elle n'éloignoit pas trop souvent la décence. Comment passer de cette expression à Dom Japhet d'Arménie ? Quelle transition pourra nous y conduire un peu naturellement ? Mauvais goût , mauvais style , détails dégoûtans , plaisanteries grossières ; tout cela , loin de se rapprocher de la décence , n'est pas même de la gaieté. Pourquoi donc remet-on cette bizarre Comédie tous les deux ou trois ans ? Parce que c'est un usage reçu ; parce que Dom Japhet a conservé sa réputation dans l'esprit d'une certaine classe de Spectateurs , parce qu'il y a encore des gens que cela fait rire ; enfin , parce qu'il n'est pas surprenant qu'on applaudisse aux ordures que débite l'*Arménien*, dans un temps où la veste de *Janot* a fixé la bonne compagnie de la Capitale pendant trois cent représentations. Nous pouvons nous arrêter à cette réflexion. Sans y songer , elle nous a fait résoudre une question facile , & qu'au premier coup d'œil nous avons regardée comme un problème.

Il y a loin de Dom Japhet à Jodelot Maître & Valet , quoique celui-ci ne soit pas exempt de grosses & ridicules plaisanteries ; mais on y trouve souvent des situations d'un bon comique , des scènes adroitement filées , & un ton généralement assez bien saisi , pour faire

préfumer que si Scarron avoit écrit plus tard, il auroit mérité de la réputation comme Auteur Dramatique. L'éloge est fort. Oui, sans doute; mais nous nous en rapportons aux connoisseurs. Les Ouvrages de ce singulier Écrivain sont presque tous puisés dans la Littérature Espagnole. Au temps où il écrivoit, nos Auteurs ne prenoient guères que là leurs modèles. Le grand Corneille lui même lui a dû plusieurs de ses premiers Ouvrages. Il n'est donc pas étonnant qu'un homme tel que Scarron se soit laissé entraîner au goût dominant, qu'il ait trouvé de l'intérêt dans la complication, nous dirions presque *inextricable*, des ressorts nombreux qui font marcher l'action de ses Dramas : ressorts qui se nuisent mutuellement, qui fatiguent l'attention & qui dégoûtent de la curiosité. Mais ce que Scarron n'a puisé nulle part que dans son génie, c'est sa gaieté; talent naturel, mais rare, & maintenant plus que jamais. La vérité comique ne lui étoit pas tout à fait étrangère. Il est certain qu'il l'a plutôt entrevue qu'il ne l'a connue; il est encore certain qu'il l'a quelquefois défigurée par des caricatures; néanmoins, on peut dire que, malgré les reproches qu'il mérite, il a fait un grand pas, quand ses contemporains marchaient timidement & sans force; & des yeux clairvoyans ne sauroient sans injustice lui refuser quelque estime. D'ailleurs, n'oublions jamais, quand nous voulons juger un Auteur, qu'il faut le considérer, non pour

le temps dans lequel nous sommes , mais pour celui où il a vécu : c'est le seul moyen d'être juste. Que de gens qui parlent de Scarron avec dédain , qui passent pour des gens d'esprit , parce qu'on s'est occupé pendant deux siècles à leur faire celui qu'ils ont aujourd'hui , & qui n'auroient pas même été admis dans la société du *Malade de la Royne* ?

Citer le Bourgeois Gentilhomme , & nommer son Auteur , c'est annoncer suffisamment l'énorme distance qui existe entre cet Ouvrage & ceux dont nous venons de parler. Les trois premiers Actes sont assez pleins , assez vrais , assez marqués du grand caractère comique , pour faire excuser la bouffonnerie des deux derniers. Toutes les fois que nous voyons représenter cette Comédie , nous examinons le principal personnage , nous jetons ensuite les yeux sur quelques individus de la société , & nous disons : voilà les enfans de M. Jourdain ; le fonds est le même , le costume seul a changé.

De tous les Auteurs Dramatiques de toutes les Nations , un seul jusqu'ici a peint , même dans ses facéties , l'homme de tous les temps : cet Écrivain , c'est Molière.

COMÉDIE ITALIENNE.

LA rigueur de cet hiver a rendu le sort des Pauvres & des Ouvriers journaliers , non-

seulement très-dur, mais même presque insupportable. Quelques riches bienfaiteurs ont retranché de leur superflu, & sont venus au secours des infortunés. On a ouvert, au Bureau du Journal de Paris, une souscription de bienfaisance; des Sociétés particulières, & qui ont pour but de s'occuper des objets les plus avantageux à l'humanité; différens Corps, en un mot presque tous les Ordres de l'État qui peuvent réunir la possibilité au desir de faire le bien, ont coopéré au soulagement du malheureux. MM. les Comédiens Italiens ont suivi cet exemple intéressant; ils ont annoncé pour le samedi, 21 Février, une Représentation au profit des Pauvres. Le Spectacle a été composé de Blaise & Babet, & du Droit du Seigneur, deux Comédies en trois Actes, mêlées d'ariettes. La recette est montée à 9162 liv. Quelque considérable qu'elle ait été, elle auroit pû l'être d'avantage, si la salle avoit pû contenir la foule qui s'est présentée. Ce trait d'humanité, qui fait infiniment d'honneur à MM. les Comédiens Italiens, sera imité par nos autres Théâtres. L'action sera louable sans doute; mais la Comédie Italienne aura l'avantage d'avoir fait le premier pas, & tous les cœurs honnêtes lui en tiendront compte, parce que celui qui non-seulement a fait, mais qui encore a donné l'exemple du bien, mérite une double considération.

ANNONCES ET NOTICES.

CHURCHILL *Amoureux, ou la jeunesse de Malborough, Comédie en deux Actes, & en prose*, par M. Guillemain, représentée pour la première fois à Paris, sur le Théâtre des Variétés Amusantes, le 7 Août 1783. Prix, 1 livre 4 sols. A Paris, chez Cailleau, Imprimeur-Libraire, rue Galande.

Churchill étant au service de France, aime éperduement une ouvrière en dentelles qui appartient à des parens pauvres, mais vertueux. Son protecteur le Duc de Montmouth, fils naturel de Charles II, qui l'a blâmé d'abord, croyant que l'objet de son amour étoit vil & méprisable, le surprend dans la maison de Marianne sa maîtresse; & tout ce qu'il voit & tout ce qu'il entend ennoblit à ses yeux la passion de son ami. C'est Marianne elle même qui exhorte son amant à la quitter pour son devoir qui l'appelle à l'armée. Churchill part, mais après avoir assuré à Marianne une pension viagère de deux cent livres sterling.

Il y a d'heureux détails dans cette Comédie; mais on peut reprocher à l'Auteur d'avoir pris quelquefois un style trop à prétention & déclamatoire, & de n'avoir pas conservé à chaque Personnage le ton qui convient à son état ou à son caractère. On est d'autant plus en droit de le lui reprocher qu'il a prouvé plus d'une fois qu'il ne tient qu'à lui d'être piquant sans cesser d'être vrai & naturel.

On trouve chez le même Libraire : *A bon Vin point d'Enseigne*, Comédie-Proverbe en un Acte, représentée pour la première fois sur le même Théâtre en 1781.

SPECIMINA Eloquentiæ Ciceroniæ, hoc est, ea qua magis eminent in Ciceronis orationibus ; iis præsertim , qua in scholis legi non solent ; cum argumentis & notis Freigii ; ad usum auditorum in secundo vel tertio ordine. Parisiis , apud Lottin juniorem ; Bibliopolam , viâ San-Jacobiâ.

Cicéron nous a laissé cinquante-sept Oraisons. Dans les Classes de Seconde , de Troisième & de Rhétorique , on n'a guères le temps d'en faire expliquer aux Écoliers plus d'une douzaine ; le reste de ces précieux modèles d'éloquence est comme perdu pour eux. L'Auteur du Recueil que nous annonçons a pris dans tous des morceaux choisis , dont il a fait un Volume ; nous croyons que cet Ouvrage sera accueilli , & qu'il peut être utile dans les Collèges.

DISSERTATION sur la Rage , qui a remporté le premier Prix de la Société Royale de Médecine de Paris , le 11 Mars 1783 , par M. le Roux , Chirurgien-Major de l'Hôpital Général de Dijon , Associé de l'Académie Royale des Sciences , Arts & Belles-Lettres de la même ville , & Correspondant de la Société Royale de Médecine de Paris. in-8°, de 88 p. A Paris , de l'Imprimerie de Ph. D. Pierres , Imprimeur du Roi & de la Société Royale , rue S. Jacques.

Quelques progrès que nous ayons faits dans les Sciences , la Nature humaine est encore exposée à des fléaux auxquels elle n'a pu opposer jusqu'ici que des remèdes impuissans. De tous ces fléaux la rage étant le plus effrayant sans doute , on doit les plus grands éloges aux Savans & aux Médecins qui s'efforcent de trouver des armes pour la combattre , & aux gens en place qui encouragent leurs efforts. L'idée de la question traitée dans ce Discours justement couronné , a été proposée à la Société Royale de Médecine , par le Magistrat qui préside à la Police

de cette Capitale, & qui par-là doit participer à la gloire de l'Auteur à qui le Prix est accordé.

TRAITÉ général de la Mesure des Bois, contenant celui de la mesure des Bois quarrés ; avec le tarif de la réduction en pieds cubes : celui de la mesure des Bois ronds, avec la réduction en pieds cubes ; celui de la mesure des Mâts & de leurs excédens, avec le tarif de la réduction en pieds cubes ; celui de la mesure du sciage des bois, avec le tarif de la réduction en pieds quarrés ; enfin celui de la recette des Bois avec le tarif de l'appréciation des pièces de construction, & les figures desdites pièces ; par M. Segondat, Commissaire des Ports & Arsenaux de Marine. Nouvelle Édition, revue, corrigée & considérablement augmentée par l'Auteur. 2 vol. in-8°. A Rochefort, chez Bonhomme, Libraire & Compagnie, & se trouve à Paris, chez Jombert le jeune, Libraire, rue Dauphine, & chez les principaux Libraires du Royaume.

La première Édition de cet Ouvrage, connu sous le titre de *Tarif pour cuber les Bois de Construction*, n'ayant pas été faite sous les yeux de l'Auteur, il s'y étoit glissé beaucoup de fautes ; celle-ci a été revue avec soin & les augmentations que M. Segondat y a faites, l'ont obligé de mettre l'Ouvrage en deux Volumes.

Mémoires lus dans la Séance publique du Bureau Académique d'Écriture, en présence de M. Lenoir, Conseiller d'Etat ordinaire, Lieutenant-Général de Police, & de M. de Flandre de Brunville, Procureur du Roi au Châtelet, Présidens du Bureau, le 12 Novembre 1783, par MM. Harger, Membre & Secrétaire, Dautrepe, Guillaume & Bédigis, Membres. A Paris, de l'Imprimerie de d'Houry, Imprimeur-Libraire, rue Hautefeuille.

Le premier de ces Mémoires ou Discours a été prononcé par M. Harger, qui ouvrit la Séance. Il y traite avec intérêt de l'*Art d'écrire*, & prouve l'impossibilité de contrefaire parfaitement l'écriture d'autrui, c'est-à-dire, que la fraude dans ce genre ne peut tromper les regards des vrais Connoisseurs. Le second Discours traite des calculs à l'usage de la Finance, du Commerce & de la Banque, & par une digression qu'on ne pourroit blâmer sans humeur, l'Auteur, M. Dautrepe, a fait valoir les avantages nombreux que le Commerce procure aux Nations. M. Guillaume, Auteur du troisième Mémoire, a considéré l'Écriture sous divers rapports d'utilité. On a remarqué ce qu'il a dit sur l'*Art d'écrire* aussi vite que la parole. Enfin, le Discours de M. Bédigis, qui termina la Séance, traite des Caractères gravés & manuscrits. Tous ces Mémoires, qui ont été applaudis par des Auditeurs nombreux, le seront sans doute par les Lecteurs. Tous les sujets qui y sont traités le sont d'une manière satisfaisante.

L'ART de gouverner les Abeilles, & de fabriquer le miel & la cire sans méprises, ou courtes Instructions propres aux gens de la campagne pour tirer des Abeilles tout le profit possible, avec un Abrégé de ce que ces Insectes offrent de plus curieux, in. 12. Prix, 1 livre 16 sols. A Paris, chez Lamy, Libraire, quai des Augustins.

L'objet de cet Ouvrage est d'une grande utilité; & les préceptes que donne l'Auteur ont le double avantage d'être économiques & faciles à suivre.

ATLAS Historique, dédié au Roi, par M. Serane, deuxième Livraison. A Paris, chez l'Auteur, rue des Fontaines, n°. 15, & chez M. Tronc, rue Neuve Saint-Pierre, au Marais.

Nous avons annoncé avec des justes éloges la

première Livraison de ce grand Ouvrage fait d'après les beaux Dessins de M. Lebarbier l'aîné. Cette seconde Livraison est composée, comme la première, de deux Tableaux, l'un sacré, l'autre profane, *la Fondation de Rome & La Mort d'Abel*. La première Estampe nous a paru supérieure à l'autre.

Comme la suite de cette Collection est trop considérable, soit pour la fortune de plusieurs Particuliers, soit pour le local qu'ils peuvent destiner à ces Tableaux, l'Éditeur s'est décidé à donner séparément ceux qu'on lui demandera, & qui seront payés 15 liv. au lieu de 12 livres que payent les Souscripteurs.

GLOBE Aérostatique, dessiné par Bel, & gravé par Denis, Sculpteur, dédié à M. Charles. Prix, 1 liv. 4 sols. A Paris, chez Basset, rue S. Jacques, au coin de celle des Mathurins. — Cette Estampe représente le Globe s'élevant pour la seconde fois au milieu de la prairie de Nesle, où M. Charles venoit de descendre accompagné de M. Robert, & en présence de Mgr. le Duc de Chartres, de M. le Duc de Fitzjames & de M. Farer, Gentilhomme Anglois. M. Robert présente le Procès-verbal à signer aux Curés d'Hédouville & de Nesle.

ÉLOGE de Nicolas Poussin, Peintre ordinaire du Roi, Discours qui a remporté le prix à l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, le 6 Août 1783, lû à l'Assemblée de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture au Louvre, le 4 Octobre suivant, par M. Nicolas Guibal, ancien Pensionnaire du Roi, premier Peintre & Directeur de la Galerie du Duc de Wurtemberg, & Teck, &c. &c. A Paris, de l'Imprimerie Royale.

Le célèbre Poussin est bien célébré dans ce Discours, & encore mieux apprécié. Le juste enthous-

fiatisme de M. Guibal n'a point fermé ses yeux aux défauts de son Héros, & il a mêlé à ses éloges une critique qui leur donne plus de prix.

Réponse à l'Examen de la Physique du Monde de MM. le Baron de Marivetz & Gouffier.
A Paris, chez Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, quai des Augustins; Cellot, Imprimeur-Libraire, rue des grands Augustins; Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins; Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinier; Onfroy, Libraire, rue du Hurepoix; Barrois le jeune, Libraire, quai des Augustins; au Bureau du Journal de Physique, rue & hôtel Serpente; Lafosse, Graveur, Place du petit Cartoussel. Prix, 1 liv. 8 sols.

Cette Réponse est imprimée dans le même format que la *Physique du Monde*, & peut être jointe à cet important Ouvrage.

Idées sur la Navigation Aérienne & sur la Construction d'une Pirogue Aérostatique, Brochure de 13 pages A Paris, chez Bailly, Libraire, Barrière des Sergens, & chez les Libraires qui vendent les Nouveautés.

L'Auteur de cette Brochure, persuadé qu'on ne pourra jamais conduire une Machine Aérostatique hors de la direction du vent, si elle n'oppose au fluide, dans lequel elle est portée, une surface plane, propose de construire une Pirogue dont il donne la description. Il s'occupe ensuite des moyens de la diriger à volonté. En nous abstenant de prononcer sur l'efficacité de ces moyens, nous ne ferons qu'imiter la sage retenue de l'Auteur qui les expose avec la défiance la plus modeste.

GABRIEL Senac de Meilhan, Intendant du Haï-naut, gravé par Ch. Cl. Bctvic, d'après J. S. Du-

pleffis. Prix, 12 liv. A Paris, chez Aliamet, Graveur du Roi, rue des Mathurins.

Cette Estampe doit être accueillie des Connoisseurs; elle annonce le plus grand talent. On sera plus étonné de la perfection du travail qui y règne quand on saura que l'Auteur n'a que vingt ans.

PREMIÈRE Vûe d'Ostende prise du bord de la Creque Gauweloose, près du fort de Slyckena, peint par L. J. Masquelier, d'après Lemay A Bruxelles, chez les Sœurs Lemay, Libraires & Marchandes d'Estampes, rue du Loxum; & à Paris, chez L. J. Masquelier, Graveur, rue des Francs-Bourgeois, Place Saint Michel.

Il y a du soin & de la correction dans cette Estampe, dont la composition est heureuse.

Six Trios concertans pour Flûte, Violon & Basse ou Alto, par M. Canal. Prix, 7 livres 4 sols. A Paris, chez M. Muffard, rue Aubry-le-Boucher, maison du Marchand de Vin, à côté du Pâtissier.

Six Duos concertans pour deux Quintes, par M. Cambiny. Prix, 7 liv. 4 sols. A Paris, chez M. Boyer, au Magasin de Musique, rue Neuve des Petits-Champs, près celle Saint Roch, n°. 83, & Mme Lemenu, rue du Roule, à la Clé d'or.

JOURNAL de Harpe, par les meilleurs Maîtres, contenant deux Airs du Droit du Seigneur & un de M. Aubert; les Accompagnemens par MM. Lamanière, Aubert & de Leplanque. Prix, 2 livres 8 sols. A Paris, chez M. Leduc, au Magasin de Musique, rue Traversière-Saint Honoré. L'abonnement pour douze Cahiers est de 15 livres franc de port à Paris & en Province.

CONCERTO pour le Clavecin ou Forte-Piano, deux Violons, Alto & Basse, par M. Rigel. Prix,

3 liv. 12 sols. *Sonate avec Violon ad libitum*, par M. J. Wanhall. Prix, 2 liv. 8 sols, faisant le premier & le second Numéros du Journal de Pièces de Clavecin par différens Auteurs, contenant des Sonates avec ou sans Accompagnement, Duo, Trio, Quatuor, Symphonies & Concerto. Prix de l'abonnement pour les douze Numéros, 24 livres pour Paris, 30 liv. pour la Province franc de port. A Paris, chez M. Boyer, rue Neuve des Petits-Champs, près celle Saint Roch, n°. 83, & Mme Lemenu, rue du Roule, à la Clef d'or.

Le soin que l'Editeur donne à ce Journal doit en assurer le succès.

ERRATA. Dans le dernier N°. page 148, premier vers de la Chanson, dans, lisez : en. Au deuxième Couplet, ligne 5, par ses mépris, lisez : par mépris.

Pour les Annonces des Titres de la Gravure, de la Musique & des Livres nouveaux, voyez les Couvertures.

T A B L E.

V ERS pour le Portrait de	phe ;	7
***,	3	<i>Dela Monarchie Françoisse</i> , 9
Remercimens d'une pauvre		<i>Les Chartreux</i> , Poème, 27
Veuve à la Reine,	4	<i>Variétés</i> , 32, 34
A mon Rival,	5	<i>Comédie Françoisse</i> , 35
A M. Charles,	6	<i>Annonces & Nouvelles</i> , 41
Charade, Enigme & Logogry-		

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 6 Mars. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 5 Mars 1784. GUIDI.

M E R C U R E

D E F R A N C E.

S A M É D I 13 M A R S 1784.

PIÈCES FUGITIVES.

EN VERS ET EN PROSE.

R É P O N S E aux Vers insérés dans le
N^o. 3 du 17 Janvier.

L O N G - T E M P S jouet de mes desirs,
J'ai , par une ardeur insensée,
Changeant d'erreurs & de plaisirs,
A leur choix borné ma pensée.

J e faisois alors des souhaits
Beaucoup moins heureux que les vôtres,
Hors seulement qu'ils étoient faits
Comme eux pour le bonheur des autres.

P O U R moi , qu'aurois-je souhaité ?
J'avois tous les biens du bel âge :
Santé , force , amour & gaité ;
Peut-on désirer davantage ?

N^o. 11 , 13 Mars 1784.

C

J'avois rencontré le bonheur
Entre les bras de ma Bergère ;
Rien n'en corrompoit la douceur
Que la crainte de lui déplaire.

J'IGNOROIS les pièges cruels
Où la vanité , l'avarice
Entraînent les foibles mortels ,
En favorisant leur caprice.

SANS réfléchir à quel tourment
Pourroit m'exposer ma franchise,
Je disois mal-adroitement
La vérité que l'on déguise.

Si d'un encens injurieux ,
L'insidieuse flatterie
Leurroit par fois ma bonhomie ;
J'y croyois , & j'étois heureux.

Je n'ai plus ce charmant délire
Qui m'enivroit de volupté ;
Je le regrette & je soupire ,
Affligé par la vérité.

DANS les beaux jours de ma jeunesse,
Aveuglé par les passions,
Je prêtois mes illusions
A mes amis , à ma maîtresse.

PAR l'un & l'autre tour-à-tour
Trahi, dans ma douleur amère,

J'ai dit: Ah! semblable à l'Amour,
L'amitié n'est qu'une chimère!

AIGRI par ce double malheur,
Et n'ayant plus d'ami sincère
Qui sut partager ma douleur,
Je me trouvais seul sur la terre.

CEPENDANT, le besoin d'aimer
Fit renaître la confiance;
Mon cœur, facile à se calmer,
S'ouvrit encore à l'espérance.

A QUELQUE OBJET toujours lié,
Soit qu'on le trompe ou qu'on l'oublie,
Il est, malgré la calomnie,
Fait pour l'amour & l'amitié.

(Par M. François, Peintre.)

*Explication de la Charade, de l'Énigme &
du Logogryphe du Mercure précédent.*

LE mot de la Charade est *Parlement* ;
celui de l'Énigme est *Éventail* ; celui du
Logogryphe est *Encyclopédie*, où l'on trouve
Lycée, loi, lice, Condé, épine, œil, Déon
(le Chevalier), *Léon* (1^{er} du nom), *Pline,*
épée, lien, décence, licence, Éole, lion &
Éloy.

C H A R A D E.

SI mon chef décore un parterre,
 Ma queue est l'honneur de nos champs;
 Mon milieu vient de la grammaire,
 Et mon tout brille chez les Francs.

É N I G M E.

J'AI quatre sœurs, dont je suis la seconde;
 Et cependant je suis la dernière du monde.

(*Par M. Finot, Avocat à Dijon.*)

L O G O G R Y P H E.

ANIMÉ, je poursuis les timides oiseaux;
 Inanimé, je prends les habitans des eaux.
 Mon être cependant est pour toi lettre close.
 J'ai huit pieds bien comptés, cher Lecteur, décompose.
 Tu trouveras d'abord ce qui pendant la nuit
 Charme ou trouble tes sens, t'effraye ou te séduit;
 Ce qui resserre un fleuve en sa course rapide;
 Ce dont s'arme le bras du Guerrier intrépide;
 Un oiseau fort connu, babillard & voleur;
 Ce qui dans la campagne, aux yeux du Laboureur,
 De la blonde Cérès déploye les richesses;
 Un nom qui de l'enfant excite les caresses.

C'est trop me dévoiler , Lecteur , assurément
 Tu peux sans trop d'effort me connoître aisément.
 (Par M. L.... , au Collège des Q. N.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*DISCOURS prononcés dans l'Académie
 Françoisse , le Jeudi 26 Février 1784 ,
 à la Réception de MM. le Comte de
 Choiseul-Gouffier & Bailly , à la place
 de M. d'Alembert & de M. le Comte de
 Treffan. A Paris , chez Demonville ,
 Imprimeur-Libraire de l'Académie Fran-
 çoise , rue Christine.*

LE Public se souviendra long-temps de
 l'intérêt & du bonheur de cette Séance , où ,
 au jugement d'une des plus imposantes As-
 semblées , quatre excellens Discours ont eu
 des succès égaux & différens ; ils ont été sui-
 vis d'un Poëme *sur l'Imagination* , dont il
 suffit de nommer l'Auteur (M. l'Abbe de
 Lille) pour faire juger des applaudissemens
 qu'il a dû recevoir & mériter.

Le Discours de M. le Comte de Choiseul
 est consacré tout entier à l'éloge de M.
 d'Alembert. Cet éloge , il n'ose l'entreprendre ,
 il craint , comme Horace ,

Laudes egregii viri

Culpâ deterere ingent.

C iij

Touchant à tes lauriers , craindroit de les flétrir.

« Rassurez-vous, dit-il, Messieurs; ses
» manes ne seront point privés du juste tri-
» but d'éloges qui leur appartient; sa mé-
» moire sera célébrée par celui qui lui fut
» lié de l'amitié la plus tendre; qui, confi-
» dent de ses pensées, est encore dépositaire
» des monumens de son génie; par son plus
» digne élève, que le sort a nommé pour ce
» devoir funèbre, comme les amis de M.
» d'Alembert l'eussent eux mêmes choisi.

» Telle fut sa renommée, telle est l'éten-
» due de sa gloire Littéraire, que, laissant
» à la fois de justes regrets aux Sciences &
» à la Littérature, il ne peut être loué que
» par l'Orateur, qui, destiné à faire son
» éloge en deux Académies, parle également
» la langue de l'une & de l'autre, & saura
» faire entendre sa douleur dans tout l'em-
» pire des Lettres. »

Après avoir loué l'un par l'autre, avec cette justice & cette adresse, M. d'Alembert & M. le Marquis de Condorcet, M. le Comte de Choiseul ne voit plus que son prédécesseur; il s'occupe de lui, & de lui seul à chaque page, à chaque ligne, comme emporté par les mouvemens de son cœur : tel est l'art principal qui nous paroît présider à ce Discours. M. d'Alembert seul en est l'objet; les autres éloges ne sont qu'incidens à celui-là; & on pourroit appliquer à ce portrait de M. d'Alembert, ce que l'Orateur a dit si

ingénieusement de son mérite. « Isolé, séparé
 » de tout, il en paroît plus grand ; rien ne
 » l'entoure, mais rien ne le cache ; il est
 » seul, mais il est lui-même. »

Plusieurs autres traits nobles, fins & touchans, ou séparément ou à la fois, fourniront ainsi à l'application, se graveront à jamais dans la mémoire, & feront proverbe.

Tel est, par exemple, ce mot sur les progrès de l'esprit de M. d'Alembert. « Pour
 » remplir l'attente du Public, il faut la sur-
 » passer. »

Et celui ci, sur les ressources de sa bienfaisance : « Les malheureux ne furent jamais
 » qu'il n'avoit que le simple nécessaire, &
 » il n'en vit jamais un seul sans se croire
 » riche. Il regardoit toute espèce de luxe
 » comme un crime contre la Société, tant
 » qu'il existe un seul homme dans le besoin.

Et cet autre encore : « Le sentiment peut
 » se satisfaire, & non pas s'acquitter par
 » des dons. ».

Chacun de ces traits, qui auroit déjà tant de prix comme pensée détachée ; a de plus le mérite que nous ne pouvons pas lui conserver ici, d'être parfaitement à sa place.

Mais ne nous arrêtons point à des traits ; & pour mieux faire connoître tout le talent, toute la richesse de l'Orateur, offrons à nos Lecteurs de grands morceaux où ces traits se trouvent réunis & placés.

L'Encyclopédie ne pouvoit être oubliée dans l'éloge de M. d'Alembert.

« Sur les fondemens posés par l'immortel
 » Bacon, s'élevoit cet Ouvrage qui , par son
 » étendue , par la seule audace de l'entre-
 » prise , commande , pour ainsi dire , l'ad-
 » miration , même avant de la justifier ; qui
 » ajoute toutes les connoissances de notre
 » âge à celles des âges précédens , & les as-
 » sure aux âges à venir ; qui , depuis les
 » procédés les plus usuels des Arts , depuis
 » les pratiques les plus vulgaires de l'in-
 » dustrie , jusqu'aux Sciences les plus ab-
 » traites , jusqu'aux spéculations les plus su-
 » blimes , rassemble tous les trésors de l'es-
 » prit humain ; qui , par l'ordre dans lequel
 » il dispose toutes ses richesses , ou trop
 » isolées ou trop accumulées jusqu'alors , en
 » fait mieux jouir leurs possesseurs ; qui ,
 » montrant aux Arts la connexion qui existe
 » entre-eux , révèle aux Artistes les secrets
 » les uns des autres , les étonne souvent de
 » leur voisinage mutuel , les avertit de leur
 » fraternité , enfin leur apprend qu'ils ont
 » tous une patrie commune , ou plutôt
 » semble la créer pour eux : monument im-
 » mortel que nous avons vû , aux acclama-
 » tions de l'Europe entière , terrasser l'en-
 » vie..... & qui , par un avantage unique ,
 » dans son imperfection même , associe dès
 » ce moment ses Auteurs à la gloire de la
 » perfection qu'il doit obtenir un jour.....

» Tous ces mérites divers , ces contrastes
 » de talens multipliés se réunissent avec plus
 » de splendeur , comme en un foyer lumi-

» neux, dans ce Discours Préliminaire, où
 » le génie, planant sur toutes les parties de
 » l'entendement humain, & embrassant d'un
 » coup d'œil toute son étendue, trace rapi-
 » dement l'histoire de l'homme & de la so-
 » ciété, celle des Sciences, des Lettres &
 » des Arts, pose les principes d'après les-
 » quels plusieurs sont nés en même temps,
 » les loix d'après lesquelles plusieurs sont
 » nés les uns des autres, & enfin établit
 » l'ordre philosophique dans lequel ils sont
 » tous enchaînés. »

Après avoir rapporté tous les succès de
 M. d'Alembert, tous les honneurs dont il
 fut comblé, les offres si séduisantes que lui
 firent les Souverains les plus éclairés de
 l'Europe, & qu'il eut la gloire de refuser.
 « Quel étoit cependant, dit M. le Comte
 de Choiseul, cet homme dont la réputa-
 » tion avoit rempli l'Europe?... Vous m'en-
 » tendez, Messieurs; & ce qu'il est honnête
 » de sentir, pourquoi craindrois-je de l'ex-
 » primer? Pourquoi, par un silence pusil-
 » lanime, priverois je sa mémoire du tribut
 » si touchant qu'obtiennent de toutes les
 » âmes nobles la vertu dans l'infortune &
 » le génie dans l'obscurité? Quel étoit il?
 » Un malheureux enfant sans parens, sans
 » berceau, & qui ne dut qu'aux apparences
 » d'une mort prochaine & à l'humanité d'un
 » Officier Public, l'avantage de n'être point
 » confondu dans la foule de ces infortunés

» rendus à la vie pour s'ignorer toujours
» eux-mêmes.

» J'afflige votre sensibilité , Messieurs ;
» mais je n'ai point dû ravir à M. d'Alem-
» bert une partie de sa gloire. »

On sent combien il y a de goût dans ces contrastes si habilement ménagés, & dans ces précautions oratoires , qui non - seulement permettent de tout dire , mais convertissent tout en beautés. Suivons celles qui naissent en foule de ce mélange d'infortune & de gloire dans la destinée de M. d'Alembert.

« Bientôt la Nature , excitée par la vanité ,
» jette un cri pour le rappeler dans son sein ;
» mais il n'étoit plus temps : il avoit adopté
» pour mère celle dont les soins maternels
» lui avoient été prodigués. Sa vie entière est
» consacrée à payer la tendresse affectueuse
» de cette femme simple & sensible , il ne
» fait plus s'en séparer : c'est auprès d'elle
» qu'il compose ces nombreux Ouvrages qui
» répandent sa renommée dans l'Europe ;
» c'est près de sa nourrice qu'il médite
» Newton , qu'il traduit Tacite , qu'il ana-
» lyse Montesquieu.... C'est-là que lui par-
» viennent ces Lettres , par lesquelles des
» Souverains l'appellent dans leurs États ,
» celles par qui Voltaire lui communique
» ses pensées..... Vous l'avez vu jusqu'à ses
» derniers jours retourner avec une assiduité
» filiale dans cette simple demeure , où sa
» présence étoit le plus doux de ses bien-
» faits ; où l'on jouissoit , non de sa renom-

» mée, mais de ses sentimens; où il a tou-
 » jours laissé ignorer qu'il fût un grand
 » Homme, mais où l'on n'oubliera jamais
 » qu'il fut bon, reconnoissant & généreux...
 » J'ignore si c'est à M. d'Alembert ou à vous,
 » Messieurs, à qui je rends un hommage
 » plus pur, en observant que l'homme dont
 » la mémoire appelle ici une Assemblée im-
 » posante, est pleuré dans ce moment même
 » par les enfans obscurs d'un obscur artisan
 » que la vertu a faits ses frères. »

C'est par de douces larmes qu'on loue
 dignement une sensibilité si touchante, une
 délicatesse si noble & si aimable.

M. le Marquis de Condorcet, accoutumé
 aux plus grands succès dans l'art de louer
 philosophiquement les Talens, les Sciences
 & les Vertus, a soutenu, & par conséquent
 augmenté sa réputation par ses deux répon-
 ses. Pour ne pas entretenir toujours nos Lec-
 teurs du même objet, nous ne rapporterons
 rien de l'éloge qu'il fait de M. d'Alembert,
 éloge où l'amitié anime encore son éloquence
 naturelle. Voici ce qu'il dit à M. le Comte
 de Choiseul Gouffier. Dès la première ligne
 on reconnoît un vrai Philosophe.

« Vous avez offert un grand exemple aux
 » jeunes gens à qui le sort a fait le présent
 » dangereux d'une grande fortune. Dans un
 » âge où le goût de la dissipation obtient
 » facilement l'indulgence, & la mérite peut-
 » être, où l'on appelle sages ceux qui s'oc-
 » cupent de leur avancement ou de leur

» intérêt; amateur ardent, mais déjà éclairé,
» de l'antiquité & des Arts, vous avez tout
» quitté pour aller en étudier les débris au
» milieu des ruines d'Éphèse & d'Athènes,
» & interroger les monumens de ce peuple
» si aimable & si grand, à qui nous devons
» tout, puisque nous lui devons nos lu-
» mières.

» On vous a vû entouré des paisibles inf-
» trumens des Arts, visiter les mêmes con-
» trées que vos ancêtres n'avoient parcou-
» rues qu'en pèlerins conquérans; vous êtes
» revenu chargé de dépouilles plus pré-
» cieuses aux yeux de la raison, que celles
» qu'ils ont obtenues pour prix de leurs
» exploits.....

» Tous ceux que les Lettres & les Arts
» occupent ou intéressent, ont lû avec avi-
» dité ce voyage où la Géographie a puisé
» de nouvelles lumières; où les Cartes ma-
» rines sont perfectionnées; où tant de mo-
» numens sont décrits avec précision & des-
» sinés avec goût; où les mœurs, observées
» sans enthousiasme & sans humeur, sont
» peintes avec tant de vérité. Un heureux
» emploi de l'Histoire Ancienne de la Grèce
» y offre sans cesse des rapprochemens inf-
» tructifs ou des contrastes piquans. Ce style
» simple & noble, si convenable à celui qui
» parle de ce qu'il a vû & raconte ce qu'il
» a fait; une exactitude scrupuleuse sans
» longueurs & sans minuties; de la philoso-
» phie sans déclamation & sans systèmes :

„ tels sont les caractères de cet Ouvrage.
 „ L'Auteur y paroît constamment animé par
 „ l'amour de l'humanité, par un sentiment
 „ profond de l'égalité primitive des hom-
 „ mes, qu'il est si doux de trouver dans ceux
 „ qui, s'ils n'avoient qu'une âme commune
 „ & des talens ordinaires, auroient tout à
 „ perdre par la destruction des préjugés.....
 „ Une nouvelle carrière s'ouvre devant
 „ vous. Ces mêmes peuples, qui vous ont
 „ vû avec étonnement dessiner les monu-
 „ mens antiques que leur indifférence foule
 „ aux pieds, vous reverront trop tôt pour
 „ nous, honoré de la confiance d'un Prince,
 „ leur fidèle & généreux Allié. La politique
 „ de l'Europe (du moins celle qu'on avouoit)
 „ fut long-temps dirigée contre cet empire,
 „ alors redoutable, & aujourd'hui celle de
 „ plusieurs États semble chercher à le sou-
 „ tenir ou à le défendre; mais ce qui doit
 „ honorer & notre pays & notre siècle,
 „ elle ne veut employer que des moyens
 „ avoués par la justice & conformes à l'in-
 „ térêt général de l'humanité. Menacé par
 „ des Nations puissantes & éclairées, le
 „ trône des Ottomans ne peut subsister s'ils
 „ ne se hâtent d'abaisser les barrières qu'ils
 „ ont trop long-temps opposées aux Scien-
 „ ces & aux Arts de l'Europe. Cette vaste
 „ domination, qui embrasse tant de belles
 „ contrées, qui renferme tant de peuples
 „ jadis si célèbres, qui, s'étendant des sour-
 „ ces du Nil aux rives du Pont-Euxin, réunit

„ tous les climats , & devoit réunir toutes
 „ les productions , ne peut plus appartenir
 „ qu'à une Nation qui connoisse le prix des
 „ lumières. Les lumières sont le secours le
 „ plus efficace que cet Empire puisse rece-
 „ voir de ses Alliés ; & l'art des négociations ,
 „ qui a été si long temps l'art de tromper
 „ les hommes , sera dans vos mains celui de
 „ les instruire & de leur montrer leurs véri-
 „ tables intérêts. „

Il nous semble que voilà le plus parfait modèle de l'éloquence philosophique.

Le Discours de M. Bailly est plein d'esprit , de finesse & de grâce ; on y sent respirer par tout la douceur aimable de son caractère ; on y voit briller les couleurs d'une imagination riante , que le goût choisit & embellit encore ; il rend intéressante , respectable & sur tout aimable la vieillesse de M. le Comte de Tressan :

„ Son talent maîtrisoit l'âge & la mala-
 „ die. La gaité avoit alors le même effet
 „ que le stoïcisme.... Il peignoit les hauts
 „ faits d'armes , comme un François qui
 „ sent qu'il est né pour s'y distinguer ; il
 „ peignoit l'amour , comme un homme qui
 „ se plaît à s'en souvenir. „

C'étoit un mélange de la délicatesse Anacréontique , de la naïveté Gauloise & de la grâce Françoisse.

„ Toutes nos compositions , dit M. Bailly ,
 „ ne doivent être que le tableau de notre
 „ ame ; elle s'y peint , quels que soient les

» sujets; elle y porte ou la grandeur ou les
 » foiblesses; & malheur à l'Ecrivain de qui
 » on n'assignera pas le caractère sur ses Ou-
 » vrages!

Si cette réflexion s'applique naturellement
 à M. le Comte de Tressan, elle s'applique
 aussi avec avantage à son Panégyriste.

« Il en est des styles comme des hommes :
 » beaucoup d'individus & peu de caractères,
 » c'est l'histoire de la Société; beaucoup
 » d'Ecrivains, & peu d'Ecrivains originaux,
 » c'est l'histoire de la Littérature.
 » Combien d'Auteurs, associant & bigar-
 » rant les styles, redisent les phrases de nos
 » bons Ecrivains, comme les Modernes
 » composent en Latin avec les expressions
 » de Cicéron & de Térence! »

En détaillant les Ouvrages de M. de
 Tressan, M. Bailly s'exprime ainsi :

« Il usa d'une supercherie dont il doit
 » être loué, en présentant pour un Extrait
 » rajeuni un Roman tout neuf, où il eut
 » l'art de tromper & le bonheur de plaire.
 » La première partie de ce Roman eut un
 » succès prodigieux. Il s'agissoit d'un Enfant
 » élevé dans une caverne par une Ourse :
 » le fait est peut être hors de la vraisem-
 » blance; mais il faut bien qu'on y croie,
 » puisqu'il intéresse. Tel est l'art de l'Ecri-
 » vain : il crée à volonté les faits, il les
 » pare des couleurs de son imagination, il les
 » rend vrais par la vérité des détails. Ces
 » détails sont ce que nous connoissons le

» mieux, & ce qui nous touche davantage ;
 » on juge comme l'Auteur le veut , quand
 » on est ému , & il force la croyance par
 » la sensibilité. »

Ce morceau en rappelle un , analogue ,
 qui s'applique à M. Bailly lui-même , dans
 la réponse de M. de Condorcet , & qui est
 le trait le plus saillant de cette excellente
 réponse. Nous le placerons ici , sans quitter
 M. Bailly , dont nous avons encore besoin
 pour présenter à nos Lecteurs des idées très-
 belles & très-philosophiques :

« Vos Lettres sur l'Atlantide , ont eu un
 » avantage réservé presque uniquement aux
 » Romans & aux Pièces de Théâtre , celui
 » d'avoir pour Lecteurs tous ceux qui savent
 » lire. Vous y établissez votre opinion avec
 » tant d'adresse, vous l'avez tellement em-
 » bellie par des détails ingénieux , qu'on a
 » de la peine à s'empêcher de l'adopter.
 » On est de votre avis tant qu'on a votre
 » Livre entre les mains , & il faut le quitter
 » pour avoir la force de se défendre contre
 » vous. En interprétant Platon , vous l'avez
 » imité dans l'art heureux de faire aimer les
 » opinions que vous voulez établir ; & si
 » votre système a jamais le sort qu'ont éprou-
 » vé tant d'autres opinions , & dont le nom
 » ou le génie de leurs Auteurs n'ont pu les
 » préserver , votre Ouvrage sera plus heu-
 » reux , & la postérité vous pardonnera
 » votre Peuple Hyperboréen , comme elle
 » a pardonné les Atômes à Lucrèce , & les

» Tourbillons à l'Auteur de la Pluralité des
» Mondes. »

» Il est possible même que ces systèmes ,
» mêlés avec art à des vérités importantes ,
» aient quelquefois une utilité réelle. Ils
» peuvent inspirer le goût de l'instruction
» à ces esprits que l'incertitude , le doute ,
» la méthode lente & rigoureuse des Scien-
» ces exactes fatiguent ou rebutent. On a
» dit qu'il falloit des fables aux hommes
» pour leur faire supporter la vérité, & ces
» opinions systématiques sont peut être la
» seule Mythologie qui convienne à des
» siècles éclairés. »

Nous n'avons pu que faire entrevoir les
idées de M. Bailly sur le style ; elles ont au-
tant de profondeur que d'agrément. Une
autre idée très-féconde , très-heureuse &
très-bien développée dans ce discours , est
celle qui concerne les rapports des Sciences
& des Lettres. Nous ne pouvons encore en
offrir ici que le précis. « Cette séance, dit
» M. Bailly, offre une circonstance très-re-
» marquable. M. d'Alembert & M. de
» Tressan , que vous regrettez , étoient
» tous deux de l'Académie des Sciences ; j'ai
» l'avantage d'appartenir à cette Compa-
» gnie , & celui d'être reçu dans la vôtre
» par un de mes Confrères , aujourd'hui
» votre digne organe.

» Ce concours est peut-être unique dans
» votre histoire ; c'est un effet de l'union
» qui doit subsister entre deux Corps illust-

» tres , & une preuve des rapports intimes
 » que les Sciences ont avec les Lettres....
 » On a porté dans les Sciences la finesse
 » de l'esprit , les graces de l'imagination ;
 » & les Sciences vous ont donné Fonte-
 » nelle. On a fait le dénombrement de nos
 » connoissances , exposé dans un langage
 » clair & méthodique , développé par une
 » Philosophie sage & lumineuse ; & les
 » Sciences vous ont donné d'Alembert.
 » Enfin , on a été éloquent , magnifique ,
 » varié comme les chef d'œuvres du Mon-
 » de Physique ; & les Sciences vous ont
 » donné l'Historien & le Peintre de la Na-
 » ture , qui laissera une grande copie aussi
 » vivante & aussi durable que son modèle. »

Dans cette même Seance , une autre Aca-
 démie très illustre , Sœur de l'Académie des
 Sciences , & sa Sœur aînée , donnoit aussi
 un de ses Membres , M. le Comte de
 Choiseul-Gouffier , à l'Académie Française ;
 & c'est ce qu'exprime M. de Condorcet ,
 quand il dit à M. de Choiseul : « Une
 » Compagnie savante , que l'Académie
 » Française s'honorera toujours d'avoir vu
 » naître dans son sein , a cru ne pouvoir
 » récompenser votre entreprise d'une ma-
 » nière digne d'elle & de vous , qu'en ou-
 » bliant tout ce qui vous étoit étranger ;
 » pour ne couronner que vos travaux litté-
 » raires. »

En effet , cette Société respectable , dont
 on ne peut trop priser le profond savoir &

les lumières; ce Corps, l'Oracle des Savans, qu'on ne doubleroit pas dans le reste de l'Europe, ni par conséquent dans le monde entier, pour l'étendue, la variété, la sûreté, la solidité des connoissances; qui joint à une érudition aussi éclairée qu'immense, un goût antique & pur; qui, par une application courageuse & infatigable à l'étude des Langues, des Monumens de l'Histoire en tout genre, des grands modèles de l'Antiquité, conserve le dépôt sacré de la saine Littérature, & oppose la plus forte barrière aux ravages du bel esprit faux & frivole, qui perd tout dans les Lettres, comme le luxe dans les États; ce Corps, d'ailleurs, qui produit le mérite sous toutes les formes, qui offre des Hommes d'un grand caractère & d'un grand courage, des Savans précoces, nommés avant le temps par la voix publique, des Littérateurs vertueux & simples, des Philosophes sans faste, des Beaux-Esprits brillans & modestes; l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, en un mot, a pris naissance dans l'Académie Françoise, comme elle le reconnoît dans ses Mémoires, par l'organe de son premier Secrétaire & de son Historien.

Composée d'abord de quatre Académiciens François, puis de huit, puis enfin devenue par le temps un Corps trop nombreux pour n'être qu'une Colonie d'un autre Corps; mais, dans toutes ses vicissitudes, toujours plus rapprochée que l'Académie des Sciences de l'Académie Françoise par les

objets mêmes de ses travaux , elle lui a toujours fourni de plus abondantes recrues ; elle s'en glorifie dans l'éloge de tous ceux de ses Membres qui étoient parvenus à l'Académie Française : & c'est en effet un honneur que la vérité réclame pour elle.

Nous devons aussi à l'Académie Française le témoignage que , comme elle n'invite à aucun objet par préférence , & qu'elle prend indistinctement dans tous les états & dans tous les genres de Littérature ceux qui s'y distinguent par le talent d'écrire , elle n'a jamais reçu aucun Membre de l'Académie des Belles-Lettres que pour des travaux du genre de cette Académie. Tant elle est loin de détourner de ces travaux !

Au reste , cette affinité des Sciences & de l'érudition avec les Belles-Lettres , que MM. Bailly & de Condorcet mettent ici dans un si beau jour , n'a point été inconnue à leurs Prédécesseurs. Voici ce que disoit M. de Fontenagne , dans son Discours de réception à l'Académie Française :

« Seroit il permis à l'Académie des Belles-
 » Lettres d'oublier que les recherches les
 » plus profondes & les découvertes les plus
 » intéressantes empruntent leur principal
 » mérite de l'Art qui les met en œuvre , de
 » cet Art précieux qui fait arranger avec
 » choix , exposer avec clarté , orner avec
 » sagesse , en un mot , de l'Art d'écrire ,
 » dont vous seuls dictez les préceptes , en
 » même-temps qu'elle partage avec vous la

» gloire d'en donner des modèles ? Pour-
» roit-elle ignorer que la Langue dont elle se
» sert pour traiter les différentes matières de
» son ressort , est devenue , par un effet néces-
» saire de vos judicieuses observations , capa-
» ble de se plier à tous les usages , à tous les
» besoins ? Que l'on ne reproche plus à la Lan-
» gue Française sa prétendue disette. Depuis
» que par d'exactes définitions, vous avez fixé
» le sens de tous les termes ; depuis que , par
» des distinctions délicates, vous avez démêlé
» les nuances de ceux qui avoient en appa-
» rence la même valeur , la Langue exprime
» avec précision tout ce que l'esprit a conçu
» avec netteté ; & de l'abondance que vous
» lui avez assurée , non en lui prêtant des
» richesses étrangères , mais en développant
» celles qui étoient cachées dans son sein ; non
» en multipliant les mots , mais en nous en-
» seignant la propriété de ceux que nous
» avions , est née cette merveilleuse justesse
» qui fait le caractère particulier de la Lan-
» gue Française. »

Voici la Réponse de M. l'Abbé de Ro-
thelin , Directeur de l'Académie Française :
« Quoique , dans son origine , l'Académie
» des Belles-Lettres se bornât uniquement à
» consacrer sur le marbre & sur le bronze
» les faits héroïques de son Fondateur , on
» prévoyoit sans peine que , dans peu , outre
» cette noble occupation , elle embrasse-
» roit encore par son travail l'Histoire &
» la Littérature de tous les temps & de tous

» les pays..... La loi de n'écrire qu'en Fran-
 » çois , loi que jamais elle n'a transgressée ,
 » obligea tous ceux qu'elle adoptoit à faire
 » de l'étude de notre Langue une de leurs
 » plus sérieuses occupations. Ces hommes ,
 » d'un goût sûr & délicat , s'appliquèrent à
 » la cultiver , en possédèrent aisément tou-
 » tes les graces , qu'ils ont depuis fait passer
 » dans leurs Ecrits. C'est ainsi que , dans le
 » sein même des Muses Grecques & des
 » Muses Latines , il s'est formé pour l'Aca-
 » démie Françoisse des Sujets qu'elle prise
 » d'autant plus, qu'ils sont en état de l'enri-
 » chir de tous les trésors d'Athènes & de
 » Rome. »

Il parle ensuite du Recueil des Mémoires
 de l'Académie des Belles-Lettres : « Recueil
 » précieux que la renommée a rendu cé-
 » lèbre au-delà même des bornes de l'Eu-
 » rope. C'est dans ce Code de la Littérature,
 » dont vos Dissertations , Monsieur , sont
 » un des plus grands ornemens , que la no-
 » blesse & l'élégance accompagnent toujours
 » l'exactitude de la méthode, la justesse de la
 » critique & la profondeur de l'érudition. »

Ajoutons que M. Marmontel , succédant
 à M. de Bougainville dans l'Académie Fran-
 çoise , parle ainsi du moment où la Tra-
 duction de l'Anti-Lucrèce & le Discours
 Philosophique placé à la tête , avoient fait
 entrer M. de Bougainville dans l'Académie
 des Belles Lettres.

« Ce service rendu aux Lettres , lui obtint

» les suffrages d'une Académie qui doit ,
 » Messieurs, la naissance à la vôtre, & qui
 « sourient avec tant d'éclat la gloire de son
 » origine ; Société savante & laborieuse,
 » que l'on croit voir, le flambeau à la main,
 » errant sur les débris du monde, lutter
 » sans cesse contre le temps, pour lui arra-
 » cher la vérité qu'il s'efforce d'ensevelir. »

C'est ainsi qu'un véritable Homme de
 Lettres parle des Lettres & de ceux qui les
 cultivent ; c'est ainsi que MM. Bailly & de
 Condorcet, Confrères rivaux, ont pris plai-
 sir à se combler de justes éloges.

Voilà le vrai mérite. Il parle avec candeur ;
 L'envie est à ses pieds, la paix est dans son cœur.
 Qu'il est grand, qu'il est doux de se dire à soi-même :
 Je n'ai point d'ennemis, j'ai des rivaux que j'aime !
 Je prends part à leur gloire, à leurs maux, à leurs
 biens ;

Les Arts nous ont unis, leurs beaux jours sont les
 miens.

Les Arts unissent les Académies, & elles
 doivent sur-tout se respecter les unes les
 autres ; elles ont un même Protecteur, le
 Roi ; elles tendent au même but, le pro-
 grès des Lettres & de la raison : elles doi-
 vent s'entr'aider, s'encourager, s'appuyer
 les unes sur les autres. Ceux qui pourroient
 vouloir semer entr'elles la division, enten-
 droient bien mal les intérêts des Lettres.

Dii meliora piis, erroremque hostibus illum.

V A R I É T É S.

DICTIONNAIRE des mots , termes & noms grecs simples ou composés , naturalisés François , & adoptés par l'Académie , extraits des Dictionnaires approuvés par elle.

C'EST le titre, non d'un Ouvrage mis au jour, mais d'un Ouvrage que desirer & que voudroit voir publier un Amateur recommandable par ses titres militaires & par son goût, mais ignorant le grec, ou s'intéressant à ceux qui l'ignorent. Il a bien voulu s'adresser à nous pour communiquer son idée aux Gens de Lettres, & pour engager quelqu'un d'entre-eux à l'exécuter. Il voudroit que pour la facilité de ceux qui ont oublié ou qui n'ont pas étudié la Langue grecque, on fit un nouveau Dictionnaire qui donnât & qui expliquât de la manière la plus claire & la plus précise la vraie signification de cette foule de mots & de noms grecs dont notre Langue a fait l'acquisition. Comme ils sont en très-grand nombre, quoiqu'on sache communément à-peu-près ce que la plupart signifient en gros, cette façon de les entendre ne lui paroît pas suffisante pour l'homme qui voudroit les employer en connoissance de cause. Les Dictionnaires qui existent n'en donnent guères que des explications sommaires & trop laconiques ; d'ailleurs, comme chaque Auteur a expliqué ou négligé tel ou tel mot, il résulte qu'en supposant qu'on ait donné l'explication de tous ceux qui peuvent embarrasser, il faudroit, pour être satisfait à cet égard, avoir l'entière Collection des Dictionnaires :

tionnaires : or, tous les Lecteurs ne sont pas en état de posséder des Bibliothèques. Il faut ajouter que la plupart de ces mots sont *composés*, & que les Auteurs les plus exacts se contentent de les expliquer en gros sans faire connoître les termes qui entrent dans leur composition. Par exemple, si au mot *Antropophage* on apprend par l'explication que ce mot signifie un *homme qui se nourrit de chair humaine*, on est instruit du sens à la rigueur ; mais on ignore les divers membres dont ce tout est composé ; & cette ignorance peut donner lieu à diverses méprises quand on emploie ce mot dans le monde. Voici donc la forme qu'on désireroit à ce nouveau Dictionnaire. On voudroit que la page fût composée de trois colonnes. La première présenteroit le mot simple ou composé ; la seconde en donneroit l'explication, décomposition & définition ; & la troisième l'exacte signification de la totalité du mot ou nom grec rendu en François. Par exemple, après avoir cité dans la première colonne le mot *Antropophage*, on liroit dans la seconde, *mot composé de antropos, homme & de phagos, mangeur* ; & dans la troisième, *signifie qui se nourrit de chair humaine*, en observant, comme nous venons de le faire, d'écrire les mots grecs en caractères François. Voilà pour les mots *composés* ; quant aux *simples*, on mettroit, par exemple, première colonne, *acolyte*, deuxième colonne, *mot simple, qui signifie*, troisième colonne, *servant ou acolyte*, ainsi de tous les autres mots. Nous avons cru devoir donner de la publicité à cette idée, qui peut faire naître un nouvel Ouvrage utile à nombre de Lecteurs. *

* Depuis que nous avons rédigé cet Article, nous avons appris que l'Ouvrage est fait, & qu'il s'imprime actuellement chez Michel Lambert.

S P E C T A C L E S.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

LE Lundi premier de ce mois, on a donné une représentation de *Castor & Pollux* au profit des Pauvres. Cet Opéra, qu'une partie du Public revoit toujours avec plaisir, a été remis avec le plus grand soin, & exécuté avec beaucoup de zèle & de succès par les premiers Sujets. La représentation a produit 11,56; liv. Le Lundi 8, on en a donné une seconde représentation pour la capitation des Acteurs.

Les représentations de *Chimène* continuent d'obtenir les plus grands applaudissemens. Nous allons soumettre à nos Lecteurs quelques observations générales sur la musique de cet Ouvrage.

Ceux qui croient que la grande puissance de la musique réside dans les *Airs*, & qui n'apprécient le mérite d'un Opéra que par le plus ou le moins de beaux airs qui s'y trouvent, ne peuvent guère refuser à *Chimène* le premier rang dans ce genre de beauté; nous n'en connoissons aucun où il y ait autant d'airs d'une belle composition, d'un chant agréable, pur & sensible, d'un effet d'harmonie plus piquant & plus neuf. Le premier Acte seul en est plein.

La première cavatine de *Chimène* : *Pardonne à ces lâches combats*, est d'un caractère doux, tendre, simple & vrai. Le récitatif qui suit, le coupe d'une manière qui n'est pas heureuse : l'air reprend ensuite, mais en suivant une autre modulation ; & l'effet en est beaucoup moins agréable que celui de la première partie. L'air : *Pardonnez, mon cœur vous offense*, est d'un chant délicieux, avec un accompagnement d'une belle expression. On est étonné seulement qu'il ne finisse pas dans le ton où il a commencé.

L'air, *Vous savez qu'à ma foi*, est précédé par une phrase de récitatif d'un accent vrai & sensible sur ce vers : *Jamais mon lâche cœur ne l'aima davantage*. Le chant de l'air est d'une simplicité touchante, animée par l'expression de l'accompagnement. La dernière phrase : *Mon espoir s'est éteint & mon amour me reste*, est d'une grâce & d'une sensibilité charmante. L'air suivant : *Je vois dans mon amant*, a de la chaleur & de l'effet ; nous croyons que le mouvement en est trop vif pour le sentiment qu'il exprime, & que la prononciation précipitée de la parole qui résulte de ce mouvement, est peu compatible avec la noblesse & l'élégance ; mais cet air est si constamment & si vivement applaudi, que nous sentons le peu de poids de notre critique.

L'air du Roi, dans le premier Acte, *De mes États le Comte fut l'appui*, est d'un caractère brillant, animé, & varié par des

Dij

phrases d'un accent doux, amenées avec art.

Le duo entre *Chimène* & *Rodrigue* est du plus bel effet. Le premier mouvement *largo* est d'une expression de plainte douce, & rendre ; l'accompagnement à demi-jeu semble y répondre par des soupirs & des gémissens ; on est ému sans être agité : une entrée de cors, d'un effet charmant, vient animer un peu & varier cette première partie jusqu'au morceau d'ensemble, *Ciel ! quel destin*, où un mouvement beaucoup plus vif donne au chant une expression pleine de chaleur & d'accens pathétiques, embellie par des traits d'harmonie très brillans. Nous croyons que ce beau duo auroit encore plus d'effet si l'on abrégeoit les répétitions de la seconde partie.

Nous connoissons peu d'airs d'un chant plus naturel & en même-temps plus élégant & plus sensible, que la cavatine de *Rodrigue*, *Tout ce qui doit me rendre heureux* ; l'expression se développe très-naturellement, & l'air se termine par une phrase de chant pleine de grâce & de douceur.

L'air de Don *Diègue* : *Bannis un cruel désespoir*, est d'un chant aussi naturel que sensible ; l'accompagnement en est brillant & varié ; il y a dans le chant & dans l'orchestre une gradation de chaleur qui ajoute infiniment à l'effet, & qui ne laisseroit rien à désirer si une reprise inutile de la première partie ne venoit refroidir l'impression qu'on a reçue.

Nous sommes bien fâchés de n'avoir pas,

à beaucoup près , autant à louer dans le second Acte. Il n'y a que deux airs que nous en puissions citer; le premier est celui du Hérault qui vient faire le récit du combat. Cet air est naturellement préparé par le récitatif accompagné qui le précède. Il semble que le chant mesuré exprime la progression naturelle du sentiment à mesure que le récit devient plus intéressant. Non-seulement le chant en est d'un beau caractère & d'un mouvement juste ; mais il est encore très-bien phrasé , & plein d'accens vrais. L'accompagnement en est riche , étincillant de traits spirituels & variés , qui embellissent l'expression sans la contrarier jamais. C'est dommage que l'effet en soit gâté par la répétition de la première partie, répétition qui présente un contresens difficile à justifier. Il est trop étrange que ce Hérault, après avoir raconté la fin du combat, se mette à recommencer le détail des préparatifs de ce même combat. M. Sacchini est trop supérieur à la routine de son art , pour y sacrifier ainsi des vérités si simples , & des convenances si essentielles.

L'air du Roi , *d'un si brillant succès , &c.* est d'un chant très-agréable & d'un effet charmant , mais d'une tournure bien légère & bien ornée pour le caractère d'un Roi.

L'air de *Chimène* au troisième Acte : *Sans l'offenser , non , tu ne peux le croire* , est d'un caractère vrai & d'un mouvement animé & ferme. Le Compositeur a donné à ce der-

nier vers : *Il n'a pu même avoir mon père pour vainqueur*, une expression douce qui n'est peut-être pas celle qui convient le mieux aux paroles.

L'air de *Rodrigue* : *On dira qu'épris de Chimène*, est d'une belle composition, d'un chant doux & naturel; mais il nous semble que le rythme en est un peu langoureux pour le caractère de *Rodrigue*; les répétitions multipliées de ces mots : *On dira*, en affoiblissent l'effet; & la reprise superflue de la première partie le font paroître d'autant plus long, qu'il arrête gratuitement le mouvement de la Scène.

L'air suivant de *Chimène* : *Cruel, veux-tu que ton amante*, est d'une belle & grande expression; il n'est préparé que par un trait d'orchestre qui en annonce tout le caractère; l'accent pathétique de ces deux vers : *Veux-tu que de ton sang sa main encore fumante s'unisse à ma tremblante main*, est fortifié par l'accompagnement le plus expressif, & par un *crescendo* d'harmonie dont l'effet est admirable. Le mouvement *allegro* qui suit sur ces paroles : *Combats pour soustraire Chimène*, ne nous a pas paru d'un si beau caractère; mais dans une des répétitions de ce vers : *A des nœuds qui lui font horreur*, il y a un passage où la voix montant par demi-tons s'arrête sur un ton qui étonne l'oreille, & donne à la parole une expression aussi frappante que vraie.

L'air suivant : *Toi qui seul peux lire en*

mon cœur, est très bien fait, quoiqu'il ne nous paroisse avoir rien de remarquable que l'expression de ce dernier vers: *Qu'aucun des deux ne soit ni vaincu ni vainqueur*; l'accent de la déclamation est très-heureusement conservé dans le chant.

Le rondeau de *Chimène* est d'un chant doux, aimable, sensible; mais cet air est tellement déplacé dans la Scène, qu'il est impossible de ne pas desirer qu'on le transporte ailleurs.

En écoutant avec attention la musique de M. Sacchini, on ne peut s'empêcher d'y reconnoître une manière qui lui est propre, & qui le distingue sensiblement des autres grands Compositeurs. Nous laissons aux Maîtres de l'Art, & à ces Écoliers qui parlent plus haut que les Maîtres, à fixer les traits qui caractérisent sa manière, à en apprécier le mérite & l'originalité; nous prétentions & nos lumières ne s'étendent pas jusques-là; nous nous permettrons seulement quelques remarques, que nous soumettons à l'impartialité des vrais Amateurs de l'Art.

Le caractère le plus général & le plus marqué des compositions de M. Sacchini est, à ce qu'il nous semble, une sensibilité exquise, qui doit le porter plus particulièrement aux expressions douces, tendres, plaintives & pathétiques; dans les airs mêmes qui ont un autre caractère, il ne laisse pas échapper un trait qui peut lui offrir une expression sensible.

Ses airs sont en général d'une composition

D iv

régulière & élégante ; ses chants ont du naturel, de la grâce, de la variété. La modulation en est riche, variée, souvent même hardie, & n'étonne jamais l'oreille. Ses motifs en se développant ne sont pas asservis dans leur progression à cette routine adoptée par de grands Maîtres, de répéter servilement une première phrase en la transportant seulement du ton à la dominante. Ses finales sont encore moins monotones ; mais ce qui frappe sur-tout dans ses airs c'est la beauté particulière & l'inépuisable fécondité de ses accompagnemens. Il se soumet rarement, comme la plupart des Compositeurs, à faire suivre la voix par un premier instrument, & à ramener promptement le sentiment & le rythme du motif dans le cours de l'accompagnement, lorsque des traits & des embellissemens accessoires en ont distrait quelques momens l'oreille. M. Sacchini a une marche plus libre & plus animée ; souvent il abandonne dès les premières mesures la phrase du motif. Il semble s'attacher sur-tout à donner de l'effet aux seconds Violons, qui, au lieu de soutenir simplement la voix en chantant sur le même rythme, contrastent souvent avec le chant pour en fortifier l'expression. Presque jamais il ne s'arrête long temps sur un trait, quelque brillant qu'il soit ; d'autres aussi piquans le remplacent & sont remplacés avec rapidité. Tout est en mouvement dans son orchestre.

tre; tout est animé; les parties moyennes, qui dans les autres compositions ne sont trop souvent que des parties de remplissage, sont presque toujours intéressantes dans les siennes. Personne n'emploie avec plus de goût les instrumens à vent. Il seroit difficile de trouver dans ses accompagnemens cette unité de mélodie tant recommandée par L. J. Rousseau; peut être qu'on y pourroit desirer plus de simplicité, & des repos plus fréquens; mais on ne sauroit réunir plus de feu avec plus de grâce; plus de clarté avec autant de mouvement; une harmonie plus suave avec plus de variété de modulation. On peut aimer une manière de composer plus simple & plus large; mais il nous paroît impossible de n'être pas enchanté & étonné de l'éclat, de la richesse, du piquant de celle de M. Sacchini.

Si nous revenons à la musique de *Chimène*, & que nous la considérons relativement à l'effet dramatique, nous y trouverons beaucoup à desirer. M. Sacchini a bien senti qu'il ne devoit pas se livrer dans la musique vraiment théâtrale à toutes ces redondances, à ce luxe d'ornemens que les Compositeurs Italiens se permettent dans leurs airs, où ils ne cherchent que le plaisir de l'oreille; & non ces convenances dramatiques dont leurs Opéras n'ont pas besoin. Il s'est permis peu de ritournelles, & les a fait courtes; mais tel est l'empire de l'habitude qu'il n'a pu éviter d'en donner encore

D ↓

à des morceaux qui n'en comportoient pas; telle est celle qui précède le récit du Hérault au deuxième Acte, & qui, en suspendant le récit sans nécessité, refroidit la Scène.

Quoiqu'on voie bien qu'il s'est interdit souvent les répétitions gratuites des premières parties d'un air; ces *rabachages* fastidieux d'une même phrase; ces formules parasites dans les finales des airs, que prodiguent les Compositeurs Italiens; il a pu s'apercevoir aux représentations que l'effet de plusieurs morceaux charmans étoit affoibli & même détruits par quelques-unes de ces inutiles répétitions.

Son récitatif est en général naturel, clair, rapide, souvent coupé par des phrases chantantes bien placées; mais nous croyons que le rythme n'en est pas assez varié, que les accens n'ont pas toujours l'énergie ou la vérité qu'exigent les paroles. Cette discussion demanderoit des détails étrangers à un Article du Mercure.

Les beaux Chœurs qu'on avoit applaudis dans *Renaud*, faisoient espérer que cette partie si essentielle à la Musique Dramatique, seroit traitée avec plus de soin & d'effets qu'on ne l'a trouvée dans *Chimène*. A l'exception du Chœur qui termine le premier Acte, tous les autres sont d'un effet au dessous de ce qu'on avoit droit d'attendre. Nous ne citerons que celui qui ouvre le second Acte. Une multitude qui arrive en désordre, épouvantée de l'invasion subite d'une armée

ennemie, venant inonder les portiques du Palais, en invoquant la protection du Ciel & les secours de son Roi, pouvoit former une Scène aussi intéressante par l'effet musical que par la situation. Nous laissons à M. Sacchini à juger s'il a donné à ce tableau toute la vigueur de dessin & la chaleur de coloris dont il étoit susceptible.

Il peut juger, par le beau mouvement de Rodrigue au troisième Acte, lorsqu'animé par un mot de Chimène, il défie ses Rivaux, qu'une simple phrase de récitatif, lorsqu'elle tient à une situation intéressante & qu'elle est rendue avec un sentiment vrai, peut avoir au Théâtre un effet fort supérieur à celui du plus bel air lorsqu'il est déplacé, ou qu'il n'a pas l'expression ou le mouvement convenable.

COMÉDIE FRANÇOISE,

ON a donné, le Mardi 3 de ce mois, la première représentation de *Coriolan*, Tragédie nouvelle de M. de la Harpe. Ce Mardi fut un de ces jours qui se renouvellent souvent à Paris, qui offrent plusieurs grands objets, plusieurs jouissances à la curiosité publique. Le matin, on étoit allé voir l'expérience d'un Mécanicien, qui annonçoit avoir trouvé ce qu'en avoit cherché en vain jusqu'à lui, l'art de diriger un ballon aérostatique; le soir on venoit juger un Auteur célèbre, qui essayoit de faire réussir sur la

Dvj

Scène Française un sujet qui, jusqu'alors, y avoit à peu près échoué. Un accident in-prévu ayant privé de ses ailes le Mécanicien, il n'avoit pu faire son essai tel qu'il l'avoit promis; ainsi c'est à recommencer, s'il veut prouver qu'il a trouvé l'art précieux de diriger l'aérostat. Pour M. de la Harpe, aucun accident n'a coupé les ailes à son génie, & sa tentative a été plus heureuse; ainsi nous ne dirons pas que ce sont deux expériences à remettre; mais nous nous permettrons quelques observations sur son Ouvrage, en attendant que la Pièce imprimée donne lieu à un examen plus étendu.

Le sujet de Coriolan avoit été souvent mis au Théâtre, & jamais avec un succès décidé. On en a conclu que la Scène le rejetoit absolument, & qu'on ne l'y feroit jamais réussir. Il paroît que M. de la Harpe a trouvé cette conclusion trop rigoureuse, & nous sommes de son avis; mais voyons en peu de mots si nous serons aussi d'accord avec lui sur la manière dont il a considéré son sujet.

On n'y avoit vu jusqu'aujourd'hui qu'une seule Scène, parce qu'on avoit toujours fait commencer l'action à l'époque où Coriolan, dirigeant les armes des Volques, avoit déjà puni par plusieurs victoires l'injustice du peuple Romain à son égard, au moment où Rome, accablée du poids de sa vengeance, n'avoit plus rien à espérer que de la clémence du vainqueur. M. de la Harpe, voyant qu'on ne trouvoit qu'une Scène en prenant

le fait historique vers sa fin , a cru , comme de raison , qu'on devoit en trouver plusieurs en remontant à son origine. D'après cela , voici comment il a distribué sa matière. Au premier Acte , Coriolan est cité par les Tribuns ; au second , il est condamné , banni ; au troisième , il passe chez les Volsques , & remporte un avantage contre les Romains ; au quatrième , le Consul Volumnius , son ami , vient l'implorer vainement en faveur de la République ; & au cinquième , il est fléchi par sa mère , & assassiné par les Volsques.

Voilà bien en effet de quoi faire plus d'une Scène ; mais qu'on nous permette de proposer un doute à M. de la Harpe. Cette division , qui semble faite un peu par Chapitres , en resserrant toute l'action dans l'espace de vingt quatre heures , ne lui ôte-t-elle pas sa vraisemblance & son plus grand intérêt ? Il nous semble que ce qui attrache dans ce fait historique , ce qui doit au Théâtre lui donner un caractère imposant , c'est de voir le fier Coriolan exercer contre Rome une vengeance progressive & implacable ; c'est de voir un seul homme faire expier un seul affront par une chaîne de calamités ; c'est de voir un Guerrier offensé punir la superbe Rome , la réduire au dernier soupir , forcer son orgueil à l'humiliation , à la prière , faire tomber à ses genoux cette Reine du monde. Mais quand je vois Coriolan quitter la Scène vers la fin du troisième Acte ,

pour aller combattre les Romains, & que dès le quatrième, Rome envoie un de ses Consuls pour lui demander grâce, rien ne m'intéresse; plus d'illusion. Comment me persuadera-t-on qu'une vengeance aussi implacable que celle de Coriolan, soit déjà assouvie, qu'un orgueil aussi indomptable que celui de Rome, soit abaissé? Avant que je conçoive Rome aux genoux d'un citoyen rébelle, il faut qu'on m'ait fait voir ses murs prêts à s'écrouler, il faut enfin que j'aye vû sa destruction prête à se consommer pour croire à son abaissement.

Il est bien certain que M. de la Harpe, en prolongeant la durée de *sa fable*, a dû nécessairement y mettre plus d'action, & que forcé par-là de la resserrer, il a dû éviter les longueurs; ainsi il a peut-être trouvé le moyen de réussir; mais M. de la Harpe, par son talent & par sa réputation, n'est pas fait pour prétendre seulement à obtenir un succès, il est fait pour prétendre à faire un bon Ouvrage.

Nous ne dirons rien de l'assassinat de Coriolan; le Public a témoigné combien ce dénouement lui a paru brusque & peu préparé; mais nous croyons pouvoir observer à l'Auteur que son sujet est esquissé plutôt que rempli; que son action est plutôt indiquée que développée; & cette réflexion en amène une autre que nous allons communiquer à nos Lecteurs, & dont nous laissons M. de la Harpe *prendre sa part* sans la

lui faire. On a pu observer que nos Auteurs modernes se hâtent trop d'exposer leurs productions au grand jour de la Scène; il en résulte qu'ils sont obligés d'y retravailler à mesure durant le cours des représentations, de façon qu'on est fort heureux si la Pièce est bonne à être représentée au moment où on la retire du Théâtre. D'après cette *donnée*, il seroit peut-être plus commode de ne présenter d'abord au Public qu'une espèce de canevas qu'on rempliroit ensuite d'après ses indications; par-là on ne s'exposeroit pas au danger d'avoir perdu son temps en terminant avant la représentation ce qu'il faudroit refaire ensuite; en un mot, ce seroit un moyen d'éviter les double-emplois.

Nous sommes fâchés que ce soit particulièrement, en parlant d'une des Tragédies de M. de la Harpe, que nous ayons à faire cette réflexion; mais en matière de goût, c'est en citant de grands exemples qu'on peut produire de grands effets; & nous croyons que cette espèce de dénonciation sera peut-être plus utile à l'Art qu'elle ne fera de peine à l'amour-propre de M. de la Harpe, qui d'ailleurs trouvera dans son talent assez de ressources pour effacer ce reproche, & pour en détruire les effets.

Nous sommes fâchés encore que ce soit lui qui ait donné l'exemple de violer une des principales règles du Théâtre en transportant son Héros chez les Volsques,

après l'avoir montré au milieu de Rome, voilà deux unités à - la fois , celles de temps & de lieu, violées par un des Hommes de Lettres qui ont le mieux défendu le bon goût par le précepte & par l'exemple. M. de la Harpe fait mieux que nous que si les règles sont des chaînes, le propre du génie n'est pas de les briser, mais de les porter avec l'aisance de la liberté, & d'en faire l'instrument de sa gloire.

La franchise de nos critiques rendra plus croyables sans doute les éloges que nous croyons devoir à cette nouvelle production. C'est avec raison que le Public a applaudi à la rapidité de la marche, & à des traits d'énergie & de caractère dans le principal Personnage. La première partie nous a paru d'un fort bon style. Il y a des cris de l'âme, tels que celui de *Veturie*, qui, à l'étonnement de son fils, *vous, ma mère, à mes pieds!* répond ce mot sublime, *j'y resterai, barbare*, & des vers de sensibilité, tels que celui que Coriolan adresse à la mère en parlant des Romains :

Les cruels m'ont ravi jusqu'à votre tendresse.

Nous ne finirons point sans rappeler que cette représentation a été donnée au profit des Pauvres, & que M. de la Harpe a renoncé à sa part d'Auteur. Nous l'estimons assez pour croire que ce sacrifice, quelque réel qu'il soit, n'a pas dû lui coûter ; aussi en parlons-nous bien moins pour

lui en faire compliment, que pour le féliciter de la double satisfaction qu'il a goûtée le même jour : il a su tout-à-la-fois acquérir à son talent un nouveau titre de gloire en exerçant un acte de bienfaisance.

On doit aussi des éloges aux Comédiens François, qui ont montré le plus grand zèle ; c'est par de semblables argumens qu'il seroit beau de réfuter les objections contre les Spectacles *.

M. de la Rive a joué le Rôle de *Coriolan* avec le plus brillant succès : il y a mis cette *force tragique* que la nature lui a donnée , & qu'il perfectionne tous les jours.

Madame Vestris, quoiqu'assez sérieusement malade pour pouvoir se dispenser, pour se faire même un devoir de ne pas jouer de quelque-temps, n'a pas voulu retarder la représentation d'une Pièce dont le produit devenoit l'héritage des pauvres ; & elle a joué le Rôle de *Veturie*. Malgré sa foiblesse, elle a développé, dans la Scène principale du cinquième acte, la plus profonde intelligence, & cette éloquence entraînant & énergique qui a dû animer la mère de *Coriolan* pour triompher de la haine endurcie de son fils.

Si les talens de cette Actrice doivent la

* La Recette s'est montée à la somme de 10.383 livres. MM. les Gardes-Françoises n'ont voulu recevoir aucune espèce d'honoraire.

rendre chère au Public, elle vient d'acquiescer de nouveaux droits à son estime par sa conduite envers Mlle Sainval, qui, en annonçant sa retraite, avoit attristé le Public, jaloux de conserver ces deux talens à-la-fois. Quoique Mademoiselle Sainval eût écrit à sa Société qu'elle se désistoit de toute prétention d'*alternative* ou de *partage* avec son Ancienne, & qu'elle resteroit à sa place de Double, Mme Vestris a persisté dans l'abandon de ses droits, & elle a expliqué à sa Société la manière dont elle entendroit effectuer cet abandon, & mettre Mlle Sainval à portée d'en jouir autant qu'elle le désirera. Tous leurs Camarades ont applaudi à leurs procédés mutuels; & le Public doit se féliciter d'une réconciliation qui ne peut qu'influer sur ses plaisirs.

(*Cet Article n'est pas du Rédacteur ordinaire.*)

ANNONCES ET NOTICES.

MÉMOIRES pour servir à l'Histoire universelle de l'Europe depuis 1600 jusqu'en 1716, avec des Réflexions & Remarques critiques, par le Père d'Avrigny, de la Compagnie de Jesus, 2 Vol. in-8°. Nîmes, 1783, en feuilles 7 livres, & 9 livres reliés proprement.

Cet Ouvrage contient un tableau intéressant de tous les mouvemens & de toutes les révolutions auxquelles les démêlés des Couronnes ont donné lieu en Europe dans ce période de temps. Le Père d'Avrigny ne s'est pas proposé dans cet Ouvrage de recueillir simplement des dates, des faits, mais de les unir

entre-eux par la chaîne du temps, de les discuter, & de supprimer tous les détails inutiles, toutes les circonstances fausses ou supposées, dont l'ignorance, la prévention ou la mauvaise foi ont de tout temps surchargé l'Histoire de tous les Peuples. Cet Ouvrage se vend à Nîmes, chez Pierre Beaume, Imprimeur Libraire; à Paris, chez Desprez, Imprimeur-Libraire, rue Saint Jacques, & chez tous les Libraires du Royaume. — On trouve également à Nîmes, chez le même Imprimeur sur même caractère & même format que l'Édition de Fleury, la Collection complète des Œuvres de Messire Esprit Fléchier, Evêque de Nîmes, & l'un des Quarante de l'Académie Française, revue sur les manuscrits de l'Auteur, augmentée de plusieurs Pièces qui n'avoient jamais été imprimées, & accompagnée de Préfaces, d'Observations & de Notes sur tous les endroits qui ont paru en avoir besoin. 10 Volumes in-8°, 40 liv. reliés très-proprement. Les Œuvres de cet illustre Prélat sont ici réunies pour la première fois. Cette Collection est due aux soins de M. l'Abbé Ducreux, Chanoine de l'Eglise d'Auxerre, & Chapelain de MONSIEUR, Frère du Roi. Il a mis à la tête une Préface générale, suivie d'un Discours sur la Personne & les Ecrits de M. Fléchier.

On doit des éloges au zèle & au courage de M. Beaume, qui a toujours mieux aimé employer ses Presses à reproduire les grands Ouvrages, qui sont comme les monumens des Lettres Françaises, que les fuites productions de la mode: & qui par-là semble faire marcher l'intérêt de la Littérature avant les calculs de fortune.

PETITE Bibliothèque des Théâtres, contenant un Recueil des meilleures Pièces du Théâtre François, tragique, comique, lyrique & bouffon, depuis

l'origine des Spectacles en France jusqu'à nos jours ,
 Numéro 5. A Paris, au Bureau, rue des Moulins,
 Butte Saint Roch, n°. 11, où l'on souscrit, de
 même que chez Belin, Libraire, rue Saint Jacques,
 & chez Brunet, Libraire, rue de Marivaux, Place
 du Théâtre Italien.

C'est Philippe Poisson qui fait les honneurs de ce
 Volume. Il seroit difficile de trouver une famille
 qui se soit rendue plus célèbre au Théâtre François.
 « Deux hommes & une femme s'y sont distingués
 » comme Auteurs, & cinq hommes & trois femmes
 » comme Acteurs. » Philippe Poisson n'a fait que
 des Comédies, quoique son emploi, comme Acteur,
 fût de jouer la Tragédie. Les quatre Pièces que
 renferme ce Volume sont l'*Impromptu de campagne*,
 les *Ruses d'Amour*, *Alcibiade* & le *Mariage fait*
par lettres de change. Ces deux dernières sont peu
 connues.

*VOYAGE dans les parties intérieures de l'Amb-
 rique septentrionale pendant les années 1766, 1767
 & 1768, par Jonathan Carver, Écuyer, Capitaine
 d'une Compagnie de Troupes Provinciales pendant
 la guerre du Canada entre la France & l'Angleterre,
 Ouvrage traduit sur la troisième Edition Angloise
 par M. de C..., avec des Remarques & quelques
 additions du Traducteur. A Paris, chez Pissot, Li-
 braire, quai des Augustins.*

Cet Ouvrage qui, dans sa langue originale, a eu
 beaucoup de succès, doit intéresser sur-tout dans la
 circonstance actuelle : nous en rendrons compte
 quand l'abondance des matières nous le permettra.

*ALMANACH de Meaux, année 1784. A
 Meaux, chez Charles. Libraire : & à Paris, chez la
 Veuve Duchesne, Libraire, rue Saint Jacques, &*

Belin, Libraire, rue Saint Jacques. Prix, 12 sols broché.

Cet Almanach a commencé en 1773, & n'a été interrompu qu'une année, en 1776.

Œuvres Choies de l'Abbé Prevost, avec figures, troisième Livraison, contenant le Doyen de Kilerine; 3 Vol. in-8°.

On souscrit pour lesdites Œuvres, conjointement avec celles de le Sage, à Paris, rue & hôtel Serpente, & chez les principaux Libraires de l'Europe. La Collection des deux Auteurs formera 49 Vol. in 8°. ornés de figures faites sous la direction de MM. Delaunay & Marillier. Les Œuvres de le Sage sont actuellement achevées, & contiennent 15 Volumes. Le prix de la souscription est de 3 liv. 12 sols le Volume broché; on a tiré vingt-quatre Exemplaires sur papier de Hollande, à 12 livres le Volume broché.

PRÉPARATION antimoniale de Jacquet. Cette Préparation a toujours trouvé des approbateurs. Elle combat les maladies occasionnées par l'épaississement de la lymphe, tous vices dartreux, scrophuleux, vénériens, toutes les maladies de la peau. Ce remède avoit été approuvé en 1762 par la Faculté de Médecine de Paris, & depuis il l'a été en 1780 par la Société Royale. C'est alors qu'il a été ordonné par le Ministre de la Marine que ce remède seroit compris dans le nouvel état des médicamens qui s'embarquent pour les Equipages. En conséquence il a été fourni de cette Préparation aux Ports de Brest, Rochefort & l'Orient. MM. les Directeurs de la Compagnie des Indes en ont fait passer aussi dans leurs Etablissmens. La demeure du sieur Jacquet est rue des Saints Pères, maison de M.

Bourgeois, n^o. 56. Le prix de la boîte est de 24 liv.

ETAT des Cours de l'Europe & des Provinces de France pour l'année 1784, par M. Poncelet de la Roche-Tilhac, Écuyer, Conseiller du Roi à la Table de Marbre. Prix, 3 liv. broché. A Paris, chez l'Auteur, rue Garancière; Lamy & Méricot le jeune, Libraires, quai des Augustins, & chez tous les principaux Libraires de la France & de l'Étranger.

Cet Ouvrage a paru pour la première fois & avec succès l'année dernière; il reparoit aujourd'hui avec plus de soin & d'exactitude, & plus digne par conséquent de l'attention du Public.

TABLERAU du Commerce & des Possessions des Européens en Asie & en Afrique, Ouvrage destiné à servir de suite à l'Almanach Américain; par l'Auteur de l'Ouvrage précédent, & même adresse. Prix, 4 liv. 4 sols les deux Volumes brochés.

Le succès qu'avoit eu & que devoit avoir l'année dernière l'Almanach Américain a engagé l'Auteur à donner celui-ci, qui fait connoître deux autres Parties du Monde, l'Asie & l'Afrique. Il a lieu d'espérer le succès de cette nouvelle production, pour laquelle il a puisé dans les meilleures sources.

PORTRAIT du Comte de Saint-Germain, célèbre Alchimiste, gravé par N. Thomas. Prix, 6 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue des Boulangers, vis-à-vis les Angloises.

Le Public doit accueillir le Portrait de ce célèbre Comte de Saint-Germain, dont il est également difficile d'admettre & de réfuter l'existence telle qu'on la suppose. Cette Gravure doit faire honneur au burin du jeune Artiste qui en est l'Auteur. Elle est dédiée à M. le Comte de Milly.

Vie pieuse & exemplaire du Serviteur de Dieu Benoît-Joseph Labre, de la Paroisse Darnette de Boulogne en Picardie, mort à Rome en odeur de sainteté le 16 Avril 1783. A Paris, chez Basset, rue S. Jacques, au coin de celle des Mathurins.

Ce sont huit petites Estampes qui représentent sept époques de la vie du Saint & le miracle de la guérison d'une femme paralytique opéré sur son tombeau.

NUMÉRO 1 du Journal de Violon, ou Recueil d'Airs nouveaux arrangés pour le Violon, l'Alto, la Flûte & la Basse. Le prix de l'année entière pour douze Cahiers est de 18 livres pour Paris, & 21 liv. pour la Province, Chaque Cahier séparé 2 livres 8 sols. On s'abonne en tout temps pour ce Journal & celui de Guitare chez Baillon, Marchand de Musique, rue Neuve des Petits-Champs, au coin de celle de Richelieu, à la Muse lyrique.

Ce Numéro contient la Marche des Circassiens de Renaud, un Air de la Sorcière par hasard, une Allemande variée, le premier Air de Blaise & Babet, Marlborough, quel doux penchant, & deux Airs de Colinette à la Cour.

RECUEIL contenant deux Sonates, un Air varié, un Pot-Pourri & quatre Airs de Chant, avec Accompagnement de Harpe, par M. Cousineau fils. Prix, 9 liv. A Paris, chez Cousineau, Luthier de la Reine, rue des Poulies,

SIX Sonates pour Forte-Piano ou Clavecin, avec Accompagnement de Violon, par M. Val. Nicolai. Prix, 9 liv. A Paris, chez Cousineau, Luthier de la Reine, rue des Poulies, & Salomon, Luthier, Place de l'École.

Le titre est en Anglois sur l'Ouvrage. Si un titre Italica est ridicule sur de la Musique publiée en

France, un titre Anglois l'est encore plus sans doute, étant à la portée de moins de personnes. L'Ouvrage en a-t-il plus de mérite, & ne pardonnera-t-on jamais à notre Langue de se trouver avec de la Musique?

POT-POURRI pour Forté - Piano ou Clavecin, par M. Dreux le jeune. Prix, 2 liv. 8 sols. A Paris, chez Mlle Girard, Marchande de Musique, rue de la Monnoie, à la Nouveauté. — Numéro 16. *Ariette de la Frascatana, & petits Airs de Fleur d'Epine & de Blaise & Babet, arrangés pour Clavecin ou Harpe*, par M. Dreux le jeune. Il paroît deux Cahiers par mois de ces Recueils, l'un dans le goût de celui-ci, l'autre de petites Pièces de Clavecin par M. Lasceux. Prix de l'abonnement, 36 liv. pour Paris, 48 livres pour la Province. Même Adresse que ci-dessus.

Voyez, pour les Annonces des Livres, de la Musique & des Estampes, le Journal de la Librairie sur la Couverture.

T A B L E.

R EPONSE aux Vers insérés	cadémie Françoisse,	53
dans le N°. 3,	Variétés,	72
Charade, Enigme & Logogry	Académie Roy. de Musiq.	74
phe,	Comédie Françoisse,	83
Discours prononcés dans l'A-	Annonces & Notices,	90

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur* de France, pour le Samedi 13 Mars. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 12 Mars 1784. GUIDI.

M E R C U R E D E F R A N C E.

S A M E D I 20 M A R S 1784.

PIECES FUGITIVES EN VERS, ET EN PROSE.

*V E R S à un Poëte Tragique , qui ne met de
Chapeau que depuis quelque temps.*

Dans hivers le plus rigoureux
Te'a rangé sous la loi commune,
Et sous un feutre épais tu caches trois cheveux,
Qui pour toi sont encor une bonne fortune.
Je craignois que ton chef pelé
Par un pire accident ne se vît immolé,
Et que du haut des airs un aigle au vol agile,
Revoyant la tête d'Eschyle
A nud dans les frimats s'échauffer du cerveau,
Ne prît pour un rocher cette tête chente,
Et ne s'avisât de nouveau
D'y laisser choir une tortue.

(Par M. de la Louptière.)

N°. 12 20 Mars 1784

E

V E R S A M O N A M I E.

QUAND on plaît, on est toujours belle :
 Toute la vie est un printemps.
 Ne crains rien : l'amour & le temps
 Te prendront pour une immortelle ;
 Peut-être un jour , jaloux de mon bonheur ,
 Les Dieux voudront , ô ma Thémire ,
 T'arracher de mes bras , & non pas de mon cœur ,
 Pour te faire changer d'empire.

(Par M. Manuel.)

*IMPROMPTU au Bal de l'Opéra , à Mme de
 Th** , qui venoit de se démasquer.*

QUI croyoit que ce masque étrange
 Me cachoit un minois divin ?
 Sous la forme d'un vrai lutin
 Je viens de rencontrer un Ange.

(Par M. le Ch. Dupuy des Isles.)

*A Mlle MINETTE DE SAINT-LÉGER ,
 Auteur d'Alexandrine.*

A I R ; *Philis demande son Portrait.*

Vous qu'à nos jeunes Romanciers
 Pour modèle on propose ,

Et qui couronnez de lauriers
Un front fait pour la rose ;
Sur le choix d'un nouveau Roman
Souffrez que je vous guide ;
Vous ferez un tableau charmant
D'une esquisse timide.

PREIGNEZ une jeune beauté
Sensible & séduisante ,
Qui sans art & sans vanité ,
Soit jolie & savante ;
Qui, faite pour donner des loix
Au Pinde comme à Gnide ,
Soit rivale tout-à la-fois
De Corinne & d'Ovide.

CETTE Beauté ne répondra
Qu'au doux nom de Minette ;
Sur sa harpe elle chantera
La chanson qu'elle a faite ;
Mais nous touchons au dénouement ,
Et déjà l'on devine
Que vous ferez de ce Roman
L'Auteur & l'Héroïne.

(Par M. Hennes.)



LE MULOT ET LE RAT, Fable.

LE Mulot dit au Rat : camarade , souvent
 Je te vois grignoter , ronger maint & maint Livre ;
 Et tu n'en es pas plus savant.

Qu'importe ? dit le Rat : je ne cherche qu'à vivre.

(*Par M. le Bailly , Auteur d'un Recueil de
 Fables qu'il va publier incessamment.*)

*Explication de la Charade , de l'Énigme &
 du Logogryphe du Mercure précédent.*

LE mot de la Charade est *Fleur de Lys* ;
 celui de l'Énigme est la voyelle *E* ; celui du
 Logogryphe est *Épervier* , car on trouve
rêve, rive, épée, Pie, père.

C H A R A D E.

UN article fait mon premier ;
 Mon second, qui fait mon dernier ,
 Est ce qu'une jeune Bergère
 A souvent la témérité
 De prendre pour lit en été
 Ou dans la saison printanière.
 Mon tout du sexe féminin
 Est, selon moi, le vrai Protée ;

Tantôt par son esprit malin
 Une intrigue est bien concertée ;
 Tantôt chéri par un Sultan ,
 Du caprice il offre l'image ;
 Et puis du champêtre langage
 Il prend le jargon séduisant.
 Enfin à la Cour , au Village
 Il fait admirer son talent
 Et réunit chaque suffrage.

(Par M. Regnault , de Niort.)

É N I G M E.

Nous sommes trois de même qualité ,
 De même accord, quoique femelles.
 Nous venons de nos propres ailes
 Toujours cherchant la vérité ;
 Toutes trois nous avons fait le bonheur suprême
 De la moitié du genre humain ;
 Et tel qui dira non, soit caprice ou système ,
 Quand il nous connoitra, sur-tout si son cœur aime ,
 Avouera franchement que le fait est certain ,
 Et pour le jour & pour le lendemain ;
 Mais il ne tient qu'à lui qu'il soit toujours le même.
 Veux-tu , Lecteur , apprendre notre nom ?
 Ne nous sépare pas ; ta recherche amenée
 Devant ta belle Dulcinée ,
 Demandes-lui , mais d'un modeste ton ,
 E lij

Un doux baiser , l'énigme est devinée
Si la belle ne dit pas non.

L O G O G R Y P H E.

JE suis très inutile au monde
Si l'on me condamne au repos.
Lecteur , je suis toujours dispos
Et d'une humeur fort vagabonde ;
Je sers à ton amusement
Si l'on me met en mouvement.
Six piéds composent ma structure.
Je t'offre un divertissement
Qui favorise la parure
Ou permet le déguisement ;
Certaine note de musique ;
Des Banquiers un consentement ,
Ou du Monarque un agrément ;
Un cri public & juridique ;
Un adjectif au féminin
Que le beau sexe n'aime guère ,
Il ne peint que le caractère ,
Aussi je le dis en latin ;
Ce qui sauve une répugnance ;
Encore un mot indéfini ,
Mais n'y donne point ta croyance.
Tu me tiens , Lecteur , j'ai fini.

(Par M. R.... de Narbonne , Abonné au Mercure.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

HISTOIRE Ancienne , ou première Partie de l'Histoire des Hommes , XXIV^e. Vol. contenant l'Histoire générale & particulière de la Grèce. A Paris, chez les Auteurs & Éditeurs, chez M. de la Chapelle, maison de M. Buhot, rue Basse, porte S. Denis.

ON ne peut s'empêcher , en rendant compte de cet estimable Ouvrage, de commencer par une observation critique sur le titre de l'Ouvrage même. Pourquoi choisir un intitulé si vague , si emphatique ? Pourquoi ne pas se borner à l'énonciation simple du sujet ? L'Auteur de cette nouvelle Histoire est-il donc le seul qui fasse connoître les événemens des Nations & les mœurs des hommes ? Les autres Histoires auroient-elles donc oublié de parler des hommes ? Il y a des esprits faciles à se révolter , qui jugent de tout d'après leur première impression. Qu'on se les figure ouvrant des Livres de morale & d'histoire , & y trouvant à leur tête ces bizarres dénominations : *Philosophie de la Nature , Histoire des Hommes*. Daigneront-ils entreprendre la lecture de ces Ouvrages dont le titre même les choque ? Ils auront tort néanmoins ; ces Ouvrages , &

Eiv

sur tout le dernier , méritent une véritable attention & une grande estime.

Il a encore résulté du mauvais choix de l'Auteur dans le titre de son Livre , un défaut qui se fait souvent sentir dans l'Ouvrage. Il se croit obligé d'accorder son plan & ses réflexions avec son titre. Delà cette formule : *L'Histoire des Hommes ne doit pas s'occuper de ceci , &c. L'Historien des Hommes ne doit pas dire cela , &c.* Le Roi de France donne des Brevets d'Historiographes de France à deux Hommes de Lettres ; mais le genre-humain n'adopte personne de préférence pour écrire ses annales. Tous ceux qui s'en mêlent , même ceux qui s'y rendent ridicules , sont également ses Historiens.

La partie de ce grand travail que nous annonçons ici , est une Histoire entière de la Grèce. Indépendamment des Ouvrages des anciens qui nous restent , & qui nous ont conservé une partie des annales de ce beau pays , nous avons déjà plusieurs Histoires sur la Grèce , d'un grand mérite.

Le plus considérable de tous , est *l'Histoire Ancienne* de Rollin. Elle a joui long temps de la plus grande célébrité ; elle a eu sur-tout l'heureux avantage d'être la lecture favorite de la jeunesse , à laquelle elle avoit été destinée. Depuis une trentaine d'années , la France & l'Angleterre ont produit des Histoires trop supérieures en vues & en style à celle de Rollin , pour ne pas en faire sentir la foiblesse & l'imperfection ; & on l'a singu-

lièrement décriée. Elle ne méritoit

Ni cet excès d'honneur ni cette indignité.

Son Auteur, qui a été si utile, & qui a fait tant d'honneur à l'Université, qui a joui de toute la considération qu'une Nation sensible & aimable fait accorder aux vertus & aux talens, n'étoit ni un esprit élevé ni un Écrivain éloquent. Aussi ce ne sont pas les grandes choses, mais les bonnes choses qu'il faut chercher dans ses Écrits; il n'a pas de quoi se faire admirer, mais il sait se faire goûter & chérir. *Son Traité des Études* est un Ouvrage plein de raison & de goût; les sentimens d'un homme de bien, qu'on y trouve par tout à côté d'une foule de beaux morceaux des anciens heureusement traduits, annoblissent l'âme du Lecteur en perfectionnant son esprit, & la remplissent d'une profonde vénération, d'une tendre reconnoissance pour l'Auteur du Livre. Cette utilité & cet intérêt se retrouvent dans l'histoire ancienne. On apperçoit à chaque instant que le plan de l'Ouvrage auroit pu être plus fortement médité, plus habilement divisé, qu'il exigeoit une critique & des discussions qu'on n'y rencontre pas; qu'au lieu de ces grands apperçus, de ces beaux résultats qui, non moins qu'une narration noble & riche, caractérisent les Historiens de génie, ce Livre n'offre que des réflexions longues, froides & souvent puériles, que la marche en est lente, & que le style n'a jamais qu'une élé-

E v.

gance commune, c'est à dire, celle qui évite les défauts sans atteindre aux beautés. Mais d'un autre côté on y retrouve, avec un intérêt qui ne s'affoiblit pas, l'honnête homme, le bon citoyen, un ami de la jeunesse, un grand partisan des anciens, qui possède tout ce qu'ils ont écrit, qui ne fait rien mieux que d'employer leur style & leurs idées, & qui a l'art d'amener leurs citations avec autant de discernement que d'abondance. Il faut encore ajouter que plusieurs parties de cette Histoire sont composées d'une manière très-satisfaisante. En général, Rollin s'entendoit parfaitement à extraire & à rapprocher des Auteurs; il fait éviter dans ce travail la sécheresse & la diffusion. L'Histoire Ancienne sera toujours un bon Livre, & ce bon Rollin, que quelques Écrivains Modernes se sont plu à couvrir de ridicule, restera toujours au nombre de ces hommes à qui il ne fut pas donné de s'ouvrir de nouvelles voies dans les Sciences & les Arts, mais de travailler utilement sur les pensées des autres.

Un autre Écrivain de ce siècle (M. l'Abbé Millot) qui a travaillé aussi pour la jeunesse, a donné une Histoire Ancienne. Écrivant dans un temps où l'on avoit plus perfectionné l'art de composer un Livre, & celui de renfermer dans des bornes heureuses les objets de nos études, il a su réunir dans deux Volumes tout le précis de l'Histoire Ancienne, en évitant l'obscurité & la sécheresse. Son Ouvrage est rédigé avec autant de goût & de

simplicité que celui de Rollin; il a de plus une bien meilleure distribution des matières, une très-bonne critique, une marche rapide, & toute la philosophie du siècle tempérée par un esprit sans enthousiasme.

Le premier & le meilleur Métaphysicien de ce siècle, & le plus grand Orateur du siècle précédent, ont aussi écrit sur l'Histoire Ancienne, chacun dans des vûes & avec une manière différentes.

L'Abbé de Condillac a voulu porter dans l'Histoire cette lumière qu'il avoit répandue sur les parties les plus difficiles de la Métaphysique; il a cherché aussi à en faire sortir, pour l'appréciation des hommes & des peuples, ces résultats vastes & simples vers lesquels son esprit tendoit sans cesse. Son génie ne l'a pas trahi dans cette partie; toutes les fois qu'il raisonne, qu'il discute, qu'il étudie la morale & la politique au travers de toutes les révolutions, il est supérieur, & à cet égard son Livre est un des meilleurs du siècle. Mais pour tracer avec grandeur & intérêt le riche & vaste tableau d'une Histoire générale, il eût fallu deux qualités qui lui manquoient, la sensibilité & l'imagination. Sa narration est foible, sèche & commune.

Bossuet a osé embrasser d'une seule vûe toute l'Histoire Ancienne, en développer & en juger tous les objets. Il a fait un Ouvrage admirable; il en eût peut-être fait un parfait, si au lieu de mêler le sacré & le pro-

fane ; il les eût au contraire soigneusement séparés. Alors le peuple Juif, auquel se rapportent tous les événemens de la Religion, mais qui a été à peine connu des autres peuples, ne se trouveroit pas au centre de l'histoire du monde ; & des discussions théologiques ne prendroient pas la place des discussions politiques & morales qu'amenoit le sujet, & qui exigeoient le génie de Bossuet tout entier.

L'Auteur de la nouvelle Histoire de la Grèce n'a pas été effrayé par tous ces Ouvrages que je viens de parcourir. Il a cru qu'il étoit encore une nouvelle manière de traiter & d'écrire l'Histoire Ancienne. En se bornant à l'Histoire de la Grèce, il a senti qu'il falloit l'envisager avec plus de profondeur, la développer avec plus de méthode, & l'éclairer de toutes les lumières qui se sont développées dans notre siècle. Ceux qui liront son travail, verront avec satisfaction qu'il puise toujours dans les sources originales ; qu'il dispose son sujet en homme qui en a bien combiné toutes les parties ; qu'en rapprochant sans cesse les différens Écrivains, il apperçoit & explique, quand on le peut, leurs contradictions ou leurs erreurs, qu'il les combat souvent les uns par les autres, qu'il apprécie toutes leurs assertions par les possibilités physiques & les vraisemblances morales ; qu'en un mot il se conduit dans l'Histoire comme un Juge instruit & sévère. A ces qualités solides de l'Historien, il joint

toutes les qualités piquantes d'un Écrivain qui n'oublie pas le soin de plaire. Dans les recherches même de l'érudition, il conserve une manière brillante & légère; il paroît avoir plus cherché l'agrément que l'on fait porter aujourd'hui dans les matières les plus difficiles, que la majesté naturelle des objets graves & importants. Il seroit trop long de donner ici une idée de tout ce qui est contenu dans un Ouvrage en 12 Volumes; il suffit d'avoir indiqué les caractères qui le distinguent des Histoires qui l'ont précédé. Il est toujours avantageux au Public de voir les bons Ouvrages se multiplier sur ces éternels objets de ses études & de son admiration.

Ce que l'on peut le plus faire connoître dans un Historien, c'est sa philosophie dans sa manière d'apprécier les grands événemens, & son style dans sa manière de peindre les grands Hommes. Pour ajouter à l'intérêt des morceaux que je vais citer, je placerai à la suite du premier de ces morceaux le même tableau par un autre Écrivain.

L'Auteur de la nouvelle Histoire de la Grèce ouvre son récit de la guerre du Péloponnèse, par des réflexions sur l'état actuel de la Grèce, & par le parallèle d'Athènes & de Lacédémone qu'on va lire.

« La Grèce avoit connu le secret de ses forces, par ses triomphes sur les Perses; mais cette expérience lui devint fatale; la paix avec l'Asie ne put enchaîner qu'un moment cette valeur active, qui brûloit de se répan-

dre ; ne trouvant point d'ennemis loin d'elle à combattre , elle s'en créa sur ses foyers , c'étoit un feu terrible qui , faute d'alimens , se dévorait lui-même. »

« Deux Puissances dominantes partageoient à cette époque l'empire du Péloponèse , Athènes & Lacédémone ; après s'être observées de l'œil pendant un demi-siècle , comme deux athlètes dans la carrière , elles s'élancèrent l'une sur l'autre pour commencer un combat à mort ; ce combat dura vingt-huit ans , & c'est ce qu'on appelle la guerre du Péloponèse. »

« On se doute bien que les deux Républiques rivales n'en vinrent pas à une rupture ouverte , sans avoir sondé , chacune de leur côté , ceux des Alliés qui pouvoient entrer dans leur confédération. La Grèce presque entière , se partagea entre ces deux Puissances , suivant les vûes particulières de la politique de chacun de ses peuples. »

« Il étoit évident que cette guerre féconde en désastres , épuiserait à la longue les deux partis ; car l'un n'ayant que des armées de terre , sans marine , & l'autre une marine sans armées de terre , il ne pouvoit y avoir , entre des ennemis destinés si rarement à se rencontrer , aucune action décisive ; Lacédémone devoit se contenter de désoler beaucoup de campagnes , de brûler beaucoup d'édifices , de tuer beaucoup d'hommes au sein de l'Attique , & Athènes d'user de représailles sur les côtes de la Laconie. Cette

manière de combattre rue à la fois les individus & les États; aussi elle prépara la Grèce à recevoir le joug d'Alexandre. »

On regrette que l'Auteur n'ait pas étendu ce parallèle de toutes les idées qu'il a répandues dans d'autres parties de son Ouvrage sur le même objet. Elles auroient peut-être fait ici plus d'effet. Quoi qu'il en soit, voici le même parallèle de la main de Bossuet.

« Parmi toutes les Républiques dont la Grèce étoit composée, Athènes & Lacédémone étoient sans comparaison les principales. On ne peut avoir plus d'esprit qu'on en avoit à Athènes, ni plus de force qu'on en avoit à Lacédémone. Athènes vouloit le plaisir; la vie de Lacédémone étoit dure & laborieuse. L'une & l'autre aimoit la gloire & la liberté; mais à Athènes, la liberté tendoit naturellement à la licence; &, contrainte par des Loix sévères à Lacédémone, plus elle étoit réprimée au-dedans, plus elle cherchoit à s'étendre en dominant au-dehors. Athènes vouloit aussi dominer, mais par un autre principe. L'intérêt se mêloit à la gloire. Ses Citoyens excelloient dans l'art de naviguer; & la mer, où elle régnoit, l'avoit enrichie. Pour demeurer seule maîtresse de tout le commerce, il n'y avoit rien qu'elle ne voulût assujétir, & ses richesses, qui lui inspiroient ce desir, lui fournissoient le moyen de le satisfaire. Au contraire, à Lacédémone, l'argent étoit méprisé. Comme toutes les Loix tendoient à faire une République guer-

rière, la gloire des armes étoit le seul charme dont les esprits de ses Citoyens fussent possédés. Dès là naturellement elle vouloit dominer; & plus elle étoit au-dessus de l'intérêt, plus elle s'abandonnoit à l'ambition. »

« Lacédémone, par sa vie réglée, étoit ferme dans ses maximes & dans ses desseins. Athènes étoit plus vive, & le peuple y étoit trop maître. La Philosophie & les Loix faisoient à la vérité de beaux effets dans des naturels si exquis; mais la raison toute seule n'étoit pas capable de les retenir. Un sage Athénien, & qui connoissoit admirablement le naturel de son pays, nous apprend que la crainte étoit nécessaire à ces esprits trop vifs & trop libres, & qu'il n'y eut plus moyen de les gouverner, quand la victoire de Salamine les eut rassurés contre les Perses. »

« Alors deux choses les perdirent, la gloire de leurs belles actions, & la sûreté où ils croyoient être. Les Magistrats n'étoient plus écoutés; & comme la Perse étoit affligée par une excessive sujétion, Athènes, dit Platon, ressentit les maux d'une excessive liberté. »

« Ces deux grandes Républiques, si contraires dans leurs mœurs & dans leur conduite, s'embarassoient l'une l'autre dans le dessein qu'elles avoient d'affujétir toute la Grèce; de sorte qu'elles étoient toujours ennemies, plus encore par la contrariété de leurs intérêts, que par l'incompatibilité de leurs humeurs. »

“ Les villes Grecques ne vouloient la domination ni de l’une ni de l’autre; car, outre que chacune souhaitoit pouvoir conserver sa liberté, elles trouvoient l’Empire de ces deux Républiques trop fâcheux. Celui de Lacédémone étoit dur. On remarquoit dans son peuple je ne fais quoi de farouche. Un Gouvernement trop rigide & une vie trop laborieuse y rendoient les esprits trop fiers, trop austères & trop impérieux : joint qu’il falloit se résoudre à n’être jamais en paix sous l’empire d’une ville, qui, étant formée pour la guerre, ne pouvoit se conserver qu’en la continuant sans relâche. Ainsi, les Lacédémoniens pouvoient commander, & tout le monde craignoit qu’ils ne commandassent. ”

“ Les Athéniens étoient naturellement plus doux & plus agréables. Il n’y avoit rien de plus délicieux à voir que leur ville, où les festins & les jeux étoient perpétuels; où l’esprit, la liberté & les passions donnoient tous les jours de nouveaux spectacles. Mais leur conduite inégale déplaisoit à leurs Alliés, & étoit encore plus insupportable à leurs sujets. Il falloit essuyer les bizarreries d’un peuple flatté, c’est-à-dire, selon Platon, quelque chose de plus dangereux que celle d’un Prince gâté par la flatterie. ”

“ Ces deux villes ne permettoient point à la Grèce de demeurer en repos. On a vû la guerre du Péloponèse, & les autres, toujours causées ou entretenues par les jalousies

de Lacédémone & d'Athènes. Mais ces mêmes jalousies qui troubloient la Grèce, la soutenoient en quelque façon, & l'empêchoient de tomber dans la dépendance de l'une ou de l'autre de ces Républiques. »

“ Les Perses apperçurent bientôt cet état de la Grèce. Ainsi tout le secret de leur politique étoit d'entretenir ces jalousies & de fomenter ces divisions. Lacédémone, qui étoit la plus ambitieuse, fut la première à les faire entrer dans les querelles des Grecs. Ils y entrèrent dans le dessein de se rendre maîtres de toute la Nation; & soigneux d'affoiblir les Grecs les uns par les autres, ils n'attendoient que le moment de les accabler tous ensemble. Déjà les villes de la Grèce ne regardoient dans leurs guerres que le Roi de Perse, qu'elles appeloient le grand Roi, ou le Roi par excellence, comme si elles se fussent déjà comptées pour sujettes. Mais il n'étoit pas possible que l'ancien esprit de la Grèce ne se réveillât à la veille de tomber dans la servitude & entre les mains des barbares. »

“ De petits Rois Grecs entreprirent de s'opposer à ce grand Roi, & de ruiner son empire. Avec une petite armée, mais nourrie dans la discipline que nous avons vûe, Agésilas, Roi de Lacédémone, fit trembler les Perses dans l'Asie mineure, & montra qu'on les pouvoit abattre. Les seules divisions de la Grèce arrêterent ses conquêtes. La fameuse retraite des dix mille Grecs, qui, après la mort du jeune Cyrus, malgré les troupes

vicторieuses d'Artaxerze , traversèrent quelque temps auparavant en corps d'armée tout l'Empire des Perses , & retournèrent dans leur pays : cette action , dis je , montra à la Grèce plus que jamais , qu'elle nourrissoit une Milice invincible à laquelle tout devoit céder , & que ses seules divisions la pouvoient soumettre à un ennemi trop foible pour lui résister quand elle seroit unie. »

« Nous verrons dans la suite comment Philippe , Roi de Macédoine , profitant de ces divisions , vint à bout à la fin , moitié par adresse & moitié par force , de se rendre le plus puissant de la Grèce , & comment il obligea tous les Grecs à marcher sous ses étendarts contre l'ennemi commun. Ce qu'il n'avoit fait qu'ébaucher , Alexandre son fils l'acheva ; & montra à l'Univers étonné ce que peuvent l'habileté & le courage contre les armées les plus nombreuses & l'appareil le plus terrible. »

Parmi les grands Hommes d'Athènes , on cherche sur-tout Aristide. L'Auteur de la nouvelle Histoire a rassemblé , ainsi que Rollin , plusieurs traits de son histoire , dans un parallèle de lui & de Thémistocles.

« Le siècle dont l'Histoire nous occupe , est fécond en grands Hommes ; il faut l'attribuer à l'invasion des barbares , qui , en doublant les dangers de la résistance , ne pouvoit que l'ennoblir ; à la liberté , qui fait naître tant d'idées généreuses ; aux convulsions mêmes du Gouvernement Républicain ,

qui ajoutent un nouveau ressort au courage, & étendent la carrière de la gloire, en mettant tout le monde à portée d'en jouir. L'Histoire d'Athènes est, sur tout à cet égard, l'Histoire des Hommes par excellence. »

« Aristide, ou l'homme juste, car ces deux mots sont devenus synonymes dans les annales de l'antiquité, fut élevé avec Thémistocles : le caractère de ces deux hommes, qui devoient se rencontrer toute leur vie sur la route de la gloire, ne se rapprochoit par aucun point de contact. Thémistocles, souple, fécond en ruses, exercé à tout le manège de la politique, d'ailleurs hardi à tout entreprendre & à tout exécuter, cherchoit le bien général, mais faisoit quelquefois le mal pour y arriver plus rapidement : sa patrie, pourvu qu'elle l'honorât, avoit tout droit à ses services ; mais malheur à ses rivaux, s'ils vouloient partager l'honneur de sa confiance ! malheur à la patrie même, si elle prétendoit être servie sans retour ! Héros dangereux, parce que son génie conduisoit son cœur, & qu'il n'employoit la vertu qu'autant qu'elle lui servoit d'échelon pour atteindre à la célébrité. »

« Aristide avoit des principes plus austères ; il vouloit que toutes les passions individuelles pliaissent au gré de l'intérêt national ; persuadé qu'il n'y avoit point de contrat particulier entre la patrie & chaque Citoyen, il pensoit qu'un Héros devoit aller à la gloire, sans prétendre à d'autre recon-

noissance qu'à celle des siècles à naître. Ce désintéressement sublime fut la base de toutes ses actions ; & si la vertu est réellement un grand sacrifice, personne ne mérita plus le titre de vertueux que ce grand Homme. »

« On sent que Thémistocles , avec son système , étoit plus fait que son rival pour dominer dans une République ; en effet , il avoit un parti puissant , avec lequel il menoit ses Concitoyens. Pour Aristide , il marchoit seul dans la carrière de l'administration ; aussi , quand il réussissoit dans ses projets patriotiques , il recueilloit une double gloire , parce qu'il avoit eu à lutter à la fois contre les hommes & contre les abus. »

« Les intrigues de Thémistocles empêchèrent long temps la vertu d'Aristide de jouir d'un autre prix que de son propre suffrage ; mais enfin Athènes fut juste envers lui comme il l'étoit envers elle , & un jour il en reçut un témoignage bien flatteur. On jouoit sur le Théâtre les sept Chefs devant Thèbes , un des chef-d'œuvres d'Eschyle. Lorsque l'Acteur en vint à ce trait sur Amphiaräus : *Il ne veut pas paroître homme de bien , mais l'être* , tout le peuple se retourna avec attendrissement du côté d'Aristide , & s'applaudit de compter parmi ses Concitoyens un second Amphiaräus. »

« Il étoit impossible qu'Aristide , devenu par le spectacle de sa vertu , le censeur tacite de ses Concitoyens , ne devint , à la longue , odieux à tout ce qui n'étoit pas tenté de le

prendre pour modèle. Quand cette haine, à force de fermenter dans des âmes abjectes, fut parvenue à son comble, on souleva contre lui le peuple, qui le condamna à l'Ostracisme. Ce grand Homme, au moment même où on cabaloit pour sa proscription, eut un témoignage bien flatteur de la haute idée qu'Athènes avoit de sa vertu : comme il s'avançoit vers la place publique, vêtu avec toute la modestie de l'âge d'or, un habitant de la campagne, qui le prit pour un homme du peuple, s'approcha de lui, & , lui avouant qu'il ne savoit ni lire ni écrire, le pria de mettre le nom d'Aristide sur sa coquille d'Ostracisme: *Mon ami*, lui dit le sage, *sans doute que cet Aristide t'a fait quelque injure.* — *Point du tout ; mais je suis blessé de l'entendre nommer par-tout le juste par excellence.* — Aristide, sans répondre un seul mot, prend la coquille, & y écrit le nom du juste par excellence. »

« Le jour qu'Aristide partit pour son exil, tournant ses regards attendris vers sa patrie, qu'il croyoit voir pour la dernière fois : *Ciel*, qui vois mon cœur, s'écria-t'il, *fais qu'Athènes, toujours heureuse, n'ait jamais besoin de me rappeler dans son sein.* — Le ciel vouloit venger Aristide, & ce Sage ne fut point exaucé. »

Parallèle d'Aristide & de Caton d'Utique.

Contemplons la Grèce dans ces beaux temps, où, réunie par l'amour de la liberté,

elle repoussoit la domination des Perses par tant de prodiges de vertu & de courage. Dans cette époque des grands événemens & des grands Hommes ; je remarque un Héros & un Sage qui , sans paroître le premier de ses contemporains , en fut le meilleur & le plus utile. Il me semble qu'en observant l'influence de ses actions & de ses exemples , on en voit découler une partie de ce que la Grèce a fait de bon & d'illustre dans ce beau siècle : c'est le juste Aristide. Que ne puis-je ici développer ses vertus avec cette noble modestie qui les embellit encore dans son histoire !

Dès que l'Histoire nous le montre , c'est au milieu des affaires de son pays. Mais tous les moyens de le servir ne lui conviennent pas ; il n'appartient à aucune faction , de peur d'avoir des amis ou des ennemis aux dépens du bien public. Jamais ni intérêt ni ressentiment ne souillent son cœur pur & généreux. On l'accuse devant les Concitoyens. Sa justification couvre d'opprobre son accusateur , & soulève contre lui la haine publique. L'homme de bien va être vengé ; mais l'homme de bien ne souffrira pas que les mouvemens de la passion viennent altérer en sa faveur la sévère impartialité de la Justice. Plus on s'indigne , plus il s'afflige. Il devient le protecteur de son ennemi , il l'amène aux Juges ; il les supplie à genoux de l'entendre & de lui

pardonner. Un jour qu'il est assis lui-même sur le Tribunal, un Citoyen lui dit : *Aristide, l'homme que je poursuis t'a fait aussi beaucoup de mal. — Dis celui qu'il t'a fait, car je suis ici pour te rendre justice & non pas à moi.* Sa douce & sincère éloquence a proposé un Decret que le peuple va consacrer par ses suffrages. Mais tout à coup éclairé par les contradictions de ses Adversaires : « Arrêtez, Citoyens, s'écrie t il, je » me rétracte : écoutez ceux qui vous » seillent bien, & non pas ceux qui se » trompent. » Thémistocles, son rival & son antagoniste, joint des vertus à de plus grands talens : souvent il est utile, quelquefois il est dangereux. Dans les Assemblées du Peuple, Aristide est pour lui un censeur vigilant ; dans l'Armée, il est son plus fidèle soldat. Qu'il est beau de le voir arriver la nuit sous la tente du Général pour apporter à son ennemi un avis qui lui assure la couronne du vainqueur ! Faut il toujours rencontrer l'ingratitude des peuples dans la vie des grands Hommes ? Aristide est sur le point d'être exilé : c'est dans ce moment qu'on apperçoit tout ensemble ce que le cœur humain peut renfermer de plus vil & de plus grand ! Voyez ce paysan de l'Attique qui l'aborde, en le priant d'écrire pour lui le nom qu'il vient dévouer à la proscription, & il lui prononce celui d'Aristide : *Mon ami, eh ! quel mal as-tu donc reçu d'Aristide ? — Aucun ; je ne le connois même*

même pas ; mais il me fâche de l'entendre sans cesse appeler le juste. Le juste remplit paisiblement la demande de cet obscur ennemi de la vertu ; & levant les yeux vers le Ciel : *Fassent les Dieux* , dit il , *que les mauvaises affaires des Athéniens ne les forcent pas de rappeler Aristide !* O combien la vertu est auguste dans ces généreux mouvemens, dans ces attitudes passionnées, qui font la beauté particulière des mœurs antiques ! Représentons nous Aristide à ce moment où, Capitaine général des Athéniens, il lui est échu de combattre les Grecs qui se sont vendus à la cause des Perses. Son cœur, en qui l'amour de la patrie est un sentiment religieux, s'épouvante du combat qu'il va livrer. Il s'élance entre les deux Armées, & , le visage baigné de larmes, les mains tendues vers les Cieux, de cette voix sacrée de l'homme de bien dans les magnanimes inspirations de sa conscience, il s'écrie : « O Grecs, souvenez-vous de votre pays ; voyez qui vous allez combattre ; sauvons nous tous de ce crime d'arroser de notre sang les champs de la Grèce, en présence de ses Dieux. » Les temps où il vécut étoient dignes de lui, & cette fois seulement il ne fut pas écouté. Beaux jours de Marathon, de Salamine & de Plattée, c'est dans vos fastes que je lis la vertueuse déférence des Athéniens aux saints conseils d'Aristide. La République d'Athènes, épuisée par tous les ravages de

la guerre, est sollicitée par le Roi des Perses d'abandonner les autres Grecs, dont il lui promet l'Empire. Lacédémone alarmée lui offre, pour la retenir dans la Ligue commune, tout ce qu'elle peut offrir, des vivres pendant la guerre. Ne craignons pas pour l'honneur de ce Peuple; la vertu d'Aristide est, dans ce moment, son génie tutélaire. Voici le Décret qu'il fait prononcer : *Les Athéniens pardonnent à un Roi Barbare d'avoir cru toutes choses vénales ; mais ils se plaignent des Lacédémoniens , qui, ne considérant que leur détresse présente , oublient leur fidélité & leur courage.* Ce Peuple réunissoit alors toutes les espèces d'héroïsme; magnanim edans la paix comme dans la guerre. Thémistocles annonce aux Athéniens qu'il a un projet d'une grande importance, mais qui ne peut être expliqué publiquement. Quel autre qu'Aristide méritoit d'être l'arbitre des desseins du Vainqueur de Salamine ? Il écoute cette confidence ; ensuite, s'adressant au Peuple : « rien de plus utile , mais » rien de plus injuste que le projet de Thémistocles. » On crie à celui-ci de se désister de son projet. Ainsi, un Peuple entier, sur la foi d'un seul homme, renonce à de grands avantages qui lui sont promis, &, comme un sage & vertueux Magistrat, n'adopte pour règle que l'équité. Les Nations assemblées ont-elles des récompenses qui soient dignes d'un tel mérite ? Il reçut du moins celle qui dût être la plus touchante à

son cœur. Dans ces Jeux naissans du Théâtre, où assistoit toute la Grèce, on trace le portrait du véritable homme de bien, *de celui qui ne songe pas à paroître vertueux, mais à l'être.* Le Spectacle s'interrompt, &, dans le recueillement de l'amour & du respect, tous les regards s'arrêtent sur le juste Aristide. Il est vrai qu'il fut exilé; mais l'exil, dans sa patrie, étoit pour les grands hommes un malheur & un honneur en quelque sorte établi par la loi. Il est vrai aussi qu'il vécut & mourut pauvre; mais il avoit fait de sa pauvreté la sauve-garde & la décoration de sa vertu; & nous devons en penser comme ses Concitoyens. Il avoit un parent riche, qui fut accusé en Justice pour avoir laissé dans l'indigence le plus vertueux des Athéniens. Il vint lui-même rendre témoignage de ses refus d'être enrichi; & tous les Athéniens se retirèrent en disant: *il vaut mieux être pauvre comme Aristide, que riche comme Callias.* Mais s'il étoit honteux d'être riche comme Callias, il étoit beau de l'être comme le grand & le généreux Cimon. Quelle majestueuse simplicité dans les mœurs de ce temps! Quel touchant contraste dans la vie de deux grands Hommes de la même époque & de la même Nation! Cimon ne sortoit de ses foyers qu'environné d'amis chargés de prévenir les demandes timides par des libéralités honorables; & sa maison, ses domaines étoient ouverts, comme une propriété publique: dans ses bienfaits, c'étoit la magni-

ficence d'un Roi; dans ses mœurs, c'étoit la frugalité d'un Spartiate. La plus humble demeure, le plus chérif vêtement suffisoient à Aristide; & il fit à sa patrie cet honneur de lui laisser ses funérailles à payer & sa fille à doter.

Je ne puis me refuser aux réflexions qui se présentent ici à mon esprit. Le siècle & le pays de l'homme dont je viens de tracer la vie, étoient distingués par la simplicité énergique des mœurs, & par la franchise généreuse des sentimens. Mais cette énergie des mœurs étoit mêlée de cette rudesse primitive d'un peuple qui ne donne encore aux devoirs de la société qu'une soumission inquiète & ombrageuse, & cette élévation de sentimens tenoit plutôt des affections saines, mais fougueuses de la nature, que des principes encore peu développés de la morale. Le caractère d'Aristide étoit singulièrement propre à tempérer & à diriger heureusement ce courage indocile & cette civilisation grossière. De tant de douceur unie à tant de perfection, il sortoit une onction presque divine, qui épuroit & ennoblissoit les vertus de cet âge, de même que les religieuses institutions de Numa polirent le génie féroce des premiers Romains. Mais les vertus des grands Hommes n'obtiennent cet empire que dans ces commencemens de la destinée des Nations. Lorsqu'elles sont parvenues au dernier terme de la civilisation & de la puissan-

ce, les vices & les désordres, profondément enracinés dans la constitution publique, en deviennent eux-mêmes les principes & les ressorts, & tout l'ordre moral & politique se refuse aux vertueux desseins des hommes austères. La vertu alors adopte une marche plus impétueuse, des formes plus fières, & souvent elle ne parvient qu'à donner au monde un grand exemple.

Dans les derniers temps de la République Romaine, il parut un mortel que le Ciel semble avoir accordé à la terre pour ajouter à la dignité de la nature humaine, & pour montrer une fois jusqu'où pouvoit aller la vertu. Citoyen de l'Univers encore plus que Romain, &, quoique Romain, nourri dans les préceptes stoïques, qui ne se trouvèrent jamais au-dessus de ses mœurs, il vit que la destinée des Nations étoit attachée au sort de sa patrie, & que sa patrie alloit perdre sa liberté & ses vertus, & pendant toute sa vie, plus actif pour le bien public que ne l'étoit César pour sa fortune, attaquant dans le Sénat toutes les idées funestes, calme & inflexible au milieu du tumulte populaire, sollicitant les charges pour les enlever aux méchans, il osa lutter seul contre la pente des mœurs & le cours des événemens qui entraînoient l'Univers. Il semble encore destiné à venger la vertu austère de cet outrage qu'on lui a toujours fait de la juger inhabile à gouverner les états & les

hommes. Quel autre Romain de son temps avoit mieux connu les vrais remèdes de la situation déplorable de son pays ? Il ne prétend pas allier dans Rome l'ancienne égalité des Citoyens & la domination du monde. Pour conserver libre sa patrie, il voudroit affranchir les Nations. Quel autre encore prévenoit mieux les maux présens, prévoyoit de plus loin les maux à venir ? Il s'oppose à cet excès de puissance que le Sénat confie à Pompée ; à cette faveur populaire que se ménage César ; il interpose entre eux le crédit de Crassus ; il s'effraye moins de leur discorde que de leur réunion. Il démêle tous les projets du plus habile de ces ennemis publics ; il le dénonce au Peuple, au Sénat, à ses rivaux ; il le traverse dans sa gloire, comme dans le plus puissant moyen de son ambition. On croit voir aux prises pour la dernière fois, dans ces deux hommes, le bon & le mauvais génie de la République. On ne le crut pas, & la liberté Romaine périt ; mais le Sénat lui rendit au moins cette justice que toujours lui seul avoit bien conseillé sa patrie. Privé des premières Magistratures, toujours malheureux dans ses entreprises, & ne faisant jamais rien pour la gloire, tout paroît lui enlever même les honneurs ordinaires de la vertu : voyez cependant quel empire la sienne obtient dans cette Rome qui recueilloit tous les vices, ainsi que toutes les richesses de l'Univers soumis ; on ne peut plus le récuser dans les jugemens, sans dé-

crier sa cause ; son aspect inattendu interrompt les Spectacles infâmes des Romains , & ceux qui l'entourent le proclament le seul sage , le seul invincible , au moment où il fuit devant le vainqueur de Pharsale. Le plus intrépide des hommes , il en est encore le plus sensible & le plus doux , quand il peut l'être sans démentir le rôle qu'il se croit départi par les Dieux. Jamais , dans sa jeunesse , il n'avoit pris le repas de sa journée qu'avec son frère. Durant la guerre civile , il est toujours couvert de deuil ; un grand soin l'occupe encore au moment où il a résolu de mourir , celui de pourvoir au salut de ses amis ; il mêle cette tendre inquiétude aux pensées de l'immortalité du Juste dans le calme de sa nuit dernière ; enfin il sort de la vie comme un homme à qui il ne resteroit rien à faire , & qui retourneroit satisfait & tranquille vers celui qui l'avoit envoyé.

(*Cet Article est de M. D. L. C.*)

S P E C T A C L E S.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

M^LLE *Castelnau* a débuté sur ce Théâtre, le Dimanche 2 de ce mois , par le rôle de *Zéline* , dans la *Caravane*. Le Public a reçu

B iv

cette Actrice avec l'intérêt qu'inspirent les grâces de la jeunesse, unies aux avantages d'une taille élégante & d'une jolie figure. Sa voix a du timbre, de la flexibilité & des tons sensibles. Son jeu n'a aucun défaut que l'habitude de la Scène & l'étude des bons modèles ne puissent bientôt faire disparaître; mais elle a besoin qu'un travail assidu, dirigé par une bonne méthode, lui donne la justesse d'intonation, l'art de conduire sa voix, la sûreté & la précision dans le chant qu'exigent les premiers rôles auxquels elle semble appelée par les avantages qu'elle a reçus de la Nature.

Mlle *Saunier*, qui n'a pas encore 15 ans, a dansé, pour la première fois, le Mardi 9 de ce mois, dans le Ballet du second Acte de la *Caravane*. Une taille aussi noble qu'élégante, une figure intéressante & agréable, de beaux développemens, un grand accord entre tous ses mouvemens, beaucoup d'aplomb & une exécution déjà très-vigoureuse, ont valu à cette jeune Débutante les plus grands applaudissemens & les encouragemens les mieux mérités. Elle se destine à la Danse noble, & la Nature lui a donné tous les moyens de s'y distinguer. Nous ne doutons pas qu'elle ne cultive, par le travail, des dispositions si heureuses, & que les leçons de M. *Gardel l'aîné*, à qui nous devons les progrès qu'elle a déjà faits, ne la

mettent bientôt en état de nous consoler de la perte que nous regrettons encore , dans un genre de Danse si difficile , si intéressant , & d'autant plus précieux , que c'est un genre national , & dans lequel les Danseurs de notre École n'ont point eu encore de rivaux.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE Mardi 9 de ce mois , M. *Gérard* a débuté par le rôle d'*Arnolphe* , dans l'*École des Femmes* , &c.

Cet Acteur a joui d'une réputation assez brillante sur le Théâtre de Rouen : il étoit fort estimé à Toulouse , qu'il vient de quitter pour débiter à Paris. Les Spectateurs de la Capitale ne lui ont pas fait un accueil aussi favorable que les Amateurs des deux villes que nous venons de citer ; mais ils l'ont vu avec quelque satisfaction , & n'ont pas dédaigné de lui donner quelques encouragemens. Que conclure de cet exposé fidèle pour le talent de M. Gérard ? Rien. Sans vouloir ici outrager les Connoisseurs Provinciaux , nous oserons dire que depuis qu'ils ont arboré exclusivement l'étendard de l'Opéra-Comique , ils sont devenus d'assez mauvais juges en talens Dramatiques. Il n'existe plus ce temps heureux où les Théâtres de Rouen & de Lyon fournissoient à ceux de la Capitale les Sujets dont ils avoient besoin. Nous ne voyons plus ces deux Scènes nous envoyer,

comme autrefois, des Recrues Comiques, parmi lesquelles on distinguoit des Preville, des Beauménard, des Molé, des Brizard, &c. Non. C'est au Drame Lyrique, c'est au Poète Lyrique, c'est à l'Acteur Lyrique que s'adressent toutes les préférences, tous les hommages, toutes les faveurs. Thalie & Melpomène sont éclipsées par le Vaudeville, & par une Muse moderne qui ose quelquefois usurper le nom de Polymnie. A peine brûle-t-on sur leurs autels un grain de cet encens qu'on leur a prodigué si long-temps, & si à juste titre; & le culte des Rois est oublié pour celui des Tyrans. Voilà pour la Province. De Paris, de ses Amateurs, qu'en dirons-nous? Hélas! l'ennui du beau, pour nous servir d'une expression du premier de nos Lyriques, leur fait aimer le laid. Des caractères outrés, des intrigues échafaudées, des vers boursoufflés, de la prose emphatique, des Tragiques exaltés, des Comiques entourés de bouffonnerie & de caricature, voilà ce qu'il faut aujourd'hui pour entraîner les suffrages de la Capitale. Avec un talent simple, vrai, naturel, exempt de toute la charge comique qui fait à présent les succès, M. Gérard n'a donc pu que plaire très-médiocrement à des Spectateurs dont le goût blâsé n'est plus susceptible d'éprouver les impressions que donne la simple nature. C'est beaucoup pour cet Acteur d'avoir fixé l'attention, & de n'avoir point encouru de disgrâces dans un temps où la charge

du talent est préférée au talent même , & où frapper fort vaut mieux que de frapper juste , comme l'a si bien observé Voltaire ; car nous aimons à citer nos Maîtres. On peut cependant reprocher à M. Gérard des défauts essentiels , quoique susceptibles d'être au moins atténués. Son masque n'a pas toujours assez de mobilité , son geste est uniforme , son débit a quelquefois de la monotonie , & l'on peut encore désirer qu'il parvienne à donner à son organe , naturellement agréable & rond , un peu plus de nerf & de fermeté. Nous ne parlerons point de l'air embarrassé , gêné , inquiet qu'il montre quelquefois à la Scène ; tout cela est à peu près inséparable des essais d'un Débutant. Nous l'inviterons seulement à respecter la mesure des vers & à étudier la prosodie , si quelque événement heureux , (car tout est de hasard ou à peu près ,) le fixe sur la Scène Françoise. Il peut gagner beaucoup en y restant ; & dans l'état actuel de l'Art du Théâtre , il ne sauroit déplaire nulle part.

LE Jeudi 11 du même mois , on a donné la première représentation du *Jaloux* , Comédie en cinq Actes & en vers libres , par M. Rochon de Chabannes.

A l'instant où nous écrivons cet article , le *Jaloux* n'a eu qu'une représentation. Nous remettrons au prochain Mercure l'analyse

de l'Ouvrage ; nous parlerons simplement ici de l'effet qu'il a produit , & de la manière dont on l'a jugé. D'abord , des détails brillans , des caractères bien présentés , un style plein de grâces , ont excité les plus vifs applaudissemens jusqu'à la moitié du second Acte. Tout-à-coup une plaisanterie sur les globes aérostatiques , des développemens un peu longs , une sortie sur les Journaux , & quelques gâités peut-être un peu hasardées , quoique placées dans la bouche d'un Valer , ont tellement indisposé le Public , qu'il est devenu , par une singularité très-commune aujourd'hui , sévère à outrance , & même impitoyable ; & la Pièce , d'abord applaudie avec ivresse , a été sur le point de ne pas être achevée. Le courage , la prudence & le talent de M. Molé ont arrêté tout-à-coup les éclats tumultueux. Cet Acteur a demandé respectueusement au Public si on lui ordonnoit de se retirer : l'acclamation générale a répondu par la négative , & la Pièce , continuée , tantôt au milieu des plus bruyantes clameurs , tantôt avec les plus vifs applaudissemens , a été jusqu'à la fin. A-t-elle été jugée ? Non. M. de Chabannes doit avoir senti tout ce qui , dans son Ouvrage , est fait pour déplaire généralement. Avec le talent qu'on lui connoît , il doit avoir assez de courage pour s'exécuter sur quelques objets qui déparent sa nouvelle production. Après cela , il dira sans doute , comme le Métromane , avec cette fierté , l'apanage du talent , & le soutien du mérite persécuté ,

J'appelle en Auteur soumis, mais peu craintif,
Du Parterre en tumulte au Parterre attentif. *

Avant la représentation de la petite Pièce, on a demandé M. Molé; il a paru, & on l'a reçu avec transport. Cet hommage lui étoit bien dû; car il seroit difficile à un Acteur de donner plus de preuves de talent, d'annoncer plus de ressources, en un mot, d'être plus vrai & plus attachant que M. Molé dans le rôle du Jaloux, surtout dans le quatrième Acte, où il nous a paru supérieur à lui même.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Samedi 6 Mars, M. Amiel a débuté par le rôle de *Westernn* dans *Tom-Jones à Londres*, & par celui de *la Fleur* dans les *Événemens imprévus*.

Cet Acteur a obtenu de grands succès à Fontainebleau & à Versailles. Nous ne parlons que de ceux-là, parce que nous n'a-

* La seconde & la troisième représentation de cette Comédie, données de suite le Samedi 13 & le Dimanche 14, ont obtenu le plus grand succès. Nous n'en sommes point surpris. 1°. parce que l'Auteur s'est courageusement exécuté; 2°. parce que le Public a été juste. Nous entrerons dans de plus grands détails à l'ordinaire prochain.

vons pas été témoins de ceux qu'il a pu obtenir ailleurs. Peut-être l'a-t-on beaucoup trop vanté. Quelquefois nous l'avons entendu comparer au célèbre Prévillle dans la Comédie, & certes la comparaison a dû nuire à M. Amiel. On l'a aussi beaucoup trop déprimé; car des Comédiens connus *l'ont ravalé* au-dessous du médiocre. C'est entre ces deux excès qu'il faut juger M. Amiel. Il a de la propension aux grimaces & à la charge; nous désirons qu'il n'en ait pas contracté une habitude incurable: s'il peut la vaincre, au moins en partie, il peut mériter des succès à Paris. Nous lui avons souvent vû de la vérité, du naturel, de l'intelligence, des éclairs de bon comique, & tous ces moyens donnent des espérances. Nous avons dit des éclairs, & nous appuyons sur cette expression. En effet, M. Amiel donne d'abord un caractère au rôle qu'il joue, puis tout à coup il l'abandonne, y revient, le reprend & le quitte encore. D'où viennent ces variations? D'un désir immodéré d'exciter les applaudissemens qui le jette trop souvent hors de son personnage, & ne montre que le Comédien qui s'efforce d'être agréable. Il est beau de chercher à mériter les suffrages; mais c'est à ceux des gens de goût qu'il faut s'attacher, & non aux acclamations des amateurs de la parade. Gaîté sans excès, comique sans caricature, abandon sans licence, voilà les premières, les plus indispensables qualités d'un Comé-

dien qui veut honorer son état & plaire à ses Juges.

LE Mardi 9 du même mois , on a joué , pour la première fois , *Ariste* , ou *les Écueils de l'Éducation* , Comédie en cinq Actes & en prose.

M. Argante a élevé son fils Damis avec la plus grande dureté. Mme Argante a pour lui la plus grande foiblesse ; de sorte que le jeune homme est un de ces êtres capricieux , vains , légers , inconséquens , emportés , dont Paris abonde , & à qui on pardonneroit de punir leurs instituteurs de leur mal-adresse , s'ils n'étoient pas en même-temps les fléaux de la société. M. Argante veut que Damis épouse sa Pupille Isabelle ; mais celui ci a sauvé Julie de la brutalité de quelques insolens , il s'est même battu pour elle , & il l'adore. Cette même Julie , fille bien née , mais sans fortune , se présente chez Mme Argante en qualité de Femme de Chambre ; y est admise ; y retrouve son amant ; en est obsédée , veut sacrifier son amour à son devoir ; désespère le fougueux jeune homme , excite de nouveaux troubles dans son cœur comme dans sa tête ; met à l'épreuve la complaisance de Mme Argante ; enfin , remplit le père de fureur & d'indignation. Un frère de M. Argante , homme sensé , ami de la paix , entreprend de ramener tous les esprits ; reconnoît dans Julie la fille du

Comte de Gerval, son ancien ami; & , d'après cela , n'a pas de peine à tout pacifier. Les deux amans sont unis.

Voilà tout ce que nous pouvons faire connoître de l'intrigue très-obscur & très-compiquée d'*Ariste*. Il seroit difficile de deviner comment on a voulu remplir le second titre de cet Ouvrage : *les Écueils de l'Éducation*; car le résultat des extravagances de *Damis* n'a rien d'effrayant, au contraire. Il aime sans la connoître , il est vrai , une fille de condition; mais après bien des traverses , il triomphe; & la fin de toute l'intrigue prouve qu'il a eu raison d'aimer *Julie* qui, par sa naissance, ses vertus & sa fortune, est faite pour prétendre à une alliance distinguée. Mais abrégeons les réflexions, puisque ce Drame n'a point eu de succès, & que sa morale ne sauroit être bien dangereuse. Cette Comédie n'est pas très-moderne. Elle fut mise entre les mains de feu M. Saurin, qui se proposa de l'arranger pour le Théâtre, & qui bientôt y renonça, soit parce que le sujet lui déplut, soit parce qu'il ne fut pas curieux de travailler sur le fonds d'autrui. Il a pourtant fait les *Mœurs du tems*, & cette petite Pièce n'est qu'une imitation de l'*École des Bourgeois*, de l'Abbé Delainval. Quoi qu'il en soit, l'Ouvrage a été tiré du porte-feuille de M. Saurin & porté dans celui de M. D..., qui, échauffé par quelques situations heureuses, ébloui par le caractère très-libre d'une Soubrette plus indécente que gaie, n'a pu résister à l'attrait de vaincre une

difficulté abandonnée par un Membre de l'Académie Française. On peut lui savoir gré de ses efforts ; mais on doit l'engager aussi à chercher dans son génie des sujets propres à mettre au Théâtre, & à renoncer pour jamais au vain espoir de donner une existence à des *enfants morts nés*.

ANNONCES ET NOTICES.

Les *Siècles Payens*, ou *Dictionnaire Mythologique, Héroïque, Politique, Littéraire & Géographique de l'Antiquité Payenne, depuis l'origine du Monde jusqu'à la fin du siècle d'Auguste, pour servir à l'interprétation des Auteurs anciens, & à celle des Auteurs modernes qui traitent de l'Antiquité* ; par M. l'Abbé S*** de Castres, 9 Vol. in-12. Prix, 27 liv. reliés & 22 livres 10 sols brochés. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, hôtel de Cluni.

L'étude de la Mythologie est indispensable pour l'intelligence des Auteurs & de l'Histoire de l'Antiquité. C'est une vérité qui n'a pas besoin d'être prouvée ; elle a été sentie de tous les temps ; aussi divers Écrivains ont-ils essayé de nous familiariser avec le Code Mythologique, d'autant plus difficile à développer, que ses meilleurs Historiens se contredisent plus d'une fois. Mais les Ouvrages que nous avons sur cette matière sont pour la plupart ou des Abrégés insuffisants ; ou des Recueils fautifs, dans lesquels on ne montre d'autre exactitude que celle de copier les erreurs d'autres Historiens ; ou enfin de laborieuses compilations dont les Auteurs, pour adapter tous les faits à un système particulier, en donnent à chaque

instant des explications forcées & de fausses interprétations.

L'Auteur de l'Ouvrage utile que nous annonçons a vû tous ces défauts, & n'a rien négligé pour s'en garantir. Il a donné la plus grande étendue à ses Fastes Mythologiques; il les a présentés sous la forme alphabétique pour en faciliter l'usage; & en puisant dans les sources primitives, il s'est mis dans le cas de relever nombre d'erreurs, même chez nos Auteurs le plus en crédit. Le soin qu'il a pris de citer ses autorités, met en évidence les recherches qu'il a faites, & fournit à tous ses Lecteurs le moyen de vérifier son exactitude.

ÉTABLISSEMENT NOUVEAU. Quai & près des Augustins, à la descente du Pont-Neuf, Royez, tient Assortiment de Livres les plus utiles aux Étrangers, &c. Nouveautés agréables en plusieurs genres; Cartes même & Estampes; Voyages, Descriptions, Curiosités de France, de Paris & autres Pays; Itinéraires, Postes, &c. les meilleurs Ouvrages sur la Musique, sur les Arts en général & le Commerce; enfin Dictionnaires, Élémens, Livres de plusieurs Langues.

Il tient aussi le Cabinet de Lecture, le premier & le seul qu'on ait formé de tous les Papiers publics nationaux & étrangers, François, Anglois, Allemands, Italiens, Espagnols, &c. L'Auteur de cet Etablissement a réuni à tant de secours littéraires une Collection complète des Affiches de ces mêmes Provinces, où l'on trouve tout ce qui arrive journellement d'intéressant, événemens, ventes, hypothèques, changes, prix des denrées, départ & arrivée des navires des Villes maritimes, &c. enfin leur Littérature & leurs Avis qui peuvent être utile même à la Capitale. Il y a joint les papiers Américains, & tout ce qui est nécessaire pour se mettre au fait de toutes les questions proposées par les Académies.

Outre ces avantages, on trouve chez lui la jouissance des magasins de Librairie au premier & au second, avec la liberté d'y faire les extraits dont on aura besoin, & l'on y trouvera pour cela tous les secours nécessaires, grands Livres & Dictionnaires à consulter.

Cet Etablissement nous a paru d'une très-grande utilité, & mérite des encouragemens.

On trouve à la même adresse : — *Recueil des Mémoires sur la fabrication & la formation du salpêtre, approuvés par l'Académie, 1 Volume in 8^o. Prix, 5 livres broché.* — *Goûts & Génies différens des François & des Anglois dans leur vie privée, le luxe, les femmes, les Sciences, les Arts & le Commerce, 1 Volume in-12. Prix, 3 liv. relié.* — *Histoire des premiers temps du Monde d'accord avec la Physique & l'Histoire de Moÿse, 1 Volume in-12. Prix, 2 liv. 10 sols relié.*

ŒUVRES de Plutarque, traduites du Grec, par Amyot, Tome II. A Paris, chez Jean-François Bastien, rue Saint-Hyacinthe, la première porte-cochère à droite en entrant par la Place S. Michel.

C'est la huitième Livraison de ce grand Ouvrage. On a donné de justes éloges à l'exactitude de l'Éditeur; il vient de prendre de nouveaux arrangemens pour mettre encore plus de rapidité dans ses Livraisons.

RÉPONSE à un Jeune Poëte de mes Amis, qui m'avoit écrit une Lettre galante, pendant que j'étudiois la Théologie; Pièce qui a concouru pour le Prix de l'Académie des Jeux Floraux, par M. l'Abbé Castan de la Courtade, Prébendier du Chapitre Saint-Aphrodise, & l'un des Professeurs de Rétorique du Collège Royal de Beziers.

Cette Épître, qui annonce du talent pour la Poésie, est écrite avec beaucoup de facilité. Cette facilité va

souvent jusqu'à la négligence ; mais l'Auteur a le talent de phraser , de jeter ses vers avec la plus grande liberté. Nous allons en citer quelques uns. Comme l'Auteur , en faisant cette Épître , étudioit la Théologie , il représente les Docteurs , Casuistes , &c. qui viennent chasser de sa Bibliothèque les Poètes qui l'embellissoient.

Le hardi Tournely , qui précédoit Collet , (1)
 Terrassa sans pitié , de sa main furieuse ,
 De l'aimable Gesner la lyre harmonieuse ,
 Qui se cachoit en vain sous un berceau de fleurs.
 Du seul Baronius l'haleine vigoureuse
 De l'Auteur de Joconde a fané les fleurs.
 Du redoutable Arnaud la plume impétueuse
 Du sublime Molière a brisé les crayons ,
 La flûte de Berquin , le chalumeau rustique
 Des Segrais , des Racans , des Moschus , des Bions ,
 La lyre de Rousseau , la trompette héroïque ,
 Que le Tasse emboucha pour chanter les Bouillons ,
 Et de Clément Marot (2) le flageolet antique ,
 Qui , sous François Premier , mêloit son ton gothique
 Au bruit tumultueux des superbes clairons.

MERCURE & les Ombres , Pièce épisodique en vers , représentée sur le Théâtre de l'Ambigu comique , le 22 Décembre 1782. Prix , 1 livre 4 sols A Paris , chez Brunet , Libraire , près du Théâtre Italien.

Le sujet de cette Pièce est une Fable de Lamothe , dans laquelle Mercure console des morts qu'il conduit aux enfers , en leur disant que leur trépas n'a pas causé les regrets qu'ils croient laisser dans l'autre monde , & qu'on y a déjà oublié leur perte. La Pièce , comme on le

(1) Continuateur de Tournely.

(2) Marot accompagna François Premier à la guerre.

pense bien, est composée de Scènes épisodiques. On y a trouvé des traits d'esprit & des vers heureux. Notre Journal entre pour quelque chose dans les vers du dénouement ; c'est Mercure qui parle aux Spectateurs :

Je répands sous mon nom le Journal des François ;
J'offre au Public & les Essais
Et les Triomphes des Poètes :
Mercure annonce les succès ;
Mais, Messieurs, c'est vous qui les faites.

PROSPECTUS d'un Pont de fer d'une seule arche, proposé depuis vingt toises jusqu'à cent d'ouverture, pour être jeté sur une grande rivière, présenté au Roi le 5 Mai 1783, par M. Vincent de Montpetit. A Paris, chez l'Auteur, rue du gros Chenet, près celle de Cléry, n°. 3.

La nécessité de former de plusieurs arches les ponts des grandes rivières augmente les dangers de la navigation. Il est important de leur donner le plus d'étendue possible. Le fer, qu'on a déjà proposé plusieurs fois, est la matière la plus propre à ce procédé, comme la plus forte & la plus indestructible dont on puisse faire usage. L'Auteur de ce Prospectus a dressé le plan d'un Pont de cette espèce qui doit être aussi solide & moins coûteux. Il sollicite des expériences qui puissent faire juger si son plan est utile & praticable ; & en effet c'est à-peu-près le seul moyen de se mettre en état de prononcer là-dessus.

Essai sur la possibilité d'une Machine à oscillations croissantes, par M. Barbot Duplessis, Secrétaire du Roi, Greffier en Chef de la Maîtrise des Eaux & Forêts du Duché d'Orléans, Membre des Sociétés d'Agriculture & de Physique de la même Ville. A Paris, rue & hôtel Serpente.

L'Auteur de cette Brochure prétend prouver qu'on peut faire une Machine dont le mouvement soit un vrai mouvement perpétuel mécanique, en même-temps qu'une Machine à oscillations croissantes. Cette Brochure est digne d'être lûe, & l'idée qu'elle renferme mérite l'attention des Physiciens; mais nous devons imiter la sagesse du Censeur de cet Ouvrage, qui n'a pas osé prononcer sur le fond d'une question aussi délicate.

Les Devoirs de l'Homme, Discours en vers.

A Orléans, chez Julien-Jean Massot, Libraire, rue de Recouvrance; & se trouve à Paris, chez Guillaume Debnre, Libraire, quai des Augustins, & chez les Marchands de Nouveautés.

La Morale de cet Ouvrage est saine, mais les vers en sont très-peu poétiques. L'Auteur connoît les *Devoirs de l'Homme*, mais il ne remplit pas encore bien ceux d'un bon Poète.

SUPPLÉMENT à l'Essai sur l'Histoire générale des Tribunaux des Peuples tant anciens que modernes, ou Dictionnaire Historique & Judiciaire, contenant des Anecdotes piquantes & les Jugemens fameux des Tribunaux de tous les temps & de toutes les Nations; par M. des Essarts, Avocat, Membre de plusieurs Académies, Tome VIII. A Paris, chez l'Auteur, rue Dauphine, à l'hôtel de Momy, près le Pont-Neuf; Durand neveu, Libraire, rue Galande; Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinot; Mérigot jeune, Libraire, quai des Augustins.

Dans les six Volumes d'Essai qu'avoit publiés M. des Essarts, la partie la plus intéressante, celle qui renferme l'Histoire des Tribunaux étant restée imparfaite, il étoit à présumer que le Public verroit avec plaisir des Additions à plusieurs articles qui en exigeoient. Tel est l'objet de ce Volume & de celui

qui l'a précédé. Quoique ce tableau soit triste, il n'en est pas moins attachant pour l'homme sensible, & il offre un objet d'étude & de méditation au Philosophe. Ajoutons à ces motifs d'éloge que l'homme étant malheureusement peu porté à aimer la vertu par elle-même, on a besoin, pour l'éloigner du vice, de lui en présenter le châtiment. C'est ce qui rend la lecture de cet Ouvrage tout-à-la-fois intéressante & morale.

QUATRE Sonates en Quatuor pour le Clavecin, avec Violon & Basse ad libitum, par M. Edelmann. Prix, 9 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue du Temple, au coin de la rue Pastourelle.

Tous les Ouvrages de M. Edelmann sont depuis long-temps en possession de plaire, & chaque nouvelle Œuvre lui assure un nouveau suffrage.

LES Fêtes de la Ville, Marche à grand Orchestre, suivie d'un Andante & d'une Allemande, par l'Auteur de l'*Amant infortuné*. Prix, 1 livre 16 sols. A Paris, chez Mme Béraud, Marchande de Musique, rue de l'ancienne Comédie Française, Fauxbourg Saint Germain.

SOLFÈGE, ou nouvelle Méthode de Musique divisée en deux parties. La première contient la théorie de cet Art; la seconde les Leçons avec la Basse, & les gradations nécessaires pour parvenir aux difficultés, dédié à la Reine par Rodolphe, Musicien du Roi. Prix, 15 livres. A Paris, chez Houbaut, Marchand de Musique, rue de Marivaux, Place du Théâtre Italien, & Leroy, Graveur & Marchand de Musique, Place du Palais Royal, près le Café de la Régence.

La première partie de cet Ouvrage qui traite de ce que l'Auteur appelle la théorie de la Musique,

c'est-à-dire, des premiers principes de la pratique de cet Art, est exposée avec clarté & simplicité par demandes & par réponses. La seconde, qui contient les Leçons, nous a paru bien graduée, & d'un chant souvent agréable.

SECONDE Symphonie concertante pour deux Violons & grand Orchestre, par M. Cristiano Stumpff. Prix, 4 livres 4 sols. A Paris, chez M. Michaud, rue des Mauvais-Garçons, près celle de Buffu, chez l'Herboriste.

PARTITION du Carmen Seculare. La Souscription proposée pour cet Ouvrage n'ayant point été remplie à l'époque indiquée par l'Auteur, il prie les Personnes qui ont souscrit de vouloir bien faire retirer les sommes qu'elles ont déposées chez M. Raffeneau de Lisle, Notaire, rue Montmartre, où elles leur seront rendues en rapportant la quittance qu'elles ont reçue.

Pour les Annonces des Titres de la Gravure, de la Musique & des Livres nouveaux, voyez les Couvertures.

T A B L E.

<i>V</i> ERS d'un Poëte Tragique,	Charade, Enigme & Logo-	
	gryphe,	ib.
— A mon Amie,	98 Histoire Ancienne,	103
Impromptu,	ib. Académ. Royale de Musiq.	127
A Mlle de Saint-Léger,	ib. Comédie Française,	129
Le Mulot & le Rat, Fable,	Comédie Italienne,	133
	100 Annonces & Notices,	137

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 20 Mars. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 19 Mars 1784. GUIDI.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 27 MARS 1784.

PIÈCES FUGITIVES. EN VERS ET EN PROSE.

*VERS à M. DE LA HARPE,
sur sa Tragédie de Coriolan.*

JE l'ai vû ce fameux banni
Dont le Sénat craignit les armes ;
Toutes les mains ont applaudi ,
Tous les yeux ont versé des larmes.
Reçois le prix de tes travaux ;
Que manque-t'il à ta victoire ?
Quand , prévenu par neuf rivaux , *
Ils n'ont écrit que pour ta gloire.
Poursuis. Du Théâtre François

* Il y avoit déjà neuf Tragédies au Théâtre intitulées :
Coriolan.

N^o. 13 , 27 Mars 1784.

G

Ranime la splendeur mourante.
 Aspire à de nouveaux succès ;
 D'une touche fière & savante
 Dessine encor d'autres portraits ;
 Méprise l'impuissante envie
 Et le fief de son encrier ;
 Elle aime à flétrir le laurier
 Qui couvre le front du génie.

(Par M. Bodard , du Musée de Paris.)

*A Mlle DE PRÉMOISANT , à l'occasion
 d'un Bal qu'elle a donné à Argentan , en
 faveur & au profit des Pauvres , à cause
 de l'extrême rigueur de l'hiver.*

DE la Messagère à cent voix

J'entends retentir la trompette.

Du couchant à l'aurore elle annonce une fête
 Qui dut charmer le riche & le pauvre à la fois.
 Chez toi la volupté s'ennoblit & s'épure.

Tu rassembles les Ris, les Jeux
 Pour venir au secours de tant de malheureux,
 Victimes des rigueurs d'une saison trop dure.
 Les Grâces, les Amours se cotisent pour eux.

Vénus même offre sa ceinture
 Pour essuyer les pleurs qui coulent de leurs yeux.
 C'est ainsi qu'un heureux génie

Fait naître des plaisirs de la société

Le bonheur de l'humanité.

Tu fixes tous les vœux, ô ma charmante amie !

Jouis de ton triomphe, il est bien mérité.

*V E R S sur le Papier nouveau de Langlée, **
près Montargis.

LE siècle de Louis, comme celui d'Auguste,
Dans le sein de la paix fera fleurir les Arts;
Et sous l'empire heureux du Prince le plus juste,
Cent prodiges nouveaux naîtront de ses regards.
Montgolfier, à ses yeux, vers la voûte azurée,
Avec l'air & le feu, rend la route assurée.
L'Anglois seul, en voyant le Globe aérien,
Prononce avec humeur, qu'il n'est utile à rien.
Si l'on vante Annonay, dont la Papeterie
Vit naître en Montgolfier un homme de génie,
Son rival en son Art, & son admirateur,
Delisle, dans Langlée, aux talens fait honneur.
Son cœur n'est pas jaloux, il n'a point la manie
D'exciter les sifflets des serpens de l'Envie :
Pour chanter son Émule, un papier tout nouveau
Naît de l'herbe qui croît sous le crystal de l'eau;

* N. B. Ce Papier est uniquement fait d'herbe. L'invention en est due à M. Delisle, Directeur de cette superbe Manufacture. Ces vers nous ont été envoyés sur un échantillon de ce nouveau Papier.

En le formant, sa main donne un sûr témoignage
Qu'à son heureux confrère il rend un juste hommage.
Ainsi, les vrais talens sont unis par l'amour;
Et si de l'Univers les vœux placent un jour
Montgolfier & son Globe au Temple de Mémoire,
Sur ce papier, Delisle en écrira l'Histoire.

*'IMPROMPTU fait à Table à Mlle DE***,
en lui servant une pomme.*

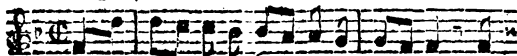
ON dit que le Berger Pâris,
Qu'ici mon emploi me rappelle,
Pour la pomme offerte à Cypris,
Eut trois baisers de l'immortelle;
Aux vœux d'un jeune audacieux
Accordez le même partage;
Et pour un don moins précieux
Je recevrai bien davantage.

(Par M. le Baron de Ginneville.)



AIR DE LA CARAVANE,
chanté par Mlle Joinville.

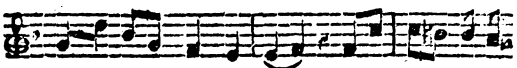
Andante.



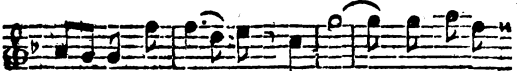
J'AB - JU - RE la hai ne cru - el - le Qui



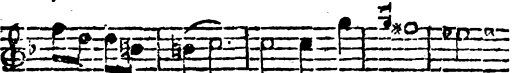
dé-ve-rait mon cœur ja - loux, Qui dé-vo-



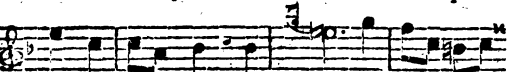
rait mon cœur ja loux : Ren - dons une é-



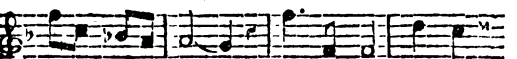
pou- se fi - del- le Aux vœux de son fi-



del é - poux. Loin de ces lieux- qu'el-

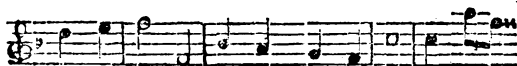


le ref- pi - re Au sein de la fé-



li - ci - ré ; Son dé- part m'af-su-

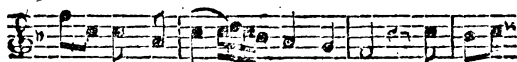
G iij



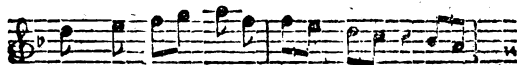
re un em-pi-re, m'assure un em-pi-re Que



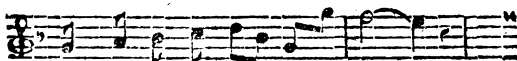
m'eût en-le - vé sa beau-té, Que



m'eût en - le - vé sa beau-té. Rea-dons



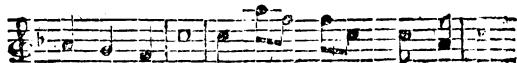
u - ne é - pou - se fi - del - le Aux



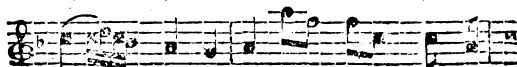
vœux de son fi - del é - poux;



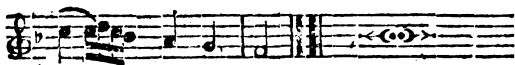
Son dé-part m'assure un em-pi-re m'af-



su-re un em-pi-re Que m'eût en-le-



vé sa beau-té, Que m'eût en le-



vé sa beau-té.

(Paroles de M. **, Musique de M. Gretry.)

Explication de la Charade, de l'Enigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade est Mme *Dugazon*; celui de l'Enigme est le mot *Oui*; celui du Logogryphe est *Ballon*, où l'on trouve *bal* (paré ou masqué), *la* (note de musique), *bon* (pris substantivement), *ban*, *bona*, *bol* & *on*.

CHARADE.

MON premier est très-impofant;
Mon fecond un fardeau pefant,
Et mon tout eft fort amufant.

(Par M. l'Abbé Dourneau.)

ÉNIGME.

JE fuis petit petit, n'allant pas jufqu'à l'once;
On me rencontre à chaque pas;
J'ai tout vû, j'ai tout fait; mais fouvent ce n'eft pas.
Et tel qui l'affure & l'annonce
Se trouveroit dans l'enbarras,
Si tu lui montrois pour réponfe
Mes pieds en haut, ma tête en bas.

G iv

L O G O G R Y P H E.

A MON utilité je dois mon origine ;
On m'emploie aujourd'hui beaucoup pour l'agrément ;
Du beau sexe sur-tout, agréable ornement,
J'embellis les attraits de la jeune Rosine.
Tantôt grand, tantôt court, tantôt blanc, tantôt
noir,

Chacune sur ses traits reconnoît mon pouvoir ;
De la mode contraint à suivre l'inconstance,
Je change assez souvent de forme & de grandeur ;
L'on me place suivant mon prix & ma couleur,
Près d'un groupe de fleurs ou sur une éminence ;
Je m'abaisse toujours en présence d'un Grand ;
Chez le sexe en ce cas je reste dans mon rang.

Pour me trouver plus tôt, connoissez ma structure ;
J'ai sept pieds seulement, & leur combinaison
Vous donnera des mots de diverse nature.

Vous trouverez d'abord l'arbre qui nous procure

La liqueur dont l'excès fait perdre la raison ;

Vous y verrez aussi le lieu qui la renferme ;

Un animal à corne utile en une ferme ;

Deux villes de la France ; une herbe ; un élément ;

Un ornement d'Eglise ; un habit de voyage ;

Ce que rarement dit un ivrogne en buvant ;

Et l'habit qui nous couvre en tout temps, à tout âge.

(Par M. Reverony fils.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

CORIOLAN, Tragédie en cinq Actes & en vers, représentée pour la première fois à Paris, par les Comédiens François, le 2 Mars 1784, & à Versailles, devant Leurs Majestés, le 11 du même mois, par M. de la Harpe, de l'Académie Française. A Paris, chez Belin, Libraire, rue S. Jacques, & chez Brunet, rue de Marivaux, près du Théâtre Italien.

Pourquoi donc, a-t-on dit cent fois, vouloir mettre au Théâtre le sujet de *Coriolan*, qui n'a jamais pu y réussir ? C'est parce qu'il n'y a jamais réussi, qu'on est tenté encore de l'y reporter. On ne s'en occuperoit plus, si on l'avoit traité une fois avec un succès décidé. Mais on juge, avec raison, que ce caractère a toutes les qualités théâtrales ; on se flatte de surmonter les difficultés que présente l'action : éclairé par les fautes des Auteurs qui y ont échoué ; on espère, en les évitant, mériter un sort plus heureux ; & l'on s'efforce de soumettre à la règle de nos trois *unités* l'histoire de ce fameux proscrit. Il a paru de nos jours deux *Coriolans* qui ont joui d'un succès d'estime : l'un de M. *Balze*, imprimé en 1776, & non représenté ; l'autre, de M. *Gudin de la Bru-*

nellerie, représenté & imprimé la même année. M. de la Harpe vient encore d'en donner un, qui, jusqu'à présent, attire des Spectateurs, & réunit de nombreux suffrages. Chargés d'analyser cette nouvelle production, tâchons de rendre profitable à l'Art l'examen qu'on attend de nous. Si la critique ne servoit qu'à prouver à tel Auteur qu'il s'est trompé, ou à louer tel autre d'avoir bien fait, le petit bien qu'elle produiroit alors, ne compenseroit pas les dangers qui l'accompagnent; car enfin on ne peut pas se dissimuler qu'elle ne soit trop souvent l'instrument de la flatterie ou l'arme de la malignité. Il faut donc, pour la rendre plus utile que dangereuse, qu'en discutant un Ouvrage, elle puisse répandre des lumières sur l'Art qui l'a produit. Ce n'est pas que nous pensions qu'un Critique, se croyant supérieur au génie dès qu'il a su découvrir en lui quelques taches légères, doive donner ses décisions comme on fait enregistrer une Loi; mais s'il soumet ses opinions aux connoisseurs désintéressés, comme l'Auteur leur a soumis son Ouvrage, il peut toujours se flatter d'être utile, parce qu'en rappelant les principes de l'Art, il fournit l'occasion de les méditer avec fruit, & que par-là ses erreurs mêmes peuvent ouvrir la route de la vérité.

Ce besoin d'une sage discussion est devenu plus urgent que jamais; il est peut-être plus nécessaire de rappeler les bons

principes, au moment où ils commencent à être oubliés ou dédaignés, que de les faire connoître, à l'époque où ils sont encore ignorés ou peu connus, parce qu'il est peut-être plus difficile de rectifier le goût que de le former.

Nous ferons précéder l'examen de la nouvelle Tragédie, de quelques réflexions générales sur le sujet, & sur la manière dont il avoit été jusqu'alors envisagé; mais il est bon, avant tout, de rappeler en peu de mots l'histoire de Coriolan: ce sera autant de pris sur la longueur de l'analyse.

Né avec la fermeté qui rend les vertus utiles, Coriolan manquoit de cette grâce qui les rend aimables; courageux, mais fier & emporté; souvent libéral, mais jamais populaire; en acquérant par ses services des droits à la reconnoissance du peuple Romain, il s'attira sa haine par son caractère altier & inflexible. Cité par les Tribuns, abandonné par le Sénat, qui ne pouvoit le défendre sans exposer la République, il se voit condamné au bannissement. Réfugié chez les Volques, qu'il excite à faire la guerre aux Romains, il venge son injure en combattant contre sa Patrie, dont il a juré la perte. Après plusieurs villes prises, & son territoire ravagé, Rome qui voit ses murs prêts à être livrés aux flammes, lui députe pour l'appaiser, d'abord ses Consuls, ensuite les Prêtres; l'implacable vainqueur

répond à leurs prières par des menaces & des imprécations. Enfin on lui envoie sa mère à la tête des Dames Romaines ; & Coriolan se laisse fléchir. Mais à peine a-t-il posé les armes, qu'il est assassiné par Tullus, le Général des Volscques ; qui, après l'avoir accueilli & avoir partagé avec lui le commandement de l'armée, étoit devenu jaloux de sa gloire. Telle est, d'après les anciens Historiens, l'histoire de Coriolan ; & on ne sauroit nier qu'elle n'offre au moins un personnage très-dramatique.

Jetons maintenant un coup-d'œil rapide sur les diverses Tragédies qu'il a fait naître, non pour les analyser & les juger, ce qui nous meneroit beaucoup trop loin ; mais pour remarquer seulement ce que chacun des Auteurs a de particulier dans sa manière d'adapter ce fait au Théâtre ; voyons comment on l'avoit considéré jusqu'ici, avant de voir comment M. de la Harpe l'a traité.

Nos premiers Poètes Dramatiques s'en emparèrent. *Hardi & Chapoton*, en le traitant, suivirent pas à pas les Historiens avec une fidélité bien digne de leur ignorance. N'étant gênés par aucune règle, n'étant guidés par aucun goût, ils firent entrer dans leurs Pièces toute l'histoire de Coriolan.

Shakspear, qui paroît l'avoir traité avant eux, s'étoit encore donné plus de carrière. Non-seulement il avoit présenté son Héros

gité par les Tribuns , banni , réfugié chez les Volſques , vengé par une guerre déſaſtreuſe , inexorable aux ſupplications de Rome , déſarmé par ſa mère , & égorgé par le peuple Volſque ; on le voit même combattant encore pour ſa patrie ; on remonte juſqu'à l'époque où il avoit acquis par ſa valeur le ſurnom de *Coriolan*. C'eſt à peu près ainſi que l'a vû un Auteur Italien , le Docteur *Modonèſe* , dont le Drame ou le Roman n'eſt remarquable que par ſon extravagante prodigalité d'incidens.

Chevreau , qui avoit écrit en France long-temps avant ce Docteur , avoit été plus ſobre que lui. Rome eſt déjà aſſiégée , elle a déjà fait de vaines démarches pour déſarmer le vainqueur , quand l'action de ſa Tragedie commence.

Après ces Pièces irrégulières , l'Abbé *Abeille* a ſu faire du même ſujet une Tragedie dans les règles du Théâtre , & contre toutes les règles de la vraieſemblance & du ſens commun. Au lieu de placer ſon Héros entre la vengeance & l'amour de la patrie , il le fait s'agiter entre une maîtreſſe qu'il aime & une autre dont il eſt aimé ; aux approches du dénouement , *Coriolan* s'enfuit du camp des Volſques pour ne pas déplaire à ſa maîtreſſe , qui l'a menacé de le quitter pour épouſer le Général des Volſques ; car l'Auteur n'a pas manqué de donner *Tullus* pour rival à *Coriolan*. Voilà de la galanterie bien

placée ! Il y a quelque chose de plus ridicule encore que l'Ouvrage , c'est son succès ; il fut joué dix-sept fois. Et Racine avoit déjà donné la plupart de ses chef d'œuvres !

Depuis l'Abbé Abeilles on a fait commencer & finir l'action de Coriolan dans le camp des Volsques.

Dans le Coriolan de *Richer* , ce Héros avoit promis sa fille à Appius avant son bannissement ; mais depuis son arrivée chez les Volsques , il veut la donner à Tullus ; & sa fille qu'il fait venir de Rome , refuse de lui obéir. Alors l'intérêt du sujet disparoît sous cette intrigue amoureuse ; alors Coriolan défarmé ne paroît plus qu'un incident , tandis que ce doit être l'action principale ; il n'est point le Héros de la Pièce ; Tullus en fait presque seul l'action & le dénouement ; son amour noue l'intrigue & produit la catastrophe. De ce défaut , il résulte un avantage qui ne peut pourtant pas le compenser ; c'est que par là l'assassinat de Coriolan s'identifie davantage avec le sujet , & qu'on n'est pas même étonné d'y trouver la mort de Tullus lui-même , tué par Appius , pour venger Coriolan.

Après *Richer* , *Mauger* a traité aussi le même sujet. L'action est chez lui fort avancée. Son Héros a déjà repoussé la prière des Ambassadeurs & celle des Prêtres de Rome. Peu de dignité dans le ton. On vient dès le premier Acte annoncer en ces termes l'arrivée de Veturie :

J'ai des preuves certaines

Qu'on députe vers vous *quelques Dames Romaines.*

Quelles expressions ! voilà le talent de rapetisser par le style les plus grands objets. Veturie, arrivée avec la femme de Coriolan, lui remet le soin de désarmer son époux ; parmi les conseils qu'elle lui donne pour cela , elle lui dit de s'affliger moins :

Rejetez ces alarmes ;

Trop de douleur peut-être obscurciroit vos charmes.

C'est-à-dire , *votre mari vous trouveroit moins jolie.* Quelles pauvretés ! dans un sujet aussi grand , aussi austère ! Mais ce qu'il y a de remarquable dans cette Tragédie , (& c'est pour cela qu'il entroit dans notre plan d'en faire mention) c'est qu'elle est sans amour.

Le Coriolan de M. Balze passe pour avoir des détails d'un grand effet , de beaux vers , de grands mouvemens. C'est-là qu'on trouve cette belle exclamation qui est restée dans la mémoire de tous les Amateurs de l'Art Dramatique :

V É T U R I E.

Au nom de la Patrie.....

C O R I O L A N.

Un banni n'en a pas.

Mais ce qui est particulier à M. Balze , & ce que nous devons par conséquent remarquer ici , puisque ce coup d'œil jeté sur les

diverses Tragédies de Coriolan n'a d'autre objet que de remettre sous les yeux de nos Lecteurs les diverses manières dont on a vu ce sujet, c'est qu'il a marié son Héros à la fille de Tullus.

Enfin le dernier Coriolan qu'on ait vu avant celui de M. de la Harpe, c'est celui de M. *Gudin*. Sans prétendre juger cette Tragédie, nous croyons pouvoir dire que l'Auteur y montre des intentions vraiment dramatiques & morales; qu'il a cela de particulier, qu'en donnant de la fierté à Coriolan, il lui donne aussi de la sensibilité; que ce Héros y paroît évidemment malheureux, & par l'injure qu'il a reçue; & par la vengeance qu'il en tire; que l'Auteur l'a rendu intéressant sans dissimuler ses fautes; & que sa mort, qui est regardée comme un des vices naturels du sujet, y est sauvée autant qu'elle peut l'être, par la manière rapide & pourtant préparée avec laquelle elle s'exécute, & par la noble précision dont elle est annoncée. *Et mon fils*, s'écrie Veturie? Minutius ne lui répond que par ces mots: *Rome est libre*. Et plus bas, c'est-à-dire, aux derniers vers de la Pièce:

V E T U R I E.

De mon fils apprenez-moi le sort.

M I N U T I U S.

Les Dieux ont disposé des jours de ce grand homme.

V É T U R I E.

Ah ! j'ai perdu mon fils.

M I N U T I U S.

Vous avez sauvé Rome.

Les autres *Coriolans* écrits en François ou en langues étrangères, n'offrant rien de particulier dans la manière dont leurs Auteurs ont considéré le sujet, ne doivent pas entrer dans cette discussion. Après avoir ainsi exposé clairement cette action, après avoir présenté les diverses manières dont elle a été mise au Théâtre, il n'est aucun de nos Lecteurs qui ne puisse nous suivre dans les différentes observations que nous fournira la nouvelle Tragédie de M. de la Harpe, & qui ne soit en état de les réfuter, ou de se répondre de leur justesse.

La grande raison de ceux qui excluoient ce sujet là du Théâtre, c'est qu'il ne comporte qu'une Scène. Qu'a fait M. de la Harpe, quand il a voulu le traiter ? Il a dit ce qu'il a écrit dans sa Préface : pourquoi le sujet de *Coriolan* n'a-t'il jamais réussi au Théâtre ? c'est que tous ceux qui l'ont essayé n'ont saisi qu'un seul moment de cette grande action, & qu'aucun ne l'a embrassée en entier. D'après ce raisonnement, il a embrassé l'action dans son entier ; il a pris son Héros au moment où il est cité au Tribunal, l'a conduit chez les Volsques, & ne l'a quitté qu'à sa mort. Mais il est évident que ceux

qui ne voyoient dans ce sujet qu'une seule Scène, n'ont pu raisonner ainsi qu'en supposant que l'action de la Tragédie doit se passer en entier dans le camp des Volſques, c'est-à-dire, en supposant que l'Auteur se conformera à la règle des unités de temps & de lieu; car il y auroit de la folie à dire qu'en prenant l'action de Coriolan à son origine, qu'en présentant ce Héros d'abord à Rome, & ensuite chez les Volſques, on ne peut y trouver que la matière d'une seule Scène. S'il y a donc quelque chose de nouveau dans le plan qu'a conçu M. de la Harpe, ce n'est pas d'avoir vaincu les difficultés de son sujet, mais de s'être souſtrait aux règles de son Art. Il ne peut pas même regarder comme une découverte qui lui soit propre la disposition de sa fable; car on vient de voir que *Hardy & Chapoton* avoient vû le même sujet de la même manière; & si les Auteurs qui ont précédé M. de la Harpe, n'ont pas travaillé d'après son plan, c'est qu'ils l'ont jugé défectueux. Ce n'est donc point de ce côté qu'il peut prétendre aux éloges des connoisseurs; & il résulte que *Chapoton & Hardy*, qui travailloient dans l'époque de l'enfance du Théâtre, ont embrassé l'action de Coriolan *dans son entier*; qu'à mesure que l'Art s'est perfectionné, les Auteurs ont cru devoir n'en saisir *qu'un seul moment*; & que la nouvelle conception de M. de la Harpe se trouve être par hasard l'ancien plan d'après lequel

ont travaillé nos vieux Poètes , à l'époque où le Théâtre étoit encore dans la barbarie.

Sans prendre sur nous de justifier l'opinion de Voltaire , qui voyoit dans *Coriolan* trois *Tragédies* , il nous semble que M. de la Harpe ne l'a pas combattue victorieusement. Il pense que la seule manière de traiter ce sujet , " c'est de lier ces trois faits " historiques (le bannissement de Coriolan , " son arrivée chez les Volsques & ses combats contre Rome) , de manière que " n'étant plus que les parties successives & " nécessaires d'une même action , naissant " du caractère & des passions d'un même " personnage , elles pussent , dans l'espace " prescrit , arriver au même but , qui est la " décision de la querelle entre Rome & " Coriolan. " Mais si le but de cette Tragédie est la décision de la querelle entre Rome & Coriolan , la mort de ce dernier est donc un fait indépendant de l'action ; car enfin , quand une fois Coriolan a mis bas les armes à la prière de sa mère , qu'il vive ou qu'il soit assassiné , la querelle entre Rome & lui n'en est pas moins décidée. Il nous paroit difficile de répondre à cette objection.

Nous n'oserions pourtant déclarer intraitable le sujet de Coriolan ; (persuadés que si le grand Corneille eût parlé d'avance du projet de mettre *Cinna* au Théâtre , peut être n'y auroit on vu qu'une seule Scène , celle du pardon) mais au moins ce sujet est il assez difficile pour laisser des doutes , jusqu'à

ce qu'un plein succès ait détruit l'indécision ; car malgré sa réussite , M. de la Harpe ne l'ayant pas traité comme on l'entendrait , il n'a fait qu'é luder la question sans la décider.

Peut-être ce fait est il du nombre de ceux qui , pour être trop brillans dans les annales de l'Histoire , ne peuvent guère être portés sur la Scène sans perdre de leur éclat ; car le Poète Dramatique , toujours esclave des règles de son Art , emprisonné dans un lieu étroit & dans un court espace de temps , est obligé de sacrifier une partie de son action , tandis que l'Historien peut la développer en entier , parce que tous les temps & tous les lieux lui appartiennent. Il est certain que l'Histoire de Coriolan , telle qu'on nous l'a transmise , émeut fortement l'imagination du Lecteur. On a reproché dans ce Journal même à M. de la Harpe , d'avoir ôté à son action l'intérêt qu'elle a chez les Historiens , en la resserrant dans l'espace de vingt-quatre heures ; & nous avouons que nous sommes du même avis. En effet , dans l'intervalle d'un Acte , (ce qui dans la proportion de la durée d'une action dramatique ; peut être évalué à cinq heures environ) est-il vraisemblable qu'un peuple , tel que le peuple Romain , soit assez changé , non par ses remords , mais par ses malheurs , pour tomber aux pieds d'un Citoyen qu'il vient de bannir ? Rome n'étoit pas encore la Reine du monde ; mais elle étoit bercée éternelle-

ment de l'espérance de la devenir ; mais ses Rois & ses augures ne cessoient de lui promettre la souveraineté universelle ; mais elle avoit chassé les Tarquins ; mais elle étoit illustrée par des victoires , & l'exil même de Coriolan annonçoit déjà l'orgueil d'un *peuple-roi*. C'est à cet orgueil que fait allusion M. de la Harpe lui-même dans sa Tragedie , quand il dit :

Et dans un si grand jour prodiguant les miracles ,
Démentir des Romains les orgueilleux oracles.

Et plus bas :

O vous dont les Oracles

Ont au peuple de Mars promis tant de miracles !

Et , quelque Peuple que ce fût , un abaissement aussi prompt seroit toujours invraisemblable. Aussi , dans la vérité historique , Rome ne s'humilie-t-elle qu'après avoir vu ce Héros qu'elle a banni armer les Volsques contre elle , piller son territoire , marcher rapidement le fer & la flamme à la main , & s'avancer , à travers douze Cités conquises , jusqu'aux pieds de ses murailles qu'il menace de réduire en poudre.

Ainsi quand cette démarche ne seroit pas invraisemblable par le peu de durée qui la précède , elle auroit toujours perdu son plus grand intérêt , parce qu'elle n'est pas justifiée par des revers assez multipliés , assez accablans ; le Spectateur n'a pas vu s'écouler assez de temps pour

l'admettre, ni vû assez d'infortunes pour la pardonner, pour s'y intéresser. Quelle différence enfin entre le Coriolan de l'histoire, qui s'enfuit chez les Volques pour les armer contre sa patrie, & le Coriolan de la Tragédie, qui, aussi tôt après son bannissement prononcé, passe dans un camp ennemi assis au pied de ses murailles, pour y combattre les Romains, & qui ne fait que se mêler à une guerre déjà avancée ! Ce dernier rappelle trop un déserteur qui, au moment d'une bataille, passe d'une armée à l'autre ; le premier est un grand homme opprimé, qui soulève une Nation entière pour venger un affront qu'il a reçu.

Croire que tout cela soit facile à adapter au Théâtre, ce seroit tomber dans le ridicule de ces gens à belle imagination qui, pour réfuter en causant un plan long-temps médité, vous en donnent de fort beaux, *impromptu*, dont ils ne rempliroient pas une demi-Scène ; mais il n'en est pas moins vrai qu'en serrant trop les événemens, M. de la Harpe a étouffé son action. D'ailleurs, si un Poète Dramatique n'est pas obligé de tirer un très grand parti d'un sujet qui n'en est pas susceptible, rien ne l'oblige aussi à traiter un sujet dont il est impossible de tirer un grand parti. Le Spectateur est en droit de penser qu'il ne l'a choisi qu'après avoir vû le moyen de le féconder ou de le maîtriser ; & il est d'autant plus fondé à être exigeant, que l'autorité même de l'His-

toire ne sauroit justifier les invraisemblances de l'Auteur Dramatique.

Nous venons de voir que M. de la Harpe a rendu son sujet moins vraisemblable pour le rendre plus facile à traiter; voyons maintenant si avec plus de facilité pour bien faire, il a réellement beaucoup mieux fait; en un mot, après avoir vû ce qu'il a fait perdre à l'intérêt historique, voyons ce qu'il a suppléé.

Au premier Acte, l'action est bien exposée, & le caractère de Coriolan bien établi. Peut-être l'Auteur auroit-il dû éviter de montrer au Spectateur Véturie exhortant son fils à comparoître devant les Tribuns qui doivent le condamner. Notre doute est fondé sur deux motifs. Le premier, c'est que les moyens qu'elle employe pour déterminer Coriolan, doivent affoiblir l'effet de ceux qu'elle renouvelle au dénouement, pour le fléchir en faveur de sa patrie. Cela occasionne deux Scènes qui se ressemblent encore assez pour que l'une nuise à l'intérêt de l'autre. Notre second motif, c'est qu'on est fâché que ce soit la mère de Coriolan qui lui conseille une démarche qui doit le perdre. Coriolan seroit presque fondé à lui en faire le reproche quand elle vient le trouver dans le camp des Volsques; & dans la grande Scène, le Spectateur craint à chaque instant d'entendre son fils motiver & justifier sa résistance, en lui disant: *Ma mère, c'est pour vous avoir cru que j'ai été banni de Rome.*

Le moment où Volumnius revient accompagné du Sénat qui veut escorter Coriolan prêt à comparoître devant les Tribuns, est plein de noblesse; & ce n'est pas sans un sentiment d'admiration qu'on entend ce même Volumnius dire à Coriolan en lui montrant les Sénateurs :

Quel accusé jamais eut un plus beau cortège ?

Nous aurions désiré que ce ton de grandeur & de pompe eût dominé davantage dans cette Tragédie.

On peut reprocher encore à cet Acte d'être un peu vide, ainsi que le suivant; mais on voit presque toujours dans l'un & dans l'autre, Coriolan qui occupe & attrache le Spectateur, & qui par l'explosion d'une douleur profonde & menaçante, ne quitte la Scène qu'en faisant pressentir à quel excès peut se porter la vengeance.

Le troisième est le plus beau des cinq; & nous remarquons cela d'autant plus volontiers, que nous croyons que dans la nature du Poëme Dramatique, le troisième Acte doit l'emporter sur tous les autres sans en excepter le dernier, parce que c'est à cette époque que l'action doit être le plus fortement intriguée; & que passe ce moment-là, elle doit tendre insensiblement à se dénouer. Les Ouvrages conçus dans ce principe ne sont pas les plus propres à obtenir ce qu'on appelle le succès, dans ce moment

ment sur-tout où un brillant dénouement est regardé comme le sceau du génie, & peut faire réussir quatre Actes d'absurdités; mais ils sont faits pour mériter à leurs Auteurs l'estime des véritables gens de goût.

L'arrivée de Coriolan chez les Volsques est belle, noble, & d'un caractère vraiment antique. Dans l'Histoire, il entre chez Tullus d'un air sombre, taciturne, & va s'asseoir auprès de son foyer; dans la Tragédie de M. de la Harpe, qui, par la disposition de sa fable, ne pouvoit pas lui faire suivre tout à-fait la même marche, il va s'appuyer contre un autel qui remplace heureusement le foyer domestique, & qui retrace avec la même fidélité les mœurs & le costume des anciens.

Au quatrième Acte, Volumnius, Consul Romain, & ami de Coriolan, député par Rome auprès de lui, fait parler vivement la patrie & l'amitié; mais son entrée est froide; il devoit au moins paroître accompagné, se montrer avec plus d'appareil. Pourquoi d'ailleurs M. de la Harpe n'a-t-il pas profité de la Scène que lui fournissoit l'Histoire, qui dit que Coriolan reçut les Ambassadeurs Romains sur une espèce de trône? C'est un spectacle vraiment dramatique, que de voir un banni de Rome, déployer devant ses Ambassadeurs presque l'appareil de la souveraineté, au milieu d'une armée étrangère. Cette Scène auroit produit un double effet théâtral, elle au-

roit annoncé la fierté du caractère de Coriolan, & auroit montré en lui le desir de favoriser sa vengeance. M. Gudin a fait usage de ce moyen ; mais dans le moment où il l'emploie, peut-être la Pièce n'est-elle pas assez avancée ; la Scène feroit peut-être plus d'effet si elle étoit plus préparée, c'est à-dire, si le Spectateur avoit eu le temps de s'intéresser à l'action.

Après la Scène troisième, dans laquelle Tullus vient de faire connoître sa jalousie, & l'envie de perdre Coriolan auprès des Volsques, s'il a l'air de pencher vers les Romains ; nous avons remarqué un beau détail que nous ne passerons pas sous silence. Au moment où il dit à Volumnius, qu'il ne peut l'entendre qu'en présence des Volsques, Tullus l'interrompt, & lui dit :

Coriolan, assuré de ton zèle,
Ce Peuple que tu sers met sa cause en tes mains ;
Tu peux entendre seul l'Envoyé des Romains.

Ce trait est d'autant plus heureux qu'il produit divers effets ; en même temps qu'il honore Coriolan par l'apparence au moins d'une confiance méritée, il sert le projet de Tullus qui vient de témoigner le desir d'éprouver Coriolan, & prépare par-là le dénouement de la Pièce.

Au milieu de la Scène de Coriolan & de Volumnius, l'entrée de *Proculé* qui vient rompre leur entretien, n'a pas paru heu-

reuse. Probablement l'Auteur a regardé comme un moyen dramatique l'idée de rappeler Coriolan à sa vengeance en lui faisant annoncer devant Volumnius que les Volsques l'ont choisi seul pour leur Général à l'exclusion de Tullus lui-même. Mais on fait parmi les Volsques que Coriolan a un entretien secret avec l'Envoyé des Romains; & il n'est pas vraisemblable qu'on choisisse ce moment-là pour aller lui annoncer sa nouvelle dignité. Il falloit au moins, si l'Auteur vouloit en faire un ressort théâtrale, lui donner un motif, & mettre le Spectateur dans la confidence.

Quelques-uns ont paru mécontents de voir Volumnius rester seul après cet entretien. Il semble en effet que ce n'est pas lui qui doit occuper la Scène dans ce moment-là. Il vient parler à Coriolan de la part des Romains; après sa réponse il doit repartir; on voit trop que l'Auteur le garde pour mettre dans sa bouche un monologue oiseux, & lui faire venir l'idée d'employer auprès de Coriolan le pouvoir de Véturie. Cette manière a paru froide & mesquine.

Même observation à peu-près à faire dans la Scène suivante, la première du cinquième Acte. Coriolan arrive avec les Chefs des Volsques, pour leur dire qu'il accepte le commandement de l'armée. Mais il a quitté la Scène pour cela; il est naturel qu'il le leur ait dit à l'endroit même où il les a trouvés; & il ne l'est nullement qu'il les ramène sur

H ij

la Scène pour cela. Il est vrai que ce bout de Scène fait un peu de spectacle ; mais ce spectacle est déplacé , & l'Auteur n'en a point mis dans les endroits où le Spectateur en auroit désiré le plus. Les gens de l'Art savent que ce sont ces attentions de détail, en apparence minutieuses , qui forment l'illusion , c'est-à-dire , le charme de la Tragédie.

Autre négligence qui étoit facile à réparer. Volumnius se trouve encore au cinquième Acte dans le camp des Volsques. Et pourquoi ? Parce que l'Auteur veut qu'il soit témoin du dénouement. Mais comment les Volsques le souffrent-ils ; ou comment au moins ne lui demandent-ils point la raison de ce séjour prolongé qui doit leur être suspect ?

Nous voici arrivés à la grande Scène , qui seule a séduit tant de Poètes Dramatiques. Peut-être l'attente des Spectateurs , dont l'imagination s'exalte à l'approche de cette Scène , la rend-elle plus difficile à traiter , & lui donne-t-elle des juges plus sévères , plus exigeans. Quoi qu'il en soit , M. de la Harpe y a pourtant produit de l'effet , quoiqu'on en eut désiré davantage. *J'y resterai , barbare* , a entraîné tous les Spectateurs. M. de la Harpe a profité dans cette Scène de plusieurs beaux morceaux que lui fournissoient les Historiens anciens ; & l'on ne peut que l'en louer ; car il l'a fait en Écrivain qui sent leurs beautés , & qui est capable de les rendre , comme il l'a prouvé

par son *Philoctète*. Mais cette Scène donne lieu à quelques observations critiques.

Peut être , comme nous l'avons déjà dit , auroit on pu y mettre une éloquence plus attendrissante. Cependant , le cri de sensibilité qui échappe à Véturie au moment où elle tombe aux genoux de Coriolan , doit emporter le cœur de son fils , à qui elle a toujours été chère.

Chevreau , dans la même situation , fait tomber aussi Véturie aux pieds de Coriolan. Celui-ci la relève ; & elle répond aussi comme la Véturie de la nouvelle Tragédie :

Non , non , je veux mourir embrassant vos genoux.

Mais combien cette phrase est lente auprès du mot employé par M. de la Harpe ! combien le mouvement qu'il exprime est entraînant !

Nous sommes fâchés que Coriolan ait l'air de vouloir raisonner sa conduite.

Eh ! quel honneur vaudroit celui qu'on me prépare ?

.....
Au parti que je sers je fais passer l'Empire , &c.

Coriolan ne doit faire entendre ici que le cri de la vengeance ; c'est la seule passion qui doit remplir son âme. Le désir d'être utile aux Volsques ne peut être qu'un prétexte pour lui ; il ne veut pas servir les Volsques ; il ne veut que punir les Romains. C'est pour cela qu'il nous a paru fort étrange , qu'après avoir cédé aux pleurs de sa

H ii)

mère , il se propose d'aller dire au Conseil des Volsques :

Qu'une honorable paix vaut mieux qu'une victoire.

La maxime est belle & vraie ; mais il nous semble qu'elle doit avoir assez mauvaise grâce dans la bouche de Coriolan. Comment les Volsques, qui savent pourquoi il s'est armé, & pourquoi il quitte les armes, l'entendront ils debiter cette morale ?

Le meurtre de Coriolan a paru brusque, sur-tout à la première représentation. M. de la Harpe y a ajouté un bout de Scène, dans laquelle Véturie, entendant du tumulte, s'alarme pour son fils, & envoie sa confidente pour en apprendre des nouvelles. Mais outre qu'on peut objecter à M. de la Harpe qu'il seroit plus naturel qu'elle y allât elle-même dans un moment où il s'agit pour elle d'un intérêt si cher, nous croyons que cette Scène ne détruit pas entièrement ce qu'il y avoit de répréhensible. Par cette petite addition ce meurtre est un peu moins brusque, mais il n'est pas plus préparé ; & le défaut qui reste vaut bien celui qu'on a fait disparaître.

M. de la Harpe auroit pu supprimer la dernière Scène, où son Héros expirant est apporté par des soldats. Outre que ce dénouement est devenu aujourd'hui trop commun, Coriolan ne vient que pour prononcer ces vers :

Ne vous reprochez point la mort qu'ils m'ont donnée.

Ah ! je la méritois.... J'ai trahi mon pays.

J'ai voulu m'en venger , & les Dieux m'ont appris .

Qu'ils ne pardonnent point cette vengeance impie....

Je l'avois abjurée , & mon trépas l'expie.

Heureux , en succombant sous de barbares mains ,

Que mon sang ait encor coulé pour les Romains !

Trop heureux en mourant de sauver ma patrie !

Ces vers-là pourroient se trouver dans le récit que Volumnius veut faire de la mort de Coriolan. Il est vrai qu'on auroit peut-être perdu les suivans , qui sont beaux & de caractère :

Vous que j'ai tant chérie ,

Vivez , ma tendre mère !... Et vous , Volumnius ,

Ne craignez plus le Volsque.... Il n'a plus Marcus.

Son infâme attentat a souillé sa victoire ,

Et j'emporte avec moi sa fortune & sa gloire.

Ce meurtre de Coriolan, sans lequel il est difficile de finir cette Tragédie, sera toujours embarrassant. On le regardera toujours comme une action épisodique & indépendante de l'action principale. Nous hasarderons ici une réflexion qui ne donnera pas le moyen de remédier à ce défaut , mais qui peut faire naître quelques discussions utiles à l'art ; peut-être le meurtre de Coriolan ne nuiroit-il point à l'unité d'intérêt , s'il pouvoit mourir assassiné par les Romains ou par l'ordre des Romains ; au lieu que Coriolan assassiné par les Volsques , sort du sujet ; &

H iv

cela par la raison que la querelle entre Rome & Coriolan, est le sujet de la Tragédie, & non ce qui se passe entre Coriolan & les Volsques. Si cette réflexion paroît juste, elle servira à prouver que le goût, en y réfléchissant, peut découvrir la raison de tout ce qui le blesse, & que si cette raison paroît quelquefois impossible à trouver, c'est toujours faute de l'avoir cherchée par la réflexion.

Il est temps de nous résumer en peu de mots. De ce que M. de la Harpe a entassé plusieurs événemens, il résulte qu'il a fort peu développé, tant l'action de sa Tragédie que les caractères de ses personnages. Celui du Consul Volumnius est foible, & celui de Veturie n'est tracé qu'à demi; elle est quelquefois mère; elle n'est presque jamais Romaine. Tullus, dont le rôle sera toujours embarrassant à dessiner, a peu de physionomie. Enfin, pour épuiser les traits de notre critique; cet ouvrage paroît avoir été conçu pour être exécuté vite & facilement, & pour démentir ceux qui disoient qu'on ne feroit pas réussir le sujet de Coriolan, mais non ceux qui soutenoient qu'on n'en feroit pas une bonne Tragédie. Il se peut bien que M. de la Harpe aime, en bon père, son Coriolan; parce qu'il a été applaudi, & que même il a dû l'être; mais nous gagerions hardiment que ce ne sera jamais celle de ses Tragédies qu'il estimera le plus.

Au reste, nous n'avons pas entrepris (& nous n'espérerions pas y réussir) de prouver que cette pièce, d'après la manière dont l'Auteur a voulu la faire, ne mérite pas des éloges. On a pu s'appercevoir dans le cours de cette discussion, que nous avons été frappés des beautés qui s'y rencontrent, que nous avons eu même du plaisir à les relever; & c'est avec la même satisfaction que nous ajouterons à nos louanges, que le caractère de Coriolan est fortement tracé, & qu'il étoit fait pour réussir au Théâtre, quand il n'auroit pas été étayé du talent de l'Acteur qui l'a rendu avec tant d'énergie; que dans tous les Actes on trouve de beaux, de très-beaux détails; que le troisième sur tout doit faire beaucoup d'honneur à M. de la Harpe. Nous avons du regret que notre discussion nous ait menés aussi loin; nous aurions cité des vers, des tirades même, qui annoncent l'Ecrivain & l'homme de goût; mais nous n'aurions rien prouvé de nouveau: c'est une vérité que M. de la Harpe a déjà confirmée par plus d'un ouvrage.

Nota. M. de la Harpe nous a adressé une réponse à l'article du *Mercure* dans lequel on a annoncé la représentation de la *Tragédie*; nous la communiquerons à nos Lecteurs.

(*Cet Article est de M. Imbert.*)

LA MORALE en action, ou Élite de Faits mémorables & d'Anecdotes instructives, propres à faire aimer la Vertu, & à former les jeunes gens dans l'art de la narration. Ouvrage utile à MM. les Élèves des Écoles Militaires & des Collèges; dédié à M. de Barentin, Premier Président de la Cour des Aydes, par M. B. P. D. R. Se trouve à Paris, & à Lyon, chez les Frères Périssé. Vol. in-12. de 100 pages. Prix, 2 liv. 10 sols broché.

Le Collège d'Orléans est un de ceux du Royaume qui sont le plus distingués par le choix & le mérite de ses Membres. M. Métrivier, qui en est le Principal, a traduit en vers Latins l'Hymne au Soleil; ses Professeurs de Philosophie ont obtenu des distinctions & des couronnes dans les Sociétés Savantes & Littéraires. Nous avons rendu plusieurs fois hommage aux talens du Professeur d'Éloquence; & quelques autres de ses Confrères sont, ou méritent d'être connus par d'excellens Livres élémentaires. Heureuse la ville qui peut confier à de tels hommes le soin de l'éducation des Citoyens! Pourroit-elle manquer de les chérir & de les honorer?

C'est à l'un de ces sages Instituteurs que nous devons l'Ouvrage utile que nous annonçons aujourd'hui. Le titre en indique l'objet. L'Auteur, qui s'est dévoué par zèle à un

genre de travail trop peu considéré parmi nous , a cru , avec raison , qu'une des meilleures manières de rendre la morale intéressante , & sur-tout de la mettre à la portée de l'enfance , étoit de la lier à une action , & de substituer ainsi l'exemple au précepte. Ses narrations , tirées tour à tour de l'Histoire Sainte , de l'Histoire Ancienne & de l'Histoire Moderne , soit Françoisise , soit Étrangère , sont toujours puisées dans les Auteurs qui ont su les écrire avec élégance & avec intérêt. *Ces Histoires* , disoit un Magistrat célèbre par ses malheurs & par son éloquence , *servant en même temps à former le cœur & l'esprit des enfans*. On pourroit y faire entrer une morale entière à leur portée , non en établissant par des principes abstraits les règles du juste & de l'injuste ; mais en excitant ce sentiment , qui est assez vif chez eux , & qui le feroit également chez tous les hommes , s'il n'étoit pas étouffé par les préjugés & par l'intérêt.

On pourroit ainsi les accoutumer de bonne heure à juger les hommes & les actions ; on leur inspireroit l'humanité , la générosité , la bienfaisance , soit par l'éloge des hommes généreux & bienfaisans , soit par la comparaison des grands exemples de vertus ou de vices , de Cicéron & de Catilina , de Néron & de Titus , de Sully & du Maréchal d'Ancre. Plus il y auroit de Volumes d'Histoires bien faites , plus la Société & les Familles seroient instruites , plus les études seroient

préparées; elles serviroient aux mères, aux enfans & à toutes les générations. Duché en fit pour Saint-Cyr, dans le dernier siècle; l'Abbé de Choisy, pour Madame la Duchesse de Bourgogne. Elles sont agréables; mais ces Ecrivains, comme plusieurs du siècle passé, avoient peu de philosophie dans la tête.

M. B. s'est sur-tout attaché, dans ce Recueil, à rapporter les Anecdotes où les jeunes gens eux-mêmes Tont Acteurs, sans doute pour piquer l'émulation de ses jeunes Lecteurs. Il cite de préférence les traits qui font aimer nos Héros François; & son Livre doit avoir un intérêt de plus pour tous les cœurs patriotiques. Enfin il a jeté çà & là des réflexions pleines de justesse & de bon sens sur l'honneur, sur le duel, sur l'éducation, sur le patriotisme, sur la passion du jeu, sur les procédés, sur la délicatesse des sentimens, & sur le bonheur de l'homme vertueux. Nous ne pouvons rapporter ici des Anecdotes d'une certaine étendue, qui d'ailleurs n'offriroient peut être rien de bien neuf à la plupart de nos Lecteurs, nous nous contenterons de citer quelques traits plus piquans, pris au hasard dans cet estimable Ouvrage. — En 1585, des Troupes Portugaises, qui passoient dans les Indes, firent naufrage. Une partie aborda dans le pays des Caffres, & l'autre se mit à la mer sur une barque, construite des débris du vaisseau. Le Pilote s'apercevant que le bâtiment étoit trop chargé,

avertit le Chef Édouard de Mello , que l'on va couler à fond si on ne jette dans l'eau une douzaine de victimes. Le sort tomba, entre autres, sur un Soldat, dont l'Histoire n'a pas conservé le nom. Son jeune frère tomba aux genoux de Mello , demandant avec instance de prendre la place de son aîné. « Mon frère , dit-il , est plus capable que moi ; il nourrit mon père , ma mère , mes sœurs ; s'ils le perdent , ils mourront tous de misère ; conservez leur vie , en conservant la sienne , & faites moi périr , moi qui ne peux leur être d'aucun secours. » Mello y consent , & le fait jeter à la mer. Le jeune homme suit la barque pendant six heures ; enfin il la rejoint ; on le menace de le ruer s'il tente de s'y introduire : l'amour de la vie triomphe de la menace ; il s'approche ; on veut le frapper avec une épée qu'il saisit , & qu'il retient jusqu'à ce qu'il soit entré. Sa confiance touche tout le monde ; on lui permet enfin de rester avec les autres , & il parvient ainsi à sauver sa vie & celle de son frère.

— L'antiquité nous a donné des exemples de la force guerrière , bien dignes de nos éloges & de notre admiration ; mais serons-nous insensibles à ceux de nos Concitoyens ? On a vû un Roi de France , aussi célèbre par sa piété que par sa valeur , soutenir tout seul dans Taillebourg , sur un pont , l'attaque d'une Armée entière. Une pleine victoire , fruit d'une action si héroïque , força le Roi d'Angleterre à repasser une seconde fois la

mer en fugitif. — M. de Tarenne défendit, durant trois heures entières, la barricade du pont levis de Fargeau, sur lequel les ennemis auroient pu passer la Loire, & surprendre la Cour à Gien, où Louis XIV étoit avec Mazarin. — On a vû à Senef, dans la plus grande horreur du combat, M. de Villars soutenir lui seul l'effort d'un bataillon ennemi, blessé & obstiné à perdre tout son sang plutôt que son poste. Ces trois hommes ne sont ils pas comparables à cet Horace, dont l'Italie & la Grèce avoient regardé le courage comme l'étonnement de l'Univers? — Quel courage, quelle grandeur d'âme dans le jeune Brienne! ayant le bras fracassé au combat d'Exiles, il monte à l'escalade, en disant : " Il m'en reste un autre pour mon Roi & pour ma Patrie. " Ne pouvant plus saisir de ses mains blessées & sanglantes les palissades des retranchemens ennemis, il meurt en les arrachant avec ses dents. Brienne ne vaut il pas bien un Cynégire? — Le jeune Boufflers, à l'âge de dix ans, a une jambe cassée dans la journée de Dettingue; il la fait couper sans se plaindre, & meurt de même. — Le Marquis de Beauvau, dans le siège d'Ypres, est percé d'un coup mortel; accablé de douleurs intolérables, & entouré de Soldats, qui se disputoient l'honneur de le porter, il leur disoit d'une voix expirante: " Mes amis, allez combattre, & laissez-moi mourir. " Ces Guerriers n'égalent-ils pas Épaminondas, tirant le fer de sa plaie mor-

telle? — Un Capitaine Turc fut pris par un des vaisseaux de la Flotte de M. du Quesne, lorsqu'il alloit bombarder Alger, & rendu six semaines après, pendant une négociation qui s'ouvrit, mais qui ne procura point la paix. Quelque temps après M. le Comte de Choiseul fut pris par des chaloupes Algériennes: M. du Quesne fait d'inutiles efforts pour obtenir sa liberté; le Capitaine Turc, pris avant le bombardement, par le vaisseau sur lequel servoit M. le Comte de Choiseul, & rendu par M. du Quesne, se jette aux pieds du Roi d'Alger, offre sa fortune pour sauver M. de Choiseul, mais inutilement. On l'attache au canon; le Capitaine désespéré l'embrasse étroitement; & s'adressant au Canonier: « *Feu*, lui dit il, puisque je ne
« puis sauver mon bienfaiteur, je mourrai
» avec lui. » A ce spectacle le peuple se calme, & la reconnoissance conserve M. de Choiseul.

De tout temps on a remarqué dans les François un amour singulier pour leurs Maîtres; ce n'est pas seulement une fidélité, un attachement réfléchi & sincère, c'est une passion réelle, capable des plus grandes choses. Nos annales en offrent des preuves sans nombre. A la bataille de Pavie, Jean le Sénéchal, Gentilhomme de la Chambre, voyant un Arquebusier viser sur un Prince, se jeta au-devant du coup, & fut tué. C'est là que François I^{er} vit toute sa brave Noblesse expirer à ses côtés. Philippe-Auguste

ne dut sa conservation à Bovinès, qu'au zèle prodigieux de ceux qui l'environnoient. Le Chevalier qui portoit l'étendard Royal ayant fait connoître quel étoit le péril du Roi, ce signal ranima l'ardeur des Troupes; ce n'étoit plus seulement des Soldats, c'étoit des lions. D'Estaing voyant le Roi démonté, saute de son cheval, le lui donne, & ne cesse de combattre qu'il n'ait mis son Prince en sûreté. C'est depuis ce temps-là que la Maison d'Estaing porte les armes de France au chef d'or.

On peut voir, par les divers morceaux que nous venons de rapporter, que cet Ouvrage doit se faire lire avec plaisir & avec fruit. D'ailleurs, il respire à chaque page l'amour de la religion & des bonnes mœurs, & ce nouveau mérite doit le rendre encore plus cher aux Écoles Militaires & aux Collèges auxquels il est destiné.

HISTOIRE de Marguerite de Valois, Reine de Navarre; par Mademoiselle de la Force. 6 vol. in 12. prix 30 liv. br. à Paris, chez Didot l'aîné, rue Pavée Saint André-des-Arcs.

Nous avons annoncé avec de justes éloges une collection de Romans sur l'Histoire de France, avec des remarques & éclaircissemens pour rétablir la vérité historique, & une notice sur les personnages qui y sont cités. Nous avons applaudi à l'heureuse idée d'un ouvrage entrepris pour ôter à ce

genre de Roman le seul inconvénient qu'on pût lui reprocher. Par ce travail, qui étoit devenu plus nécessaire que jamais, le Roman ne peut plus être confondu avec l'Histoire, & l'on retrouve la vérité sans rien perdre des charmes de la fiction; c'est, en un mot, donner à ce genre d'ouvrage un objet d'utilité, sans lui ôter aucun de ses agrémens.

Les six volumes qui viennent de paroître, forment le second ouvrage de cette précieuse collection. L'histoire de la Reine de Navarre est accompagnée, suivant le plan de l'ouvrage, d'une notice sur les personnages qui y sont nommés. On lira sur-tout avec plaisir ce qu'on y dit de cette Princesse elle-même; on y verra que sa qualité de Reine, & l'estime qu'on avoit pour ses qualités personnelles, n'empêchèrent point la malignité d'interpréter ses goûts: On prétendit que le talent de Marot lui avoit inspiré un sentiment plus tendre que l'admiration; & en effet diverses Pièces de ce Poète, dans lesquelles il est question de cette Princesse, & que le Rédacteur de cette collection a remis sous les yeux de ses Lecteurs, ne sont guères propres à réfuter cette assertion.

On y trouve aussi un précis historique; fort bien fait, de la vie de François I; & ce qui ne contribue pas peu à rendre cet article intéressant, c'est un recueil de quelques Poésies de ce Monarque, tiré d'un manuscrit qui a appartenu à M. de Cangé, & qui est maintenant à la bibliothèque

du Roi. On nous saura gré d'en citer ici
un des plus agréables.

*Dixain à Mademoiselle de Heilli , depuis
Duchesse d'Etampes.*

Est-il point vrai , ou si je l'ay songé ,
Qu'il m'est besoing m'esloigner & distraire
De notre amour , & en prendre congé ?
Las ! je le veux , & si ne le puis faire.
Que dis-je ? veux , c'est du tout le contraire :
Faire le puis , & ne le puis vouloir ;
Car vous avez là réduit mon vouloir ,
Que plus taschez ma liberté me rendre ,
Plus empêchiez , que ne la puisse avoir ,
En commandant ce que voulez deffendre.

Nous voyons avec plaisir que cet ouvrage est aussi bien exécuté qu'heureusement conçu ; & pour ne rien laisser à désirer , c'est M. Didot l'aîné qui a été chargé de l'exécution typographique. Cette collection , qui est imprimée sur papier superfine de la fabrique d'Annonay , a commencé par *l'histoire secrète de Bourgogne* , du même Auteur , Mademoiselle de la Force.



SPECTACLES.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

LUNDI 15 de ce mois, on a donné pour la capitation des Acteurs, à la suite d'*Iphigénie en Aulide*, la première représentation de l'Acte de *Tibule*, tiré des *Fêtes Grecques & Romaines*, par Fuzelier, & remis en musique par Mlle *Beaumenil*.

Le Poème est écrit avec esprit & avec élégance; l'action en est très simple, & n'est pas susceptible de beaucoup d'intérêt; mais elle est relevée par des accessoires & un divertissement agréables; la musique a été fort applaudie; on y a trouvé une tournure de chant facile, agréable, & des accompagnemens d'un effet piquant. Les airs de danse y ont du caractère, de la grâce, & ont été généralement goûtés. Ce petit Ouvrage fait honneur à Mlle *Beaumenil*, qui, après avoir fait les plaisirs du Public sur ce Théâtre par les grâces de sa figure & de son jeu, veut l'enrichir encore par un talent plus rare & plus durable.

Cet Acte a été très bien exécuté, sur tout par Mlle *Saint Huberty*, qui a joué le rôle de *Délie* avec cette supériorité d'intelligence & de talent qu'on lui connoît.

Le divertissement, composé par M. *Gardel*, est très-bien conçu & très-bien exécuté;

on a sur-tout fort goûté & généralement applaudi la pantomime exécutée par Mlles *Guimard & Gervais*, & les sieurs *Nivelon & Laurent*.

*L'Article des Comédies Française & Italienne
au prochain Numéro.*

ANNONCES ET NOTICES.

ON vient de mettre en vente à l'Hôtel de Thou, rue des Poitevins, le neuvième Volume grand in-folio des Oiseaux enluminés. Prix, 30 liv. — *Idem.* Le neuvième Volume, petit in-folio, 24 liv. — Le même, avec 109 Planches enluminées; prix, 92 liv. 3 sols en feuilles, & 95 liv. 3 sols broché. — Le dixième & dernier Volume est sous presse. Ceux qui n'ont pas eu l'attention de compléter leur exemplaire des Planches des Oiseaux enluminés, soit pour les Cahiers, qui sont au nombre de quarante-deux, soit pour les Volumes, sont priés de retirer ce qui peut leur manquer, s'ils ne veulent pas courir les risques de ne pouvoir pas le faire en attendant plus long-temps.

Ah ! s'il s'éveille ! Estampe gravée en manière Angloise, par N. F. Régnault, & se trouve à Paris, chez Delalande, Graveur, maison de l'Auteur, rue de Montmorency, N°. 22. Prix, 3 liv.

Cette jolie Estampe réunit à un effet piquant des expressions vraies & finement rendues, mérite rare en gravure. Les Anglois jusqu'à présent avoient trouvé des Copistes; mais ils n'avoient point rencontré d'imitateurs; la manière brillante dont M. Régnault débute & le prix modique que sa modestie lui a fait mettre à son Ouvrage, doit faire es-

pérer à nombres d'Amateurs qu'ils n'auront plus à reculer devant les prix énormes des productions de nos voisins en ce genre. L'Auteur a de plus le double mérite d'avoir gravé d'après un tableau peint par lui-même ; il s'occupe actuellement du pendant qui paraîtra incessamment.

NOUVEAU Recueil des meilleurs Contes en vers, faisant suite à celui imprimé en 1774. A Genève, & se trouve à Paris, chez Delalain l'aîné, Libraire, rue S. Jacques.

Ce Recueil fait suite à un autre Volume, qui s'est vendu chez le même Libraire, & qui étoit remarquable par un très-bon choix. Celui-ci mérite le même éloge par le goût qui a présidé à sa rédaction.

LES Après-Soupers de la Société, petit Théâtre Lyrique & Moral sur les Aventures du jour. XXI, XXII & XXIII^e Cahiers.

Les nouveaux Cahiers qu'on vient de publier de cette Collection intéressante, font partie du Tome VI^e, qui doit être le dernier.

ABRÉGÉ de l'Histoire du Théâtre François, depuis son origine jusqu'au premier Janvier 1783, dédié au Roi, par M. d'Origny, Conseiller à la Cour des Monnoies, de plusieurs Académies, 4 Vol. in-8°. A Paris, chez Jorry, rue de la Huchette ; Mérigot jeune, quai des Augustins ; Lesclapart, Pont Notre-Dame ; Bleuet, quai de Gèvres, & la Veuve Esprit, Libraire, au Palais Royal.

Les trois premiers Volumes de cet Ouvrage sont de M. le Chevalier de Mouhy.

ENCYCLOPÉDIE, ou Abrégé de toutes les Sciences, à l'usage des Enfants. Nouvelle Édition, refondue, augmentée & corrigée dans toutes ses parties, afin de la rendre propre à l'usage des Écoles

des Pays Catholiques. 1 vol. 14-12. avec figures.
Prix, 2 liv. 10 sols relié. A Bruxelles, & se trouve
à Paris, chez Mérigot père, Libraire, Quai des
Augustins.

Cet Ouvrage utile, réimprimé souvent chez l'étran-
ger, a été attribué à M. Formey, Secrétaire Perpé-
tuel de l'Académie de Berlin. Outre le soin qu'on a
eu, en travaillant à cette nouvelle Édition, de mettre
plus d'exactitude dans les dates & les faits; comme
cet Ouvrage avoit été fait primitivement dans les
principes du protestantisme, il a fallu refondre tout
ce qui concerne la Religion, pour le rendre propre
à l'instruction des enfans Catholiques. On y trou-
vera aussi des additions considérables, notamment
une continuation de l'Histoire Moderne jusqu'en
1781, & une notion des Cartes Géographiques,
avec la manière de les enluminer.

On trouve chez le même Libraire une Brochure
de 222 pages, intitulée : *Véritable politique des
personnes de qualité, suivie des inscriptions employées
dans la maison d'une personne de qualité.* Prix,
2 liv. 8 sols reliée.

*NOUVELLE Méthode de traiter les maladies
qui attaquent l'articulation du coude & du genou,*
par M. Park, Chirurgien de l'Hôpital de Liver-
pool, Ouvrage traduit de l'Anglois, Brochure in-
12. Prix, 12 sols. A Paris, chez Méquignon l'aîné,
Libraire, rue des Cordeliers.

On n'a connu jusqu'à présent que l'amputation
pour les maladies qui attaquent l'articulation du
coude & du genou. M. Park vient d'imaginer que
dans certaines de ces maladies on pourroit réussir
en sciant les extrémités articulaires des os attaqués
de carie, & conserver par-là le membre du ma-
lade. C'est ce qui a donné lieu à l'Ouvrage que

nous annonçons, & nous pensons, avec le Traducteur, qu'il mérite d'être lu.

NOUVELLE Découverte pour l'humanité, ou Essai sur la Maladie de Cythère, dans lequel on trouve un précis des différentes méthodes qui ont été connues jusqu'à présent pour le traitement de la maladie dont il s'agit, avec un choix raisonné de tous les moyens qui ont été mis en usage afin d'en détruire la cause & les effets; par M. Laugier, Docteur en Médecine, Membre & Professeur du Collège de Marseille. A Paris, chez l'Auteur, hôtel S. Louis, rue Gît-le Cœur, près S. André des Arcs.

L'Auteur de cet Ouvrage, auquel nous croyons avoir rendu justice dans sa nouveauté, y a fait des augmentations considérables; après l'exposition & l'explication de son remède, il y discute plusieurs questions relatives à l'objet de ses recherches.

NUMÉRO 3 du Journal de Violon, dédié aux Amateurs. Ce Journal est composé d'Airs de tout genre arrangés par les meilleurs Maîtres pour deux Violons ou Violoncelles. Le chant étant tout entier dans le premier Dessus, ils peuvent se jouer à une seule partie. Le prix de l'abonnement pour douze Cahiers est de 15 livres, & 18 livres pour la Province. Chaque Cahier séparé 2 liv. A Paris, chez le sieur Bornet, Marchand de Musique, au Bureau de Loteries, rue des Prouvaires, près S. Eustache.

Ce Journal, qui se continue avec succès, nous paroît arrangé avec beaucoup de goût. Il n'offre de difficultés que ce qu'il en faut pour donner de l'intérêt aux morceaux sans effrayer les jeunes gens encore foibles.

SONATE à quatre mains pour le Forte-Piano, par Herkel, forment le troisième Numéro du Jour-

nal de Pièces de Clavecin par différens Auteurs. Prix, 3 liv. 12 sols. Celui de l'abonnement, contenant des morceaux de différens genres, est de 24 liv. pour douze Cahiers, & 30 liv. en Province. On souscrit à Paris, chez M. Boyer, rue Neuve des Petits-Champs, près celle Saint Roch, n°. 83, & chez Mme Lemeny, rue du Roule, à la Clé d'or.

Le nom de Sterkel ne peut qu'ajouter au succès que mérite ce Journal, fait avec soin & variété.

ERRATA du Mercure du 20 Mars.

C'est par erreur que dans l'Extrait de l'Histoire de la Grèce on n'a pas séparé de l'Extrait le parallèle d'Aristide & de Caton, qui fait un Article à part.

Voyez, pour les Annonces des Livres, de la Musique & des Estampes, le Journal de la Librairie sur la Couverture.

T A B L E.

VERS à M. de la Harpe, phe,	151
— Mlle. de Prémofans, 145 Coriolan, Tragédie,	153
— Sur le Papier nouveau de Histoire de Marguerite de Va-	178
Langlee, 147 lois, Reine de Navarre,	184
Impromptu, 148 Académie Roy. de Musiq.	187
Air de la Caravane, 149 Annonces & Notices,	188
Charade, Enigme & Logogry-	

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr. le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 27 Mars. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 26 Mars 1784. GUIDI.



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

S U È D E.

DE STOCKOLM, le 2 Février.

LES nouvelles constructions continuent insensiblement dans nos chantiers, ou conformément aux intentions du Roi, qui a fait les fonds nécessaires pour cet objet, on mettra tous les ans deux vaisseaux de guerre ; à la fin de l'année prochaine, nous en aurons 30 : les vûes du Roi depuis son avènement au trône, & qu'il s'occupe à réaliser, sont de former une marine nécessaire à toute Puissance, placée comme la Suède, & qui s'occupe de la navigation.

P O L O G N E.

DE VARSOVIE, le 2 Février.

LES Députés de la ville de Dantzick, pour recommencer ici les négociations avec le Ministre du Roi de Prusse, ne sont point

N°. 10, 6 Mars 1784.

a

encore arrivés. Le Magistrat & la Bourgeoisie se sont, dit-on, assemblés pour cette nomination, mais ils n'ont rien décidé, quoiqu'ils aient reçu deux courriers d'ici, chargés d'ordres au Comte d'Uunrhue, de presser le départ de ces Députés avant la fin de Février; le prétexte de ce délai est, dit-on, que la Cour de Russie ayant d'abord arrêté, que les négociations se tiendroient à Dantzick, on ne pouvoit s'écarter de ses ordres, jusqu'à ce qu'elle en eût ordonné autrement.

Les troupes Russes occupent toujours leurs cantonnemens dans les Provinces du Royaume, depuis le Bog jusqu'au Niester; elles continuent de payer argent comptant toutes les livraisons de munitions de bouche & de fourrage; on ne voit encore aucun mouvement qui annonce de leur part un changement aussi prochain qu'on sembloit devoir s'y attendre depuis la signature de la convention préliminaire entre l'Impératrice de Russie & la Porte.

Toutes les lettres des environs de la mer Noire portent qu'on remarque la plus grande activité dans les ports que la Russie possède à présent sur cette mer.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, le 12 Février.

LA vente faite jusqu'à présent des ornemens

mens & des meubles divers des Eglises & des Monasteres supprimés dans la Basse-Autriche , a produit 280,000 florins. On n'a pas compris dans cette vente , les vases sacrés & quelques autres articles qui ont été donnés aux 260 nouvelles Paroisses que l'on a formées. Au commencement du Carême prochain on recommencera ces ventes , qui continueront vraisemblablement toute l'année , parce qu'outre la suppression qui vient d'être faite des Trinitaires, il est question de celle de plusieurs autres Couvens.

Suivant les lettres de Florence , l'Empereur qui s'étoit rendu le 24 , de cette ville à Pise , y étoit encore le 30 du même mois. Les mêmes lettres confirment que le Prince Charles-Edouard Stuart est très-dangereusement malade ; la Gazette de cette ville présente à ce sujet les détails suivans que nous transcrirons.

« Le pretendant d'Angleterre , connu sous le nom de Comte d'Albany , & qui , depuis quelques années fait son séjour à Florence , se trouve si mal que l'on désespere de son rétablissement. Ce Seigneur souffroit depuis long-temps d'une véritable éléphantiasis, à la jambe gauche ; & l'acreté qui accompagne ordinairement cette maladie ayant été repoussée vers la poitrine & la tête par des bains sulfureux & calcineux , il étoit déjà à la mort en 1783 , lorsque M. Palucci , Chirurgien du Corps de S. M. I. , Docteur en Médecine , qui , dans ce temps là se trouvoit à Florence fut appelé à son secours ; il fit d'abord placer les jambes du malade dans un bain

composé de lait & d'eau. Après ce bain qu'on répétoit deux fois par jour, il lui fit appliquer des emplâtres vésicatoires au gras des jambes, & lui sauva la vie par ces remèdes. Ce Professeur est à présent de retour à Vienne ».

Un des principaux Jouailliers de cette Capitale vient de mettre la dernière main à un bijou précieux ; c'est le portrait de l'Empereur, entouré de diamans, & sous lequel est encaissée une montre, dont le diamètre n'est que d'un demi pouce : ce bijou est, dit-on, destiné à l'Hospodar de Valachie.

DE HAMBOURG, le 13 Fevrier.

LA convention conclue à Constantinople a paru dans plusieurs papiers ; elle ne contient rien de plus que ce que nous en avons déjà donné déjà dans un de nos précédens Numéros. Il n'y est en effet question que des intérêts des Russes & des Turcs ; il n'y a rien de relatif à d'autres intérêts qu'on croyoit exiger aussi des stipulations. Le Public jusqu'à présent continue de se livrer à des conjectures. Les papiers publics qui les recueillent, annoncent une nouvelle convention pour régler ces derniers intérêts, & par laquelle la Porte consent à payer une somme considérable pour dédommager des armemens immenses qui ont été faits pour la décider à satisfaire la Russie, & que sa lenteur & ses incertitudes ont prolongés & rendus plus frayeux.

Mais tout ce qu'on dit à ce sujet est bien vague ; & ces nouvelles , au moins hasardées , n'ont été données que par des Négocians de Constantinople à leurs correspondans , des comptoirs desquels elles ont passé dans nos Gazettes. Elles s'accordent toutes maintenant à ne plus annoncer de sacrifices territoriaux de la part des Ottomans ; Belgrade , qu'elles disoient devoir finir par changer de maître , leur restera , parce qu'il est de l'intérêt des contrées voisines , & de l'Empire en général , de laisser cette place entre leurs mains ; c'est une barrière contre les excursions de la peste.

Parmi les motifs qu'on donne à la Porte , pour se décider aux sacrifices qu'elle a faits , on fait toujours valoir l'indiscipline de ses troupes , leurs mutineries fréquentes , les divisions intestines & les révoltes prêtes à éclater. On en vient aussi aux désordres qu'on dit exister en Egypte , à l'état de guerre dans lequel sont les Beys qui la gouvernent , & qui la déchirent ; peut-être tout ce qu'on débite est-il sans fondement ou exagéré. Au reste , les troubles sans cesse renaissans dans cette contrée , l'insuffisance de l'autorité du Grand - Seigneur , ramènent trop fréquemment l'attention sur ce Royaume autrefois si célèbre , pour que quelques détails sur son gouvernement actuel ne soient pas agréables à nos lecteurs. Nous les puisons dans l'ouvrage de M. Capper , Colonel au service de

la Compagnie Angloïse des Indes , qui a conseillé dernièrement , pour se rendre en Asie , une nouvelle route qu'il a faite plusieurs fois , & qui en séjournant à diverses reprises en Egypte , y a fait quelques observations , dont plusieurs sont curieuses.

« L'Egypte est divisée en 24 provinces , dont chacune est gouvernée par un *Boy* ou *Sangiack* ; la plupart de ces 24 *Beys* séjournent au Caire , où toujours une fois par semaine , & quelquefois plus souvent , ils s'assemblent pour tenir conseil ; & ces assemblées s'appellent *Divan*. Le *Scheich Bellel* est le Président de ce Conseil & le membre exécutif du Gouvernement. Son emploi est en quelque sorte semblable à celui du *Doge* de Venise , mais avec plus d'autorité ; il est vrai que cela dépend de plusieurs circonstances , & entr'autres s'il a des talens & de la fermeté , s'il a un grand parti parmi ses Collegues , & s'il est bien ou mal avec le *Bacha*. Quand je fus au Caire , ajoute M. Capper , le *Scheich Bellel* étoit un homme foible , & il ne devoit sa sûreté qu'à la jalousie de deux *Beys* rivaux presque égaux en pouvoir , qui aspiraient à sa place. Le *Bacha* est envoyé par la Porte & est une espece de Vice Roi de la part du Grand-Seigneur. Lorsqu'il peut réussir à sémer la division entre les *Beys* , & s'attacher secrètement lui-même au parti le plus fort , pendant qu'il semble observer la plus parfaite neutralité , il acquiert quelquefois plus d'influence que le *Scheich Bellel* lui-même. Mais il doit agir avec beaucoup de prudence & de circonspection ; car si ses intrigues étoient découvertes & que le parti opposé triomphât , il seroit obligé de quitter le pays. — La maniere ,

dont on le renvoie , caractérise les procédés arbitraires & ténébreux de cette République orientale. Les Beys ayant résolu de le renvoyer , lui envoient du Divan même un Caracourouck qui se rend à sa maison. Il s'approche de l'endroit où le Bacha est assis , leve en silence un coin du tapis , y place dessous le papier qui contient son ordre , en en laissant sortir un petit bout , afin qu'il soit apperçu , & se retire sur le champ sans avoir proféré un seul mot. Le nom de Caracourouck signifie un messager noir , parce qu'il est vêtu de cette couleur. Le Bacha ne songe jamais à s'opposer à cet ordre ; il sait que la résistance lui coûteroit probablement la vie. Il se retire en conséquence le plutôt qu'il lui est possible à Baclako , qui est à deux milles du Caire ; & quand il suppose un violent degré de ressentiment contre lui , il va à Rosetto , & de-là par la première occasion en Chypre , où il reste jusqu'à ce qu'il ait reçu des nouvelles de Constantinople. Le Divan ou le Conseil des Beys , pour garder les apparences avec la Porte , dépêche un Messager exprès à Constantinople , avec des plaintes sur la conduite du Bacha. Le Grand-Seigneur qui sait qu'il ne peut soutenir son Officier , ne compromet point sa dignité , & ne prend aucun autre parti dans cette affaire que d'envoyer un autre Bacha ; & souvent il condamne à une amende celui qui a été disgracié. — Les enfans des Beys n'héritent ni du rang ni des biens de leurs peres ; ils ne peuvent même être élevés à aucun des emplois convenables à un Bey. Il est vrai que le Divan après la mort d'un Bey , dispose d'une portion de ses biens pour l'usage & l'entretien de sa famille , mais le reste passe avec son titre à son Cashuf ou Lieutenant qui généralement succede à son rang &

à sa fortune. Ces Cashufs sont des esclaves Georgiens ou Circassiens , que les Beys ont achetés & adoptés dans leur enfance , élevés avec autant de soin que de tendresse , dans la vue d'assurer en eux des protecteurs à leurs enfans. Cette loi singulière paroît avoir été dictée par l'horreur de la Monarchie & une prédilection pour le Gouvernement républicain ; mais sûrement elle n'a pu être faite que durant l'Administration de quelque Chef qui n'avoit point de postérité ; sans cela la voix de la nature auroit étouffé celle d'une politique inhumaine ».

La communication nouvelle , établie entre la Transylvanie & la Buckowine , par la grande route , à laquelle l'Empereur fait travailler , & qui , en partant de Bistricz , & passant par Bog , conduit dans cette dernière Province , a facilité les moyens de pénétrer dans toutes les parties de ces contrées , & sur-tout dans les montagnes qui étoient , pour ainsi dire , inaccessibles.

Depuis long-temps , écrit-on de Vienne , les états de la conscription militaire n'avoient point été changés , & ils étoient encore tels qu'ils avoient été arrêtés il y a plusieurs années ; les Officiers qui en sont chargés , ont profité de l'occasion & des facilités que leur offre cette route pour pénétrer dans ces montagnes , les examiner & faire une nouvelle conscription. Ils les ont trouvées si peuplées , qu'en ne marquant que les hommes au-dessus de 15 ans & au dessous de 40 , ils ont pu y former un corps de 1046 ; il sera rassemblé au besoin , & sous les ordres du Commandant en second des Garnisons voisines. Les Officiers , pendant le voyage

& le séjour qu'ils ont fait dans ce pays pour y faire leur travail , ont fait quelques remarques singulieres sur les mœurs grossieres & les usages de ces Montagnards , qu'on peut regarder en quelque sorte comme un peuple nouveau pour nous ; leurs coutumes simples & sauvages offrent un tableau piquant ; la polygamie est presque générale ; mais c'est un usage plutôt qu'un effet du libertinage ; ils portent , du moins la plupart , le nom de Chrétiens schismatiques grecs ; mais ils pratiquent en effet le judaïsme , & circoncisent leurs enfans. Leur ignorance ne leur permet pas de faire la différence des deux Religions , & il faut qu'elle soit singulièrement étrange. Les voyageurs ont été frappés dans un endroit d'un spectacle plus touchant ; c'est un tableau de l'ancienne vie & du Gouvernement des Pattiarches ; une famille entiere composée de 200 individus vivant sous la conduite de son chef qui est un vieillard qu'ils nomment Dodoska , âgé de 109 ans , qui réunit sous ses loix toute sa nombreuse postérité , & dont l'autorité respectée par tous est celle du pere commun ; il leur sert de Roi , de Pontife , & de Législateur. Depuis un an il a perdu la vue , mais il a conservé de la force , & sous la conduite de ses enfans qui guident ses pas , il agit encore & vaque à ses fonctions civiles & religieuses. Cette famille a des troupeaux qui fournissent à ses besoins ; si elle cultive la terre , elle le fait avec négligence , & s'en fait plutôt une exercise qu'une occupation dont elle puisse tirer parti. Le lait est sa principale nourriture , & elle le préfère au fruit qu'elle arrache à la terre.

L'Electeur-Archevêque de Treves vient d'accorder la tolérance civile & religieuse

aux Protestans de ses Etats ; il leur a permis de faire venir des Ministres de leur Religion, pour administrer le Baptême, le Mariage, &c. On fait des vœux dans bien d'autres Etats, pour qu'on adopte ces mêmes principes.

« C'est l'exemple de l'Empereur, écrit-on de Cologne, qui paroît avoir décidé l'Archevêque-Electeur de Treve ; il en est résulté que la plupart des maisons libres à Coblence, se sont vendues sur le champ le double de leur valeur ; il seroit à souhaiter qu'on eut fait de même dans les Etats voisins ; les citoyens éclairés forment ici ce vœu, & sur-tout que nous ne soyons pas des derniers à profiter des avantages qui enrichissent nos voisins ; nous avons payé cher la proscription de nos frères, auxquels il seroit important de rouvrir les bras. Leur expulsion nous a fait déchoir du rang où notre situation nous plaçoit parmi les principales villes commerçantes de l'Europe ; il est tems qu'ouvrant les yeux, nous rappellions dans nos murs la population, l'industrie & les richesses que nous en avons fait sortir, & qu'Elberfeld, Crevelt, Mulheim nous rendent une partie de celles que nous leur avons malheureusement abandonnées dans d'autres temps.

I T A L I E.

DE NAPLES, le 24 Janvier.

A l'occasion de l'accommodement des différends survenus entre cette Cour & la République de Raguse, le Roi a adressé

cette dépêche au Marquis de Cavalcanti & au Prince de Cimitelli.

« La République de Raguse ayant reconnu par un acte formel & respectueux, le droit incontestable que les Souverains de ce royaume ont exercé depuis long temps, & sans interruption d'envoyer, & de tenir à Raguse un Gouverneur d'armes, & ayant en conséquence accepté & admis le Capitaine Paschal de Boraginé, que S. M. a nommé en cette qualité, les sujets de déplaisir & de mécontentement causés par les difficultés & les oppositions du Gouvernement de Raguse ayant cessé ainsi, S. M. veut bien rétablir dans sa faveur & dans les avantages de sa protection la République & les sujets Ragusois ; elle consent qu'ils rentrent dans tous les privilèges & exemptions dont ils jouissoient dans ses États avant ces différends. Elle ordonne en conséquence de lever sur le champ le sequestre, mis ci-devant sur les biens & effets qu'ils possèdent dans le royaume, & que cet ordre s'exécute par-tout & sans frais. »

Le Roi, par une dépêche, en date du 27 Décembre dernier, a ordonné aux Evêques de veiller au rétablissement & à l'observation de la discipline dans les trois Ordres mendiants de S. François. Cette dépêche étoit accompagnée d'instructions, en forme de Règlement sur ce sujet, au nombre de 10 articles. Ces Religieux ont cru devoir faire des représentations sur ces dispositions, & on les examine à présent.

DE GENES, le 28 Janvier.

Selon quelques lettres de Lisbonne, le

Fiscal de la Couronne a enfin présenté à la Régence ses doutes sur la fameuse Sentence du 12 Janvier 1759 ; on attend à présent la détermination ultérieure & décisive qui sera prise sur cette importante affaire.

On croit, ajoutent ces lettres, que tous les ex-jésuites portugais sont à la veille d'obtenir une pension alimentaire suffisante ; il a été du moins présenté à la Cour, par le ministre plénipotentiaire de S. M. T. F., au nom du S. Siège, un mémoire à ce sujet, & on assure que M. Pagliarini, agent de la Cour de Portugal à Rome, a reçu ordre de faire une liste exacte de tous les ex-jésuites portugais vivans dans l'Etat Ecclésiastique & dans d'autres endroits de l'Italie.

Il paroît aussi qu'on songe en Espagne à adoucir le sort de ces Religieux, dont les individus, isolés actuellement, ne sauroient être à craindre, & ont au moins des droits à des soulagemens & aux moyens de soutenir leur existence.

Les ex-jésuites retenus ici, lit-on dans quelques lettres de Madrid, & vivans dans des couvens de différens ordres, d'où il ne leur étoit pas permis de sortir sans être toujours accompagnés d'un religieux, commencent à jouir d'un peu plus de liberté ; on a accordé à quelques-uns la permission de sortir seuls, tant dans la ville que dehors, mais avec la condition expresse qu'ils ne s'en éloignent jamais de plus de deux lieues : on croit que la même grace sera accordée à tous. Cette condescendance du gouvernement pour les individus, la faculté qui leur a été donnée, par une cédula royale, de pouvoir répéter la moitié du produit des biens de fa-

mille qui peuvent leur écheoir par héritage ; font présumer qu'il y aura peut-être encore quelque autre changement dans le système qui a prévalu si long-temps.

Les lettres de Venise portent qu'on y arme dans ce moment, pour se mettre en mesure contre les repréfailles, dont les Hollandais ont menacé la République.

On équipe dans notre arsenal, disent-elles, les vaisseaux le *Saint-Charles*, de 60 canons ; le *Marco*, de 40 ; le *Doge*, de 32 ; la *Venezella*, de 26 ; la *Madona & la Roma*, de 24. M. Milo Darle aura le commandement de cette escadre. Les marchands de Corfou, d'Istrie, &c. arment aussi plusieurs galeres pour protéger le commerce du Levant, qui a augmenté considérablement dans le cours de ces quatre dernières années. On espere cependant que ce différend n'aura pas de suites, & que quelques puissances amies interposeront leur médiation.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, le 20 Février.

Il a été envoyé à M. Tonyn, Gouverneur de la Floride orientale, ordre de prendre, lorsqu'il évacuera cette province, qui doit être rendue aux Espagnols, dans le courant du mois de Mai prochain, une note exacte de tous les Nègres & effets des propriétaires qui ne résident pas sur les lieux, avant de permettre qu'ils soient embarqués pour d'autres endroits. Il joindra à cette note celle de toutes les propriétés qui pourront être

vendues soit à des Espagnols , soit à des Anglois qui voudroient continuer leur séjour dans ce pays, & y vivre sous les loix Espagnoles. Ces listes , revêtues de toutes les formes légales , seront ensuite apportées en Angleterre , avec les papiers qui appartiennent à l'Administration de cette Province.

Nous venons de voir arriver ici , lit-on dans une lettre de New-York , l'équipage infortuné du bâtiment de Clyde la *Fanny* , Capitaine M' Farlane , qui fit naufrage le 18 Septembre dernier sur la côte de Mayguana , l'une des isles de Bahama , dans son passage de la Jamaïque à Terre-Neuve. Le vaisseau toucha contre des rochers , & au moment du choc un matelot & un passager qui étoient sur le pont tombèrent dans la mer & se noyèrent. Ce malheureux événement eut lieu le soir ; l'équipage passa la nuit sur le bâtiment fracassé , tremblant à chaque instant qu'il ne s'ouvrit tout-à-fait , & que la mer ne l'engloutit ; on peut se peindre leur situation pendant cette nuit désastreuse , & combien elle leur parut longue ; il tint heureusement jusqu'au jour , qu'on s'occupa à couper les mats , à détacher quelques pieces de bois de différentes parties du vaisseau , on en fit un radeau sur lequel on gagna la terre ; l'eau qui étoit entrée dans le corps du bâtiment , ne permit pas de prendre des provisions , & les malheureux échappés à la mer , faillirent à succomber à la faim sur la terre ; des racines , des coquillages furent leurs seuls alimens pendant 13 jours ; ils ne souffrirent pas moins de la soif , n'ayant trouvé qu'une eau saumâtre , à quelque distance de la côte , dont ils n'osèrent pas s'éloigner , parce qu'ils n'avoient d'autre espérance d'être tirés de cette île que

par quelque vaisseau qui passeroit à sa portée; ils en apperçurent enfin un Américain, qui les reçut à bord, & les conduisit à New-Providence d'où ils sont venus ici.

Les lettres des isles ne contiennent que des plaintes sur la langueur qu'éprouve encore le commerce, & en particulier sur la proclamation qui en écarte les bâtimens Américains. Les bras manquent dans la plupart des plantations où l'on a besoin de Nègres, où l'on enlève à leur arrivée tous ceux qui arrivent d'Afrique, & où l'on attend avec impatience les bâtimens qui en sont chargés.

Sir Richard Hughes a arboré son pavillon à Antigues sur le *Léander* de 50 canons; on dit que l'intention du Gouvernement est de former un arsenal dans cette isle, & d'en augmenter les chantiers, de manière à pouvoir y construire des vaisseaux de ligne, ainsi que les Espagnols le font à la Havane.

Les Médecins, lit-on dans la Gazette de la Jamaïque, qui ont soigné quelques Nègres mordus par des chiens, ont rapporté que plusieurs étoient morts avec tous les symptômes de la rage; cet avis allarmant a décidé le Magistrat à ordonner de tuer partout ces animaux dangereux, & on l'exécute avec beaucoup de rigueur; malheureusement ceux qui en sont chargés n'ont pas mis dans cette exécution la prudence & la circonspection nécessaire, & il vient d'arriver un accident funeste; au moment qu'un de ces gardes couchoit en joue un chien vers un détour, il se présenta de ce côté un négre libre,

qui reçut le coup destiné au chien, & qui mourut sur la place.

Les divisions actuelles continuent avec la même vivacité ; & le spectacle scandaleux qui a eu lieu dernièrement à Westminster, a encore des suites. Les deux assemblées tenues le 14 font publier leurs résolutions contradictoires dans tous les papiers, & chacune s'attribue la majorité, & l'avantage d'offrir les véritables sentimens des Electeurs.

Le 16, les partisans de M. Fox prirent en considération ce qui s'étoit passé le 14 ; on avoit placé sur la chaise de leur chef un paquet de drogues, dont l'odeur l'incommoda beaucoup ainsi que les personnes qui se trouverent dans le voisinage, & le força de se retirer. Un apothicaire présent déclara que ces drogues étoient un poison ; il en apporta l'analyse le 16 ; & il fut arrêté que l'on feroit des recherches sur l'auteur ou les auteurs de cette insulte. On autorisa ceux qui en furent chargés à offrir 200 liv. sterling, de récompense à celui qui les feroit connoître.

Il paroît que l'on renonce à tout espoir de conciliation ; l'association formée pour travailler à l'union, n'a encore rien exécuté.

Dans la dernière assemblée, les Commissaires lui ont rendu compte de leur démarches auprès de M. Pitt, pour l'engager à descendre de sa place, afin de pouvoir entrer en négociation, quoique le parti opposé eut consenti de la manière la plus amicale à plusieurs de ses conditions. Sa première objection étoit qu'il ne se résoudroit jamais à coaliser avec le Lord North ; & le Lord North avoit déclaré qu'il étoit décidé à se contenter de l'état de particulier. La seconde étoit qu'il ne pouvoit

approuver tous les compromis qu'occasionnoit la deuxième proposition du bill de l'Inde de M. Fox, & celui-ci a dit qu'il étoit prêt à modérer les clauses de son bill. Enfin le Ministre a déclaré que sa conscience ne lui permettoit pas de résigner sa place, dans la vue de faciliter un raccommodement, & qu'aucune résolution de la Chambre ne le forceroit à une telle démarche ; mais ce point, de l'avis des Commissaires, étoit de nature à pouvoir être cédé, par quiconque est attaché au bien de son pays ; cet avis, tourné en résolution, passa à l'assemblée qui s'ajourna *sine die*.

Le Bill de l'Inde, la grande source des divisions actuelles, s'oppose encore, comme l'on voit, à une réunion ; en attendant, l'administration Angloise dans ce pays reste la même ; & les changemens qu'on juge si nécessaires sont suspendus. Parmi les détails que les papiers du jour présentent pour prouver combien il seroit important de s'en occuper, nous citerons la lettre suivante, écrite par un de nos Officiers, en date de Calcuta, le 31 Décembre 1782. Cette date est peu récente, mais la lettre peut piquer la curiosité.

« Nous sommes arrivés dans l'Inde le 19 Octobre 1782, après une tempête & des mauvais temps qui ont endommagé tous les vaisseaux dans la route. Nous avons eu pendant un séjour de 17 jours, le spectacle le plus affreux pour des hommes sensibles. La famine désole & ravage ces pays ; les pauvres naturels en sont les victimes ; 20 ou 30,000 chassés de leurs maisons par Hyder & Aly, sont venus ici demi

auds , & on assure qu'un tiers au moins de ce nombre a péri de faim dans les environs & même aux portes de Madras ; j'en ai vu moi-même des centaines morts ou mourans sur les grands chemins. Ce spectacle horrible , leurs cris , le désespoir des uns , les sanglots des autres ne sortiront jamais de mon souvenir ; quelles sont donc les horreurs de la guerre , puisqu'elles dénaturent ainsi le plus riche & le plus beau pays de l'Univers ! Quelle exécution ne méritent pas ceux qui y ont porté la désolation & la mort ! Graces à Dieu j'ai quitté ce théâtre pénible & douloureux , & me voici dans un endroit où regne l'abondance , où les peuples paroissent contents & vivans dans l'aisance. Ce sont de pauvres êtres cependant ; leur croyance religieuse resserrant autour d'eux les objets qui pourroient satisfaire leurs besoins , les voue à la frugalité au milieu de l'abondance & des superfluités ; & la disette est inévitable après une récolte que l'inconstance des saisons a pu faire manquer ; ils meurent au milieu des troupeaux dont ils n'oseroient se nourrir ; & en succombant à la faim avec tous les moyens de s'en préserver , ils verront avec horreur les repas sanglans & féroces des Européens , & périront plutôt que de les partager. Nos Anglois ne sont pas plus capables de les imiter. Au milieu de ces créatures sobres & douces par excellence , ils étalent tous les excès de l'intempérance & du luxe. Leurs maisons sont magnifiques , ce sont des espèces de Palais dont l'architecture est dans le style grec , & les meubles riches ; rien n'est plus commun qu'un train nombreux de domestiques , de voitures & de chevaux. Mais tout cela se procure aux dépens des naturels ; ce sont leurs travaux , leurs

facteurs qui nous enrichissent, & l'avidité est telle qu'on leur envie & qu'on leur arracheroit encore ce qu'il est absolument nécessaire de leur laisser pour leur nourriture, & que leur sobriété naturelle réduit à bien peu de choses. Quel pays ! Et quel parti on pourroit en tirer s'il étoit bien administré ? quelle source inépuisable de richesses ? Je n'exagère point en disant qu'elles nous mettroient en état de payer la dette nationale, toute énorme, toute pesante qu'elle est, que ce grand ouvrage seroit moins lent qu'on ne l'imagine, que nous pourrions le voir terminer avant de descendre au tombeau ; mais il faudroit bien des réformes, & on doit en désespérer ».

Les partisans de l'ancienne Administration ne manquent pas de faire valoir tous ces détails ; & il n'y auroit rien à dire, si en faisant des vœux pour la réunion des partis, ils employoient la modération convenable, & se défendoient les injures qui ne rendent jamais une cause meilleure ; leurs pamphlets en attirent en réponse, & les amis des nouveaux Ministres ne sont pas exempts de ce reproche.

La conduite de ceux qui prêchent la coalition, est, disent-ils, une des plus artificieuses qu'on ait vu dans ce pays ; ils savent que le peuple est contre elle ; & que les deux principaux noms qui sont à la tête sont réprouvés par les trois quarts des sujets du roi, qui sont bien convaincus que leur ambition est leur principal objet. Si ce'a n'étoit pas ainsi, pourquoi répéteroient-ils sans cesse qu'il faut rétablir l'ancien ministère. N'y a-t-il pas d'autres personnes,

que ces chefs , capables de prendre les rênes ; si M. Pitt les quitte , le Gouvernement seroit envahi par une faction que le peuple condamne , & le Roi seroit forcé d'accepter pour Ministres des hommes qui attaquent journellement son pouvoir , qui l'outragent & qui tentent d'en imposer à la Nation par un prétendu zèle pour l'honneur de la Chambre des Communes ; car c'est par-là qu'ils cherchent à aveugler le peuple & à lui faire oublier la première cause de leur opposition actuelle. Et quelles raisons opposent-ils pour fonder la nécessité du renvoi des ministres actuels ? Voici pourquoi le Roi doit s'en défaire : 1°. parce que ces ministres ont été nommés par le choix libre de S. M. & non jetés autour d'elle & malgré elle comme les précédens l'avoient été ; 2°. parce que la haute opinion qu'a S. M. des talens & de l'intégrité de M. Pitt a une secrète influence sur son âme royale ; 3°. parce qu'un homme du caractère de M. Pitt peut devenir un favori du Roi comme il est déjà celui de la Nation , & que cela est contraire aux intérêts de la coalition ; 4°. parce que les ministres actuels se sont opposés à un bill nouvellement calculé pour soulager le Roi du poids de la souveraineté ; 5°. parce que la conservation de leur place ne se concilie pas avec les intérêts de la coalition , & que les intérêts de celle-ci sont la même chose que l'honneur de la Chambre des Communes ; 6°. parce que jusqu'à ce que les ministres actuels soient déplacés , il est difficile de récompenser le Lord N. de sa glorieuse & longue administration , & de sa reconnoissance envers son Souverain ; 7°. parce que les profits de la banque de pharaon sont précaires.

On revient aux bruits de dissolution prochaine du Parlement ; & peut-être devien-

dra-t-elle nécessaire. Le parti extrême, suspendu jusqu'à présent par la nécessité de faire fixer auparavant les subsides, fera, à ce que l'on présume, pris tôt ou tard.

Un Pair indépendant & qui n'a de liaison avec aucun des partis, se propose, dit un de nos papiers, de présenter à S. M. son humble avis, qui est celui ci. Le Roi, dans la circonstance critique actuelle, informera ses fideles Communes, qu'il est embarrassé dans la conduite qu'il doit tenir pour le bien général de ses sujets. Les adresses qu'il a reçues de toutes les parties de son Royaume lui paroissent absolument contraires aux sentimens exprimés dans les résolutions de la Chambre; pour s'assurer quelle est la véritable opinion de ses peuples, si elle se trouve dans les adresses ou dans les résolutions de leurs représentans, il se décide à faire usage de sa prérogative royale; il dissoudra le Parlement, & donnera une occasion sûre à la nation de développer ses véritables sentimens dans l'élection des membres qui composeront le nouveau; mais avant d'en venir à cette mesure, il recommandera instamment à ses fidelles Communes de passer les bills qui sont d'une nécessité indispensable. Il est certain, ajoute ce papier, que ce moyen est le seul qui puisse faire connoître l'opinion du peuple en général; si l'opposition a raison de dire que sa voix est celle de la nation, elle est très-sûre d'avoir part aux nouvelles élections. Si elle se récrie contre l'adoption de cet avis, elle se condamne elle-même.

Les cours des débats au Parlement n'annoncent pas encore que l'opposition soit près de perdre sa prépondérance.

Le 18 la Chambre des Communes ajourna à

Mardi 24 le comité des voies & des moyens de subsides , ainsi que celui sur l'état de la nation. Conformément à l'ordre du jour , M. Pitt proposa de s'occuper du rapport des estimations de l'artillerie. M. Fox , avant d'entamer cette matière , lui demanda s'il n'avoit rien à communiquer à la Chambre ; on attendoit en effet l'opinion du Roi sur les résolutions qui lui avoient été présentées. Cette réponse fut faite ; mais elle ne contenoit pas autre chose , sinon que S. M. , vu l'état des affaires , n'avoit pas renvoyé les ministres , qui de leur côté n'avoient pas demandé leur démission. M. Fox trouva cette réponse inouïe ; elle ne contenoit rien moins qu'un refus décidé d'avoir aucun égard à l'opinion des Communes , & le dessein de traiter les résolutions avec indifférence & mépris. Il pouvoit assurer que depuis la révolution , ou du moins depuis l'accession du roi au trône , les rois avoient toujours répondu favorablement à la Chambre des Communes ; il trouva , dans le procédé nouvellement adopté , la constitution en danger , la Chambre compromise & hors d'état de remplir les fonctions qui lui étoient confiées. Dans ces occasions elle avoit un parti à prendre , celui de retirer les subsides ; il pouvoit paroître violent & sujet à des inconvéniens ; mais ces derniers étoient moindres que le danger qui menaçoit la constitution. A cette occasion il rappella les principes qu'il avoit exposés précédemment sur les prérogatives de la couronne ; elles n'étoient point accordées à la personne du roi , mais au principal magistrat , pour le bien général & à cause de la nécessité indispensable de former une administration qui eût la confiance de la Chambre. Cela amena un tableau sans doute chargé du ministère actuel , après lequel il s'empres-

lui-même de déclarer que M. Pitt n'étoit pas un des hommes de l'espèce de ceux qu'il avoit peints, mais qu'il y en avoit plusieurs parmi ses amis, & il en étoit la dupe : cependant il ne crut pas devoir proposer de retirer les subsides, il se borna à proposer de remettre au 20 le rapport sur les estimations. Cette motion fut secondée par M. Powis & plusieurs autres membres ; les débats ramenerent les vœux pour l'union. On voulut savoir quels étoient les obstacles qu'elle éprouvoit ; & M. Pitt déclara que le duc de Portland, à qui le roi avoit proposé une conférence avec quelques ministres, avoit refusé de s'y prêter, à moins qu'ils ne se démissent de leurs places auparavant ; il déclara de nouveau qu'il ne quitteroit point la sienne, que son respect pour la Chambre ne l'y détermineroit point, que son honneur & l'intérêt de son pays lui faisoient une loi de la garder jusqu'à ce que S. M. la lui ôtât. M. Fox ne voulut pas laisser le duc de Portland chargé de l'accusation de s'opposer à l'union ; il dit que son refus étoit une suite de l'obligation où il étoit de conserver la dignité de la Chambre, & que d'ailleurs c'étoit avec le roi qu'il devoit traiter, & non avec un tiers. Cette digression ne fit pas perdre de vue la motion ; le solliciteur général désapprouva le fondement que lui avoit donné M. Fox, & prétendit qu'il s'étoit trompé, en disant que depuis la révolution il n'y avoit point eu d'exemple d'une pareille division entre le Roi & la Chambre ; en 1701, dit-il, les Communes demanderent le 13 mai l'éloignement des Lords Orford, Saumers & du Comte de Portland ; mais après cela elles ne suspendirent point les subsides, & le lendemain elles en votèrent un pour les gardes & les garnisons. On observa à l'honorable membre que M. Fox

avoit bien dit, depuis la révolution, mais qu'il avoit restreint son assertion en ajoutant : ou du moins *depuis l'accession de la maison de Brunswick au trône*. Sa motion, après les débats, passa, & elle eut une majorité de 12 voix.

La Vice-Royauté d'Irlande, destinée d'abord au Comte Temple, qu'on disoit l'avoir acceptée, a été donnée au Duc de Rutland ; & le même Comte Temple, qui n'avoit pas gardé sa place de Secrétaire d'Etat, a pris le sceau privé que laissoit vacant la nomination du Viceroi d'Irlande. Ce dernier est parti le 16. Ses équipages avoient pris les devans. On dit qu'ils ont été attaqués par des voleurs sur leur route ; mais que les gens du Duc ont fait une si bonne contenance, que les brigands n'ont rien pu enlever.

La coutume barbare qui prévaut sur les côtes de ce Royaume, écrit-on de Dublin, de piller les cargaisons des vaisseaux naufragés, est le comble de l'inhumanité & de l'injustice. Le naufrage arrivé dernièrement à Bray est une preuve de l'existence de cette pratique horrible. Le vaisseau *L'amitié*, de Bristol, venant d'Oporto, chargé de fruits, d'huile, &c., évalué à 4000 liv. sterl., échoua à environ un demi mille de Bray. Le Capitaine & l'équipage furent sauvés heureusement, ayant quitté ce vaisseau avant la nuit ; mais ce vaisseau & la cargaison furent pillés pendant cette même nuit, & il ne restoit plus rien le lendemain à six heures du matin. Les habitants de la ville & de la campagne avoient enlevé tout jusqu'aux planches du bâtiment.

Parmi les faits singuliers, véritables ou supposés,

supposés, qu'on trouve souvent dans nos papiers, nous en saisirons quelques uns.

La Favorite de l'Empereur actuel de Maroc est une Angloise dont l'histoire est assez singulière & mérite d'être rapportée. Son nom est Seagood ; son mari étoit un Tisserand du Devonshire , qui ayant mal fait ses affaires , prit la résolution de se rendre en Amérique , pour essayer de les rétablir. Il fit tout ce qu'il put pour engager sa femme à rester en Angleterre pendant qu'il iroit former son nouvel établissement, avec promesse de revenir la chercher. Elle voulut absolument partir avec lui , & ils s'embarquerent ensemble ; le vaisseau sur lequel ils étoient fut pris par un Corsaire de Salé , sur les côtes d'Espagne. Le Corsaire , en faisant passer l'équipage sur son bord , fut frappé des charmes de Mistriss Sengood , qui avoit alors vingt ans , & qui étoit en effet une de plus belles femmes du monde , & la destina sur le champ à l'Empereur. Il l'envoya à Méquinez. Elle captiva dès la première vue le cœur du Souverain , dont elle est la maîtresse favorite depuis cinq ans , & à qui elle a donné trois enfans ; le mari fut vendu , & par ordre de la Cour , éloigné dans l'intérieur du pays ; on n'en a pas entendu parler depuis ; & la beauté de sa femme lui a vraisemblablement coûté la vie , ou ce qui est pis , l'a condamné à un esclavage perpétuel.

Nous ne nous arrêterons pas à caractériser le fait suivant , & à disserter sur ses causes : faut-il les chercher dans l'amour , la jalousie ou la vanité ? nous nous bornerons à le rapporter.

Un homme du peuple s'étoit marié ; sa femme étoit aimable ; elle paroissoit l'aimer , & il lui passa par la tête d'éprouver ensuite ses senti-

N^o. 10 , 6 Mars 1784.

b

mens ; il fit une partie avec plusieurs de ses amis pour aller passer une semaine à la campagne ; il laissa sa femme seule ; il lui fit dire ensuite qu'en se promenant par la campagne il étoit tombé dans une carrière de charbon , & qu'il étoit mort. Sa femme reçut cette nouvelle avec beaucoup de douleur ; elle en donna des signes si vifs , si constans , que le mari , persuadé qu'il en étoit réellement aimé , se hâta de la faire rassurer. Mais ce jeu cruel eut des suites fâcheuses ; sa femme ne voulut point croire à sa résurrection ; elle tomba dans un accès terrible lorsqu'elle vit son mari , qu'elle prit pour un revenant , & depuis ce temps elle est malade.

Une Compagnie équipe un vaisseau à Deptfort pour faire des découvertes au Pole. Il doit partir avec la première flotte du Groenland , & , après avoir visité cette mer , aller au N. O. de la baie d'Hudson , où l'on croit qu'il est possible de découvrir un passage à la mer de l'Inde. Ces navigateurs auront la sanction de l'Amirauté , mais l'entreprise ne sera nullement aux frais du Gouvernement , à moins qu'on ne parvienne à trouver le passage si désiré , & en ce cas les navigateurs auront une récompense proportionnée à leur découverte. Les matelots & toutes les autres personnes nécessaires à cette expédition ont déjà pris des engagements , & le départ est fixé au commencement du mois de Mars , si le temps le permet. Le vaisseau est de construction hollandoise , & approvisionné comme il convient.

F R A N C E.

DE VERSAILLES, le 2 Mars.

Le Roi a nommé à l'Evêché de Nîmes ,

l'Évêque d'Alais ; à celui d'Alais, l'Abbé de Beauflet, Vicaire-Général de Digne ; à celui de Digne, l'Abbé de Mouchet de Ville-Dieu, Vicaire-Général de Nevers, Maître de l'Oratoire de Monseigneur Comte d'Artois ; à l'Abbaye de Foncaude, ordre de Prémontré, diocèse de Saint-Pons, l'Abbé de Lisle, Vicaire-Général de Nevers ; & à celle du Pré Benoît, ordre de Cîteaux, diocèse de Limoges, l'Abbé d'Omingon, Vicaire Général de Montauban.

DE PARIS, le 2 Mars.

ON s'attendoit à la publication des dépêches que M. le Comte de la Marck a apportées de l'Inde ; elle n'a point été faite encore, & peut-être elle n'aura pas lieu, parce que dans ce moment, où la paix est faite on attache moins d'importance à des nouvelles de combats, dont l'effet ne peut plus influencer sur les arrangemens qui ont précédé. Mais ces détails appartiennent à l'histoire, & ont des droits à la curiosité. Nous nous empresserons en conséquence de placer ici un précis de la dernière campagne de l'Armée Française dans l'Inde.

» Les 4 Vaisseaux & le Convoi qu'ils escortoient, partis de Brest le 11 Février 1782, portoient dans l'Inde une partie de l'armée de M. le Marquis de Buffry & les munitions dont elle avoit besoin. Cette flotte arriva dans 99 jours au Cap de Bonne-Espérance, y séjourna deux mois & demi, & en repartit pour l'Isle de France,

où elle arriva après 47 jours de traversée. — A l'époque de son départ de l'Isle de France pour l'Isle Bourbon (le 1 Décembre 1782), le Régiment de la Marck avoit perdu, soit à la mer, soit à terre, 680 Soldats & 19 Officiers; le Bataillon d'Aquitaine, 92 Soldats, point d'Officiers; le Détachement de Royal Roussillon, 102 Soldats & 7 Officiers; l'Artillerie, 72 Canoniers & 2 Officiers. La flotte appareilla, le 24 Décembre, de Bourbon, fut touchée à Achem, où elle croyoit trouver M. de Suffren, qui en étoit parti; elle fit voile vers Ceylan, & mouilla le 9 Mars 1783 à Trinqueville où elle joignit ses Vaisseaux, car elle en avoit laissé un hors de service à l'Isle de France, aux 12 Vaisseaux & 3 Frégates de M. de Suffren. Les troupes de M. de Bussy, embarquées sur la flotte, en partirent le 16; & le 17 au matin, leur débarquement étoit exécuté à Porto-Novo; ce même jour elles marchèrent sur Goudelour; le 18 elles établirent leur camp à Mangicoupan; le Quartier-Général & l'Artillerie entrèrent à Goudelour. Le 12 Avril la flotte Angloise, forte de 18 Vaisseaux de ligne & 5 Frégates, passa à la vue de Goudelour, faisant voile vers Madras. — Le 27 Avril M. le Comte d'Offelise rejoignit l'armée de M. le Marquis de Bussy avec les restes de celle de M. Duchemin. L'armée fut divisée en deux Brigades : la première, composée de deux bataillons du Régiment d'Austrasie & d'environ 300 hommes de Royal Roussillon; la seconde, du second Bataillon d'Aquitaine & du reste des deux Bataillons de la Marck. Chaque brigade étoit de 11 à 1200 hommes, & avoit 8 pièces de canon de 4. L'avant-garde fut formée d'un détachement du Régiment de l'Isle de France, des débris des volontaires étrangers.

& des volontaires de Bourbon, & de quelques cipaies, avec trois pieces de 3. Quatre bataillons de cipaies formerent la reserve. Le parc d'artillerie, n'ayant pas reçu celle qui étoit partie de France, & qui étoit nécessaire à son expédition, rassembla, avec autant d'intelligence que de peine, quatre pieces de 24, deux de 18, de fer, quatre de 12, huit pieces de 8, dont 5 de fer, huit pieces de 6, quatre pieces de 4, un obuzier de 6, un de cinq & demie, & un de quatre & demie, total 33 bouches à feu. — L'armée Française, totalement dénuée de cavalerie, manquoit aussi de tous les moyens de servir & de conduire son artillerie; il ne lui restoit qu'environ trois canoniers par piece, & elle n'avoit point de bœufs dans un pays où un canon de 24 a quelquefois besoin d'un attelage de 160 de ces animaux, & où l'on en emploie d'ordinaire 14 à trainer une piece de 4, qu'en France on peut atteler de deux chevaux. M. le Marquis de Buffly ordonna de lever un corps de 500 Indiens pour ce service; mais ce corps n'étoit pas même complet à la fin de Juin, & ne put être formé que de Coulis, les plus foibles & les plus lâches des Indiens; il fit également lever 500 bœufs au compte du Roi, & Tipu-Sultan, fils d'Hyder-Ali, lui en envoya bientôt 1200 autres, avec 3500 cipaies de ses troupes, & 8 pieces de canon. L'armée, dans une telle situation, ne pouvoit que se préparer à entrer en campagne; elle ne fit donc que de petits mouvemens au-delà de son camp. — Cependant les Anglois, infiniment supérieurs en forces & en moyens de toute espece, Souverains des plus vastes Etats dans cette partie du monde, informés que Tipu-Sultan, occupé d'appaiser des dissensions intestines survenues dans ses Etats

à la mort d'Hyder-Ali son pere, ne pourroit venir au secours des Français ses alliés que vers le mois de Septembre suivant, résolurent d'entrer en Campagne, d'obliger les Français de se renfermer dans Goudelour, & de tacher de les y forcer avant l'arrivée de Tipu-Sultan. Leur flotte eut ordre de se tenir dans les parages de cette ville, & leur armée sortit de Madras; elle étoit composée de 4600 blancs de troupes angloises & Hanovriennes, de 4 Régimens de Cavalerie, dont un blanc, de 13000 Cipayes, de 800 canoniers blancs & 1700 Indiens; son artillerie étoit composée de 84 pieces de canon ou obusiers, dont 18 du calibre de 18, & le reste de 12, 9, 6, & seulement huit pieces de 3 attachées à leurs quatre Régimens de Cavalerie. Des chevaux menaient ces dernieres pieces, des bœufs toutes les autres, & des Eléphans suivoient pour les dégager au besoin. Le Général Stuart commandoit cette armée. Si l'on a remarqué que le Général Anglois qui s'est le plus distingué dans cette dernière guerre avoit fait l'apprentissage de cet art en France, à l'Ecole d'Artillerie de la Feré, Stuart en offroit un nouvel exemple. En effet, cet Officier a étudié & appris en France l'art militaire; il suivoit en 1751 & 1752 les exercices de l'Ecole d'Artillerie de Metz, & le sort des Français étoit de trouver à la tête de leurs ennemis, & de combattre sur les bords du Gange, un de leurs disciples, comme ils venoient d'en trouver & d'en combattre un autre aux Colonnes d'Hercule. — Le pays entre Madras & le Tanjaour ayant été entièrement dévasté par Hyder-Ali qui avoit transporté dans ses Etats presque tous les habitans du Carnate, les Anglois ne pouvoient que marcher très-lentement, étant obligés d'établir des maga-

sans & de fortifier les principaux Ports, précédemment détruits par ce Nabab. Sachant d'ailleurs que les François avoient beaucoup de malades, étoient sans cavalerie, manquoient de bœufs, n'avoient que le seul dépôt de Goudelour, à la Côte dont ils ne pouvoient s'éloigner, ils étoient sûrs de n'être pas troublés dans leur marche. Parvenus à la hauteur de Pondichéri, ils réussirent sans peine, par des marches éloignées, à tourner par la gauche l'armée Française qui n'avoit aucun moyen de les éviter. — La nuit du 6 au 7 leur armée se porta au sud de Goudelour, la droite appuyée à la rivière de cette ville, sa gauche à un coteau, des sommets duquel elle étoit maîtresse. Le 7 matin l'armée Française appuyant sa gauche à la même rivière, & sa droite à une grande rizière desséchée qui aboutit au même coteau, campa entre l'ennemi & Goudelour. La Rizière fut occupée par les 3500 Cipayes de Tipou-Sultan, leur droite s'appuyoit au prolongement du coteau ci-dessus, & une pointe de ce coteau saillante dans la rizière, étoit un peu en avant d'eux. — L'armée Française alors se trouvoit réduite, par les maladies, à 2300 blancs & 5000 Cipayes. Les 8, 9, 10, 11, 12, furent employés par les Anglois à préparer leur attaque, & par les Français à déterminer les emplacements des batteries de position, & les positions en échellons, propres à favoriser une retraite, on traça quelques retranchemens qu'on n'eut pas le temps d'achever. Pour assurer la position des troupes du Nabab, on plaça, le 11, sur la pointe du coteau qui couvroit leur droite, deux pieces de canon aux ordres de M. de Saint-Pardoux, soutenues par un Lieutenant, 10 blancs, & 120 Cipayes, on se proposa même

d'y former une redoute ; mais le temps de la construire manquant , on se contenta de renforcer ce poste de 350 blancs , grenadiers & chasseurs ; on porta également en avant de la gauche des troupes du Nabab deux pieces de 18 dans un poste , dont la défense fut confiée à M. Bint , Lieutenant-Colonel d'Infanterie ; enfin ayant reconnu sur la croupe du coteau qui flanquoit la droite des troupes du Nabab , un espace propre à disposer une batterie bien razante , on y fit marcher quatre pieces de 6 & deux de 4 aux ordres de M. de la Gourgue ; c'étoit le 13 , & dès trois heures un quart du matin on savoit que les Anglois dévoient attaquer par le coteau ; ils avoient pendant la nuit précédente monté à bras d'homme dans un bois de palmiers , sur ce coteau , quatorze pieces de 18 & six de 12 ; au point du jour ces pieces & plus de soixante repandues sur le reste de leur front commencerent à tirer & à faire un feu très-soutenu , tandis que leur armée , formée sur six colonnes , marchait pour attaquer l'armée Française. Au premier coup de canon les troupes du Nabab tournerent le dos , abandonnant cinq de leurs pieces sans tirer ; les deux pieces Françaises , placées sur le coteau , qui couvroient leur droite , furent aussitôt enveloppées & prises ; & les six pieces aux ordres de M. de la Gourgue , ainsi que les grenadiers & chasseurs qui couvroient la droite des troupes du Nabab eurent beaucoup de peine à regagner la droite des Français , que la fuite des Cipayes avoit entièrement découverte. Une de ces six pieces , en rejoignant cette droite , tomba dans un ravin , & y fut laissée ; les autres remises en batterie sur la droite de l'armée Française , n'y purent , quoique dans une position bien choisie , tirer que quelques coups ; le feu ayant

pris à un de leurs caissons, les conducteurs indiens s'enfuirent avec les autres caissons & les avant-trains. Le canon de la Brigade d'Austrasie vint promptement pour les suppléer, & sur huit pieces on en eût bientôt cinq de démontées. — Les Anglois profitant de l'avantage que leur donnoit la déroute totale des troupes du Nabab, & les accidens survenus à la droite des François, firent marcher par leur gauche trois colonnes, composées d'Européens & de quelques Syphais, avec du canon & de la cavalerie; ils parvinrent au bout de trois heures à s'emparer du camp de notre droite, des retranchemens qui le couvroient, du poste de M. Bint qui y fut tué, de 2 pieces de 18 & de 3 de 8. Cette attaque & ce succès leur coûta beaucoup de monde par le feu bien dirigé & bien soutenu de 4 pieces de 8 aux ordres de M. de Mercey, de 2 de 18 à ceux de M. Maillard qui y reçut 2 coups de fusil, & de 4 pieces de 6 à ceux de MM. le Noble & Chevalier de Frédy, lequel ayant eu la cuisse emportée est mort de sa blessure le 19, après avoir reçu la Croix de S. Louis de la main de M. le Marquis de Bussy. La Brigade d'Austrasie obligée de se retirer en arriere du terrain qu'elle avoit occupé apres la fuite des troupes du Nabab, voyant l'ennemi maître des retranchemens le chargea la bayonnette au bout du fusil, & le chassa fort loin. Pendant cette charge vigoureuse une autre colonne angloise s'emparoit de son camp en l'attaquant par derriere, Austrasie revint sur elle avec furie, & joint à 300 hommes de la Marek, la chargea la bayonnette au bout du fusil avec le même succès, & la poussa jusqu'à la batterie des 2 pieces de 18, où les Anglois s'étoient établis en force. M. de Villeneuve, Lieutenant - Colonel d'Austrasie, fut

né pendant cette charge intrépide & M. le Comte de la Marck blessé. Pendant ces mouvemens sur la droite des François, deux colonnes angloises, suivies de leur cavalerie & de leur canon, marchoient sur le centre de l'armée françoise. 4 pièces de 24, aux ordres de M. le Comte de Guiscard, les battant d'écharpe, & une batterie d'obusiers, aux ordres de M. de Fyart, les battant de front, foudroyerent ces colonnes de manière à leur faire perdre l'envie d'avancer. Au bout d'une demi-heure ces deux colonnes n'en formant plus qu'une, que soutenoit une batterie de gros calibre, que M. le Comte de Guiscard éteignit promptement, se présenta pour enlever la batterie de M. de Fyart, mais il la reçut avec tant de bravoure & de succès, qu'elle disparut pour toujours; il y reçut un coup de fusil à la jambe. — 3 batteries de position des calibres de 18, 12 & 9 établies par les Anglois contre la gauche de l'armée françoise, tirèrent dès le point du jour. Une batterie de 4 pièces de 12, aux ordres de MM. du Rouil & de Furiney, placée sur le front de cette gauche & à la lisière du bois du Tombeau des Fakirs, leur démontra en 4 minutes 2 pièces de 18, leur tua 28 canoniers, 200 hommes d'infanterie, & le Colonel qui commandoit cette attaque. Ces pièces démontées ayant été remises en état, furent démontées de nouveau, & ne tirèrent plus le reste de la journée. Cependant une colonne angloise de 400 blancs, soutenue de leur cavalerie, menaçant toujours d'une attaque la gauche des François, & deux batteries angloises continuant leur feu, 4 pièces de 8, aux ordres de M. de Guerineau, & 4 pièces de 4 de la Brigade d'Aquitaine étant venues appuyer le feu des batteries de M. du Rouil, en imposèrent tellement

aux Anglois , que pendant le reste du jour ils ne tirèrent que de loin en loin , & n'osèrent attaquer la gauche des François , qui pendant longtemps n'avoit été garnie que de 100 hommes d'infanterie. — Cette journée glorieuse pour les François , & particulièrement pour leur artillerie , se termina par leur laisser occuper le terrain qu'ils occupoient la veille , excepté le poste de M. Bint , où l'ennemi s'étoit porté en force , & dont l'attaque fut remise au point du jour. Les troupes se rafraichirent pendant la nuit ; l'artillerie se trouva en mesure dès 1 heure du matin ; M. de Bussy se détermina , sur de nouveaux avis , à donner ordre à 2 heures & demie de rentrer à Goudelour , ce qui fut exécuté par un très-beau clair de lune , dans le meilleur ordre & sans voir l'ennemi. — Cette retraite seule put caractériser la perte de la bataille , puisque les François quittoient leur camp & abandonnoient 12 pieces de canon prises tant au poste de M. Bint , qu'à la droite des troupes du Nabab. Les Anglois ayant reçu depuis leur départ de Madras 800 hommes des vaisseaux de Bickerton , avoient au moins 19000 hommes , ils en ont perdu de 11 à 1200 , dont 67 Officiers. Les François avoient 7300 hommes , dont 2300 blancs. Les 3500 sypahis du Nabab ayant fui au 1er coup de canon , l'armée françoise restant à 3800 hommes , combattit une armée angloise cinq fois plus nombreuse , & n'a perdu que 250 à 400 blancs , tués ou blessés , & 35 à 40 Officiers. — La flotte angloise étoit pendant le combat devant Goudelour , où les François n'avoient laissé qu'un bataillon de sypahis ; en rentrant dans cette ville ils comptoient y être assiégés sur le champ , mais l'armée angloise ne songea qu'à se retrancher & à former des abbatiss pour se mettre à l'abri d'une attaque de leur part.

— Le 14 la flotte françoise , forte de 15 vaisseaux , dont 7 seulement doublés en cuivre , & de trois fregates , parut dans l'après-midi devant Goudelour. A sa vue l'Amiral Anglois , avec 18 vaisseaux , tous doublés en cuivre , & 5 fregates , appareilla & s'efforça de gagner le vent. M. de Suffren le conserva par la supériorité de ses manœuvres , & parvint enfin le 20 , à 4 heures du soir , à forcer l'Amiral Hughes au combat à la vue de Goudelour & de l'armée angloise. La flotte angloise vigoureusement attaquée par M. de Suffren a constamment arrivé , & la supériorité de marche de vaisseaux doublés sur ceux des François qui ne l'étoient pas , lui permit de s'éloigner durant la nuit. M. de Suffren qui pendant le combat montoit la fregate *la Cléopâtre* , ayant cherché en vain la flotte ennemie , mouilla la nuit du 21 dans le N. E. de Pondichery , L'Amiral Hughes l'y ayant aperçu le 22 au point du jour , s'enfuit toutes voiles dehors vers Madras , laissant l'armée angloise presque sans vivres. Le 22 M. de Suffren revint mouiller devant Goudelour. — La nuit du 25 au 26 M. le Chevalier de Damas , Colonel en second d'Aquitaine , sortit de Goudelour avec 800 blancs , 500 sypahis & 20 canoniers aux ordres de M. de Saint-Pardoux pour reconnoître , insulter les retranchemens des Anglois & enclouer leur canon. Cette sortie n'eut pas le succès désiré. M. le Marquis de la Rochemathalon fit à la vérité enlever deux drapeaux de sypahis anglois , & reçut un coup de fusil , mais 4 autres Officiers furent tués , blessés ou pris , & M. de Damas fut du nombre de ces derniers : on ne parvint pas aux pieces. Les Anglois cependant perfectionnoient leurs retranchemens , faisoient des amas de fascines & de galions , les François se préparoient à sou-

tenir un siège, & avec les secours qu'ils pouvoient tirer de leur flotte s'occupoient des moyens d'attaquer les Anglois dans leur camp, lorsque le 29 Juin la fregate angloise, la *Médée*, avec pavillon parlementaire, apporta les nouvelles de la paix de la part du Conseil de Madras, avec des Commissaires Anglois pour traiter de la cessation des hostilités au 9 Juillet. Les Commissaires ne s'étant pas crus autorisés à acquiescer aux demandes de M. le Marquis de Bussy, ce Général envoya le 3 Juillet M. de Launay à Madras vers le Conseil qui accorda tout. Les deux armées communiquèrent aussi-tôt; le Général Stuart vint diner chez M. le Marquis de Bussy, & s'embarqua le même jour pour Madras. L'armée angloise retourna dans le Nord, & l'armée françoise à Mungi-coupan.

Le dégel commencé le 20 de ce mois avec la nouvelle Lune, s'est soutenu, & le tems est toujours fort doux; il a commencé lentement, & prévenu les dangers qu'on auroit eu à craindre, s'il avoit été plus subit, & si le froid n'eût pas été assez long pour pénétrer dans la terre, malgré la quantité de neige qui étoit tombée. La riviere qui avoit d'abord diminué dans le commencement du dégel, a grossi depuis, & vraisemblablement grossira encore davantage.

Le pauvre peuple commence à respirer, le bois arrive par terre de tous les côtés, & aussitôt que la riviere sera libre & navigable l'abondance renaitra. Si cet hiver sera fameux par sa rigueur & sa durée, il ne sera pas moins remarquable par l'empressement de tous les ordres de l'Etat à suivre l'exemple du Roi qui est venu au

secours des malheureux : tous les jours des sommes considérables étoient versées entre les mains de M. le Lieutenant-Général de Police , & des Curés de Paris pour subvenir aux besoins les plus pressans des malheureux. Les Comédiens Italiens ont donné une représentation au profit des Pauvres , dans un de leurs plus beaux jours , de deux de leurs nouvelles pieces les plus suivies. Cette représentation a rapporté 9162 liv. ; la recette auroit été double & triple si la salle avoit pu contenir tous ceux qui se sont présentés. Les Soldats aux Gardes Françoises ont donné à cette occasion l'exemple d'un désintéressement bien louable , ils ont voulu avoir part à l'œuvre de charité , en faisant gratis ce jour-là leur service accoutumé. L'Opéra a donné hier un Spectacle dont le produit a le même objet ; & les Comédiens François en donnent aujourd'hui un. Cet exemple est imité par les Spectacles Forains ; dans plusieurs Villes de Province , & particulièrement à Lille en Flandres , à Rouen , &c. on s'est empressé de faire servir les Spectacles à des actes de bienfaisance & de charité.

Dans plusieurs provinces on a vu pendant la rigueur du froid les loups sortir en troupe des forêts , & attaquer les passans ; on parle de quelques malheurs arrivés en Alsace , en Lorraine , &c. Un papier public rapporte à cette occasion , sur la foi d'un voyageur , un moyen qu'on emploie dans le Nord , pour se préserver des atteintes de ces animaux voraces.

En Finlande , dit-il , où les hivers sont si âpres & la terre toujours couverte de neige , les personnes obligées de s'exposer dans les campagnes , ont imaginé de traîner après elles une corde lon-

que de 4 ou 5 toises. C'est ainsi que les traîneaux, les hommes & les rennes bravent au milieu des forêts & sur la neige la présence menaçante de ces animaux furieux, dont le naturel est timide, mais que la faim rend audacieux & terribles, suivant par centaines une proie que le mouvement, le bruit & l'aspect de la corde leur font craindre & respecter.

On ne s'entretient depuis quelque tems, que d'un fait assez extraordinaire, peut-être l'est-il moins qu'on ne le raconte; le merveilleux saisit d'abord; les récits des témoins oculaires se ressentent de cette première impression; ils trouvent toujours des esprits disposés à les recevoir, & à les exagérer encore, en en rendant compte eux mêmes; ce n'est qu'après que le premier enthousiasme est passé, qu'on revient sur ses pas, & qu'on examine. Ceux dont nous tenons l'article suivant, n'en sont pas encore là; en attendant, nous donnerons leur première relation; & tôt ou tard nous pourrons en donner une seconde, qui ne lui ressemblera vraisemblablement pas.

« Un homme qui court l'Europe avec un Elixir de sa composition, étant ces jours derniers au Café du Caveau, assuroit qu'avec une *petite goutte de son baume*, il guérissoit toute sorte de blessures de quelque espèce qu'elles fussent, pourvu que la mort ne fut pas instantanée, *ne pouvant pas*, disoit-il, *ressusciter les morts*. Il offrit d'en faire sur le champ l'expérience sur un animal sous les yeux de 40 personnes qui l'entouroient; on chercha un chien, un chat, &c. on n'en trouva point; mais on fut acheter un corbeau

qui étoit dans une boutique voisine. On l'apporta, & M. le Marquis d'Arlandes se chargea de faire l'opération. Après avoir bien débattu quelle partie on choisiroit pour y faire une profonde blessure sans que l'oiseau expirât sur le champ, on se décida pour le cerveau; en conséquence M. le Marquis d'Arlandes le perça d'outre en outre avec un canif, & fit sur la tête une ouverture longitudinale; on vit la cervelle, du sang, &c. le pauvre animal se débattit un peu : il alloit expirer; alors l'homme versa dans la plaie quelques gouttes de son baume, il frotta de même le dessous de la tête, l'oiseau reprit sa première vigueur au grand étonnement de tous les spectateurs, & 16 minutes après, il mangea comme si rien ne lui étoit arrivé. Voilà ce que 40 personnes ont vu; on peut être certain qu'il n'y a point eu d'escamotage; cet homme opère de même sur les bœufs, les brébis, &c.

Un papier public nous fournit le trait suivant, qui intéressera les âmes sensibles.

« Une jeune personne se présenta dernièrement chez un perruquier en lui disant : combien me donnerez-vous de mes cheveux ? je veux me les faire couper. C'est grand dommage, répondit le perruquier; ils sont très-beaux; mais je n'en donnerois que 3 liv. — Hélas ! 3 liv. ! c'est si peu de chose, & encore il faut faire les fraix de les envoyer à mon pauvre pere qui est en Angleterre; il ne lui reviendra presque rien. — Ah ! puisque c'est pour une aussi bonne action j'en donnerai six francs. — Six francs soit, allons coupez-les. »

Les effets funestes de l'usage des champignons que cueillent souvent des personnes qui ne savent pas distinguer les bons des mauvais, ont beau se multiplier, ils ne cor-

rigent pas les imprudens. On ne fauroit trop répandre, & faire connoître les préferatifs ; & c'est pour cette raison que nous citerons ici celui que M. Necker, Botaniste de l'Electeur Palatin a indiqué dans un Mémoire sur les champignons.

« Lorsque l'on aura à préparer des mets dans lesquels entrent différentes sortes de champignons comestibles , il faut prendre un oignon blanc dépouillé de sa membrane extérieure , que l'on fera cuire dans la même casserole. Si la couleur de l'oignon s'altère , en devenant bleuâtre , ou bien d'un brun tirant sur le noir , c'est une marque certaine que parmi ces champignons il s'en trouve quelques-uns contenant un principe malfaisant & peut-être mortel ; ainsi l'on doit bien se garder de manger de ce ragoût. Si au contraire après une cuisson convenable , l'oignon conserve exactement sa couleur blanche , on peut manger ces champignons sans craindre d'accident.

Le concours des acheteurs à la vente de la fameuse Bibliothèque du Duc de la Vallière ne se ralentit point. Les premières éditions qui se rapprochent de l'origine de l'Imprimerie , y sont vendues à des prix excessifs , quoiqu'il y en ait un très-grand nombre.

Nous avons annoncé la Bible latine imprimée sur Velin à Mayence en 1467 , par Fust & Schoyler , en 2 vol. in-fol. adjudgée à 4085 liv. (c'est par erreur qu'on a mis 4685) On s'est aussi mépris en annonçant *Porta-Cæli* pour deux mille livres , c'est *Joannis balbi de Janua summa quæ vocatur Catholicæ Moguntiaë* 1468 , 2 vol..

in-fol. imprimés sur velin. Il est vraisemblable que ce prix auroit été beaucoup plus haut s'il n'y avoit pas eu deux autres exemplaires sur papier de cette même édition. *Virgilii opera, Roma,* 1469, a été vendu 4200 liv. quoique ce ne soit qu'un petit in-fol. de 191 feuillets. Il seroit superflu de citer une multitude d'articles payés au-dessus de cent pistoles; mais nous ne passerons pas sous silence les heures de François premier, beau manuscrit in 4°. orné de douze superbes miniatures, adjugées à 3012 liv. & le Bréviaire de Salisbury pour 5000 liv. il a pour titre : *Breviarium secundum usum sarum sive ecclesiæ Sarisburienfis*, manuscrit sur velin de 712 feuillets in-4°. orné de beaucoup de miniatures d'un fin parfait. Ce Bréviaire fut exécuté par les ordres du Duc de Bedford, Régent de France, lors de l'invasion des Anglois; la mort de ce Duc, arrivée à Rouen en 1435, empêcha qu'il ne fut terminé. On y trouve plusieurs notes chronologiques intéressantes pour l'histoire du tems; aussi ce précieux manuscrit a été acheté pour la bibliothèque du Roi. La vente des livres rares dont le catalogue donne 5668 articles, se continuera jusqu'au mois de Mai, ensuite on donnera le catalogue des autres livres, il excédera vingt-six mille articles; on ne peut que regretter qu'une collection aussi rare, aussi étendue, & d'une si belle condition, ne se soit pas conservée dans son intégrité.

Nous avons annoncé dans le temps la petite Bibliothèque des Théâtres. Il en paroît régulièrement un volume tous les mois; les Editeurs en ont déjà publié 5; & on est en état de juger maintenant du choix qui préside à cette collection intéressante, & de la manière dont les ouvrages sont distribués. Nous avons fait connoître les matières des deux premiers volumes. Le 3^e. offre les piéces

de Delille : *Arlequin sauvage*, *Thimon le misanthrope*, & le *Faucon* ; le 4^e présente le *Venceslas de Rotrou* ; & la *Marianne de Tristan l'Hermitte* ; & le 5^e. quatre Comédies de *Philippe Poisson*, *Alcibiade*, *l'Impromptu de Campagne*, le *Mariage par lettre-de-change* & les *Ruses d'amour*. Chaque recueil est précédé de la vie des Auteurs, des jugemens des pieces, & des anecdotes piquantes, auxquelles elles ont donné lieu, & qu'on aime à se rappeler. Un des mérites précieux de cette collection, ce sera de procurer au Public des Ouvrages qu'on ne réimprime plus, qu'il est difficile à présent de se procurer, & qui sont cependant recherchés. La petitesse du format le rend très-commode, & l'élégance typographique ne laisse rien à désirer (1).

Le 26 Janvier dernier, il est mort à l'Hôtel royal des Invalides un Soldat âgé de 101 ans. Il se nommoit Jean-Martin Hein, étoit né à Breslaw, capitale de la Silésie Prussienne, & avoit servi en France 34 ans, dont 12 dans le Régiment du Perche, & 22 dans celui d'Alsace, où il obtint les Invalides au mois de Février 1749. Il étoit Chamoiseur-gantier de sa profession ; à l'âge de 100 ans il travailloit sans lunettes ; il racontoit qu'à l'âge de 30 ans, la vue étant foible, il avoit été obligé de s'en servir ; qu'à 60, son tempéramment s'étant entièrement formé, la vue se fortifia, & qu'il en quitta l'usage. Son pere avoit vécu 104 ans, & il disoit souvent à ses camarades qu'il parviendroit au même âge.

Les Numéros sortis au Tirage de la Loterie Royale de France, sont : 35, 82, 68, 49, & 10.

(1) Elle se trouve au Bureau, rue des Moulins, Bureau S. Roch.

DE BRUXELLES, le 2 Mars.

UNE nouvelle violation du territoire des Pays-Bas Autrichiens, a donné lieu à de nouvelles plaintes de la part de ce Gouvernement aux Etats-Généraux des Provinces-Unies.

Le 16 Février, écrit-on de la Haye, le Baron de Reischach a été en conférence avec le Président de semaine, & lui a dit que nonobstant les défenses connues de l'Empereur, un bas Officier avec 5 recrues ayant passé sur le territoire autrichien, le Gouvernement les avoit fait arrêter & demandoit satisfaction de cette nouvelle insulte. Il a témoigné en même tems sa surprise de ce que la république n'avoit pas encore nommé les Commissaires chargés de régler les limites réciproques. On croit qu'ils vont l'être incessamment, & les Etats de Hollande, qui conjointement avec ceux de Zélande, ont naturellement cette nomination parce que ces deux provinces sont les plus voisines des Pays-bas Autrichiens, y vont procéder sans doute en reprenant leurs assemblées.

La paix a diminué partout le commerce des Etats neutres, qui avoit reçu de si grands accroissemens pendant la guerre; on en a fait l'épreuve à Ostende, où il a diminué considérablement, puisqu'en 1783 il n'y est entré que 1694 vaisseaux, tandis qu'il y en étoit arrivé 2636 en 1782. Malgré cette diminution, il est encore plus florissant qu'autrefois; & il se soutient avec le Nord & la nouvelle République Américaine.

PRECIS DES GAZETTES ANGL.

On a dit que l'administration actuelle avoit

montré de la folblesse en ne mettant pas fin au Parlement, au moment où la coalition fut renversée. Mais si cette mesure eut été effectuée, le Lord N., en conséquence de ses liaisons avec les bourgs, entretenues par une pratique de 12 ans, auroit tourné les choses contre M. Pitt, qui est sans doute très-neuf dans les affaires de ce genre, que la politique actuelle a rendues si importantes. Les lignes de communication entre les premiers Ministres & les agens de la corruption sont remplies par de nombreux instrumens qui craignent de se compromettre avec de nouvelles connoissances. Il faut du temps pour se les concilier. La coalition le savoit, & c'est pour cela qu'elle a poussé ses mesures avec vivacité. C'est le temps seul qui peut la détruire, & le coup qui produira cet effet n'arrivera jamais aussi tôt que les bons citoyens le désireroient.

Un des principaux obstacles qui s'est opposé jusqu'à présent à la dissolution du Parlement, c'est que le trésor est fermé. Cet obstacle étoit d'un si grand poids & si embarrassant pour l'administration qu'il a fait juger une coalition nécessaire; c'est d'après cette opinion que l'on s'est prêté aux vues des personnes qui se chargeoient de négocier le rapprochement des partis. On a vu l'opposition paroître le désirer. La déclaration faite par M. Pitt qu'il ne consentiroit jamais à former une coalition avec le Lord North, & celle de ce dernier de consentir à ne point rentrer en place facilitoient à M. Fox le parti qu'il avoit à prendre de rompre ses anciennes liaisons avec ce Lord pour en former de nouvelles avec M. Pitt. Pendant quelques jours cette espérance a prévalu, & on a fait dans un papier la plaisanterie suivante. — On dit que M. Fox trouvant sa femme trop vieille, & ne jouissant pas d'une trop bonne réputation, a sollicité &

obtenu le divorce avec permission de se remarier. L'objet de son nouveau choix est une jeune personne de 25 ans, très-aimable, très-estimée; & on espère que de l'union de ce couple il naîtra des enfans qui feront l'honneur de leurs parens & le bien de la Nation.

On a découvert dernièrement le feu dans les appartemens d'un très-grand personnage; il a été bientôt éteint; mais dans la confusion & le désordre inséparable de ces circonstances, un tableau d'une valeur inestimable a disparu; il en est résulté des soupçons, & plusieurs domestiques ont été renvoyés.

GAZETTE DES TRIBUNAUX ABRÉGÉE.

Grand'Chambre.

Cause entre les Curé & Marguilliers de l'œuvre & fabrique de la Paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris. — Et le sieur Durier, Marchand Orfèvre & Marguillier de la Paroisse, & la dame son épouse. — Demande en récaution d'un legs universel fait par un Curé aux pauvres de sa Paroisse.

Si l'on proposoit comme une difficulté à résoudre, la question de savoir: quel usage on devroit faire de l'argent, après le décès d'un particulier qui auroit déclaré en mourant, que ces deniers ne sont que le produit d'un dépôt confié à ses mains pour secourir les malheureux: qui ne regarderoit comme un crime l'idée de détourner de sa destination cette source devenue sacrée? — Telle est la question qu'a présentée cette cause. Il ne s'agit pas seulement ici d'exécuter les dernières volontés d'un simple particulier, d'un laïc, mais celles d'un Ministre de la religion, d'un Pasteur. Ce n'est point une succession qu'il laisse, il le dit lui-même; c'est le patrimoine des pauvres déposé dans ses mains, accru par ses soins, ses économies & les épar-

gues d'une vie simple & frugale, qu'une parente éloignée de sa famille, de laquelle il ne tenoit rien, à qui il ne devoit rien, réclame aujourd'hui, & dont elle veut que la Justice accroisse sa fortune. Entrons dans le détail des circonstances. — M. Chapeau n'ayant aucun bien de patrimoine, entré de bonne heure dans l'état ecclésiastique, après avoir passé successivement dans différentes cures, obtenant celle de Saint-Germain-l'Auxerrois, qu'il a possédée pendant plus de 20 ans; mort au mois d'Août 1781, il a laissé un testament olographe, en date du 31 Juillet 1780, qui contient entre autres les dispositions suivantes : il lègue 275 liv. de rente à ses successeurs Curés de Saint-Germain-l'Auxerrois, pour soutenir par eux le pain à de pauvres enfans de la Paroisse, garçons ou filles en apprentissage. — Il lègue plusieurs rentes viagères de 400 liv. chacune, à deux de ses nieces, reversibles sur la survivante; autant à la dame Chapeau, sa belle-sœur, & deux de 300 liv., à sa cuisinière & à une orpheline infirme. — Ensuite il fait un legs universel à la fabrique, dont il ordonne ainsi l'emploi; 200 liv. de rente à la fabrique, pour reconnaissance de l'administration du tout; 1000 liv. de rente au Curé, pour payer 600 liv. à deux Prêtres de la Paroisse, qui confesseront les pauvres & les enfans, & visiteront les malades de jour & de nuit, & les 400 livres restantes, à deux Clercs habitués; du surplus du legs universel, il veut que moitié du revenu soit remise au Curé, pour être par lui distribuée aux pauvres honteux, l'autre moitié remise en deux portions égales, aux deux compagnies de charité de la Paroisse. Le testateur expose ainsi les motifs qui ont déterminé ces dispositions : « Il m'a paru être dans l'ordre de la charité, même de la justice, de placer ces œuvres pies, pour le salut

des ames, le soulagement des pauvres & le service de l'Eglise, le bien que j'ai reçu d'elle; à quoi il ne pourroit être contrevenu qu'en faisant tort à ma mémoire & à mes intentions; d'où il résulte que tout le bien que j'ai, soit en fonds, soit en mobilier, ne venant que des acquêts faits uniquement par moi & de mes épargnes, à dessein d'être tant soit peu utile pendant ma vie, je devois, dans les mêmes vues, l'être aussi après ma mort ». Sa succession s'est trouvée monter à une somme de 120715 liv.

— Il laissoit pour héritières trois nieces à la mode de Bretagne, dont deux qu'il avoit pourvues, logées & entretenues de son vivant, & qu'il avoit fait ses légataires de 400 liv. de rentes viagères, qui s'en sont tenues à leurs legs, & la dame Durier, qui n'ayant rien par le testament, a cru devoir demander la réduction du legs universel. — La cause plaidée contradictoirement au Châtelet, Sentence y est intervenue le 30 Janvier 1783, qui a fait délivrance à la fabrique de Saint-Germain-l'Auxerrois, du legs porté au testament du feu sieur Chapeau, Curé, lequel demeurera réduit aux deux tiers de la succession, & sera ledit legs chargé de toutes les charges & dettes de la succession: ce faisant, a fait distraction au profit de la dame Durier du tiers franc des biens composans la succession, sans aucunes charges, dépens compensés. — La fabrique a interjeté appel de cette Sentence. Sur l'appel, la cause des pauvres a été confiée à Me Gerbier, celle de l'héritière a été plaidée par M. Hardouin de la Beynerie. Arrêt du 5 Février 1784, qui fait délivrance aux pauvres de la Paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois du legs universel porté au testament du sieur Chapeau, dépens entre les parties compensés.



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

R U S S I E.

DE PÉTERSBOURG, le 17 Janvier.

LES courriers de Constantinople se sont succédés rapidement depuis le commencement de ce mois. On ignoroit la nature des nouvelles dont ils étoient porteurs ; & on ne jugeoit de l'état des négociations que par les mouvemens qu'on voyoit faire ; & les préparatifs de départ prochain que faisoit le prince Potemkin , sembloient annoncer que la guerre étoit inévitable. Un nouveau courrier, arrivé hier, nous a appris que rien n'interromproit la paix, que le Divan avoit consenti aux demandes de notre Cour, & qu'il avoit été signé un traité en conséquence, par lequel il avoit tout accordé sans restriction.

Le 29 du mois dernier, le Prélat Archetti, Ambassadeur du S. Siège en cette Cour, a donné le *Pallium* au nouvel Archevêque de Mohilow. Cette cérémonie par laquelle il a rempli un des

N^o. 11, 13. Mars 1784.

c.

principaux objets de sa mission , a eu lieu dans la nouvelle église catholique ; l'Archevêque a officié pontificalement , les Ministres des Cours catholiques y ont assisté ; les autres y sont venus aussi , ainsi que la principale noblesse de cette Cour. La musique de la Messe & du *Te Deum* qui a été chanté ensuite , étoit de M. Paisiello & a été exécuté par les musiciens de l'Impératrice.

P O L O G N E.

DE VARSOVIE , le 12 Février.

Aussitôt qu'on a été instruit du nouveau Traité , par lequel la Russie a obtenu de la Porte tous les sacrifices qu'elle en exigeoit , le comte de Stackelberg , Ambassadeur de l'Impératrice , a dépêché un courrier au Feld-Maréchal , Comte de Romanzow. On s'attend que tout ce qui reste à régler entre les Puissances intéressées directement ou indirectement à cette grande affaire , ne tardera pas à être terminé.

La Princesse de la Tour & Taxis , mariée au Prince Jérôme de Radziwil , vient de quitter ce Prince , & de se retirer sur le territoire Prussien. Le Prince a marché sur ses pas avec une suite de 40 chevaux ; mais il n'a pu l'atteindre , que lorsqu'elle a été sur le territoire étranger. Lorsqu'il y est arrivé , l'Officier Prussien qui y commande , lui a déclaré qu'il pouvoit s'en retourner , puisque son épouse étoit maintenant sous la protection de S. M. Prussienne.

A L L E M A G N E.

DE VIENNE, le 18 Février.

LE Danube est encore tout couvert de glaces ; & depuis 30 ans ce fleuve n'a pas été fermé aussi long tems, que cette année à la navigation. Les affaires de plusieurs des nouvelles Compagnies, qui se sont formées pour faire le commerce sur ce fleuve, ont beaucoup souffert de ce dérangement, & quelques-unes ont déjà cessé de payer.

On craint que le dégel n'entraîne de grands inconvéniens, en causant des débordemens ; la police de cette Capitale s'occupe à prendre des arrangemens pour diminuer le danger, autant qu'il sera possible, & pourvoir en même tems au secours des habitans.

Suivant les derniers avis de Pise, l'Empereur en a dû partir le 13 de ce mois pour Lerici, où il se propose de s'embarquer pour Gênes.

On a annoncé dans le temps que le bâtiment impérial commandé par le Capitaine Kering, pris par un Corsaire d'Alger, avoit été rendu à la requisition de la Porte ; on doit ajouter aujourd'hui que, comme on a refusé à ce Capitaine le dédommagement qu'il étoit en droit d'exiger, la Cour Impériale a chargé son Ministre à la Porte de demander que ce dédommagement soit donné par la Régence ou par S. H. conformément à la convention signée l'année dernière entre la Cour de Vienne & la Porte.

DE HAMBOURG, le 21 Février.

DEPUIS la signature de la convention conclue entre les Russes & les Turcs, on n'a point de nouvelles directes de Constantinople ; nos papiers n'en présentent que d'après quelques lettres de Vienne : elles portent, dit-on, qu'il y a de fréquentes conférences entre l'Intérimonice de cette dernière Cour & les membres du Divan, auxquelles interviennent souvent les Ministres de France & de Russie. On croit qu'elles ont pour objet les arrangemens qu'on juge indispensables après les grands préparatifs qui ont été faits pendant la durée de la contestation entre la Russie & la Porte, & qui sans doute ont contribué à effectuer leur accommodement.

Quoi qu'il en soit, on ignore encore comment cet accommodement a été reçu par le peuple Ottoman. Toit ce que l'on fait, se réduit à ce passage de la Gazette de Vienne même, placé immédiatement après la traduction de la convention Russo-Turque du 8 Janvier.

Les lettres de Constantinople que nous avons reçues sont du 24 Janvier. Elles ajoutent à ce que l'on a dit de la dernière convention, des obstacles qu'elle avoit semblé éprouver, & qui faisoient croire encore le 24 Décembre que l'on ne parviendroit pas à la conclure ; les détails suivans relatifs à sa signature. Le Capitan Bacha qui, comme on sait, jouit de la plus haute

considération dans tout l'Empire Ottoman, s'étant trouvé indisposé au moment où l'on alloit signer le traité, se retira, & crut pouvoir, par cette circonstance, éviter de mettre son nom au bas d'un acte auquel il s'étoit d'abord si vigoureusement opposé, & auquel il n'avoit enfin consenti qu'en cédant à une nécessité dont il gémissoit; mais le traité, après avoir été signé par les Ministres qui étoient restés, fut porté dans la maison avec une sorte de pompe, pour y recevoir aussi son nom & son sceau. — Ces lettres parlent encore d'une révolte qui eut lieu parmi les Janissaires, l'avant-veille de cette époque; elles n'en donnent point de détails particuliers; elles se contentent de dire que dans la nuit qui la suivit, 60 rebelles furent exécutés.

A ces détails les mêmes lettres en ajoutent quelques-uns, qui prouvent que tout sujet de mécontentement avec la Porte est détruit, ou à la veille de l'être, puisque le 14 de ce mois un courrier dépêché d'Italie, a apporté à Vienne l'ordre de séparer l'armée assemblée sur les frontières, & de faire rentrer les régimens qui la composent dans leurs quartiers respectifs.

Selon quelques papiers on a passé en revue les troupes du Prince d'Anhalt Zerbst, qui à leur retour d'Amérique ont passé au service de l'Empereur; il ne s'y est trouvé, dit-on, que 140 hommes en état de servir; & la plupart des Officiers ont été congédiés.

Les mêmes papiers ajoutent qu'on fait des levées d'hommes dans le Landgraviat de Hesse-Cassel. On présume qu'elles seront

encore cédées à quelque puissance étrangère.

Les chronogrammes étoient fort à la mode autrefois ; ils le sont redevenus depuis quelque tems dans le Nord ; au commencement de la dernière guerre entre les Russes & les Turcs on les multiplia , & il y en avoit peu qui n'annonçassent le triomphe des premiers, la chute des derniers , & surtout celle de Constantinople.

En 1770 il en parut un, conçu ainsi, & qu'on disoit avoir été trouvé dans le mur de la sacristie d'une Eglise de l'isle de Malthe : *ConstantInopolIS à iVrcIs DIV' possessa reDIt aD rVssos.* Les lettres numériques de cette phrase expriment l'année 1770, qu'on fixoit pour cette révolution. Les grands mouvemens, les fermentations exercent de même les imaginations dans le Nord. On donne la seconde comme l'inscription qui se trouve autour de l'Aigle de l'Empire, dans les armes de l'Empereur Frédéric III, qui, comme l'on sait d'ailleurs, aimoit beaucoup le mystérieux, les anagrammes, les chronogrammes & toutes les choses de ce genre. *aqI' Ilæ exChlel Is terra-nara est In Cæl Is VoLat ILLa slne Meta qVo neC papa neC propheta penetraVIt ALtIVs.* Cette prétendue inscription qui renferme l'année 1734, est relative aux circonstances actuelles dans les états de l'Empereur.

On compte dans le royaume de Bohême 33 communions Protestantes, dont 25 de la confession Helvétique, & 8 de celle d'Augsbourg.

On assure que l'Empereur a fait suspendre jusqu'à son retour les opérations ultérieures, concernant le clergé régulier. On ajoute aussi que

S. M. I. a ordonné de remettre aux Chapitres de Salzbourg & de Passau, les biens qui avoient été sequestrés dans ses états, à condition cependant, que le Chapitre de Passau payera annuellement une certaine somme à l'Eveque de Linz. Les biens de l'évêché de Salzbourg, situés dans la Stirie & la Carinthie, ont été rendus, parce qu'il a été vérifié qu'ils n'étoient pas des biens diocésains, mais de véritables propriétés achetées par les Princes-Evêques de Salzbourg, & que, comme telles, elles faisoient partie de la Principauté.

S. M. I., lit-on dans quelques lettres, a jugé à propos de supprimer dans la basse Autriche le Directoire des Etats; elle a nommé les députés de la Noblesse, membres du Conseil du Gouvernement, & a fait déclarer à ceux du Clergé que lorsque le Souverain auroit besoin de leur avis dans des affaires d'administration, ils seront invités à le donner.

I T A L I E.

DE NAPLES, le 6 Février.

LE Roi de Suede est arrivé ici la nuit du 30 au 31 du mois dernier; le 31 au matin il alla de bonne heure au Palais faire une visite au Roi & à la Reine, qui étoient revenus la veille de Pressano; le même jour il dîna avec I. L. MM. Ce Prince visite tout ce que cette Capitale & ses environs offrent de remarquable.

Le Roi a défendu précédemment de recourir à Rome, comme on le faisoit autrefois, pour

obtenir des dispenses de mariages entre parens à certains degrés prohibés , & ordonné à ses sujets de s'adresser à leurs Evêques. Celui de Capri est le premier qui ait eu l'occasion de mettre cette loi à exécution. Il vient d'accorder des dispenses de ce genre à trois couples parens au quatrième degré. Ils avoient fait ci-devant des démarches auprès du S. Siège , pour les obtenir ; mais hors d'état de payer le prix de ces dispenses , ils en avoient en vain sollicité l'exemption & ensuite la réduction.

La fête de S. Mathias , Apôtre , tombant cette année le Mardi Gras , & la veille le lundi , S. M. a ordonné aux Evêques d'user de leurs pouvoirs , sans recourir au S. Siege , pour la remettre à un autre jour.

La Chambre Royale , occupée de la réduction du nombre des individus dans plusieurs Monastères , a fini son travail sur ceux de la règle de Saint François ; on ne compte pas moins de 13000 , tant Capucins qu'Observantins , & réformés dans ce royaume ; il a été réglé qu'il n'y en auroit plus à l'avenir que 3000 ; c'est insensiblement qu'ils éprouveront cette réduction , & pour l'opérer , il leur a été défendu de recevoir des novices ni d'admettre à la profession les sujets qui peuvent être à présent au noviciat.

PORTUGAL.

DE LISBONNE , le 29 Janvier.

IL circule ici une liste des forces navales de ce royaume , qui a été dressée à la fin de l'année dernière ; elles consistent dans les vaisseaux suivans.

Vaisseaux de guerre prêts à mettre à la voile. La *Nosra Senhora da Conceisam*, de 80 canons; la *Nosra Senhora da Pifar*, de 74, de 36 liv.; le *San-Antonio*, de 64, du même calibre; la *Nosra Senhora de Bon Successo*, de 64, de 24 livres; la *Nosra Senhora de Ajuda*, de 64, de 24 livres; le *San-Sebastian*, de 64, de 36 livres; la *Nosra Senhora da Belem*; de 50, de 24 livres. — Vaisseaux qui ont besoin de reparations. Le *San Joze e Nassa*, & la *Nosra Senhora des Prazeres*, l'un & l'autre de 64, de 36 livres de balles. — Frégates. La *Nosra Senhora de Nazareth*, le *San-Joao*, la *Cisne*, le *Triton*, la *Nosra Senhora da Gracia*, de 40 canons, de 12 livres; la *Prinçessa da Bresil*; le *Golfinho*, de 38, de même calibre. Ce qui fait neuf vaisseaux de lignes & sept frégates. Il y a encore sur le chantier un vaisseau de 70 canons; tous ces navires, excepté la *Nosra Senhora de Belem*, destiné pour Angola, & la frégate la *Nosra Senhora da Gracia*, qui se trouve au Brésil, peuvent être encore armés en peu de temps. L'usage ici est d'enlever les Matelots des navires marchands pour le service de la Marine Royale.

Il a été publié un ordre, en vertu duquel tous les Religieux, de quelque Ordre qu'ils soient, sans distinction, doivent se laisser croître la barbe.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, le 2 Mars.

Nos papiers ont rendu compte des réjouissances faites à New-Yorck, lorsque les troupes Américaines ont pris possession de

cette ville, & de celles qui ont eu lieu à Philadelphie, au retour du Général Washington : mais ils n'ont rien dit d'une fête encore plus imposante & plus chère à ces nouveaux Républicains, qu'ils ont appelée la fête de la LIBERTÉ.

On avoit placé dans la grande salle où le Corps législatif étoit assemblé, un fauteuil élevé sur une estrade & sous un dais ; on y avoit mis le Livre de la loi ou les constitutions de l'Amérique ; une couronne garnie de bijoux couvroit ce Livre respectable. Ce fut dans cette séance que le Général Washington se démit solennellement du commandement dont il avoit été honoré, & qu'il avoit employé avec tant de gloire au bonheur général. Lorsque cette cérémonie fut terminée, il alla prendre la couronne sur le Livre de la loi ; & montant sur un balcon au bas duquel étoit rassemblée une foule prodigieuse, il la montra au peuple, la brisa devant ses yeux, & lui en jeta toutes les piéces. L'antiquité, dans l'histoire des anciennes républiques, n'offre peut-être rien de comparable à la grandeur de cette scène.

L'on s'occupe toujours dans les Etats-Unis, des dispositions nécessaires pour établir une bonne administration & la soutenir ; l'article des finances est celui qui va avec le plus de lenteur ; ce n'est que depuis peu que l'état de Pensylvanie a accordé pour 20 années, la seconde partie de son contingent, qui doit consister en un subside annuel de 16900 liv. sterl. Il sera perçu sur les biens des citoyens de l'Etat, & employé par le Congrès, à la liquidation des dettes publiques.

Les antilles, lit-on dans quelques lettres, sont affamées depuis que les proclamations britanniques sont en vigueur; & il y a eu des troubles très-vifs à Antigue, aussi-tôt qu'on a vu dans cette île que son commerce ne pouvoit plus se faire que par des Anglois & sur des bâtimens anglois. Les Négocians, les Planteurs, toute la Colonie s'assembla le 6 Octobre, & rédigea une adresse par laquelle elle représente que depuis que les réglemens restrictifs sont en vigueur dans cette île, le commerce languit, les provisions manquent, tout a renchéri de 40 pour 100, & le frêt des vaisseaux a doublé. Cette adresse fut remise le 8 au Gouverneur, qui n'y fit qu'une réponse négative qui n'a fait qu'augmenter les mécontentemens.

Les mêmes lettres portent qu'ils ont été augmentées encore par une démarche singulière du Gouverneur, qui a donné lieu à la proclamation suivante du Commandant François de S. Christophe.

Ayant remarqué certain Article, inséré dans la *Gazette Angloise*, qui porte pour titre : *Antigua-Chronicle*, du 31 Octobre dernier, conçu comme il suit. — « *Antigua*. S. E. le Gouverneur juge à propos de notifier par la Présente à tous François & autres Etrangers, qu'ils doivent sur le champ quitter cette Île, & que ceux d'entre eux qui négligeroient de se conformer à ce bon plaisir de S. E. seront saisis & mis en prison, jusqu'à ce qu'on trouve une occasion convenable pour les renvoyer hors de l'Île : Et S. E. requiert les Magistrats de cette Île, ainsi que les Connétables & autres Officiers publics, qu'ils saisissent ou fassent saisir toutes les Personnes, comprises dans l'ordre ci-dessus, qu'on trouveroit en ville ou dans le pays, & qu'ils les envoient au Sous-Prévôt-Maréchal,

sous la garde duquel ils resteront jusqu'à ce qu'ils quittent l'Isle. » — Et comme nous ignorons absolument le motif, qui ont donné lieu à un ordre de cette espèce, & que nous n'en pouvons pas même comprendre l'intention, nous jugeons, qu'il est de la prudence de prendre des précautions pour ce qui regarde ledit ordre : Et ne voulant pas exercer néanmoins la même rigueur, dont S. E. le Gouverneur d'*Antigua* nous a donné l'exemple, avant d'être mieux informés, nous ordonnons seulement : 1°. Que tous les Sujets de S. M. B., de quelque condition ou qualité qu'ils puissent être, actuellement résidans dans les Isles de *S. Christophe* & de *Nevis*, qui n'ont pas prêté le serment requis par les Capitulations desdites Isles, lorsqu'elles ont été conquises par les Armes de S. M. T. C., se tiennent prêts à quitter lesdites Isles au premier ordre qu'ils en recevront, & qu'ils se présentent dans un délai de 6 jours, à compter de la date de la présente Proclamation, à l'Hôtel de notre Gouvernement, pour y faire enregistrer leurs noms & leurs demeures au Bureau de notre Secrétaire, sous peine de désobéissance aux ordres de S. M. 2°. Nous requérons les Juges de Paix & autres Officiers publics de s'informer des différentes Personnes de la classe ci-dessus, qui résident dans leurs Paroisses respectives ; & nous les rendons responsables au Roi de l'exécution de l'Article précédent, pour ce qui regarde l'enregistrement des noms & des demeures desdites Personnes. 3°. Nous rendons aussi responsables envers le Roi toutes Personnes, comprises sous la Capitulation desdites Isles de *S. Christophe* & de *Nevis*, lesquelles garderont dans leurs maisons aucunes desdites Personnes, qui ne se seront pas soumises à la disposition du 1er. Article, concernant l'enregistrement de leurs noms & de leurs demeures. 4°. Nous

voulons que, jusqu'à ce qu'il ait été donné contre-ordre, aucun Habitant des Isles de *S. Christophe* & de *Névis* ne puisse s'embarquer pour aucune Colonie *Angloise*, sans une permission particulière de nous, laquelle ne sera accordée que pour des raisons valables : Voulons aussi, qu'aucun Passager, venant d'aucune des Isles *Angloises*, ne soit admis en cette Colonie, sans une permission expresse de nous. 5°. N'ayant aucune intention de déroger au Consentement que S. M. T. C. a donné, que les Navires *Anglois*, venant d'*Europe* ou des Isles *Angloises*, soient admis dans les Rades des Isles de *S. Christophe* & de *Névis*, ni aux ordres que S. E. le Vicomte de *Damas*, Commandant en chef des Isles *Françoises du Vent*, nous a envoyés à ce sujet, il sera donné permission aux Capitaines & Equipages des Navires Marchands *Anglois* de débarquer leurs Cargaisons & d'en disposer, pourvu qu'ils se conforment aux Réglemens de Police observés dans lesdites Rades.

Ce qui se passe dans ces isles mérite sans doute l'attention du Gouvernement qui ne sauroit trop tôt mettre fin à ces sujets de mécontentemens qui peuvent avoir des suites, considérer les plaintes des colons, & s'empresser de remplir leurs vœux, qui sont partagés par les citoyens de la Métropole, qui commercent avec eux, & qui voient leurs affaires éprouver des obstacles, & leurs intérêts visiblement lésés. Mais malheureusement de moment-ci n'est pas favorable; les divisions actuelles occupent toute l'attention de l'administration, & l'empêchent de la porter sur une infinité d'autres objets qui la réclament.

La fermentation qui regne entre les trois branches de la législation , ne paroît pas prête à cesser. Nos papiers ne présentent aucun espoir de la voir diminuer ; ils ne contiennent que des observations rédigées par les deux partis , & qui annoncent encore trop d'aigreur , pour faire croire à la possibilité d'un rapprochement prochain. De part & d'autre on prodigue les injures , & l'on s'attache plus à prévenir le public qu'à l'éclairer.

Le grand argument en faveur de l'administration actuelle , & qui n'est certainement pas le moins puissant , est celui que l'on tire de la quantité d'adresses qui sont présentées journellement au Roi contre les anciens Ministres. Elles paroissent prouver en effet que la voix du peuple est pour les nouveaux , & que les membres du Parlement , qui votent dans ce moment pour l'opposition , agissent contre le vœu de leurs commettans. C'est ainsi que quelques - uns de nos papiers essayent de les justifier , en citant des exemples qui ne prouvent peut-être rien , parce qu'ils ne s'appliquent pas aux circonstances , mais qui rappellent des faits qui sont curieux.

« Il n'est peut-être pas inutile , disent-ils , d'observer dans la crise actuelle qu'à l'accession du Roi Jacques II au trône , il y a maintenant à peu près un siècle , le courant de la faveur populaire étoit entièrement pour la Cour. Il lui vint de toutes les parties du Royaume des adresses remplies non-

seulement de témoignages les plus forts d'amour, de respect & de fidélité, mais encore des expressions de la plus basse adulation : d'après ces assurances, Jacques II, malgré les efforts violens du parti qu'il avoit contre lui, se crut parfaitement certain de l'attachement du plus grand nombre de ses sujets. Mais rien ne prouve plus combien peu l'on doit compter sur les affections du peuple, que le sort qu'il éprouva, & qu'il ne méritoit pas, puisqu'on ne peut lui reprocher que de l'imprudence & quelques faux principes. — Quand Richard Cromwel, en 1658, fut reconnu protecteur après la mort de son pere, il reçut les plus fortes assurances de la satisfaction de la nation & de son appui ; cependant quelques mois après il ne vit pas une seule voix s'armer pour lui, ni un seul bras s'armer en sa faveur lorsqu'il abdiqua α.

Quoiqu'il en soit de l'opinion du peuple, la Chambre des Communes persiste dans la sienne ; & on n'y a apperçu aucune variation dans les derniers débats, dont nous allons présenter la suite.

La remise des délibérations de la Chambre des Communes sur les estimations de l'artillerie au 20 de ce mois, arrêtée le 18, donna lieu à des reproches faits à la Chambre, de retirer les subsides : ces reproches occuperent une partie de la séance du 19, qui se passa à les répéter d'une part, & à y répondre de l'autre. Le parti ministériel & celui de l'opposition s'accusèrent réciproquement du désordre & de la confusion qui régnoient actuellement. Le 20 la Chambre fut très-nombreuse ; M. Powis avoit annoncé une motion qui fixoit la curiosité, & à laquelle il prépara par un discours dans lequel il essaya de justifier ce qui pouvoit paroître étrange dans

sa conduite. On devoit être étonné de le voir dans l'opposition, malgré ses liaisons avec M. Pitt, après l'appui qu'il avoit donné d'abord à son administration; il fit l'éloge du Ministre; il en vanta les talens; mais il jugea que le bien de la paix, le rétablissement de l'union exigeoient qu'il quittât sa place; à l'éloge de M. Pitt, il joignit celui de M. Fox; ces deux hommes étoient faits, selon lui, pour porter au plus haut degré la gloire de la nation; s'ils se réunissoient, ou pour l'anéantir, s'ils restoit divisés. Si les choses ne changeoient pas, si rien ne pouvoit les concilier, il pensoit que plutôt que de voir le pays dans l'état où il étoit depuis quelque temps, il seroit peut-être à propos de porter un bill qui les exclût l'un & l'autre d'un Etat que leur division pouvoit ruiner. Son discours, qui fut très-écouté, fut terminé par la motion de l'adresse suivante au Roi.

« Vos fideles Communes, convaincues de l'attention paternelle de V. M. pour le bien de ses peuples, portent aux pieds de votre trône les expressions de leur confiance en votre sagesse; elles ne doutent point qu'écartant tout obstacle à la formation d'une administration telle que la Chambre a déclaré convenir à la situation critique actuelle des affaires, V. M. ne daigne prendre les mesures qui peuvent tendre à remplir le vœu que vos fideles Communes ont déjà fait présenter à V. M. » — Cette adresse ne passa pas, sans de longs débats; M. Eden s'éleva, non pour s'opposer à la motion, mais pour proposer un amendement qu'il jugea devoir être approuvé par M. Powis. Il examina la situation du Ministère, & prouva qu'il n'avoit pas la confiance de la Chambre, en montrant que dans neuf occasions où elle s'étoit divisée, il avoit

en huit minorités & une majorité ; & cette dernière, à l'occasion de la taxe des quittances. On n'a cessé de répéter, ajouta-t-il, que le Ministère avoit la voix du peuple, mais je crois que cette voix n'est pas toujours infailible, & sur-tout qu'elle ne l'est pas dans le cas présent. La guerre américaine l'a montré : un vœu qui est en faveur de la secrète l'influence, le montre encore ; on peut le voir, en remontant, dans ce qui se passa en 1682 contre la cité de Londres ; la mesure de la Cour menaçoit toutes les autres cités & corps privilégiés du pays ; il vint des adresses de toutes parts, remplies de remerciemens au Roi de ce qu'il avoit usé de ses droits ; la-gazette ne fut remplie que de pieces de ce genre. On peut juger de celles qui ont été présentées à l'occasion du bill de l'Inde, en considérant que la Compagnie est un corps vaste, riche, & ayant par conséquent beaucoup d'influence. Celles sur la taxe des quittances ne viennent que des personnes intéressées ; il est à présumer qu'à présent que les Ministres ont soutenu cette taxe ; on ne recevra plus de requête contre elle. M. Eden fut très-sévère contre M. Pitt, parce qu'il méprisoit la majorité de la Chambre ; il lui conseilloit de quitter sa place, & il lui parloit en ami ; son ennemi seul pouvoit lui conseiller de la garder. L'adresse passa ainsi que la motion de la faire présenter au Roi par la Chambre entière, ayant son orateur à la tête.

Le 23 le Lord Hinchinbrocks annonça à la Chambre que le Roi avoit fixé le 25 à 2 heures après midi pour recevoir l'Adresse ; l'attente de ce qui se passeroit à cette occasion, l'espoir d'une réponse favorable influerent sur les débats de ce jour. On différa au retour du Palais le

comité des voies & des moyens, ainsi que celui sur l'état de la Nation; on ordonna qu'on présenteroit à la Chambre un état de la dette de la Marine, une liste des matelots employés l'année dernière; on remit à 8 jours le bill de l'Inde de M. Fox; dans un comité de subsides on résolut de pourvoir au paiement & au vêtement de la milice pour cette année 1784, & on fixa le rapport de cette résolution au 26; on fit la seconde lecture du bill de l'armée, & on le renvoya au comité pour le 5 du mois prochain. Le Lord Beauchamp fit ensuite une motion pour qu'on mit sous les yeux de la Chambre un tableau du nombre de jours ou du temps qui s'écoule entre l'expédition des écrits pour la convocation d'un Parlement, & le retour de ce Parlement. Il ne jugea pas à propos de s'expliquer sur le motif de cette motion qu'on pouvoit supposer, & qui ne paroît être que quelque nouvelle mesure à prendre relativement aux bruits de dissolution prochaine, & que la réponse que le Roi devoit faire le 25 accrédi-teroit ou détruiroit; & l'ordre en fut donné en conséquence; il fut aussi arrêté que M. Rigby, ancien Trésorier, donneroit ses comptes jusqu'au 10 Novembre dernier.

L'attente de l'effet que produiroit l'adresse de la Chambre au Roi, influa sur les débats du 24, où l'on ne s'occupa que du bill pour naturaliser les enfans nés en pays étrangers de meres angloises, & qui fut rejeté, parce que ces enfans sont réellement étrangers comme leurs pères, & que leurs meres, en passant sous la puissance de leurs maris, ont perdu le titre d'angloises. Le bill de la taxe des quittances fut lu pour la seconde fois. L'alderman Newenham fut au nombre de ceux qui lui refuserent leur voix parce que leurs constituans le désapprouvoient; il dit

même qu'il circuloit des bruits & des papiers qui annonçoient que Monsieur Pitt étoit contraire à cette mesure; ce qui paroissoit très-singulier, puisque lui-même venoit d'y donner sa voix. On ne manqua pas de l'interpeller de se déclarer formellement, & il dit que la Chambre ayant rejeté la motion faite pour annuler cet acte, il soutiendrait celui qui devoit le rendre plus productible; cette réponse parut encore contournée, & donna lieu à différens reproches.

Le 25 la chambre fut très-nombreuse, la curiosité, l'intérêt & l'esprit de parti avoient attiré beaucoup de Membres pour être présens à la présentation de l'adresse. La Chambre ajourna au Vendredi 27 le comité des voies & des moyens, celui sur l'état de la nation; après quoi elle se rendit à St. James, où l'adresse fut présentée; le Roi y fit la réponse suivante -- » Messieurs, je sens très-vivement combien il importe à l'honneur de ma Couronne & au bien de mon peuple, qui sera toujours l'objet le plus cher à mon cœur, que les affaires publiques soient conduites par une administration ferme, efficace, unie & étendue, qui, ayant droit à la confiance de mon peuple, puisse mettre fin aux malheureuses divisions de ce pays. J'ai fait depuis peu des efforts pour réunir dans le service public sur un pied égal ceux dont les soins me paroissent les plus propres à produire cet heureux effet; mais ils n'ont pas eu un succès conforme à mes vœux; ils seront toujours de prendre toutes les mesures les plus propres à conduire à cet objet; mais je ne vois point qu'il puisse être procuré par le renvoi des Ministres qui sont maintenant à mon service. J'observe en même temps qu'il n'y a ni plaintes, ni charges contr'eux, qu'on ne leur oppose aucune objection sérieuse; que quantité

de mes sujets m'ont exprimé de la manière la plus forte leur satisfaction des derniers changemens que j'ai fait dans mes Conseils. Dans ces circonstances je me flatte que mes fideles Communes ne desireront pas que les places les plus essentielles du Gouvernement exécutif, soient vacantes jusqu'à ce que je voie qu'on puisse réellement effectuer le plan désiré qu'elles me recommandent & qu'elles ont indiqué.

« M. Pitt & les Ministres étoient auprès du Roi lorsque l'adresse dirigée contre eux lui fut présentée par la Chambre. Ceux qui veulent que le Souverain soutienne ses droits & ses Ministres, disent que sa réponse étoit telle que la prescrivait sa prudence ; d'un autre côté l'opposition répand dans toutes les gazettes que la constitution n'exige point que l'on ait des charges à former contre les Ministres pour desirer leur retraite & s'opposer à leurs opérations jusqu'à ce qu'on l'ait obtenue ; que c'est déjà un grand grief que de ne pouvoir leur donner sa confiance ; que d'ailleurs il est aisé de voir dans la réponse du Roi un desir secret de changer la constitution en un Gouvernement absolu. C'est ainsi que l'esprit de parti qui divise la nation, imagine des maux, les exagere, & cherche à inspirer des alarmes.

La séance du 27, qu'on attendoit avec impatience ne s'ouvrit que tard . parce que le Ministre qui les attendoit n'arriva qu'à cinq heures. Le Lord Beauchamp, qui avoit ajourné la Chambre à ce jour, se leva pour se féliciter d'un parti que l'inquiétude que lui donnoit la réponse qu'on recevroit, & qu'il prévoyoit ne devoir pas être favorable, lui avoit inspiré ; il avoit senti que dans ce cas, il falloit laisser aux esprits qui seroient révoltés le temps de se calmer, & de met-

tre dans leurs délibérations un sens froid qu'ils ne pouvoient avoir , s'ils les avoient reprises au sortir du Saint-James. Il proposa de les suspendre encore & de les remettre au 1 Mars ; ce qui fut approuvé. Il fit ensuite une motion pour ajourner la Chambre au même jour. Elle fut longtemps débattue pour & contre. Mais enfin elle passa à une majorité de 7 voix ; elle ne fut pas plus considérable , parce que plusieurs membres de l'opposition étoient absens & il s'en fallut de peu que le Ministère actuel n'eut cette majorité qui semble lui être actuellement étrangère ; on croyoit que les négociations , pour une réunion , auroient quelque effet ; mais la séance d'hier a prouvé qu'elles n'ont pas eu plus de succès que les précédentes.

Hier M. Fox , conformément à l'ordre du jour , fit lire la réponse du Roi à l'adresse des Communes ; il s'attacha ensuite à montrer que cette réponse n'étoit rien moins que favorable ; qu'elle étoit la première qui fut émanée du trône depuis l'accession de la Maison de Brunswick , que la Chambre eut reçue d'une nature aussi peu satisfaisante. Il voyoit avec douleur , dit-il , que ceux qui l'avoient conseillée avoient agi comme les Conseillers de Charles II. en faisant adopter au Roi le langage d'un parti. Il insista sur les motifs qu'avoit la Chambre de refuser sa confiance aux Ministres ; mais il n'en donna que de vagues & que ceux qui ont été répétés 20 fois. Après cela il proposa une nouvelle adresse au Roi , « exprimant la satisfaction qu'éprouvent les fidèles Communes des assurances gracieuses qu'elles ont reçues de S. M. , qu'elle pense comme elles qu'il importe à l'honneur de sa Couronne & au bien de ses peuples que les affaires soient conduites par une administration qui jouisse de leur con-

fiance, & qui puisse mettre fin aux divisions actuelles; leurs remerciemens de la bonté paternelle de Sa Majesté dans ses efforts pour effectuer l'objet de leurs dernières représentations respectueuses; le regret qu'elles auroient que le peu de succès de ces efforts de S. M. put être considéré comme un obstacle final à l'accomplissement d'un but si salutaire; celui qu'elles ont aussi que Sa Majesté n'ait pas été conseillée de faire encore un pas plus avant pour réunir dans le service public ceux dont les talens réunis lui ont paru les plus propres à produire cet heureux effet; la persuasion où est la Chambre qu'elle a le droit, & que c'est sur-tout son devoir, d'avertir humblement S. M. dans l'exercice de sa prérogative incontestable, relativement au choix de ses Ministres, quand ceux qu'elle appelle à son service, n'ont pas la confiance de la Chambre, sans être obligé d'exposer des raisons de son opinion; & l'humble espérance à laquelle elle se livre encore, que sur une considération ultérieure de la dernière adresse, un plan d'union que S. M. a désiré, & que la Chambre a indiqué, peut encore par l'éloignement des Ministres actuels être effectuée. Cette motion entraîna de longs débats, dans lesquels M. Pitt parla avec beaucoup de force, & passa enfin à la pluralité de 201 voix contre 189. Cette nouvelle adresse a été rédigée, & elle sera présentée par toute la Chambre.

Tel est jusqu'à présent l'état des choses, qui fixe de plus en plus la curiosité sur l'issue qu'elles auront, & qui fait présumer toujours, que l'on sera forcé de finir par une dissolution du Parlement. En attendant,

l'affaire des subfides va avec lenteur. Cette prérogative de la Chambre peut quelquefois embarrasser le Gouvernement. M. Fox observa déjà le 20, que si l'on ne devoit pas se presser d'en faire usage, on ne tarderoit pas à y être forcé, si l'espece de mépris qu'on montre pour les résolutions de la Chambre continue.

Une cause qui a fait beaucoup de bruit, & qui, dans les circonstances présentes étoit faite pour en produire, vient d'être jugée à la Cour du Banc du Roi, présidée par le Lord Mansfield. Les pieces suivantes, qui furent citées par le plaignant, en feront connoître le fond.

Le 18 Mars 1783, M. Hodgson, Marchand de cette ville, écrit la lettre suivante au Lord Grantham, l'un des principaux Secrétaires d'Etat de S. M. — « Milord, quoique je n'aie pas l'honneur de vous être connu personnellement, j'espère que vous accueillerez cette adresse sur un sujet qui peut compromettre votre honneur & votre caractère. Je suis un des Marchands qui, en conséquence de la signature des articles préliminaires, se sont adressés à vos bureaux pour des passeports, conformément à ce qui avoit été convenu entre les Puissances belligérantes. J'ai été fort étonné quand mon Commis m'a informé que l'un de vos bureaux a exigé & reçu 30 liv. st. & 14 schelings de droits sur les passeports nécessaires pour un seul vaisseau. J'ai écrit à Paris pour savoir ce que l'on y exigeoit pour de pareils passeports. Hier j'ai reçu une lettre de S. E. le Docteur Franklin, dans laquelle il m'assure qu'ils y sont délivrés gratis. S. E. m'instruit en même-

reme que 200 de ces passeports ont été échangés ;
 vous voyez par là , Milord , que vos Commis ont
 levé sur les Marchands de cette ville la somme
 énorme de 6000 guinées. Est-ce un droit Milord ,
 & est-il équitable ? Je suis sûr que vous serez ré-
 volté d'une pareille avidité dans des hommes li-
 béralement payés pour faire le service public.
 Vous voudrez bien considérer qu'il convient d'en
 ordonner la restitution. Je pense que vous recevrez
 volontier l'avis respectueux qui vous fournira l'oc-
 casion de prendre des mesures pour reprimer ces
 vexations. Je ne puis vous cacher , Milord , que
 s'il n'y a point de réparation à attendre , je suis
 déterminé à porter cette affaire devant les tribu-
 naux. J'éviterai , si cela est possible , & si mon
 conseil ne le juge pas absolument nécessaire , de
 faire usage de votre nom ; c'est un ménagement
 que m'inspire mon respect pour votre caractère ;
 si vous desirez des éclaircissemens ultérieurs , je
 suis à vos ordres Milord ». — Le 24 Mars , le Lord
 Grantham lui répondit ainsi : « M. , j'ai reçu vo-
 tre lettre du 18 , & je vous remercie de vos ex-
 pressions & de vos égards : vous me rendez justice
 en me croyant ennemi de toute innovation & de
 toute extorsion. J'ai fait des recherches sur le sujet
 de vos plaintes ; & j'ai trouvé que les droits qu'on
 a reçus sur les passeports sont les mêmes qui se
 sont payés en pareille circonstance en 1719 , 1748
 & 1763 ; les registres des bureaux en fournissent
 la preuve ; je desiré que vous puissiez avoir toute
 satisfaction sur ce sujet , & je vous ferai donner
 toutes les instructions ultérieures que vous pour-
 rez desirer ». — M. Hogdson fit la réplique sui-
 vante : — « Milord , je vous rends mille graces
 de la peine que vous vous êtes donnée de faire
 faire des recherches sur ce qui s'étoit passé pré-
 cédemment à l'égard des passeports ; comme vous
 établissez

établissez un usage semblable établi depuis 1719, je présume que vous en concluez que l'usage justifie vos Commis dans cette occasion. Si c'est votre opinion, Milord, j'en suis fâché ; je me flattois de vous avoir fourni une belle occasion de vous faire beaucoup d'honneur & d'ajouter à votre réputation, en corrigeant un ancien abus. L'extorsion, Milord, ne cesse point d'être une extorsion, parce qu'elle a été pratiquée long tems avec impunité. Il me semble que ce seroit une occasion de plus de l'arrêter ; c'est pour y parvenir que je me vois dans la nécessité de recourir aux Tribunaux. — En effet, la cause a été jugée le 20 en faveur de M. Hogdson.

F R A N C E.

DE VERSAILLES, le 9 Mars.

S. M. a rappelé à son Régiment des Gardes-Françaises, le Comte de Mathan, Lieutenant Général, ancien Capitaine audit Régiment, pour y remplir la place de Lieutenant-Colonel, vacante par la démission du Marquis de Rochegude, Lieutenant-Général.

Le 7 de ce mois, L. M. & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage du Vicomte de Vibraye, Brigadier des Armées du Roi, & son Ministre-Plénipotentiaire à la Cour de Dresde, avec Mademoiselle de Blangis ; & celui du Marquis de Chavagnac, sous-Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, avec Mademoiselle de Montecler.

DE PARIS, le 9 Mars.

AUX détails que nous avons donné sur les dernières campagnes de l'Inde, nous
N°. 11, 13 Mars 1784. d

joindrons ici ceux-ci, qu'on a publiés d'après les dépêches arrivées dernièrement.

Les dépêches du Bailli de Suffren, apportées par M. Dupéron, Capitaine de vaisseau, Commandant la frégate l'*Hermione*, confirment ce qu'on a vu dans le Supplément à la Gazette de France du 6 Janvier 1784 (& dans le n°. de ce Journal, page 73.) Le Bailli de Suffren ajoute seulement que ce combat n'a commencé à quatre heures & demi, qu'à cause de la mauvaise manœuvre de quelques-uns de ses vaisseaux qui n'a pas permis à l'armée du Roi de joindre plutôt les ennemis. L'engagement a été général. Le trop d'ardeur a causé quelque désordre dans notre arrière garde ; mais il a été bientôt réparé. — Le 22 Juin, au matin, le Bailli de Suffren découvrit encore l'Escadre Angloise faisant route pour Madras. Son premier mouvement fut de lui donner chasse ; mais désespérant de pouvoir la joindre, il fit réflexion que cette manœuvre l'entraîneroit sous le vent de Goudelour, & qu'il ne pourroit être d'aucune utilité à cette place ; ce qui le détermina à y venir mouiller, pour remettre à M. de Buffi, les douze cent hommes qu'il lui avoit prêtés, auxquels il en joignit 1200 provenans de ses vaisseaux. — Le Bailli de Suffren rend les comptes les plus avantageux de la distinction avec laquelle se sont comportés les Capitaines & les Officiers dans le combat ; les équipages ont marqué la plus grande bravoure, & ont paru augmenter de courage, en voyant le nombre supérieur des ennemis qu'ils avoient à combattre : il fait sur-tout l'éloge du Chevalier de Peynier, Capitaine de vaisseau, montant le *Fendant*, de 74 canons, & commandant l'avant-garde qu'il a conduite à l'ennemi avec la plus grande distinction, & qui a combattu avec avan-

tage le *Gibraltar*, un des plus forts vaisseaux, de 80 canons, qu'il y ait en Europe. Il y a eu dans ce combat 102 hommes tués & 369 blessés.

Officiers tués. MM. Dupas de la Manceliere, Capitaine de vaisseau, commandant l'*Ajax*. De Salvart, Lieutenant de vaisseau, commandant le *Flamand*. Robinot, Enseigne de vaisseau sur l'*Annibal*. Dieu, Capitaine de brulot sur le *Sévere*. Dumoulin, Lieutenant au Régiment de Forez, sur le *Fendant*. L'Iselée, Officier auxiliaire sur le *Petit Annibal*. — *Officiers blessés.* De Saint Félix, Capitaine de vaisseau sur le *Fendant*. Ravenel, Lieutenant de vaisseau & de port sur le *Héros*. Groignard, Capitaine de brulot, sur l'*Ajax*. Poniac de Bonnevie, Enseigne de vaisseau sur le *Vengeur*. De Than, Enseigne de vaisseau sur le *Fendant*. De Villiome, Lieutenant au Régiment de Royal Roussillon, sur l'*Annibal*. D'Egmont, Lieutenant de Cipayes, sur le *Sphinx*. De l'Esquin, *Idem*. De Gouardun, Officier auxiliaire, sur le petit *Annibal*. De Lessegues, *Idem*, sur le *Sphinx*. Flantin, Officier de Cipayes, sur *Idem*.

On trouve dans la nouvelle Encyclopédie, par ordre des matieres, tom. II. 2^e. partie du Commerce, un article bien piquant, qu'à l'exemple d'un Journal accredité, nous nous empresserons de recueillir dans celui-ci.

C'est le relevé général du produit net, es-compte à 10 p. 100 déduit, des marchandises des Indes, de la Chine, & des isles de France & de Bourbon, provenant du commerce particulier, depuis la suspension du privilege exclusif de la compagnie des Indes de France, & dont la vente s'est faite publiquement au port de l'Orient, dans les années 1771, 1772, jusques &

compris l'année 1778. Le produit total dans ces huit ans a été de 149, 272, 588 l. 3 s. 4 den. Savoir 86, 111, 642 l. 16 s. 4 den., de marchandises de l'Inde, qui font année commune, pour chacune des huit, 10, 763, 956 l. 2 s. de marchandises de la Chine, 56, 098, 963 l. 15 s. 4 d. année commune, 7, 012, 370 l. 9 s. 5 d., & de marchandises des îles de France & de Bourbon, 7, 061, 975 l. 11 s. 8 den., année commune, 882, 746 l. 18 s. 11 den. Observez, ajoute l'auteur de ce relevé pour l'instruction future des citoyens qui se laissent souvent tromper au ton dogmatique des partisans des privilèges, que jamais en aucun tems la Compagnie privilégiée n'avoit fait une plus forte importation. En effet, on fait voir dans une autre tableau, que depuis 1725, jusqu'à 1770, inclusivement, dans un espace de 46 ans le total du prix des ventes en France, a été de 636, 363, 557 l. 13 s. 10 den. dont il faut défalquer le prix d'achat, les fraix, les droits payés aux fermes générales, ce qui réduit considérablement ce total, qui n'offre plus pour tout bénéfice de l'achat à la vente, que 292, 867, 823 l. 12 s. 11 den. sur lesquels doit se faire encore la déduction des fraix & des droits.

L'expérience de M. Blanchard a eu lieu le 2 de ce mois au champ de Mars : mais diverses circonstances ont nui à son succès ; il n'y a pu en tenter la partie la plus intéressante ; celle qu'il avoit annoncée au Public, & qui fixoit l'attention générale, de diriger son vaisseau volant à volonté, & contre le vent. L'enthousiasme d'un jeune homme qui voulut monter absolument avec lui, qui s'é-

toit élançé dans le bâtiment , qu'on fut obligé d'en arracher de force , fit briser les ailes , les instrumens que l'auteur avoit préparés. Lorsqu'il s'éleva , il fut à une hauteur prodigieuse ; les spectateurs remarquerent qu'il alloit quelquefois contre le vent , soit qu'il eut trouvé un courant opposé à celui qu'on éprouvoit sur la terre , soit qu'avec son gouvernail qui lui restoit , il ait réussi à en rompre les efforts. Nous ne pouvons rien ajouter là-dessus au compte très-précis qu'en a rendu M. Blanchard lui-même.

J'ai commencé à midi un quart à vouloir essayer mon départ avec Dom *Pech* , mon compagnon de voyage ; mais la perte d'air que mon Ballon avoit éprouvée , par le fâcheux événement dont on a rendu compte , nous a fait descendre presque aussitôt. Je l'ai engagé à sortir de la Machine , ce qu'il a fait à très-grand regret. — Je suis parti seul , à midi & demi à ma montre ; j'ai été élevé à une hauteur que je n'ai pu estimer , puisque dans le nombre des dommages que m'a fait éprouver la saillie d'un jeune homme qui s'est élançé dans mon vaisseau , la perte de mes instrumens qui ont été tous brisés , doit y tenir le premier rang. Je ne me suis déterminé à partir , ainsi dénué de tout , que pour la seule satisfaction du Public , sous les yeux duquel j'étois dans ce moment. Un courant m'a conduit sur Passy. Là , j'ai éprouvé un calme parfait , & suis resté stationnaire environ 14 minutes. J'ai repassé ensuite la rivière , & dans ce passage , les nuages m'ont paru au-dessous de moi. Dans ce moment j'ai ressenti ardemment la chaleur des rayons du soleil , & je me suis trouvé dans un calme semblable au précédent , qui

a duré environ 15 minutes. — J'ai passé vivement dans un autre courant qui a beaucoup agité mon Ballon ; j'y ai ressenti un froid excessif, ce qui m'a obligé de me couvrir d'un manteau ; ce courant m'a fait revirer quatre fois sur moi même ; ensuite un autre courant, moins violent que les précédens, m'a dirigé sur Montrouge, & je suis resté immobile environ 15 minutes. — Ayant alors vu mon Ballon diminuer par l'agitation véhémence que j'éprouvois, occasionnée sans doute par la contrariété de deux vents opposés qui le comprimoient, j'ai jeté 4 livres de lest, ce qui m'a fait remonter. J'ai été alors très-vîte dans la dernière direction d'où j'étois parti ; mais en traversant de nouveau la rivière, je me suis apperçu que je descendois sensiblement. — Pour éviter de tomber dans l'eau, je me suis encore débarrassé d'une portion de mon lest, ce qui a prolongé ma course jusques dans la plaine de Billancourt, où j'ai longé la terre environ 200 pieds ; mais comme le terrain étoit très-raboteux, j'ai pris le parti de jeter le reste de mon lest & des débris de ma Machine ; ce qui m'a fait descendre légèrement sur la terre. — Plusieurs personnes sont accourues, ont fixé mon vaisseau sur terre à une heure trois quarts ; ce qui fait au total cinq quarts d'heure de route. — Je dois ajouter que dans ce court espace de tems, j'ai éprouvé successivement le chaud, le froid, la faim, & une excessive envie de dormir. — Comme il s'agit, dans ce moment, d'un point fort important, c'est-à-dire, de la puissance de diriger les Machines Aérostatiques, je me vois obligé de ne rien dissimuler, & de faire mention & de mes intentions & de mes manœuvres. Quoique dénué de mes ailes, je n'avois pas cependant perdu entièrement l'espoir de me diriger sur la Villette où je savois être attendu avec impatience.

Il me restoit mon gouvernail & mon appendice ; je me suis servi de l'un & de l'autre , & je ne puis m'empêcher de croire que c'est à leur usage que j'ai dû d'être parvenu , tantôt à éviter la trop grande rapidité des courans dans lesquels je me suis trouvé , tantôt enfin à aller contre ces mêmes courans. Il me paroît du moins difficile d'attribuer à une autre cause le fait que vous m'apprenez avoir été remarqué du plus grand nombre des Spectateurs ; fait qui m'est personnel , & qu'en ont point éprouvé mes Prédécesseurs , qui est d'avoir en effet vogué long-tems contre le vent.

On attend avec impatience les détails de l'expérience de Dijon ; ils ne tarderont sans doute pas à arriver ; en attendant , nous placerons ici les deux bulletins suivans.

Du 28 Février à 3 h. après midi. Le 23 Février , à une heure trois quarts après midi , deux boîtes ont annoncé au Public le premier tonneau de gas tiré des pommes de terre , qui a passé dans le Ballon. Les Cornues qui avoient été coulées exprès en fonte , se sont trouvées fondues en plusieurs endroits , ce qui a obligé à différens tâtonnemens , pour les faire servir ; en les lutant de diverses manières , on est parvenu à en tirer parti ; on s'est muni d'ailleurs d'acide vitriolique , de manière à fournir , avec le zinc & le fer , tous le gas nécessaire. Le Ballon a quitté terre de lui-même ; chargé de son cercle équatorial , vers les neuf heures du matin de ce jour d'hui 28.

Du 29 à 5 h. après midi. Le Ballon se trouvant gêné sous la tente , a été transporté dans le jardin ; le Public ayant paru desirer qu'on le laissât s'élever de lui-même , on a laissé filer quatre cordes de cent vingt-cinq pieds , qui ont suffi pour le ramener au point d'où il étoit parti , & on va

travailler à le remplir ; il lui manque encore environ un tiers : on a profité de cette ascension pour tendre également les cordes qui porteront la Gondole , & essayer le filer & le cercle équatorial.

Le dégel survenu presque partout, a occasionné des débordemens considérables. On mande d'Amiens les détails suivans.

Le 23 du mois dernier le nommé Lieffe, Courier de la malle d'Amiens à Abbeville, trouva en arrivant dans la vallée de Flixecourt, la chaussée couverte d'eaux par le débordement de la rivière. Elles rouloient des arbres qu'elles avoient déracinés, des débris de bâtimens, &c. Ce spectacle effrayant, & les conseils des habitans, arrêterent un instant le zèle du Courier qui étoit accompagné d'un Commis aux aides ; mais l'importance de son service, le desir de le remplir, l'eurent bientôt décidé à essayer de vaincre cet obstacle. Il crut que le poids de sa voiture & la précaution qu'il prit d'y ajouter un troisième cheval, le mettroient en état de résister au torrent. A peine parvenu au milieu de la chaussée, la voiture & les hommes sont jettés hors de la route ; le Commis s'accroche au premier arbre, tandis que le Courier, fidèle à son dépôt, emploie toutes ses forces pour le conserver, mais ne pouvant résister au torrent qui l'entraîne, ainsi que ses chevaux, il se trouve forcé d'abandonner la malle. Les habitans volent au secours du Commis ; ils pratiquent une espece de pont avec des voitures, lui jettent une corde à laquelle il s'attache, & le retirent ainsi du danger ; Le Courier, déjà fort éloigné, alloit périr lorsque le nommé Thuillier, garçon meunier, prend un cheval dans l'écurie de son maître, le monte & s'élance à travers le torrent, parvient auprès du courier, lui recom-

mande de s'attacher à la queue du cheval , & le ramene à terre aux acclamations répétées des spectateurs , partagés entre la crainte de les voir périr , l'espoir de leur salut , & l'admiration de l'impétuosité du garçon meunier. Deux des chevaux du Courier ont été noyés , & la malle a été retrouvée le lendemain.

Les désastres causés par les inondations n'ont peut-être été nulle part plus effrayans , & plus considérables qu'à Evreux ; M. de Bonneville en a présenté ainsi les détails.

» On vient de me communiquer une Lettre d'Evreux , où je suis né. Toutes les personnes sensibles partageront ma douleur ; & me sauront gré d'attirer dans ce moment leurs regards & leur commisération sur cette malheureuse Ville , prête à périr. Evreux est situé dans un fond , sur les bords de l'Iton & au-dessous de l'Eure. Il est survenu , depuis quelques jours , une fonte de neige si considérable & si subite , qu'elle y a causé le plus affreux débordement dont il y ait d'exemple. L'hiver avoit déjà fait plus de malheureux dans ce pays que dans tout autre , proportion gardée , & le froid y a été plus fort de quatre degrés. Il y a peu de commerce : le peuple dispersé aux environs travaille dans les forges , dans les forêts , dans les chantiers : une grande partie seroit morte de froid & de besoin depuis trois ou quatre mois , sans les aumônes abondantes du digne Prélat qui gouverne ce Diocèse ; c'est dans de telles circonstances qu'un nouveau fléau vient de mettre le comble à sa misère. Imaginez les digues des forges voisines rompues ; sur huit Paroisses , cinq inondées ; les eaux montant jusqu'au premier étage , les maisons s'enfonçant en quelques endroits ; les moulins submergés

ou arrêtés , presque aucun bateau ; plus de la moitié des habitans manquant de pain. On ignore le nombre des victimes ; on n'auroit même encore aucune nouvelle de ce désastre, si une pauvre femme , qui avoit une revente de sel , n'eût été noyée , & qu'une autre n'eût écrit pour l'obtenir. Voilà dans quelle situation se trouvent mes compatriotes , mes amis , mes parens. Une vingtaine de personnes de la même ville sont en ce moment chez moi , & , dans leur désolation , me pressent de vous écrire.

P. S. Il y a au - dessus d'Evreux un petit village , qui est également inondé , & dont on n'a pas encore vu une seule personne.

La situation malheureuse des habitans de cette ville a été exposée par M. de Bonneville au Gouvernement, qui s'est empressé de venir à leur secours (1).

L'Académie Royale d'Architecture, dans sa séance du 23 Février dernier, a reçu M. Raymond Architecte du Roi , d'après le choix de S. M.

Nous avons donné , d'après les papiers Anglois , l'anecdote assez singulière des 4 mariages de Jean Adlam, contractés depuis 1780, qui a perdu ses trois premières femmes des suites de leurs couches , & qui a porté la même perruque, la même canne

(1) M. de Bonneville est un des Auteurs du Théâtre Allemand. Cet ouvrage, qui mérite son succès, fait connoître un théâtre neuf pour la plupart des lecteurs & dans lequel ils ont trouvé un intérêt & des beautés qu'ils n'attendoient pas. Le Tome VIII, qui vient de paroître, se trouve, ainsi que les autres, chez Barrois le jeune, quai des Augustins.

& le même habit à ses 4 noces. Le fait suivant, plus extraordinaire, peut lui servir de pendant.

Sur dix mariages faits à Caudebet, diocèse d'Evreux, le Mardi-Gras dernier, l'un offre une particularité assez singulière. Le nommé Grimoirin obtient des dispenses pour épouser sa nièce; cette dispense arrive le samedi; le lendemain dimanche on publie les bans; le lundi on les fiançe; on les marie le mardi; le mercredi on baptise leur enfant; on administre la mère le jeudi; le vendredi elle meurt, & elle est enterrée le samedi.

Ce fait est assurément singulier; en voici un autre que nous pouvons placer à côté.

Je célébrai le 15 Janvier, dans ma Paroisse, un mariage qui offre des circonstances & des époques singulières. J'ai cru que le détail n'en seroit point déplacé dans un Journal, qui, pour satisfaire les différentes classes de Lecteurs, doit réunir l'utile à l'agréable. Le nombre de 15 joue un rôle intéressant dans ce mariage; & il reparoit si souvent que l'on seroit tenté de croire que c'est un conte fait à plaisir, si le tout n'étoit pas étayé par des actes & des registres publics, que chacun peut consulter. — En 1715, le 15 Janvier, naquit Jean L....; 15 ans après il perdit son pere & sa mere dans l'espace d'un mois, (ou deux fois 15 jours), Son pere mourut le 15 Janvier 1730, & sa mere le 15 Février. — En 1745, 15 ans après, âgé par conséquent de deux fois 15 ans, il épousa, le 15 Septembre, Catherine D.... qui avoit 15 mois de moins que lui, & qui étoit née le 15 Avril. Cette femme est accouchée tous les 15 mois; elle a fait 15 enfans, dont quatre étoient jumeaux. Ils vinrent tous au monde ou furent baptisés le 15^e. jour du mois; les 14 pre-

miers sont tous morts, selon l'ordre de leur naissance, à 15 mois de distance l'un de l'autre. Leur mere est morte en couche de son 15^e. enfant, ayant précisément 45 (ou trois fois 15 ans.)

— Le seul resté de cette famille singulière, nommé Martial L... né le 15 Avril 1761, épousa hier, 15 Janvier, Léonarde P... née le 15 Janvier 1769, & par conséquent âgée de 15 ans. Les parens de la fille, qui sont de bons & riches laboureurs, vouloient lui donner pour dot 18000^l. argent comptant; mais Jean L... son beau-pere, a voulu, pour la singularité du fait, que son fils ne touchât que quinze cents liv. & les cent écus restans ont été placés aussitôt au dernier cinq, pour former une rente de 15 liv.

M. Houel, Auteur du Voyage de Sicile, vient de publier le dixieme Chapitre de cet Ouvrage dans lequel il nous donne les plus intéressans détails sur les restes des édifices de la ville de Tindare, dont il a traité dans son Chapitre précédent; parmi ceux qu'il décrit, il parle d'un théâtre qu'il a trouvé encore assez bien conservé pour en donner des plans, des coupes, des élévations & des profils, ce qui nous fait bien connoître cette belle partie de l'Architecture des Anciens, dont les détails intéresseront toujours par les belles idées qu'elle présentent. La quatrième planche de ce Chapitre nous offre les plus beaux fragmens d'Architecture & des figures qu'il a recueillies dans les ruines de cette ville. Il a passé delà aux Isles de Lipari, & fait une description poétique du trajet de mer qu'il traverse pour arriver à la capitale de ces Isles où il trouve le sujet de la sixieme planche; elle représente une étuve antique très curieuse, dont il donne le plan & l'élévation perspective (1).

(1) Cet ouvrage intéressant se trouve chez l'Auteur, rue du Coq S. Honoré.

On a annoncé qu'après avoir fourni une longue carrière & s'être singulièrement distingué dans son art, M. le Bas avoit succombé sous les efforts d'une maladie opiniâtre, qui depuis longtemps arrêtoit le cours de plusieurs de ses entreprises. Celle qui fixoit le plus l'attention du Public, & qui l'emportoit sur toutes les autres par son importance, est la souscription pour les *Figures de l'Histoire de France*, d'après le plan de l'Ouvrage de M. l'Abbé Garnier. Cette entreprise considérable s'est trouvée en vente dans la succession de M. le Bas; & comme elle est, à peu de chose près, entièrement exécutée d'après mes des-
 fins, j'ai cru qu'il importoit aux Souscripteurs eux-mêmes & à moi, que j'en fisse l'acquisition. Je prie de vouloir bien prévenir MM. les Souscripteurs, que je suis actuellement seul propriétaire de l'entreprise; qu'elle sera terminée consécutivement dans le même esprit, que je remplirai très-scrupuleusement le projet que nous avions, M. le Bas & moi, de faire de cet Ouvrage un monument national, en suivant dans les dessins les costumes le plus exactement qu'il me sera possible. Je dois prévenir en outre MM. les Souscripteurs, que M. le Bas avoit disposé cet Ouvrage par livraison de dix-huit Estampes in-4°. avec le texte gravé au bas de chaque sujet; mais que m'étant aperçu que l'exécution de dix-huit Planches ne pouvoit être que très-longue; je ne composerai les Livraisons que de douze. Il en résultera deux avantages; les jouissances seront plus souvent renouvelées, & je ferai, par ce moyen, dans peu en état de fournir une nouvelle livraison. Cette suite d'Estampes est jusqu'à ce moment au nombre de cent quarante-quatre; ce qui fait douze livraisons à raison de douze Estampes par chacune d'elles. D'Estampe coûtera 20 sols. On souscrit, & on déli-

vre chez moi, rue du Coq Saint Honoré ;
près le Louvre. Signé MOREAU le jeune, Dessi-
nateur & Graveur du Cabinet du Roi & de l'Académie de Peinture & Sculpture.

La collection des Poètes & autres auteurs en petit format, entreprise & continuée par M. Cazin, Libraire à Reims, jouit depuis long-tems des suffrages du public, par la commodité du format, le choix & la variété des ouvrages, la réunion d'une quantité considérable formant une jolie petite bibliothèque, occupant très-peu d'espace & si facile, si commode à transporter. M. Cazin vient de l'enrichir des chef-d'œuvres de Corneille, de ceux de Saint-Réal, des œuvres de Madame de Graffigny, d'un recueil piquant de chansons choisies, formant 5 volumes, dont un est composé des airs notés, de l'art d'aimer d'Ovide, nouvelle traduction en prose, & de Genevieve de Cornouailles & le Damoisel sans nom, roman de Chevalerie par M. de Mayer; &c. L'éditeur s'attache à réunir les meilleurs ouvrages, & les plus piquants; & son recueil est le plus intéressant, le plus agréable & le plus varié qui ait paru depuis longtems.

M. Renaud, dont nous avons annoncé l'entreprise importante, & qui ne peut qu'intéresser les Artistes & les Amateurs, de publier des copies fideles des plus beaux monumens d'architecture, qu'il a été à portée de voir & d'étudier pendant un long séjour en Italie, vient de publier la seconde livraison de cette collection précieuse. Elle contient 6 planches comme la première, avec leur explication in folio. Le nombre des planches sera de 30; le prix de la souscription est de 72 liv., dont on paye 36 en souscrivant, 24 au mois de Novembre prochain, & 12 en recevant la dernière livraison. On souscrit chez M. Cloussier, rue de Sorbonne, & M. Jaillon, quai de la Mégisserie.

M., votre zèle à instruire le public de tout ce qui peut intéresser le bien de l'humanité, me fait espérer que vous voudrez bien insérer, dans votre plus prochain numéro, ma dernière réplique aux attaques visiblement intéressées que le sieur Chroaré multiplie contre moi & mon remède.

Quelques soient les motifs & l'acharnement de cet Apoticaire à faire suspecter l'usage de ma poudre, le résultat de l'analyse qu'il dit en avoir faite, les conséquences qu'il en tire, sont si opposées aux épreuves multipliées faites par ordre du Gouvernement, à la foule de guérisons extraordinaires qui en ont été la suite, à celles qui s'opèrent journellement à Paris & dans toute la France, sous la conduite des Médecins & Chirurgiens, solennellement vérifiées sous les yeux de M. le Maréchal, Duc de Broglie, dans son gouvernement; aux expériences non moins décisives faites en Angleterre, aux succès étonnans obtenus dans les Colonies, & constatés par les Intendants, &c. qu'on ne peut ajouter foi aux opérations & aux assertions chimiques du sieur Chroaré: n'y eût-il d'ailleurs aucun doute sur les connoissances & les contradictions de ce Pharmacien en fait de chimie, déferées au public par un habile Médecin de la Faculté de Paris*, je ne défererai point à mon tour ses intentions, ni ses anciennes pratiques, pour surprendre de moi la composition d'un remède dont l'ignorance fait tout son désespoir. « Gardez-vous, me dit-il, lorsque je lui fis connoître l'extrême desir que j'avois de présenter à l'Académie Royale des Sciences le mercure purifié à ma manière, & dont il admiroit lui-même de bonne foi la beauté & la pureté » gardez-vous bien de montrer aux

(1) M. Miché : lisez pag. 49., son ouvrage, qui a pour titre : Suite de l'Airiologie, 1781, chez Didot jeune, quai des Augustins.

Chimistes de cette compagnie *ce procédé unique* ; ils ne vous pardonneroient pas d'avoir trouvé un secret qu'ils cherchent en pure perte depuis si long-tems. J'aurois démontré alors , & j'observe aujourd'hui au sieur Chroaré , que ce remède est de telle nature qu'on ne peut l'analyser sans l'altérer & le corrompre ; que toute action du feu le vicie , puisque l'opération de cet élément est également contraire & étrangère à ma composition ; qu'il y a une grande différence entre notre estomach & les fourneaux du sieur Chroaré ; que si celui-ci étoit de bonne foi il n'auroit pas dû éluder la solution du problème que je lui ai proposé par ma première réponse insérée dans le *Mercur* n° 51 , du mois de Décembre 1783 ; que des sarcasmes ne sont pas des raisons ; que des faits valent mieux que des raisonnemens , des guérisons que des analyses , qu'il ne suffit pas , quand on ne peut nier ni combattre les effets , de calomnier la cause ; que la pharmacie n'est souvent que l'art d'opérer les effets les plus salutaires par les causes les plus alarmantes ; que ce secret de l'art consiste dans un point unique de modification ; que ce *procédé unique* , cette heureuse modification d'une cause féconde en grands effets , je l'ai trouvée. Elle assure à mon remède des succès en tout genre qui feront mieux son apologie que tout ce que je pourrois répondre au sieur Chroaré ; il analysera & je guérirai ; voilà désormais ma réponse. — J'ignore le procès & la société que cet apothicaire prétend que j'ai eu avec un de ses confreres qu'il ne nomme pas ; quand il l'indiquera , je saurai lui rendre justice. Que le sieur Chroaré la rende lui-même une fois à l'homme , ami de l'humanité , qu'il ose taxer de monopole , tandis qu'il ne peut ignorer que tous les malheureux , avec un certificat

de leur Curé, ou d'une personne en place ;
trouvent chez moi mon remède gratis.

Le Chevalier DE GODERNAUX.

DE BRUXELLES, le 9 Mars.

EN conséquence des plaintes portées par ce Gouvernement aux Etats-Généraux d'une nouvelle violation du territoire de l'Empereur, il a été rendu en Hollande une Ordonnance pour empêcher de pareils sujets de plaintes à l'avenir ; il est défendu sous des peines rigoureuses, à tous bas-Officiers, soldats, dragons, &c. de la République, de passer sur le territoire Autrichien, & enjoint aux Gouverneurs, Commandans & Majors de place, de tenir la main à l'exécution.

Les divisions ne semblent pas près de finir dans cette République, écrit-on de là Haye ; le Conseil d'Etat a présenté aux Etats généraux des plaintes contre la prétention des Etats de Hollande de se mêler des fortifications des frontières qui appartiennent exclusivement au Conseil. Cette affaire va occasionner de nouvelles discussions ; & avant qu'elles soient terminées, il s'en élève une autre par la mort du Comte Amiral van Doe ; elle a donné lieu à la question de savoir à qui appartient la nomination des Officiers de pavillon dans le ressort des Colleges d'Amirauté d'une Province. Les Etats de Hollande & de West-Frise sont occupés à présent à délibérer sur cette question ; & ils en ont prévenu le Stadhouder, en lui signifiant qu'ils s'attendoient que jusqu'à ce qu'ils eussent pris une résolution décisive, il voudroit bien suspendre provisionnellement toutes les nominations de cette espece dans sa Province.

L'affaire de l'Enseigne de Witte & du jardinier van Brakel a été renvoyée à la justice ordinaire ; les Etats de Hollande & de West-Frise ont dit que le premier étoit susceptible de grace , mais que le second ne l'étoit point.

« Un Edit récent , écrit-on de Madrid , accorde à la Nation françoise un commerce libre avec les habitans de l'Isle espagnole de la Trinidad , pendant l'espace de dix années. Le but principal de ce privilege est l'encouragement de la population & du commerce de cette isle. En effet , les individus de toutes les nations y sont également accueillis , pourvu qu'ils fassent profession de la Religion catholique : il est accordé à tous ceux qui veulent s'y établir une certaine portion de terrein dont ils doivent jouir librement pendant 10 ans ; à l'expiration de ce terme ils paieront 5 pour 100 de tous les fruits & productions ; & c'est sous cette condition de 5 pour 100, qu'il est permis aux sujets colons de S. M. C. de charger leurs navires de productions françoises pour la Colonie , & de porter en retour dans les ports de France des productions de la Colonie ».

Selon une lettre d'Amsterdam , le vaisseau de guerre l'*Amiral Piet Hein* , venant d'Angleterre avec des prisonniers , toucha le 23 Février sur le Morder Haaks pendant une brume ; on lui envoya du Texel & du Vlie les secours nécessaires , & il arriva le 24 au Texel.

Une lettre écrite à bord du *Prince Guillaume* , dans la rade de Toulon , le 10 Février , contient les détails suivans.

« Le 3 Février , à 3 lieues de Toulon , nous

avons effuyé une tempête terrible, qui en moins de 3 minutes a démâté toute l'Escadre dont le *Prince Guillaume* faisoit partie. Après avoir passé une nuit affreuse entre la vie & la mort, nous découvrîmes un brisant. Notre vaisseau étoit alors sans voiles & sans gouvernail au milieu des rochers. Nous fûmes saisis d'effroi; plusieurs fois nous fûmes sur le point de périr en voulant jeter l'ancre. Nous restâmes une seconde nuit dans cette situation terrible; heureusement le vent se relâcha. 2 barques arriverent à notre secours, mais elles n'osèrent approcher. Une brise s'étant élevée à 2 heures du matin, nous saisîmes cette occasion de quitter la position périlleuse où nous nous trouvions, & le 9 nous sommes arrivés à l'entrée du port de Toulon «.

PRÉCIS DES GAZETTES ANGL.

On lit dans quelques-uns de nos papiers que l'Impératrice de Russie voulant former une nouvelle branche de commerce, a offert à l'Espagne 36 millions tournois, & de lui fournir à perpétuité 5000 tonnes de chanvre par an, si elle vouloit céder l'isle de Minorque. Le Ministère, ajoutent-ils, est disposé à accepter ces offres, mais le Roi seul les refuse. — Cette nouvelle paroîtra pour le moins hasardée à ceux qui savent que l'Espagne n'aime guère à se défaire de ses possessions, sur-tout de celles qui avoisinent ses plus belles Provinces. D'ailleurs, le traité qu'elle vient de faire avec la Porte Ottomane, & qui peut devenir si avantageux pour son commerce, l'empêcheroit d'entendre à aucune proposition de cette espece faite par les ennemis naturels des Turcs. — Ceux qui savent à quelle occasion le siege de Mahon fut résolu, ne se persuaderont jamais que la Russie ait fait une pareille demande, puisque la seule crainte que l'on eut qu'elle ne traitât

de cet objet avec l'Angleterre, fut la seule cause de l'occupation & de la conquête de Minorque.

La fermentation politique qui regne à présent a produit des phénomènes assez singuliers. Les Lords Bute, Mansfield & Stormont, sont dans la liste des personnes opposées à la Cour; & le fils & le gendre du feu Comte de Chatham, le Comte d'Effingham, & M. Jean Wilkes, sont regardés comme les soutiens de la secrète influence.

Le 10 le Comte Temple eut une entrevue avec M. Pitt; c'est la première qui a eu lieu depuis deux mois: il est certain que lorsqu'il donna sa démission, le surlendemain de sa nomination à une place de Secrétaire d'Etat, il différoit d'opinion avec les Ministres. Il fut soupçonné pendant quelques jours de leur être contraire. Lorsqu'il a enfin vu M. Pitt, il a été conduit par M. Grenville, & il a resté 3 quarts d'heure avec lui.

Parmi les bijoux que le Duc de Rutland emporte en Irlande, on compte une étoile de diamans très-beaux; elle est estimée 3000 l. sterl. On observe que de nos jours ces sortes de décorations sont très-rares; outre le Roi, & le Prince de Galles; il n'y a que deux ou trois de nos principaux Seigneurs qui en aient.

CAUSE extraite du Journal des Causes célèbres [1].

HOMICIDE commis par un jeune fille.

Jacques Sauvan de Vacheres, en Diois, étoit famé dans ce lieu, & par sa force extraordinaire, qui lui avoit fait donner le surnom de *Mille-Hommes*, & par son tempérament ardent & brutal. A l'âge de 55 ans, il étoit encore la

[1] On souscrit en tout temps pour ce Journal intéressant, chez M. Des Essars, Avocat, rue Dauphine, hôtel de Mouy, qui nous a fourni cet extrait, & chez Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins, Prix, 13 l. pour Paris, & 24 liv. pour la Province.

terreur de la jeunesse du hameau. On le voyoit ; couvert des haillons de l'indigence , courir après les filles du village , employant tour à tour la ruse & la violence ; la nature & les loix n'avoient point posé de bornes que sa fureur respectât. Cette espèce de monstre regardoit comme sa proie future , François Tiers , jeune paysanne âgée de 15 ans. Il la poursuivoit par-tout ; mais elle n'avoit sans doute pas besoin de sa vertu pour lui résister ; le dégoût naturel qu'inspiroit ce suborneur en cheveux blancs , devoit l'armer , autant que son honnêteté , contre ses séductions ; & l'exemple de quelques victimes redoubloit sa vigilance. La résistance allumant de plus en plus la fougueuse passion de Sauvan , il épia les momens de la trouver seule , & tenta d'en abuser ; mais toujours servie par sa vertu , par ses dédains & par les hasards , elle avoit triomphé de ses instances & de ses entreprises ; & cette lutte duroit depuis 4 ans. Mais comment échapper toujours à un ennemi si voisin , si acharné , & capable de marcher au vice par le crime ? Le 28 avril 1782 , François Thiers , alors âgée de 19 ans , étoit allée à Boue , village à une lieue de celui qu'elle habite : après avoir assisté aux offices de l'Eglise , se disposant à s'en retourner , Sauvan vint la prier de recevoir sur son âne un double panier qu'il venoit d'acheter. Son premier mouvement fut de refuser ce service ; mais sollicitée par le nommé Bernard , qui avoit vendu les paniers , elle s'en chargea par l'assurance qu'il lui donna qu'il alloit boire avec Sauvan , & qu'ainsi elle n'avoit pas à craindre sa compagnie. Elle part seule , & hâte son retour ; mais les paniers l'embarrassoient & retardoient sa marche , elle les déposa aux Combes , hameau

situé à la moitié de son chemin : arrivée chez elle, elle vaque aux soins domestiques ; à huit heures du soir, au moment où elle venoit de faire manger les bestiaux, & qu'elle fermoit la porte de l'étable, paroît Sauvan, portant les paniers sur sa tête, qu'il pose à terre, en disant, *les voilà pourtant, quoique tu n'aies pas voulu les apporter jusqu'ici.* Et aussi-tôt prenant une hache qu'il trouve sous sa main, il en décharge un grand coup sur les paniers, en jurant qu'il lui en feroit autant, si elle faisoit des façons. En même temps il la saisit, & lui jettant deux écus de 6 livres dans le sein, il l'assure qu'il lui seroit inutile de vouloir résister, qu'il avoit publié par-tout qu'il étoit au mieux avec elle, & qu'il le seroit ; il accompagna cela de gestes brutaux. La fille effrayée & indignée de l'outrage, recueille ses forces ; dans le trouble, l'ardeur de sa défense, pour faire lâcher prise à cet homme féroce, elle lui porte quelques coups d'une barre courte sur le derrière de la tête. Un de ces coups fut mortel : Sauvan blessé chancelle, tombe & expire au même instant. Qu'on juge de l'effroi de cette jeune fille en le voyant mort à ses pieds. Elle suit le premier mouvement de la peur, qui est de chercher à cacher son délit involontaire : assistée de son jeune frère, enfant de 11 ans, qui la voyant tarder plus qu'à l'ordinaire dans l'écurie, étoit venu en savoir la cause, elle fait rouler le cadavre par la prairie conigue à son étable, & dont le penchant est rapide. Le cadavre va s'arrêter de lui-même dans le trou d'un four à chaux qui se trouvoit au bas. Elle suit son objet, & l'idée que lui inspire ce lieu ; elle le déshabille, & afin qu'il fût plutôt consumé, elle le couvre de chaux & de terre ; & va cacher ses habits dans un coin de

Pétale, tant il est vrai que l'innocent agit quelquefois comme le coupable, parce que la crainte des suites semblables suggere les mêmes précautions ? Cependant Sauvan manque, son absence donne des inquiétudes à sa famille. Le lendemain, ses parens vont à sa recherche : ils s'arrêtent auprès de la maison de Tiers, sur ce qu'ils avoient appris que la veille on avoit cru entendre du bruit, & même des cris du côté de cette maison. François Tiers pere, qui étoit revenu de Boue, où il avoit passé le jour & la nuit précédente, procura une lumière pour les éclairer dans leur recherche. Bientôt on trouva les habits. La jeune fille, qui entendoit & son pere & les autres former des conjectures & soupçonner des innocens, s'avance, & leur dit : « Vous cherchez Sauvan, il n'est pas ici ; je l'ai tué, lorsqu'il vouloit me violer, & ensuite je l'ai enterré dans le four à chaux. Ainsi ne soupçonnez personne ; j'étois toute seule, & c'est moi seule qui lui ai donné la mort, sans le vouloir d'un coup de la barre de la porte » Aussi-tôt elle fut arrêtée, & son pere & ses jeunes freres, & tous furent enfermés dans les écuries du Seigneur. La justice du lieu, de Soubroche, en fut avertie, & s'y transporte le 1. Mai. Le lendemain le juge procéda à la levée du cadavre. On entendit seize témoins, qui n'avoient rien vu, & le rapport du Chirurgien. François Tiers, pere, fut décrété d'ajournement personnel, & Françoise Tiers & son jeune frere de 11 ans, de prise de corps ; ils furent conduits dans les prisons de Dye. On procéda ensuite à leur interrogatoire, conforme à ce qu'on a lu. Le Juge convaincu par l'information & par la connoissance des lieux, de l'alibi & de l'innocence du pere, le fit élargir ; mais voulant

épargner des frais au Seigneur, il arrêta là la procédure, & se hâta d'envoyer la jeune fille dans les prisons de Valence pour y être jugée par les Officiers de la Sénéchaussée. Là, éloignés de 20 lieues de leur famille & de leur patrie, renfermés dans leurs cachots, ne pouvant que se plaindre & non se défendre & s'expliquer dans un idiome inintelligible pour ceux qui n'étoient pas de leur canton, sans ressource & sans appui, ces jeunes infortunés pourtant furent secourus par une ame sensible, par un défenseur généreux & gratuit, qui leur prêta sa voix & son ministère, & suppléa par son travail & ses lumières, à la cruelle parcimonie des Juges du Seigneur, qui avoient négligé de recueillir les dépositions & les preuves les plus précieuses à la justification des accusés. Il exposa les principes qui distinguent l'homicide involontaire, produit par la résistance d'une défense légitime, du crime injuste & réfléchi. Il peignit, d'après le témoignage des personnes désintéressées du lieu, du Curé, des voisins, la passion brutale & les inclinations perverses du misérable, qui avoit fini par en être la victime : il opposa sur la même notoriété, le caractère & les mœurs de la jeune Paysanne. Craignant les suites d'une instruction judiciaire, le défenseur des accusés présenta un mémoire au Chef de la Magistrature. Cette démarche eut le succès qu'il en attendoit. Les accusés obtinrent le 18. Septembre 1782 des lettres de rémission, & leurs chaînes furent aussi tôt brisées.

ERRATA. L'auteur de l'éloquent discours prononcé dans l'Assemblée générale des actionnaires de la Caisse d'Escompte, en faveur des pauvres, transcrit dans le Journal du 28 du mois dernier, ne s'appelle pas M. de *Linon*, comme on l'a imprimé, mais M. de *Linon*.



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

R U S S I E.

DE PÉTERSBOURG, le 31 Janvier.

LÉ feu ayant pris ces jours derniers au grand hôpital de terre & de mer, ce vaste édifice a été entièrement réduit en cendres ; & on apprend que quelques personnes & sur-tout des malades ont péri dans les flammes, malgré les secours qu'on leur a portés.

» M. Laxman, Conseiller de Cour & Professeur, écrit - on d'Irkutsk en Sibérie, chargé par l'Impératrice de faire un voyage dans les parties les moins connues de ses États, pour en examiner le sol, les productions, & en étudier plus particulièrement l'histoire naturelle, est arrivé ici. Il se propose de pousser sa route jusqu'au Kamtschatka, d'examiner les volcans voisins de cette partie de l'Océan; delà il compte visiter les îles Kuriles & Aleutes, & pénétrer, s'il est possible, jusqu'à la côte de l'Amérique qui borde cet Océan à l'Occident. Pour lui faciliter les moyens de remplir l'objet de sa mission, S. M. I.

N^o. 12, 20 Mars 1784.

e.

lui a conféré le titre d'Ispannouk, c'est-à-dire de Gouverneur de Province. Tous ceux qui s'intéressent aux progrès des connoissances humaines, font des vœux pour le succès de son expédition ».

P O L O G N E.

DE VARSOVIE, le 15 Février.

Les députés de Dantzick ne sont point encore arrivés dans cette capitale, où ils sont toujours attendus. Cependant on assure que le Roi de Prusse a donné les ordres nécessaires pour faire relacher les navires Dantzickois qui avoient été arrêtés depuis le mois d'Août dernier.

On dit depuis l'accordement des Russes & des Turcs, que ceux des Seigneurs Polonois qui ont des terres dans la Wolhynie, la Podolie & l'Ukraine, se proposent de faire vendre à l'avenir leurs productions aux Russes, dont ils esperent en tirer plus de parti. On prétend aussi qu'on va travailler à nettoyer le Niester, pour faciliter la navigation sur ce fleuve.

A L L E M A G N E.

DE VIENNE, le 28 Février.

Les avis d'Italie portent que l'Empereur a dû partir le 13 de Livourne pour Lerici, d'où il doit se rendre à Genes, & delà à Mi-

lan. Le bruit se répand, que pendant le séjour de S. M. I. à Florence, il y a été projeté un mariage entre le duc d'Aost, fils puîné du Roi de Sardaigne, & l'Archiduchesse Marie-Thérèse, fille aînée du Grand-Duc. On croit que les chemins qui sont devenus presque impraticables, retarderont le retour de l'Empereur jusqu'au 10 du mois prochain.

On dit que les difficultés qui s'étoient élevées, au sujet de la nomination de M. Visconti à l'archevêché de Milan, ont été applanies dans un entretien de S. M. I. avec le Pontife. L'Empereur conferera désormais tous les évêchés, abbayes & bénéfices de ses Etats, & les expéditions s'en feront à Rome.

DE FRANCFORT, le 2 Mars.

Des lettres de Berlin portent que le Prince Henri de Prusse se dispose à faire un voyage à Pétersbourg. On ignore quel en est le motif; & les papiers Allemands se permettent à ce sujet quantité de spéculations dont aucune n'est peut être fondée.

De tous côtés on n'entend parler que des ravages causés par les débordemens de la Meuse & du Rhin. Ils ont été cruels à Cologne, & dans les environs, à une distance considérable; on compte 100 maisons détruites à Beul, & dans les villages voisins, 160 à Mulheim; les habitans d'un village situé à 2 lieues de Cologne, surpris tout-à-

coup par les eaux, ont péri, dit-on, en grand nombre. L'étendue des pertes n'étoit point encore connue au départ des lettres, & l'unique espérance que l'on a, c'est qu'elles ont été exagérées.

Les alarmes que les grandes eaux ont causé, écrit-on de Manheim, ont cessé; nous espérons que nous en sommes quittes pour la peur, le dégel ne paroissant pas prochain & les eaux ayant beaucoup diminué. L'Électrice ne veut pas nous abandonner; elle disoit l'autre jour : *Si nous périssions, je périrai avec mes bons habitans de Manheim; je ne veux pas leur survivre.* La disette de bois a été affreuse. Une des principales conditions du contrat de ceux qui en ont le monopole, est de fournir plusieurs villages autour de cette ville, & que les magasins de la ville soient approvisionnés pour deux ans; mais ils ne doivent de compte à personne. Déjà depuis Noël on commençoit à craindre que le bois ne pût suffire pendant tout l'hiver; en moins de quinze jours tout fut épuisé : les ouvriers & les pauvres n'ont pu en avoir, même ceux qui avoient donné de l'argent d'avance : aussi la désolation a été à son comble.

DE BERLIN, le 21 Février.

Le célèbre Busching vient de publier dans son Journal Hebdomadaire un nouvel essai de dénombrement de la population de l'empire d'Allemagne. Voici ses données.

La Bohême, 2,100,000 ames. — La Moravie, 1,000,000. — La Silésie Autrichienne, 200,000. — La haute & basse Lusace, 380,000. — Le Cercle d'Autriche, 4,150,000. — Le

Cercle de Bourgogne, 1,600,000. — La Bavière, comptoit en 1771 sans le Clergé & les Troupes, 1,148,438. — L'Evêché de Salzbourg, 250,000. — Le Duché de Wurtemberg, en 1782, 565,890. — Les Margraviats de Bade, 200,000. — La Ville d'Augsbourg, 40,000. — Les Evêchés de Bamberg & de Wurzburg, 400,000. — La Ville de Nuremberg & son District, 70,000. — Les Duchés de Juliers & de Bergue, 260,000. — L'Evêché de Munster, 130,000. — L'Evêché d'Osnabruck, en mil sept cent soixante-douze, 116,664. — Les Pays de Prusse, dans le Cercle de Westphalie, en 1782, sans les Troupes, 550,699. — Les Pays de Nassau, Dillenbourg, Siegen, Diez & Hadamar, 74,000. — Le Duché d'Oldenbourg, en mil sept cent soixante-neuf, 79,071. — L'Électorat de Mayence, 314,000. — Le Palatinat du Rhin, en 1779, 289,614. — Les Landgraviats de Hesse-Cassel & de Hesse-Darmstadt, & le Comté de Hanau, 700,000. — L'Evêché de Fulde, 70,000. — La ville de Francfort-sur-le-Mein, 42,600. — Les Pays de la Saxe Electorale, dans les Cercles de haute-Saxe & de Franconie, en mil sept cent soixante-quinze, 1,326,041. La Poméranie Suédoise, en 1781, 100,549. — La Poméranie Prussienne, en mil sept cent quatre-vingt-deux, sans le militaire, 462,970. — La Marche de Brandebourg, en 1782, exclusivement du militaire, 1,007,232. — La Principauté de Gotha, en 1780, 77,898. — Le Comté de Schwarzbourg, 100,000. — Le Duché de Magdebourg & le Comté de Mansfeld, en mil sept cent quatre-vingt-deux, sans le militaire, 271,461. — La Principauté d'Halberstadt & le Comté de Hohenvein, en 1782, sans les troupes, 130,761. — Les Pays de la

maison Electorale de Brunswick & de Lunebourg , en 1756 , 750,000. — Le Duché de Brunswick , en 1775 , sans le militaire , 166,340. — Le Duché de Holstein , 300,000. — Les Pays de Meklenbourg , 220,000. — La Ville de Muhlhausen & son District , 13,000. — Cet état de la population des principaux Etats de l'Allemagne , forme un total de près de 21 millions d'ames : je m'abstiens , ajoute M. Busching , de prononcer si le reste des autres Etats renferme 3 ou 4 millions , pour completer les 25 millions d'ames dont on évalue la population de l'Empire.

DE HAMBOURG, le 29. Fevrier.

Les anciens démêlés qui existoient entre la Livonie en général & la ville de Riga en particulier , & le duché de Courlande , tant par rapport aux limites , que par rapport au commerce , ne subsistent plus aujourd'hui. Tout a été arrangé à l'amiable par une convention signée le 21 Mai 1783 , par les commissaires de l'Impératrice de Russie , ceux du duc & ceux des Etats de Courlande & de Semigalle. Cette convention contient 12 articles.

10. Les hommes serfs , transfuges des Provinces de Russie , dans le Duché de Courlande , seront arrêtés par l'ordre de la Régence de Courlande , & remis au Ministre de Russie. Les Propriétaires de Terres seront tenus , à l'avenir , de saisir & d'envoyer à ladite Régence tous les sujets Russes qui , sans être munis de passeports , se seront retirés dans leurs terres , & dans la

cas où ils auroient négligé de le faire dans l'espace de deux mois, ils seront mis à une amende de 200 rixdalers, dont la moitié sera pour le Propriétaire du transfuge, ou pour le Gouverneur général de Riga, & l'autre moitié pour le dénonciateur. Il sera procédé de même avec les transfuges Courlandois. — 2°. Pour faciliter le commerce réciproque de la ville de Riga & des Courlandois, ainsi que le transport des marchandises & productions de Lithuanie, le Duc & les Etats de Courlande s'engagent à entretenir dans un bon état les chemins qui, de Pologne, de Samogitie & de Lithuanie, conduisent à Riga ainsi que les ponts, bacs & passages. Le Duc promet en outre de supprimer dès à présent les droits perçus jusqu'à ce moment sous le nom de droits de pontonnage, de port & d'entretien de chaussée, & il renonce par la présente convention au droit de *transit* & en général à tous les droits quelconques pour les marchandises venant de Riga, ou y allant. — 3°. L'exercice du droit barbare de *Varech* cessera entièrement dans la Courlande. Les habitans de la côte, qui donneront du secours à un vaisseau ou bâtiment en détresse ou naufragé, soit en allant dans un port Russe, soit en revenant, recevront, savoir, chacun de ceux qui se mettront dans des bateaux pour aller porter du secours, un rixdaler pour le travail du jour, & autant pour celui de la nuit, & la moitié de cette récompense sera allouée à chacun de ceux qui seront employés par terre à sauver les effets naufragés. Les Propriétaires des terres sur la côte, dans le district desquels un vaisseau ou Bâtiment a fait naufrage, seront tenus, dès qu'ils seront instruits d'un pareil malheur, non seulement d'établir des gar-

diens , pour que rien ne soit diverti des effets sauvés , mais aussi d'en donner la nouvelle à Riga , & d'en informer encore le Ministre de Russie résidant à Mittau , ou l'un ou l'autre des Consuls Russes établis à Libau & à Windau. Les frais pour cet objet seront remboursés aux Propriétaires de terres , lesquels ne pourront jamais empêcher leurs vassaux d'aller porter du secours à un vaisseau en danger ou naufragé. Les bâtimens Courlandois jouiront en pareil cas des mêmes avantages dans les états de S. M. I. de Russie. — 4°. Comme il arrive souvent que le vent porte sur les côtes de Courlande des pieces de bois de charpente & autres avec lesquels on avoit commencé à charger des bateaux dans le port ou à la rade de Riga , il a été convenu à ce sujet que les personnes munies de certificats de la Douane de Riga seront autorisées à ramasser les pieces de bois portées par le vent sur la côte de Courlande , & à les reconduire à Riga , ainsi que les chaloupes qui pourront avoir été portées également sur cette côte , sans qu'on en puisse exiger aucuns droits. Ceux qui voudront empêcher ce travail ou qui s'avisent de divertir quelque chose de ce bois , seront punis & condamnés par une justice prompte à des dommages & intérêts. — 5°. Le règlement du Duc de Courlande fait le 13 Mars relativement aux naufrages sur la Duna est confirmé par la présente & regardé comme obligatoire par les états de Courlande. En conséquence , & dans le cas du naufrage d'un bâtiment , les Propriétaires des terres sur le rivage & la Duna feront en sorte qu'il sera établi des gens sûrs qui veilleront aux effets sauvés. Les débris d'un bâtiment naufragé & les marchandises & effets sauvés ne pourront jamais

être réclamés par le fisc , mais si dans l'espace de 6 semaines , aucun Propriétaire légitime ne se présente , tout sera délivré au Gouvernement général de Riga , & laissé entièrement à sa disposition. Le règlement ducal du 15 Avril 1781 est pareillement ratifié par la présente , accepté par les états. — 6°. La convention faite en 1615 entre le Duc de Courlande & la ville de Riga est confirmée & renouvelée par la présente dans tous ses points. En conséquence il est défendu itérativement aux habitans des Duchés de Courlande & de Semigalle , & notamment à ceux de Jacobstadt & de Frédérichstadt d'aller au-devant des marchandises transportées de la Lithuanie à Riga , & de les acheter avant qu'elles y soient arrivées. — 7°. Le Duc & les Etats de Courlande & de Semigalle reconnoissent pour véritables limites de la Livonie celles arrêtées par le traité de 1648 entre le Roi Gustave Adolphe de Suede & le Duc Frédéric de Courlande & confirmées ensuite par le traité d'Oliva , savoir , tout ce qui est entre la rivière de Bulderaa & le lac de Salzmunde jusqu'à la mer & encore le bailliage de Dahlen avec son ancien district & les terres qui touchent le bailliage de Baldohn. S. M. I. fera occuper ces districts aussi-tôt après la signature de la présente convention. — La Livonie & la Courlande ayant des possessions respectives sur les deux rives de la Duna , dont les limites ne sont point déterminées , il a été convenu que ces possessions seront mesurées & réglées par des Commissaires , & échangées d'une manière convenable aux deux pays. — 8°. Les Négocians & Marchands russes qui sont établis ou qui s'établiront par la suite à Mittau , ou dans d'autres villes de Courlande , auront la permission d'y

faire le commerce en gros & en détail avec toutes les productions brutes & ouvrées de Russie, de les acheter, vendre & tenir librement en boutique; il leur sera permis de fréquenter les foires du pays, & ils pourront acquérir des maisons, jardins & boutiques, mais dans ce dernier cas ils seront assujettis aux mêmes taxes & impositions que payent les Courlandois; on ne pourra pas les forcer malgré eux de se faire recevoir membres d'aucune corporation, & d'en payer les taxes. Ils seront sous la protection du Ministre & des consuls de Russie; toutes les plaintes contre eux seront portées devant ce Ministre ou ces Consuls, qui les feront juger par les tribunaux ordinaires du pays; mais quant au criminel, ils seront assujettis aux loix du pays, le Ministre & les Consuls de Russie devant seulement faire attention qu'ils ne soient pas condamnés injustement. — 9°. Les Ouvriers russes qui, munis de Passeport, travaillent dans la Courlande, ne seront plus soumis à la juridiction des nobles; ils seront sous la protection du Ministre & des Consuls de Russie, lesquels, en cas de plainte, les feront juger, comme il est dit dans l'article précédent. — 10°. S. M. I. de Russie, voulant donner au Duc & aux Etats de Courlande & de Semigalle une nouvelle preuve de son affection, se déstiste du droit accordé en 1615 par le Duc de Courlande à la ville de Riga, au moyen duquel la ville devoit exporter exclusivement toutes les denrées & bleds de Courlande. En conséquence elle accorde par la présente au Duché de Courlande, & nommément aux ports de Libau & de Windau une entière liberté d'exportation & d'importation sur le pied établi actuellement, à condition cependant qu'outre les ports actuels

de Libau & de Windau, il ne sera plus établi & ouvert de nouveaux ports sur la côte de Courlande. Comme S. M. I. a déjà donné plusieurs encouragemens aux habitans de Courlande pour les encourager à commercer avec la ville de Riga, elle exige que les Paroisses qui, jusqu'à présent, avoient coutume de porter leurs productions dans la ville de Riga, & notamment celles de Dunaburg, d'Uberlauz, de Selburg, de Nerst, d'Aalschrad, de Bauske, d'Ekau, de Neugutsch, de Baldon, de Mitau, de Sessau, de Grenzhof & de Dobblen, continuent de faire le commerce avec ladite ville de Riga, comme il a été établi jusqu'à ce moment; mais les possesseurs de terres dans les autres Paroisses jouiront de la pleine liberté de transporter leurs productions, soit à Riga, soit dans lesdits ports Courlandois de Libau & de Windau. — 11°. Les traités de convention faits entre S. M. I., & le Duc, & les Etats de Courlande & de Semigalle, & les anciens traités entre les Ducs & la ville de Riga subsisteront dans tous les points, dans lesquels il ne leur a pas été dérogé par la présente convention. — 12°. Aussi-tôt après la signature de cette convention par les Commissaires respectifs le Duc & les Etats feront en sorte qu'elle soit mise à exécution. Ils seront aussi tenus d'en envoyer un certain nombre d'exemplaires imprimés dans les diverses villes & Paroisses des Duchés de Courlande & de Semigalle pour y être lus & affichés.

L'attention générale est maintenant dirigée du côté du commerce; par tout les souverains s'empressent d'augmenter le leur, & leurs efforts paroissent avoir par-tout du succès.

Le commerce maritime des Etats héréditaires de la maison d'Autriche, commence à devenir très-important. S'il continue ainsi, comme il y a lieu de le présumer, il sera dans peu d'années plus considérable que celui de terre. Déjà il procure aujourd'hui un bénéfice net de 3,500 000 florins, & on compte plus de 2000 bâtimens Autrichiens qui sont employés actuellement sur la mer & sur les rivières navigables. Une partie des bâtimens de commerce est armée; & il y en a qui sont percés pour 24, pour 30 & même pour 60 canons. On a établi, de tous côtés, des liaisons mercantiles. On voit maintenant des factoreries Autrichiennes sur la côte d'Afrique, le golfe du Bengale, les côtes du Malabar & de la Perse. Le commerce de cette puissance sur le Danube commence à fleurir, & en général S. M. I. prend toutes les mesures propres à l'élever dans ses états & à combiner sagement celui de terre avec celui de mer. — La compagnie de Trieste fait construire dans ce moment un bâtiment qui sera nommé *l'Aigle Impérial*; il sera de 1000 tonneaux, armé de 36 canons & monté par 180 hommes. Aussi-tôt qu'il sera achevé on l'enverra à Fiume où il chargera du cuivre, du fer & du plomb; de là il ira à Marseille où il complètera sa cargaison & mettra à la voile pour Canton en Chine.

Le bruit se répand depuis quelques jours, que les Dantzickois viennent de se mettre sous la protection immédiate de l'Impératrice de Russie, & qu'ils ont élevé sur les limites de leur territoire, des poteaux avec les aigles Russes. Plusieurs papiers répètent aujourd'hui cette nouvelle, mais elle a encore besoin de confirmation.

La rigueur persévérante de la saison, fit-on dans une lettre de Munich, en date du 21 Janvier, cause de véritables maux dans ce pays-ci. La terre y est couverte de plus de quatre pieds & demi de neige, & il ne cesse d'en tomber; les villages situés dans les bas-fonds se distinguent à peine : quelques-uns même sont déserts, le paysan craignant d'être écrasé par le toit de sa maison, trop foible pour soutenir le poids. Les chemins, devenus impraticables, ajoutent encore à la misère des habitans de la campagne, par la difficulté qu'ils trouvent à approvisionner les marchés publics des endroits principaux à leur portée : aussi le bois & les denrées qu'ils font dans l'usage de transporter journellement dans cette Résidence électorale, y sont-ils d'une rareté & d'une cherté excessives. — Le froid, qui le 15 de ce mois a été ici, à cinq heures du matin, à 17 degrés au-dessous du point de congélation, le plus rigide qu'on y eût encore ressenti, diminue constamment depuis cette époque, & il paroît qu'on touche à celle du dégel, qui fait redouter de fortes inondations. Pour en préserver cette ville, le Gouvernement en fait enlever & déposer hors de ses remparts, la majeure partie de la neige, qui y est amoncelée au point que les gens ne peuvent sortir à pied qu'en suivant d'étroits sentiers, frayés pendant le jour & comblés la nuit, le long des maisons. — Un chien enragé, échappé de l'endroit où il avoit été conduit pour être assommé, a répandu ici les plus vives alarmes. Avant qu'on ait pu parvenir à se débarrasser de cet animal furieux, dix-huit personnes en ont été mordues. Les remèdes les plus connus comme propres à prévenir les suites du malheur dont elles étoient menacées, leur ont été administrés sur le champ, & peu de jours après elles,

sont parties pour l'Abbaye de Saint-Hubert en Ardennes, où l'Electeur a ordonné qu'elles fussent transférées avec tout le soin & le plus commodément possible. Le Chirurgien qui les accompagne vient d'écrire que l'un des ces infortunés étoit mort dans les convulsions, à Canstadt; que la mélancolie la plus noire s'étoit emparée des autres, & que les symptômes qui se manifestoient lui-laissoient peu d'espoir de les conduire jusqu'au lieu où ils vont chercher leur guérison. Pendant huit jours consécutifs des patrouilles de soldats de cette garnison ont parcouru la ville, & tué tous les chiens, sans exception quelconque, qu'ils ont rencontrés.

ITALIE.

DE FLORENCE, le 18 Février.

La partie du Clergé vouée à l'instruction des habitans de la campagne, & à y remplir les fonctions de pasteurs, ne jouit presque nulle part d'un revenu proportionné à ses besoins. Le Grand-Duc a destiné à l'amélioration de leur sort une portion des biens des couvens supprimés; & sur ce fond il a accordé des supplémens de traitemens aux ministres de la Religion, pourvus de Cures de collation libre, & que les Evêques ont jugé en avoir besoin. S. A. R. a porté également son attention sur les Cures de patronat ecclésiastique, & adressé les dispositions suivantes aux Evêques de ce grand Duché.

Le Grand-Duc a vu avec déplaisir, y est-il dit, que la plupart des cures dépendantes des chapi-

tres, abbayes, lieux pies, couvents, monastères, &c. manquent pour la plupart de portion congrue, & que le traitemant assigné aux pasteurs n'est pas même suffisant pour assûter leur subsistance, quoique le devoir indispensable de leurs patrons, soit d'y pourvoir; de maniere à les débarrasser de tout autre soin, pour qu'ils puissent s'occuper plus assiduelement & plus efficacement de leurs fonctions. S. A. R. veut que toutes cures de cette espece soient à l'avenir inamovibles, afin que les pasteurs libres de toute dépendance vis-à-vis de leurs patrons, ne soient plus obligés de subir, de peur d'être licenciés, les loix souvent dures que leurs patrons veulent leur imposer. Tous ceux contre l'habileté desquels les évêques n'auront aucune objection, sont dès ce moment confirmés dans leurs places par l'autorité suprême, & ne pourront être révoqués par leurs patrons. Leurs revenus seront augmentés de la maniere qui sera indiquée, & jusqu'à une somme qui sera fixée dans le règlement qui sera publié incessamment. Ces augmentations seront à la charge des patrons qui les tireront de leurs biens, dont partie a été d'abord destinée par les fondateurs, à payer les fonctions curiales; & pour y faire face, les chapitres, abbayes, lieux pies & couvents, supprimeront chez eux les fêtes de luxe & toutes celles qu'on peut juger superflues; ils diminueront aussi le nombre de leurs canonicats & de leurs chapellenies.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, le 9 Mars.

Les lettres que nous recevons des Îles

nous ont été apportées par la *Résistance*, frégate de 44 canons, arrivée le 1 de ce mois à Portsmouth. Elle nous annonce le retour prochain de l'Amiral Rowley, qui monte le Preston, de 50 canons, avec lequel elle étoit partie de la Jamaïque le 19 Janvier, & dont elle a été séparée un mois après. Si la tempête qu'il a éprouvée, ne lui a pas causé de grands dommages, il ne tardera pas à arriver.

Les lettres des Isles qu'a apportées la *Résistance*, nous apprennent que le 6 Janvier les François évacuèrent & remirent entre les mains des Commissaires Britanniques l'isle de S. Christophe, & les autres conquêtes qu'ils avoient faites pendant la guerre. On y éprouve les effets de la dernière proclamation, relativement au commerce des bâtimens Américains, qu'elles ont écarté de toutes nos isles, où l'on souffre beaucoup de leur absence, & où l'on en souffrira encore davantage par la suite, si l'on ne la révoque pas.

La législation de Maryland passa en Décembre dernier une loi pour établir un impôt de 3 schellings courans, ou 3 schellings sterl. sur chaque tonneau des vaisseaux Anglois; & un autre droit de 2 pour 100, au-dessus de ce qui est payé par les citoyens de cet état, sur toutes les marchandises, manufactures & autres produits de la G. B., ou de quelqu'un des pays de la domination, exporté sur un bâtiment appartenant en entier, ou en partie à un sujet britannique. Cet impôt sur les marchandises angloises n'est point payable, si

elles sont la propriété d'un citoyen des Etats-Unis, & si elles sont importées avant le mois de juillet prochain. La même loi défend d'accorder des permissions à tout vaisseau appartenant en entier ou en partie à un Anglois. Les délégués de Maryland au Congrès, sont autorisés par la même loi à consentir à tout article par lequel le Congrès pourra défendre les importations des biens étrangers dans des vaisseaux qui ne seront pas reconnus être la propriété des sujets des Etats-Unis.

— Il est probable que tous les autres Etats passeront des loix semblables. On peut observer que celui de Maryland, immédiatement après la réception des traités provisoires, avoit passé une autre loi autorisant les sujets britanniques à avoir jusqu'aux trois quarts de la propriété des vaisseaux frétés par les américains, & leur accordoit les mêmes privilèges & exemptions dont jouissent les citoyens de l'état. Ainsi voilà une guerre de commerce commencée, & qui peut être funeste aux deux pays.

On a reçu des nouvelles de l'Inde par le *Sea Horse*, parti de Madraff le 2 Octobre dernier, & arrivé à Portsmouth le 27 Février. Elles nous apprennent que le conseil de cette Présidence a démis de son commandement, & fait arrêter le Général Stuart, le même, qui, lorsqu'il n'étoit que Colonel, eut une part principale à la subversion du gouvernement du lord Pigot. On l'accuse d'avoir conspiré également contre celui du lord Makartney; toutes ses mesures étoient, dit-on, prises; & la plus grande expédition pouvoit seule en prévenir l'exécution; on s'assura de sa personne, au moment même

où il expédloit aux troupes, qu'il vouloit employer à cet effet, les ordres nécessaires. Cet événement, selon les lettres particulières, a donné lieu à une multitude d'observations contradictoires dans l'Inde; & on ne manquera pas d'en adopter plusieurs ici. C'est ainsi que l'on expose quelques-uns des faits relatifs à cette affaire.

Au mois de décembre 1781, le Nabab Mahomet-Aly Cawn consentit à assigner au lord Macartney, tous les revenus du Carnate, pour soutenir la guerre, mais à certaines conditions. Il se plaignit ensuite que ces conditions n'étoient pas observées par le Lord; & il s'adressa au Conseil-Supérieur, qui, après mûre délibération, pressa le Lord & son Conseil de délivrer au Nabab ce qui lui étoit assigné, puisque de sa part il s'étoit engagé à payer une somme spécifique, tous les mois, à la Compagnie. Cette résolution fut passée en mars 1783, & envoyée à Madras par Sir Eyre-Coote qui mourut deux jours après son arrivée. Lord Macartney & son Comité ayant reçu des ordres de la Cour des Directeurs, approuvant leur conduite, ne se déterminèrent pas à obéir au Conseil-Suprême; & en mai 1783, ils envoyèrent au Conseil du Bengale, une lettre dans laquelle ils exposoient différentes raisons de leur désobéissance, & la principale étoit l'ordre de la Cour des Directeurs. Le Suprême Conseil, concevant que les Directeurs n'avoient approuvé cette mesure qu'autant que le Nabab y consentoit, conclut que leurs ordres portoient expressément ce qu'il avoit arrêté, le Nabab ayant formellement demandé ce qui lui étoit dû; & le 15 avril il renouvela ses premiers ordres qui ne furent pas mieux

écoutés. Telles étoient, dit-on, les choses, le 10 septembre. — On dit que le Général Stuart étoit d'un autre avis que le Lord Macartney & son Conseil, sur le degré d'obéissance dû au Conseil-Suprême. On supposa qu'il avoit dessein, de concert avec le Nabab, de renverser le Gouvernement de Madras; & sa démission fut jugée en conséquence, un acte nécessaire pour la sûreté de l'Etat. On saura sans doute bientôt jusqu'où ce soupçon étoit fondé; mais l'histoire suivante a circulé à Madras lorsque le Général fut arrêté; le Conseil-Suprême avoit chargé, dit-on, le Général de suspendre le Lord Macartney & ceux de son Conseil qui refuseroient d'obéir à ses ordres envoyés le 15 avril; & ce fut pour parer ce coup que le Lord résolut de faire arrêter le Général. Il paroît cependant que cela n'a aucun fondement. Au départ du *Sea-Horse*, tout étoit tranquille à Madras, & le Général Stuart devoit s'embarquer dans peu pour l'Angleterre.

Ce qui fait présumer que le lord Macartney & son conseil ont eu raison dans cette circonstance, c'est que la cour des Directeurs a approuvé leur conduite, & confirmé la démission du Général, qui au départ du *Sea Horse*, se disposoit à s'embarquer pour revenir en Angleterre.

Il ne restoit à Madras, au départ de cette frégate, que 2 vaisseaux de 74, 2 de 64, 2 de 30, un de 32 & un de 28 canons, sous les ordres de l'Amiral Hughes; des deux divisions qui doivent revenir les premières en Europe, celle du Commodore King étoit au Cap de Bonne-Espérance, où le *Sea Horse* la laissée; celle du Commodore Bickerton

avoit été se réparer à Madras, avant d'entreprendre le voyage.

Les divisions entre la Chambre des Communes & le Ministère continuent toujours ; & on ignore encore comment elles se termineront. Le club de l'union n'a fait jusqu'ici que de vains efforts , & voici où en sont ses négociations.

MM. Mac Farlane & Powis désirant amener le Duc de Portland & M. Pitt à une entrevue , obtinrent que le Roi enverroit au Duc un message pour lui témoigner combien il désiroit cette conférence à l'effet de former une administration sur une base étendue à des conditions *équitables* & *égales*. Les expressions de ce message ont donné lieu à de nouvelles difficultés. Le Duc de Portland n'avoit aucune objection contre le mot *équitable*, parce que dans la conférence on pouvoit discuter ce qu'on entendoit par ce mot ; mais le mot *égal* , lui paroissoit plus limité ; il vouloit avant tout qu'on l'expliquât ; M. Pitt a refusé de le faire, & le Duc de Portland a déclaré qu'il ne pouvoit consentir à une conférence personnelle sur un message préliminaire , dont l'auteur ne vouloit pas expliquer les termes. Le Club de l'union à qui l'on fit ce rapport , arrêta que c'étoit le sentiment de l'assemblée , que dans les circonstances présentes , où une union large & étendue étoit déclarée hautement nécessaire , les parties de part & d'autre ne devoient pas souffrir que des objections verbales , des difficultés de cérémonie & d'explication , les empêchassent de s'entendre ; qu'il ne seroit coûteux ni à l'un ni à l'autre de faire quelques concessions sur de pareils objets , & que l'assemblée se déclareroit pour celui des deux qui montreroit le plus de bonne volonté

pour faire de pareilles concessions. — Cette résolution leur fut communiquée ; mais il ne paroît pas que de part & d'autre elle ait fait aucune impression.

En attendant que ces grands démêlés finissent, nous suivrons le précis du Journal de la Chambre des Communes.

Le 2 de ce mois le bill pour prévenir les manœuvres frauduleuses aux élections, a été lu pour la première fois, ainsi que celui relatif aux coupables convaincus, enfermés dans différentes prisons ; le solliciteur général, qui l'avoit présenté, insistant sur la nécessité qu'il y avoit qu'il ne fût pas différé, proposa de procéder tout de suite à la seconde lecture, qui fut faite encore. — Après cela la chambre s'étant formée en comité, prit en considération l'acte qui impose une taxe sur les quittances. M. Hussey proposa une clause pour exempter de l'impôt les billets tirés sur des banquiers demeurans à deux milles de distance des tireurs ; le Lord Nugent s'y opposa : le seul moyen de rendre la taxe productive, dit-il, étoit de supprimer les exemptions ; & peut-être auroit-elle éprouvé moins d'oppositions de la part du peuple, si elle avoit été posée plus généralement & plus également. M. Ewer, Gouverneur de la Banque, qui répondit au discours qu'il prononça à cette occasion, lui fit voir qu'il confondoit les billets à ordre avec les billets au porteur, qui devoient être distingués. Il observa que quand un homme payoit une dette par un billet sur son banquier ou par un billet de banque, il en tiroit une quittance ; cette quittance paie les droits : si l'ordre ou le billet de banque y étoient aussi soumis, l'impôt seroit payé deux fois pour le même objet ; ce qui ne seroit pas

juste. La clause en conséquence passa; on en proposa sur le champ une seconde, pour exempter également les promesses pour toute somme au-dessous de 40 schelings, & une troisième pour étendre cette exemption aux marchands, pour ce qu'ils paient aux Commissaires des revenus. Toutes ces clauses furent approuvées, & il fut résolu que ce bill passeroit avec tous les amendemens. M. Beaufay se leva alors, pour se justifier d'avoir voté en faveur de cette taxe sous l'administration actuelle, tandis qu'il avoit été contre sous la précédente: il fut arrêté que le bill seroit envoyé le lendemain à la Chambre-Haute.

Le 3 le bill des Elections fut lu pour la seconde fois, & sa considération ultérieure remise à un comité. La Chambre s'étant formée ensuite en comité de subside, arrêta que la somme de 701,869 liv. seroit accordée pour défrayer les dépenses de l'ordinaire de la marine pendant l'année actuelle, y compris la demi-paie des officiers & matelots. M. Hussey, qui avoit présenté les estimations, entra dans quelques détails, pour montrer l'importance & la nécessité de chacun des articles dont la totalité faisoit cette somme. Il fut résolu aussi que les fonds pour payer la milice & l'habiller, seroient pris sur le produit de la taxe des terres: le rapport de ces résolutions fut remis au lendemain, & les comités ajournés au 5. Dans le cours de cette séance le Lord Hinchinbroke rapporta que le Roi avoit fixé le 4 à trois heures & demi après midi, pour recevoir l'adresse de la Chambre.

Ce fut le 4 que la Chambre se rendit à S. James, pour présenter son adresse au Roi: elle étoit conçue dans les termes qu'avoit proposés M. Fox, lorsqu'il en avoit fait

la motion : S. M. y fit la réponse suivante.

MM. je vous ai déjà fait connoître que je suis convaincu des avantages qu'on peut attendre d'une administration telle que l'indiquent vos résolutions unanimes ; je vous ai assuré que mes desirs étoient de prendre tous les moyens qui pourroient me faire parvenir à la former ; je suis toujours dans les mêmes sentimens ; mais je persévère dans l'opinion que cet objet ne peut être effectué par le renvoi de mes Ministres actuels. — Je vous observe de nouveau que je ne vois dans votre adresse aucune accusation, aucune plainte spécifique. S'il y avoit des raisons plausibles pour les renvoyer, ces raisons s'opposeroient à ce qu'ils fissent partie de l'administration unie & étendue que vous m'assurez être nécessaire. — Je ne regarde point le défaut de succès des efforts récents que j'ai faits comme un obstacle absolu à l'accomplissement de l'objet que j'avois en vue, si l'on peut l'atteindre par des principes de franchise & d'égalité, sans lesquels il ne peut être honorable pour les personnes qui y sont intéressées, ni devenir la base d'un gouvernement assez fort & assez stable pour que les avantages en soient permanens ; je ne vois que ce moyen qui puisse en effet écarter les obstacles qui s'opposent à cette fin désirable. — Je n'ai jamais prétendu disputer à mes fideles Communes le droit de me donner leurs avis dans toutes les occasions sur l'exercice de quelque branche que ce soit de mes prérogatives ; je serai disposé dans tous les temps à les recevoir & à les peser avec la plus grande attention. Mon Parlement me trouvera toujours attaché aux vrais principes de la constitution, & disposé à adopter les mesures qui peuvent le plus contribuer à la satisfaction & à la prospérité de mon peuple.

La Chambre se rassembla au retour du Palais de Saint-James ; M. Fox fit la motion de remettre les délibérations sur la réponse de S. M., au 8 de ce mois, ce qui passa unanimement ; M. Eden ayant proposé ensuite l'examen des rapports relatifs à la Compagnie des Indes, M. Welbore Ellis observa que la réponse que venoit de recevoir la Chambre exigeoit son attention avant tout, & qu'il convenoit de suspendre toute autre affaire jusqu'à ce qu'on se fût occupé de celle-là ; il fit suivre cette observation de la motion en forme d'ajourner la Chambre au 8. M. Fox seconda cette motion ; mais M. Pitt s'étant plaint qu'on cherchoit encore à surprendre la Chambre, on convint de s'assembler le lendemain sur le bill de l'armée, auquel la Chambre doit peut-être l'avantage d'exister encore ; son importance, sa nécessité, semblent être ce qui s'est opposé jusqu'à présent à la dissolution du Parlement.

Le 5 on s'attendoit à voir la Chambre délibérer sur le bill de l'armée, conformément à l'ajournement de la veille ; mais M. Fox proposa de le remettre après qu'on auroit examiné la réponse du Roi ; & cette proposition, contre laquelle plusieurs voix s'élevèrent, passa à une majorité de neuf voix ; ce délai n'est pas un refus de passer ce bill ; ce n'est que le 14 de ce mois que le bill expire, & on a le temps de le renouveler ; on ne fait pas cependant encore s'il a fait un objet de la séance du 8 ; les détails de cette séance ne sont pas connus ; on n'en fait que ce que les papiers en ont publié d'après divers récits ; car le public n'a point été témoin de ce qui s'y est passé ; il s'étoit rendu une multitude de personnes au Parlement pour assister aux débats qui rouloient sur l'unique objet qui fixe actuellement la curiosité

riété publique ; quelques membres jugerent à propos de vouloir qu'on les fit sortir , & ce ne fut que quand la salle fut déblayée que M. Fox qu'on étoit si curieux d'entendre fit une motion sur ce sujet ; il proposa de faire une représentation au Roi pour lui exprimer les sentimens qu'inspirent à ses fideles Communes la réponse qu'on lui avoit conseillé de faire à leur dernière Adresse ; en reprenant cette réponse par paragraphe , il établit les privileges de la Chambre , son droit de conseiller S. M. dans l'exercice de ses prerogatives , de donner son opinion , son approbation ou son mécontentement relativement aux Ministres qu'elle a choisis , de s'adresser au trône pour en obtenir le renvoi. Depuis la révolution jusqu'à présent , observa-t-il , il y avoit toujours eu une correspondance cordiale entre la Couronne & la Chambre ; c'est leur égard mutuel pour leurs droits réciproques qui ont affermi la constitution , l'ont élevée au degré où elle est. Les individus qui ont conseillé à S. M. cette réponse , ont changé la pratique suivie pendant un siècle , & renouvelé les temps désastreux de troubles. Ce fut par des avis pareils que la maison de Stuart se perdit & se fit chasser du Royaume. La Chambre a le droit de retirer les subsides quand elle n'a point de confiance aux Ministres ; & forcée d'embrasser ce parti , elle n'est arrêté que par la considération de la nécessité des circonstances , & par son desir de ne pas porter les choses à l'extrémité à laquelle les Conseillers du Roi semblent la pousser. On assure que cette motion n'a eu que la majorité d'une voix ; & que la résolution ayant été rédigée , il a été arrêté qu'elle seroit présentée au Roi par les membres de son Conseil privé.

Ce n'est qu'à la première séance de la
N°. 12, 20 Mars 1784. f

Chambre qu'on saura positivement ce qui s'est passé hier ; en attendant les bruits de dissolution se soutiennent , & il est à présumer qu'elle ne tient plus qu'au bill de l'armée. La fermentation est toujours très-vive , & on ignore quand elle finira.

Ce fut le 28 du mois dernier que se fit la cérémonie de la réception de M. Pitt à la bourgeoisie de la Cité ; cette fête , comme toutes celles de cette espèce , consista dans un grand repas que lui donna le corps des Epiciers ; on en évalue les frais à plus de 1000 livres sterling , ce qui est sans doute bien cher , mais cette Communauté a l'honneur de compter le Ministre au nombre de ses membres. La populace , qui s'étoit attelée à sa voiture , pour le conduire dans la Cité , s'empressa de le reconduire de la même manière. Il falloit s'attendre à quelques tumultes , & il y en a eu. On a voulu faire illuminer les maisons , & on a brisé les vitres de toutes celles qui ne l'étoient pas ; le Palais du Prince de Galles lui-même ne fut pas plus respecté. Le tumulte fut porté au comble quand le cortège passa dans St. James Street. Il y a dans cette rue un club composé de plusieurs membres de l'opposition. Le Colonel North qui s'y trouvoit s'avança avec plusieurs autres sur un balcon , & porta ce toast *Fox à jamais* , en déclarant qu'il n'illumineroit pas , ce qui fut suivi d'une grêle de pierres. La Maison de M. Fox ne fut pas mieux traitée ; il se trouva deux partis criant , les uns *Pitt & la constitution* , les autres *Fox & un Gouvernement populaire*. On en vint aux coups , le parti Fox l'emporta & força l'autre à la fuite ; la garde arriva dix minutes après ; tout étoit tranquille. Les parti-

sans de M. Pitt eurent tort de vouloir forcer d'illuminer ; ceux de M. Fox en eurent un égal d'opposer de la résistance. On peut regarder cela comme un jeu d'enfans ; mais ces sortes de jeux peuvent avoir des suites , & la prudence devoit empêcher de s'y prêter.

Ce qui s'est passé dans cette circonstance a empêché M. Pitt d'accepter les autres repas qui lui ont été offerts , il s'en est excusé en alléguant les affaires dont il est surchargé , & sa véritable raison est la crainte d'une nouvelle émeute.

Le Chirurgien général de l'isle de Gorée & deux autres Officiers , arrivés il y a peu de jours avec le Régiment d'Afrique , à bord du transport le *Willington* , ont été mandés par le Conseil privé , qui les a interrogés sur la conduite du Capitaine Wall , qui commandoit dans cette isle ; il a paru , par un grand nombre de témoignages réunis , qu'un sergent , un caporal & un soldat sont morts en juillet 1782 , des suites d'un châtiment qu'il leur avoit fait infliger. Un des messagers du Roi eut ordre de l'arrêter ; il a trouvé le moyen de se sauver ; & S. M. , par une proclamation , vient de donner ordre qu'il soit saisi par-tout où on le rencontrera , & livré à la justice.

Le 13 de ce mois , il y eut un duel près de Chelsea entre un Capitaine de vaisseau & Capitaine du Corps royal d'Afrique ; on en raconte ainsi la cause & les détails. Ils se trouverent dans une auberge où le Marin s'amusoit des grimaces d'un Juif pantomime , qui contrefaisoit assez bien les personnages qu'il connoit , & à qui le Capitaine avoit demandé la caricature de M. Fox. Cet amusement n'en fut pas

un pour les personnes présentes, l'hôtesse le pria de le cesser & de renvoyer le Juif; elle lui dit même qu'elle avoit un malade, que ce bruit incommodoit; le marin peu complaisant l'envoya promener, ainsi que son malade, & ceux qui ne gautoient pas son divertissement. On ne répondit rien à cette grossiereté. L'Officier de terre attendoit son dîner; voyant que le marin s'étoit emparé de la table à laquelle il comptoit s'asseoir, & sur laquelle il avoit déjà placé sa cane & son chapeau, il les porta sur une autre; le marin voulut la lui disputer; enfin l'Officier, avec toute sa modération, ne put prévenir une dispute; la conduite du Marin fut si vive, que les personnes présentes furent obligés de le contenir. L'Officier lui écrivit le lendemain, pour lui demander une excuse ou satisfaction; ce fut cette dernière qu'on lui donna, & il tua le brutal. Il a pour lui le témoignage de tout le monde, & en attendant que son affaire s'arrange, il a passé sur le Continent. Cette circonstance retardera le procès du Capitaine Mackensie qui a tué un Sergent en Afrique, & où son témoignage est nécessaire. Le Marin avoit 25 ans; il a servi avec distinction dans l'Inde, où ses manières grossières lui ont occasionné de fréquentes affaires qui ne l'avoient pas corrigé, parce qu'il s'en étoit toujours mieux tiré que de la dernière.

F R A N C E.

DE VERSAILLES, le 16 Mars.

M. de Cheyffac, Grand-Maitre des Eaux & Forêts, au département de Languedoc,

nommé par S. M. à la place de Grand-Maître des Eaux & Forêts du département de Paris, vacante par la mort de M. du Vaucel, a eu l'honneur d'être présenté au Roi le 7 de ce mois; par M. le Contrôleur-Général des Finances, & de faire ses remerciemens à S. M.

DE PARIS, le 16 Mars.

Dans les détails qu'on a donnés des désastres essuyés à la Rochelle, par l'ouragan du 17 Janvier dernier, il paroît qu'il y a eu de l'exagération : c'est toujours l'effet des premières relations, écrites dans un moment, où l'ame encore effrayée, est disposée à grossir les objets, on peut en juger par la lettre suivante que nous avons reçue.

Il est singulier, Monsieur, l'acharnement que l'on a eu à tout détruire & tout bouleverser à la Rochelle le 17 Janvier dernier; le coup de vent a été sans doute très-violent, mais sans tonnerre ni tremblement de terre : on a compté 60 cheminets de renversées dans la direction du vent, le toit de la Collégiale endommagé ainsi que celui de l'Hôpital militaire, mais sans un mur de renversé; il y a eu une trentaine de bâtimens jetés à la côte, mais dont 25 se sont relevés le lendemain, & ont continué leur route; les 5 perdus sont des barques de cabotage, dont la perte, leur cargaison ayant été sauvée, ne peut pas être évaluée à plus de 30 à 35000 liv. Il est vrai qu'il s'est noyé 25 personnes, dont 7 de la patache, qui est tout ce qu'elle contenoit, trois marins, deux passagers & deux filles,

mais qui n'étoient point embrassées par leur père qui n'y étoit pas. D'ailleurs l'on n'a point vu de bois à la mer , & l'on n'a point appris de naufrage le long des côtes ; sans la perte des hommes , jamais ouragan n'a fait moins de dégât. J'ai l'honneur d'être , &c.

La Seine , après avoir été jusqu'à la hauteur de 23 pieds , qui est presque celle de la grande crue de 1740 , a diminué considérablement , & s'abaisse tous les jours ; les provisions arrivent de toutes parts , & l'augmentation ci-devant ordonnée sur le prix du bois à brûler , a été supprimée.

Toutes les rivières des provinces voisines ont aussi débordé , & les inondations ont causé de grands ravages au Mans , à Tours , à Compiègne , &c.

Il n'y eût peut-être jamais d'exemple , écrit-on de Sainte-Menehould en date du 28 Février , du ravage effrayant que vient d'occasionner ici la fonte des neiges. Depuis minuit jusqu'à deux heures du matin de cette nuit , la crue des eaux a été telle que les arches du pont principal de la ville ne fournissoient plus à l'écoulement , ce qui occasionnait un frémissement sourd qui portoit l'épouvante par-tout où il étoit entendu ; les maisons voisines de la rivière ont été inondées , & ceux qui les habitent n'ont trouvé d'azile que dans leurs greniers où une mort certaine les attendoit , si des hommes courageux n'étoient exposés pour aller les recueillir , les uns après les autres ; un petit cabinet de plaisance a été enlevé & rasé par les eaux du moment où cinq amis qui y avoient soupé , venoient de le quitter ; le fauxbourg des Prés n'a bientôt plus offert

qu'une surface d'eau, le meunier dans son grenier avec sa famille tiroient les larmes des yeux par les cris que le péril leur arrachoit ; trente hommes à cheval se présentoient bien jusqu'au pont du moulin pour les secourir ; mais les glaces & le ravage des eaux l'avoient retourné, & ce bouleversement n'annonçoit qu'une mort inévitable à ceux qui hasarderoient de le passer ; cependant l'amour a vaincu ces obstacles , un jeune homme qui recherche une des filles du meunier a franchi le pont ; d'abord il enlève sa maîtresse, & bientôt il revient à l'eau jusqu'aux épaules sur un cheval haut & fort emporter son beau-pere futur & toute sa famille. — Ce qui se passoit à l'autre bout de la ville du côté de Metz n'étoit pas moins affligeant, six cents personnes toutes une lanterne à la main, s'étoient portés, dans l'horreur de la nuit, auprès du pont qui sépare la ville du fauxbourg pour savoir ce que deviendrait une armée de glaçons accumulés devant ce pont, lorsque tout à coup le pont s'est ouvert par le milieu avec un fracas horrible, ceux qui avoient eu l'imprudence de s'avancer jusqu'à l'endroit de ce goufre ont été tués ou éventrés par les glaces & par la chute du pont ; on ne fait pas encore aujourd'hui le nombre des malheureuses victimes de cet événement. M. V. & son domestique avoient été jettés sur une pointe de terrain qui divise les eaux en deux bras ; vainement on leur avoit tendu des cordes pour les ramener à bord ; une barque dirigée par des cables, alloit les prendre tous deux, lorsqu'une poutre & une glace de 20 pieds en quarré sont venus les renverser dans l'eau. — Trois de nos fauxbourgs sont encore à l'emprunt d'un asile & de leur nourriture ; on s'attend à voir enlever à chaque instant les

maisons qui avoisinent la rivière, toutes minées par les eaux qui les entourent; nous n'avons plus de communication avec personne, & Sainte-Menehould ressemble à un désert où les grains, la farine, la viande, & le pain manquent.

On mande de Provins qu'il y a eu trois ponts rompus, des murailles renversées, l'Hôtel-de-ville ébranlé, quantité de marchandises & de meubles gâtés; on évalue la perte à 20,000 liv., somme trop considérable pour une ville qui a perdu l'année dernière un dixième de ses habitans par une mortalité sans exemple; les propriétaires du canal royal ont éprouvé par cette inondation, une perte de plus de 40,000 liv.

Tous ces malheurs, & bien d'autres qu'on pourroit y joindre, ne sont cependant pas considérables, en comparaison de ceux qu'on a souffert, & qu'on souffre encore en Allemagne, où nous apprenons que la fonte des neiges & des glaces cause les inondations les plus désastreuses; on peut en juger par ce que l'on nous apprend de la frontière.

» Nous avons été menacés, vendredi dernier, écrit-on de Sarrelouis, en date du 3 de ce mois, du désastre le plus affreux. Une infinité de glaçons accumulés les uns sur les autres dont toute la plaine étoit couverte, se sont arrêtés au pont de la Sarre, y ont fait une barrière & nous ont donné 3 pieds d'eau dans toute la ville. Heureusement les glaces ont pris tout à coup une autre direction; elles ont emporté 3 ponts, 2 de Rodem, & un de l'autre village attenant cette ville.

Toute communication est interrompue avec ces villages par les glaces qui sont entassées les unes sur les autres sur les deux routes, ainsi que dans toute la plaine qui nous avoisine. C'est un spectacle affreux à voir ; on ne peut mieux comparer l'aspect qu'offre cette plaine qu'à la Calabre. On a compté jusqu'à onze enfans noyés & un homme. Le village de Relin a fait une grosse perte ; mais on n'en fait point encore les détails.

— On apprend de Saarbruck, que le 28 du mois dernier, le beau pont de cette ville a été emporté vers les 4 heures du matin ; & on dit que le courrier qui est parti pour Deux-Ponts, n'a pu aller qu'à Rohrbach ; & que Deux-Ponts étoit dans l'eau.

On devoit s'attendre aux inondations & aux désastres qui en ont été la suite ; après un hiver, tel que celui que nous avons éprouvé. A la rigueur du froid s'est joint dans plusieurs provinces un autre fléau : les loups sortis des forêts pour se répandre dans les campagnes, où la terre couverte de neige, ne leur offroit rien pour se nourrir, ont pénétré jusques dans les villages, où ils ont attaqué les hommes. On apprend que les Officiers des chasses de Monseigneur Comte d'Artois, ainsi que divers gentilhommes qui se sont réunis sur les limites de l'Angoumois & du Poitou, en ont tué plus de 60.

Au milieu des récits des désastres que causent les inondations, nous saisissons ce fait qu'on mande de Compiègne, & qui intéressera les âmes sensibles.

« On a vu flotter sur la rivière d'Oise, à peu de distance de cette ville, un berceau, jouet

f 5

des vents & des flots ; j'ignore si ce berceau a été jetté sur la rivière , ou si quelque marinier charitable a été le chercher. On y a trouvé un enfant tenant dans sa main un morceau de pain , & qui , assez heureux pour ignorer son danger , sourioit à ceux qui venoient le regarder : on ignore à qui il appartient. L'Abbesse de Royal-Lieu s'est chargée de veiller à sa conservation & de le faire élever. Je ne puis dissimuler que je prends le plus vif intérêt à cette petite créature , qui éprouve à son entrée dans le monde un événement aussi extraordinaire ; je sens qu'on n'en peut rien conclure pour sa vie future , mais je me plais à croire qu'il n'a pas été ainsi conservé pour végéter ensuite comme la plupart des hommes ; & je voudrois être à portée de le suivre , pour m'assurer de sa destinée ».

Le 8 de ce mois , M. le Baron de Breteuil , accompagné de M. Le Noir , Lieutenant-Général de Police , & du Bureau de l'Administration , se rendit aux Thuilleries pour la distribution annuelle des grands prix de l'école gratuite de dessin. M. Bachelier , Directeur , ouvrit la Séance par un Discours. Les grands prix furent adjugés aux Srs. Trucherom , Fontaine , Villard , Moufle l'aîné , & Menage , qui furent embrasés par le Ministre. On donna aussi 12 Accessit & 96 Prix.

On lit dans un papier public le trait suivant.

« Le nommé S. Jean Z... , apprend qu'un de ses parens , domestique depuis plusieurs années chez M. *** , a fait un vol trop considérable pour n'être pas poursuivi criminellement sur le champ ; il court chez le maître de son parent , le supplie en pleurant de ne pas dénoncer le coupable à la justice , & lui présente sa bourse ; comme elle ne contient pas assez pour satisfaire au tort qui a été

fait, il offre de servir avec fidélité autant d'années qu'il en faudra pour que le vol de son cousin soit totalement réparé. Ce trait de désintéressement, de générosité & de délicatesse étoit fait pour attendrir ; il a eu l'effet qu'il devoit avoir ; le maître volé a refusé l'argent qu'on lui offroit, gardé le silence & s'est intéressé pour procurer une place au jeune homme honnête qui annonçoit de pareils sentimens.

On nous mande du Plessis-Meriot l'anecdote suivante.

Anne Millet, fille forte, âgée de 22 ans, tirant de l'eau dans un puits de 80 pieds de profondeur, ayant posé sa main sur le pivot du tour en mouvement, glisse par-dessous, perd son équilibre ; elle saisit pour se retenir la corde du puits qui lui déchire les mains, & elle tombe au fond. Au mouvement extraordinaire du tour, & au bruit, quelques voisins accourent ; en un moment toute la paroisse est assemblée ; on écoute, on entend les cris de la fille ; on attache à la hâte un petit bâton à la corde, Anne Millet s'en saisit, y appuie les pieds, on la retire ; elle étoit déjà élevée près du bord du puits ; on lui tendoit les mains pour la recevoir, tout à coup le bâton rond glisse sous elle, & elle retombe ; au bruit de sa nouvelle chute, tout le monde est consterné ; on la croit morte, on s'approche, on regarde, on écoute, on l'entend appeler son pere, ses voisins, on descend un sceau dans lequel elle remonte. Elle assure n'avoir perdu la tête que dans les momens de ses chutes ; elle dit aussi avoir été plusieurs fois à fond, & qu'il y a environ 8 pieds d'eau ; outre les mains écorchées, elle n'a eu qu'une playe au sommet de la tête, qui n'a rien de dangereux.

On n'a point encore publié à Dijon le procès-verbal des expériences de la machine aérostatique ; il n'a été présenté qu'à l'Académie ; la publication ne s'en fera qu'après les grandes expériences qui n'ont été suspendues, que par le retard de l'arrivée des matières.

Deux Académiciens de Dijon viennent d'ouvrir à Paris une souscription pour la construction d'un vaisseau aérien, dans lequel 10 ou 12 personnes pourront voyager en s'élevant & s'abaissant à leur gré, sans aucune déperdition de gaz, ni de lest, & se conduire dans une direction plus ou moins différente de celle du vent.

« Cette machine, disent-ils, étant destinée à des expériences multipliées & à des voyages de long cours, sera nécessairement fort grande. Mais nous avons pensé qu'il étoit à propos de la construire telle, afin de pouvoir constater par une expérience importante, l'utilité dont une pareille invention doit être, d'abord pour le Gouvernement, en second lieu pour le Commerce & pour les Sciences : nous nous sommes assurés aussi par différentes recherches, de procédés économiques, qui nous permettent de lui donner la grandeur suffisante sans augmenter beaucoup les frais de sa construction. La souscription sera de 24 liv. Il sera délivré à chaque Souscripteur 4 Billets, avec lesquels 4 personnes pourront assister au spectacle du 1er. enlèvement du vaisseau ; & à une 2de expérience qui en sera faite quelque temps après, avec les changemens & les modifications qui auront paru nécessaires. Les personnes qui auront pris le nombre de 3 souscrip-

tions , seront en outre invitées aux expériences préliminaires ; & leurs noms seront placés à la tête du Journal qui sera imprimé après les expériences & les voyages , & dont il leur sera remis un exemplaire. Ces souscriptions seront reçues par M. Brunot , Agent-de-change , rue des Bons-Enfans , n°. 36 , lequel ne sera autorisé à nous en déléguer le montant , que lorsqu'elles excéderont la somme de 10000 l. dont nous avons besoin pour pouvoir exécuter notre Machine , qui sera en état de partir dans le courant du mois de Mai prochain , pourvu toutefois que le nombre des souscriptions nécessaires pour former lad. somme de 10000 liv. soit rempli avant le 31 Mars , époque à laquelle , dans le cas contraire , MM. les Souscripteurs seront priés de faire retirer leur argent «.

M. Vincent de Montpetit présenta le 3 Mai de l'année dernière au Roi , le prospectus d'un pont de fer , d'une seule arche , depuis 20 toises jusqu'à 100 d'ouverture , pour être jetté sur une grande rivière , il vient de publier ce *Prospectus* , dont nous extrairons les détails suivans qui peuvent donner une idée de cette mécanique & de ses avantages.

Les avantages de ce Pont sont sensibles. 1°. Il ne fera obstacle ni au cours de la rivière , ni à la navigation ; il le favorisera au contraire , parce qu'en supprimant le massif des piles nécessaires à un pont de pierre , qui rétrécissent le lit de la rivière en le divisant , on a la facilité de le referrer par les culées ; pour en rendre la profondeur plus égale & le courant de l'eau moins tortueux , sans former aucun de ces écueils dange-

reux qui environnent ordinairement les piles des ponts. 2°. En ménageant un petit quai le long des faces des culées, les chevaux attelés à la remonte des bateaux, pourront passer sous le pont, de manière que le tirage ne sera point interrompu par une manœuvre qui cause ordinairement beaucoup de retard & d'embarras, surtout quand il faut interrompre des files de voitures qui montent & descendent un pont. 3°. Le tems des glaces & des inondations ne causera aucun dommage, & même dans le cas où un débordement extraordinaire parviendrait à grossir la rivière jusqu'au point de toucher aux reins des grandes arches, ce pont ne risqueroit rien, en ce qu'étant tout à jour & n'ayant point de piles, il opposeroit moins de résistance à l'impétuosité de l'eau. 4°. L'ordonnance de ce pont est distribuée de façon qu'on peut parcourir son intérieur par des galeries de six pieds de hauteur sur trois & quatre de largeur; cette commodité donne la facilité de visiter cet édifice dans toutes ses parties, & d'y faire toutes les réparations nécessaires; car il est composé de manière que chaque pièce peut être enlevée, changée & remplacée à volonté sans que l'ensemble en souffre. Ces galeries peuvent même servir de passage couvert pour les gens de pied dans les tems de foule & d'embarras. 5°. Ce pont, dans sa construction, a un agrément que n'ont pas tous les autres; en ce que toute sa mécanique se montant à vis & à clavettes, elle peut être fabriquée en différens lieux éloignés, amenée par partie à sa destination, montée ensuite par ceintres qui seront placés successivement tout d'une pièce, de manière que les culées une fois faites la rivière est libre; & les travaux, après les premiers arcs ou arrêtes posés, se continueront pour ainsi dire en l'air, sans

aucun appui qui gêne le cours de la rivière, ni qui interrompe la navigation, en sorte que l'Entrepreneur pourroit s'engager à n'arrêter le passage des grands bateaux que pendant quelques jours. 5°. De plus, cet édifice peut être augmenté & diminué à volonté, de 20 pieds de largeur il peut être porté à 30, 40 & au-delà, sans le décomposer ni en interrompre la liberté, ni celle du cours de la rivière. Pour le rétrécir il n'y a qu'à dévissier les arrêtes extérieures, & rapprocher les balustrades; & pour l'élargir il n'y a qu'à ajouter une ou plusieurs galeries; de même s'il étoit nécessaire de le transporter ailleurs, il seroit très-facile de le démonter par partie; & en en forgeant de nouvelles, il pourroit être allongé par la continuation de son arc sans en être endommagé. 7°. A tous ces avantages, ce pont réunit encore celui de coûter moins qu'un autre. Sur les proportions du dessin donné pour 400 pieds de longueur sur 40 de largeur, le squelette de l'ensemble, avec tous les ornemens & accéssoires en fer, peut peser environ 17 à 1800 milliers au plus fort; on sait ce que peut coûter le cent pesant de gros fer forgé étendu sur les lieux, & tel prix qu'on y mette selon la proportion de son poids & de sa façon, la somme qui en résultera sera toujours bien inférieure à celle que coûteroit un pont de pierre qui auroit les mêmes dimensions. — Malgré tous ces avantages, & quelques avantages, & quelque séduisante que soit l'idée d'un pont d'une seule arche, jeté avec autant de hardiesse que de majesté, sur une grande rivière, & malgré tout le merveilleux d'un tel édifice, qui contribueroit à la gloire d'un Etat, & à la magnificence d'une ville; il est des circonstances où la dépense, quoique de beaucoup inférieure à celle d'un

pont de pierre, pourroit être encore trop forte, relativement aux fonds destinés à cet usage; car pour accomplir l'ensemble de cette construction, selon le dessin donné, il faut qu'il soit accompagné des accessoires & ornements qui contribuent à sa commodité & à sa beauté; l'aperçu de cette dépense pourroit être un obstacle à l'exécution d'un pareil projet. — Il est des cas cependant où un pont est absolument nécessaire, & où, faute de moyens, on est réduit à une simple construction en bois, dont les inconvénients sont encore plus conséquents que ceux d'un pont de pierre, puisqu'il faut également diviser la rivière par des palées qui forment autant d'écueils, & qui étant continuellement exposées à l'action de l'air & de l'eau, ne peuvent être de longue durée ni réparées qu'à grands frais. Pour lever ces difficultés, ne faire qu'une dépense proportionnée aux moyens, & néanmoins se préparer la jouissance du pont de fer dont est question, il n'y a qu'à construire simplement partie du squelette mécanique qui constitue la force & la solidité de cet édifice, ensuite faire les accessoires en bois, en attendant qu'on soit en état de les changer en fer; par ce moyen on pourra, par succession de temps, achever l'entière construction de ce pont, en employant pour cet objet la dépense qu'exigeroient les grandes réparations d'un pont de bois. Il n'y a donc, pour cet effet, qu'à entreprendre seulement un nombre d'arrêtes ou arcs-sommiers avec leurs galeries, le tout en fer, selon les proportions données, sur lesquelles on établira des madriers avec des balustrades de bois, ou gardes-fous en barres de fer, &c. de cette manière la dépense ne sera pas la moitié de celle que coûteroit l'entier établissement de cet édifice métallique; peut-

être même même seroit-elle inférieure à la dépense totale qu'exigeroit celui en bois.

L'artiste auquel on doit l'estampe de l'Antropophage, que nous annonçâmes il y a quelques mois, vient d'en publier une nouvelle, d'après un tableau de M. Fragonard : elle a pour titre, le Temps orageux ; elle est de l'effet le plus pittoresque ; on connoît les talens du Peintre & ceux du Graveur. Cette belle estampe est dédiée à M. le Comte de Choiseul-Gouffier, Ambassadeur du Roi près la Porte Ottomane (1).

La Dame Jossé, Marchande de Rouge de la Cour, est parvenue à rendre le rouge végétal & le blanc, qu'elle compose, aussi beau & aussi agréable à l'œil que les couleurs naturelles, au moyen d'un corps gras, légèrement aromatisé ; ce rouge, quoique plus fin, n'est pas sujet à tomber comme les autres, & a de plus l'avantage de nourrir & conserver la peau, ainsi qu'il est constaté par l'Approbation de la Société royale de Médecine. — La dame Jossé demeure à Paris, rue Coquillière, en face de la porte du Roulage de France, à côté d'une marchande de modes. Elle envoie en Province, & les lettres, qu'on lui écrit, doivent être affranchies.

Les Numéros sortis au Tirage de la Loterie Royale de France, sont : 36, 39, 47, 35, & 3.

DE BRUXELLES, le 16 Mars.

On a publié ici la déclaration Impériale suivante, en date du 9 du mois dernier.

(1) Son prix est de 6 liv. Elle se trouve chez M. Marchieu, rue des Francs-bourgeois, porte S. Michel ; vis-à-vis la rue de Vaugirard, maison du café de la nouvelle Comédie.

« S. M. informée qu'il existe dans plusieurs endroits des dispositions qui restreignent & forcent le nombre d'ouvriers que les maîtres reçus dans quelques corps de métiers peuvent employer , & voulant faire cesser une entrave aussi préjudiciable à l'industrie que contraire à la liberté civile , a de l'avis de son Conseil privé , révoqué & aboli toutes ordonnances , réglemens , statuts & dispositions quelconques de cette nature ; déclare en conséquence S. M. qu'il est & sera toujours libre à tous maîtres reçus dans quelque métier ou corps d'artisans , de prendre & employer tel nombre d'ouvriers qu'ils voudront , &c.

Le dégel s'est annoncé presque par-tout d'une manière terrible. Malines, Louvain, Mastricht & Liege ont le plus souffert de la débacle. On évalue le tort fait à Louvain à une somme considérable , que quelques calculs portent à plus d'un million.

« Le parti zélé pour la réforme des abus que le malheur des temps avoit introduit dans la République , écrit-on d'Amsterdam , gagne tous les jours du terrain. La démarche faite par les Etats de Hollande & de Westfrise au sujet de la négligence à maintenir les places frontieres , vient de recevoir une approbation formelle. Le Conseil d'Etat lui-même , après s'être plaint de cette démarche , est revenu sur ses pas ; il vient de prendre une résolution où il rétracte en partie la lettre qu'il avoit écrite aux Etats-Généraux pour lui porter des plaintes à ce sujet ; il autorise même par cette résolution les Généraux du Moulin & Mattfeld à donner à L. N. & G. P. toutes les ouvertures qu'elles pourroient demander dans l'examen de l'état des frontieres , à la charge par eux de lui faire parvenir chaque fois un rapport des demandes & des réponses.

Le différend survenu entre notre République & celle de Venise, ajoutent les lettres, paroît prendre une tournure favorable à un accommodement. L'Ambassadeur Vénitien à Vienne a, dit-on, fait des ouvertures à celui de Hollande, & les États-Généraux viennent d'autoriser ce dernier à entrer en négociation ; ils ont même suspendu l'effet de la résolution du 9 janvier, se réservant une décision définitive à cet égard, lorsqu'ils seront plus amplement informés.

Messieurs du Chapitre de l'Eglise Cathédrale de S. Omer ont un des douze bénéfices de leur Eglise actuellement vacant ; ils le conféreront les premiers jours du mois de Mai prochain. Les qualités requises pour l'obtenir, sont d'être actuellement prêtre, encore jeune ou de moyen âge, d'avoir une forte voix, basse-contre, ou au moins basse-taille, de sçavoir parfaitement la musique ou le plain-chant. Ceux qui aspireront à ce bénéfice, auront soin, en se rendant à Saint-Omer, de se munir de témoignages non équivoques de leur bonne conduite & de leur exactitude à remplir leurs devoirs.

PRÉCIS DES GAZETTES ANGL.

Une lettre particulière de la Jamaïque porte que l'Assemblée de cette Isle a voté une somme de 1000 liv. sterl. pour faire les fraix de la statue de l'Amiral Rodney ; elle sera en marbre, & placée devant l'hôtel-de-ville, à Spanishtown. Elle a voté en même-temps 200 liv. sterl. pour une épée destinée au Capitaine Dorem.

On publie, & on croit assez généralement ; que si la Chambre refusoit de passer le bill de

l'armée, S. M., en conséquence de sa prérogative pourroit garder l'armée assemblée en évoquant la loi martiale ; mais c'est une des erreurs vulgaires du temps. La loi martiale n'est fondée sur aucun principe établi par la constitution ; elle est entièrement militaire dans ses décisions, ou comme un grand Jurisconsulte l'a définie, elle est la suspension de toute loi ; le préambule du bill de l'armée déclare que les armées sur pied sont inconstitutionnelles.

Dans le temps que M. Fox s'opposoit au Lord North, il l'appelloit le Ministre sommeillant. M. Burke saisissant cette expression, un jour qu'il apperçut le Lord endormi sur le banc de la Trésorerie, au moment où la Chambre l'appelloit, il dit gravement : Mon frere Lazare n'est point mort, il est seulement endormi. Cette plaisanterie eut l'effet qu'on en devoit attendre ; toute la Chambre éclata de rire. Si ce sommeil eût été éternel, nous n'aurions pas perdu l'Amérique, ni la Nation sa splendeur.

Deux jours après la fête donnée par les Epi-cliers à M. Pitt, & le tumulte qui en a été la suite, le Comte D. rencontra le Lord S. dans la rue ; après le salut & les complimens ordinaires, le Comte demanda au Lord comment il avoit pu rester tranquille dans son carosse en voyant les fenêtres du Prince de G. rompues par une populace effrénée. Que dites-vous-là, répliqua celui-ci ; il n'est rien arrivé de semblable : cependant, lui dit le Comte, je le tiens de quelqu'un qui est infiniment respectable, & ce qu'il y a de plus, qui doit être mieux informé qu'un autre du fait. Quel qu'il soit, répondit le Lord, je puis vous assurer qu'il ne fait ce qu'il dit ; comment peut-on faire d'aussi sots contes que celui-là ; en vérité, je voudrois en être instruit pour lui repeter à lui-même qu'il en a menti : en ce cas, vous pouvez faire ce compliment, si

vous le voulez absolument , au Prince lui-même , car c'est lui qui m'a fait ce conte-la.

Les vols & les excès de toute espece qu'une police bien ordonnée , peut seule prévenir dans une grande ville , se multiplient ici à un point qui fait désirer que l'on parvienne à perfectionner cette partie de l'administration. Le dix-neuf du mois dernier une troupe de brigands répandus sur les principales avenues du Pantheon , où l'on donnoit un bal , disposés de maniere à se prêter des secours mutuels , & trop bien armés pour craindre les connétables & les gardes de nuit , arrêterent à leur retour toutes les personnes qui se retiroient chez elles. Il n'y a presque point de voitures ni de chaises à porteurs qui leurs échappèrent. Le 21 , la même bande renouvela ses déprédations à la sortie de l'opéra , & malgré la précaution que l'on prit de faire marcher un détachement des gardes pour appuyer les officiers de la police , on ne put en arrêter que deux ; les autres échappèrent aux embûches avec leur butin.

GAZETTE DES TRIBUNAUX ABRÉGÉE.

PARLEMENT DE PARIS , GRAND'CHAMBRE.

Cause entre les Confrères Pelerins , se disant propriétaires , Patrons & Fondateurs de l'Eglise & Hôpital Saint - Jacques de Paris. — Le sieur Denoux , Curé de la Magdeleine en la Cité , se disant nommé à la Trésorerie de ladite Eglise. — Et les sieurs Huvel & Merbail , se prétendant nommés à deux places de Chapelains de la même Eglise. — Les Directeurs & Administrateurs de l'Hôpital général & des Enfants-Trouvés de Paris. — M. l'Archevêque de Paris & M. le Procureur Général.

OPPOSITION à l'enregistrement des Lettres-patentes , portant suppression de l'Hôpital Saint-Jacques de Paris.

La manie des pèlerinages du 13^e siècle donna lieu , au commencement du 14^e , à la fondation d'un Hôpital dans cette Capitale , destiné à recevoir des pèlerins de Saint Jacques ; lorsqu'ils seroient infirmes & malades ; l'emplacement fut choisi rue S. Denis ; le terrain acheté , & les bâtimens nécessaires construits , avec une Eglise , connue sous le nom de S. Jacques de l'Hôpital. Il paroît que cet établissement fut autorisé par le concours des deux Puissances , pour administrer aux pèlerins les secours spirituels : on fonda quatre places de Chapelains sujets à résidence , surveillés par un Chef , ayant le titre de Trésorier , qui , à la garde de tout ce qui étoit nécessaire au Service divin , joignoit les fonctions curiales. Les Administrateurs de l'Hôpital S. Jacques présentoient à ces places , qui recevoient la collation & l'institution , le Trésorier de l'Evêque de Paris , & les Chapelains du Trésorier.

— En 1672 , on reconnut les inconvéniens de ces voyages , auxquels la paresse & le libertinage avoient plus de part que la piété. Des loix sages les rendirent moins fréquens ; & le nombre des Confreres Pèlerins se trouva tellement réduit , que l'Hôpital devint inutile. Plusieurs Edits le supprimèrent , & en réunirent les biens à l'Ordre de S. Lazare : ces Edits furent ensuite révoqués , & on ordonna un séquestre des biens & revenus de cet Hôpital qu'on se proposoit de rétablir , & de ramener aux vues de sa fondation : l'administration en fut confiée aux Substituts de M. le Procureur Général. En 1743 , un sursis fut ordonné relativement à la nomination de tous les Bénéfices alors vacans , & qui viendroient à vaquer. — Enfin en mai 1781 , le Roi , par des Lettres patentes enregistrées au Parlement le 25 du même mois , unit & incorpore les biens &

droits utiles de cet Hôpital à celui des Enfans-Trouvés ; ordonnant que les titres , papiers & reueuseignemens de propriété , ainsi que les revenus échus & sequestrés depuis 1744, fussent remis aux Administrateurs de l'Hôpital général de Paris & des Enfans-Trouvés. — Quatre particuliers , les nommés Troulle , Rivet , Orry & Minette , se prétendant Administrateurs de la Confrairie des Pelerins de S. Jacques-de-l'Hôpital , & en cette qualité propriétaires , Patrons & Fondateurs de l'Hôpital , ont formé opposition à l'Arrêt d'enrégistrement des Lettres-patentes. Ils avoient nommé le Sieur Denoux , Curé de la Magdeleine en la Cité , à la place de Trésorier , & les sieurs Huvet & Merbail à deux places de Chapelain. — M. l'Archevêque ayant refusé au sieur Denoux des provisions de Trésorier , à cause du sursis ordonné en 1743 , celui-ci ne put également en donner de Chapelains aux sieurs Huvet & Merbail ; cela donna lieu à des appels comme d'abus de refus de provisions. — Les prétendus Pelerins formerent aussi opposition à l'Arrêt d'enrégistrement des Lettres-patentes. — Arrêt du 27 Janvier 1784 , qui , sans s'arrêter à l'opposition à l'Arrêt d'enrégistrement des Lettres-patentes de 1781 , ordonne que ledit Arrêt sera exécuté selon sa forme & teneur. — En tant que touche l'appel comme d'abus du refus de provision , dit qu'il n'y a abus ; condamne les appel-lans en l'amende , & aux dépens.

Parlement de Douay.

*Procès entre le sieur A***, Officier de***, & la Dame son épouse , adultere.*

L'Arrêt rendu dans cette cause juge une question importante pour les maris qui ayant le malheur d'avoir des femmes qui les déshonorent ,

veulent éviter les frais & les longueurs d'un procès en adultere. — Les sieur & Dame A*** étoient convenus par acte passé devant Notaire, de ne plus habiter ensemble. Le mari laissoit sa femme en possession d'une maison meublée qu'il avoit occupée jusqu'alors à C..., & lui abandonnoit les revenus échus & à échoir. = Deux années après cette séparation volontaire, le sieur A*** apprend que sa femme est plongée dans le plus affreux desordre ; qu'elle a entièrement spolié sa maison, & qu'elle en a fait un lieu de débauche. Au lieu de rendre plainte en adultere, & de conclure à ce que sa femme fût authentiquée, il présente aux Juges de C... une simple requête, par laquelle il demande qu'il soit informé de l'inconduite de la Dame A***, pour ensuite être ordonné qu'il lui sera libre de la faire arrêter & sequestrer au Couvent de la Providence de Douay. — Information qui constate tous les faits — Conclusions du Ministère public, & Sentence qui autorise par provision le sieur A*** à faire sequestrer sa femme au Couvent de la Providence de Douay, ou en tel autre endroit qu'il jugera mieux convenir ; & avant de statuer définitivement sur la sequestration, ordonne que l'information sera continuée. — Cette Sentence est mise sur le champ à exécution. Appel de la part de la Dame A*** — Arrêt du 18 Novembre 1783, rendu en la deuxième Chambre, qui met sur l'appel les Parties hors de Cour sans dépens ; & faisant droit sur la demande en provision de la Dame A***, autorise son mari à emprunter sur les biens de ladite Dame une somme de 400 liv. dont il demeurera dépositaire, & qu'il remettra au Procureur d'icelle à fur & à mesure que les états des frais, vacations & déboursés lui seront présentés bien & dûment taxés.

JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

R U S S I E.

DE PÉTERSBOURG, le 16 Février.

SA Majesté Impériale, à l'occasion de l'heureux arrangement, conclu le 8 du mois dernier à Constantinople, a fait les promotions, & accordé les grâces suivantes.

Elle a nommé Président du Collège de guerre avec les appointemens & les honneurs d'un Général en chef, Gouverneur de Catharinoslow, de Taurie (la Crimée qui reprend son ancien nom), & Chef des Gardes Chevaliers, le Prince Potemkin; le Vice-Chancelier, Comte d'Offetman, a reçu le cordon de S. André, & 60000 roubles; le Prince de Galitzin, envoyé à Vienne, a été revêtu du caractère d'Ambassadeur extraordinaire, avec 20000 roubles d'appointement. Le Procureur-Général, Prince Wasemskoy, & le Prince Nicolas-Wasilewitz-Repnin, ont reçu l'un une gratification de 100,000 roubles; l'autre les marques de l'Ordre de S. André, garnies de brillans; le Lieutenant-Général, Prince Potemkin, a été fait Gouverneur-Général du district de Saratow & de la cou-

N°. 13, 27 Mars 1784.

naise ; mais une lave enflammée l'ayant couvert peu après , on n'y vit plus d'eau : la lave qui entraînoit des rochers brûlans d'une grosseur énorme , ayant rempli plus de cinq milles d'étendue dans le lit du fleuve , alla se répandre sur les campagnes les moins élevées & les habitations ; elle s'étendit ensuite plus de 2 milles à l'Est , vers le district de Sidon jusqu'à Kirkibay , & delà , à plusieurs milles du côté du sud-ouest , sur les districts de Medalland. Cette lave étoit environnée d'une quantité immense de pierres fondues & d'autres matières qui , en avançant , firent un bruit épouvantable. 13 Fermes & 2 Eglises , qui en furent couvertes , furent converties en rocs brûlés : les habitations endommagées sont en plus grand nombre. Les premières colonnes de feu & de fumée causèrent dans l'air un froid très vif qui fut suivi en plusieurs endroits d'une quantité de neige extraordinaire ; en d'autres districts , il grêla si fort , que si ce temps eût duré quelques instans de plus , tous les bestiaux auroient été écrasés : d'autres Provinces furent désolées en même temps par de grosses pluies qui causèrent des éboulemens & des torrens qui entraînent des masses énormes jusqu'au milieu des plaines. Cette eau avoit une odeur de soufre des plus désagréables ; elle étoit en outre salée , & d'une acreté sensible aux mains & au visage. Les vents ayant changé , à mesure que les éruptions continuoient , plusieurs endroits fort éloignés ont été couverts successivement d'une immense quantité de soufre , de pierre-ponce & d'autres matières volcaniques ; toute l'atmosphère en étoit obscurcie , au point que l'on avoit de la peine à lire en plein jour ; les personnes foibles pouvoient à peine respirer , tant l'odeur du soufre leur étoit insupportable : les cendres ont fait des dégâts horribles dans les

campagnes : elles s'y sont répandues à demi brûlantes, accompagnées de pierre ponce & de matières enflammées, qui ont détruit tous les végétaux qui promettoient la récolte la plus abondante.

P O L O G N E.

DE VARSOVIE, le 21 Février.

Le comte de Stackelberg, ambassadeur de Russie, a reçu les instructions de la cour, relativement aux différends entre le Roi de Prusse & la ville de Dantzick; les conférences commençant aussitôt que les députés de la ville seront arrivés; M. Bucchoitz ayant également reçu les pouvoirs nécessaires de la cour de Berlin.

Les Turcs répartis le long des frontières de l'Empire, commencent à déaler pour regagner leurs foyers; ce qui fait espérer que tout ce qui reste à régler entre la Porte & les autres Puissances qui ont pris part aux longues divisions qui ont fait craindre si longtemps une rupture, sera terminé à l'amiable.

A L L E M A G N E.

DE VIENNE, le 5 Mars.

Le dégel a occasionné la plupart des malheurs que l'on craignoit, & on ne les comptoit pas encore tous.

Le 25 Février, le temps a commencé à se rallumer, ce qui joint aux pluies des 25, 26 & 27,

occasionné un dégel si violent, que la Vienne & l'Alsterbach débordèrent le 26 & le 28; il se trouva près de 4 pieds d'eau sur la place de Luxembourg. Comme la plaine en étant couverte, le pont de Schwecher se rompit le 28 à 5 heures du matin; il s'éleva un vent d'ouest très-violent, qui continua toute la journée; un peu après midi la débacle du grand Danube eut lieu, & le soir il y eut 7 arches du grand pont emportées, & 5 du pont du milieu. Le 29, la débacle se fit un peu avant midi sur le bras de la rivière qui sépare la ville du faubourg de Leopoldstadt; il charia jusqu'à 5 heures & demie quantité de glaces; elles s'arrêtèrent tout-à-coup, & l'eau déborda de tous côtés; elle étoit en quelques endroits de la chaussée de l'Augarten à 5 pieds de haut; & dans la plupart des faubourgs on n'alloit plus qu'en bateaux; le 29, les glaces du Fahrenslangen-Wasser reprirent leur cours, & 2 arches du pont qui en porte le nom furent emportées. Dans les endroits où les eaux ont le plus de rapidité, les glaçons avoient, le 19, 2 pieds 2 pouces d'épaisseur; le 1 de ce mois, ils étoient réduits à 1 pied 1 ponce; ceux qui étoient le plus près du rivage, en avoient depuis 2 & demi jusqu'à 3 & demi, & dans quelques endroits où ils s'étoient accumulés, ils avoient près d'une toise. Par les poutres qu'on voit flotter sur le Danube, on juge qu'il y a eu beaucoup de ponts emportés. Malgré la quantité étonnante de glaces que les eaux du Danube ont charié, nous ne sommes point encore assurés que la débacle s'est faite dans la haute Autriche; & les glaçons de la rivière, depuis Erdberg jusqu'au grand Danube sont encore comme ils étoient, il y a 8 jours. La débacle eut lieu le 28 à Lintz; 19 arches du pont de cette ville ont été emportées; Presbourg est inondé; les eaux sont à une hauteur prodigieuse à Fischament, & dans un

village voisin , 40-maisons ont été renversées ; sans qu'il ait été possible de porter aucun secours aux habitans. Prague est sous l'eau.

On n'est pas encore rassuré ici , parce que les glaçons chariés par le Danube , se sont accumulés vers les ponts qui joignent la ville aux faubourgs ; la bienfaisance du gouvernement & la charité des particuliers se réunissent pour porter des secours aux victimes infortunées de ces désastres.

Dans une ville de l'Autriche , où selon les derniers Réglemens de l'Empereur , on a transféré les Cimetieres hors des murs , un Prélat , dit-on , ne croyant pas que ses cendres dussent être confondues avec les cendres vulgaires , a fait demander à S. M. I. qu'il lui plût d'indiquer un lieu où seroit à l'avenir la sépulture des Evêques. On prétend que l'Empereur a fait cette réponse : J'espère que mes Sujets , ainsi que moi , nous serons tous enterrés hors de la ville ; & il est juste que le Pasteur repose auprès de son troupeau.

DE HAMBOURG, le 7 Mars.

Les lettres de Constantinople ne font mention d'aucun trouble excité par le traité conclu le 8 Janvier avec la Russie ; mais la misere du peuple , disent-elles , y est à son comble ; de 30,000 maisons réduites en cendres par les incendies de 1782 , il n'en a été encore rebâti que 2000 , & les emprunts dans cette ville se font à 15 pour 100.

Il n'est pas question dans ces lettres des négociations qui doivent naturellement suivre celles qui ont été terminées par le traité

du 8 Janvier. Celles de l'Autriche portent que la conscription militaire y a toujours lieu, & que le corps d'artillerie, quoique complet, a ordre de recruter; on marque aussi dans le plat pays les chevaux nécessaires pour le service de l'armée. Cependant l'Empereur a levé la défense faite de laisser sortir des grains de ses états, pour les transporter en Turquie.

« L'Impératrice de Russie, lit-on dans une lettre de Riga, ayant formé le dessein d'introduire dans son vaste Empire une administration uniforme, s'est aussi proposée de l'exécuter dans ses Provinces de Livonie & d'Estonie; mais comme ces Provinces jouissoient de loix & de privilèges constitutifs, il a fallu y adapter le plan de S. M. I., en conséquence elle a ordonné, par un Ukase du 3 Juillet dernier, qu'il sera établi un gouvernement général de Riga & de Revel, dans lequel on fera la répartition des départemens & emplois prescrite par le règlement général; mais que les loix, les privilèges, l'état de la noblesse, le college du conseil provincial, seroient maintenus comme auparavant; cependant ce règlement général fera observé dans l'élection des Maréchaux des Gouvernemens & des Cercles, & dans l'établissement de corps de Magistrats dans les endroits où il n'y en avoit pas encore. Le Magistrat de Riga & des autres villes continuera d'exister comme auparavant; mais ces magistrats seront subordonnés au Conseil du Gouvernement général. Les réglemens & les autres établissemens ecclésiastiques subsisteront invariablement; les départemens économiques continueront d'avoir lieu jusqu'à un nouvel arrangement général. Les isles resteront à chaque Gouvern

vernement auquel elles appartiennent; les expéditions du Conseil du Gouvernement général seront faites en langue Russe & Allemande; les autres Tribunaux pourront se servir de la langue Allemande seule, excepté le bureau du trésor, & à Riga; les appointemens se paieront en écus évalués à un rouble & 25 copeiks. — Cette Ordonnance ayant aplani toutes les difficultés qui provenoient de la constitution primitive de ces Provinces, il fut pourvu au fond des nouveaux établissemens & des nouvelles villes qui devoient être bâties. Le Gouvernement de Riga est reparti en 9 Cercles, Riga, Wolmar, Wenden, Walk, Pernau, Fellin, Dorpt, Kirrumpa-Koikel & Oesel. Celui de Revel est de 5 Cercles, Revel ou Harre, Battis-Port, Wierlande ou Wefenberg, Jerwen ou Weissenstein & Wick ou Hapsal. Pour les former on a échangé quelques Paroisses, & érigé quelques boutgs en villes. — La création du Gouvernement de Riga s'est faite le 19 Octobre dernier. L'entretien du Gouvernement, y compris le commandement militaire, est porté annuellement à la somme de 172,748 roubles 57 & demi copeiks; mais cette somme est insuffisante, puisqu'il faut bâtir plusieurs édifices publics & même des villes entières. — Le Gouvernement de Revel n'est pas encore établi. L'état de son entretien annuel, non compris le commandement militaire, ni l'établissement des nouvelles villes, forme un total de 107,693 roubles. On a fait dernièrement le dénombrement des mâles dans ce Gouvernement, il monte à 99,642, dont 8252 hommes libres, & 91,390 serfs.

Il a paru dans les papiers publics une longue analyse de la dissertation du Baron de Hertzberg, sur la meilleure forme de

gouvernement, lue à la dernière séance publique de l'Académie de Berlin ; cette analyse a paru dans une infinité d'autres papiers : mais on remarque qu'elle ne se trouve dans aucun de ceux qui s'impriment dans des pays dont l'administration est républicaine ; on n'en fera pas étonné, si l'on considère que c'est à la monarchie qu'on donne la préférence. Peut-être l'apologie des républicains ne s'imprimerait-elle pas également dans d'autres états ; & de part & d'autre on seroit fondé en raison ; on sera bien aise de trouver ici quelques-uns des principaux raisonnemens de l'homme de lettres, ministre d'un grand Roi.

« Il ne seroit pas difficile de prouver par l'histoire, que le gouvernement républicain, surtout l'aristocratie, dégénère plus souvent en despotisme que la monarchie, que ses époques sont ordinairement les plus brillantes quand il se rapproche du gouvernement monarchique. Celui-ci est sans contredit le plus ancien & le premier qui a uni les sociétés. Les Patriarches, les premiers chefs de famille étoient leurs Monarques. Tous les anciens Etats de la Grèce & de l'Italie qui sont ensuite devenus Républiques, ont commencé par avoir des Rois. Combien de Rois n'y avoit-il pas au siège de Troie ? Ces Rois de la Grèce furent chassés ensuite pour quelques abus, ou par l'inquiétude ou l'ambition de quelque particulier. Solon, Licurgue, & les Décemvirs, créèrent à Athenes, à Sparte & à Rome, des formes de gouvernement bisarres, qui après avoir varié cent fois sont pourtant toujours rentrées enfin dans la Monarchie. — Une Monarchie hé-

réditaire, tempérée par de bonnes loix fondamentales, qu'on adapte au local du pays & au caractère de la nation, est, à mon avis, la forme de gouvernement le plus propre à produire & à effectuer le bonheur des hommes, des sociétés & des nations. Comme le pouvoir réside dans la volonté d'un seul Souverain héréditaire, il a pour lui la plus forte présomption qu'il n'en fera usage que pour le bonheur de son peuple, parce que sa gloire, sa puissance, sa tranquillité, la conservation même, sont inséparablement attachées au bonheur de ses sujets. L'expérience la plus générale, & surtout celle de notre siècle, justifie cette présomption & la convertit en certitude morale. D'un autre côté, comme dans un Gouvernement républicain le pouvoir réside dans un grand nombre de citoyens, il est impossible, par la nature de l'esprit & du caractère des hommes, & il est constaté, par une expérience générale, que les volontés d'un grand nombre de citoyens ne se réunissent jamais pour le bien public sur un seul point. S'il y a parmi eux quelques Aristides ou quelques Epaminondas, des Timoleon, des Curius, des Cincinnatus, des Scipions, des Doria, des Sully, qui ne travaillent qu'à conserver la République, & qui se retirent après l'avoir sauvée, il y aura toujours parmi eux un plus grand nombre de Pericles, de Thémistocles, d'Appius, de Gracques, de Sylla, de César & de Cromwell, qui aspirent & qui parviendront même au despotisme par la subversion totale de la République & l'assujétissement de leurs Concitoyens. L'expérience de tous les temps fait aussi voir que les Monarchies se conservent dans une longue suite de siècles, & presque toujours dans leur forme monarchiques, quand même elles souffrent des révolutions intérieures & passagères dans la succession

ou dans l'étendue. La Chine, l'Indostan, la Perse, la Turquie, l'Allemagne, la France & l'Angleterre, l'Espagne, la Suede, le Danemark sont toujours des Monarchies depuis qu'on les connoît, malgré le grand nombre de leurs révolutions momentanées. Aucune République ne sauroit se vanter d'une durée aussi longue. Les deux plus grandes Républiques que le monde ait vues, Rome & Carthage, n'ont pu soutenir leur gouvernement républicain pendant peu de siècles, que pour succomber ensuite à un despotisme affreux. Les jours les plus brillans que ces Républiques aient eu, sont les époques dans lesquelles elles ont eu des Dictateurs. Hammon, Amilcar, Annibal, Asdrubal, étoient, comme Généraux & Dictateurs, les véritables Monarques de Carthage. Les Camille, les Fabius, les Flaminius, les Scipion, les Métellus, les Paul-Emile, les Marius, les Pompée, les César, les Augustes ont été sous le nom de Dictateurs les véritables Monarques de Rome. Si nous avons encore quelques Républiques modernes en Europe, elles se conservent moins par la bonté intrinsèque de leur Gouvernement, que par la situation, la jalousie de leurs voisins.

Le temps des Républiques paroïssoit entièrement passé, notre siècle nous offre ce nouveau phénomène dans la naissance de la République Américaine, qui ne doit son origine qu'aux fautes de Gouvernement Britannique, & à la jalousie politique & commerciale des Puissances voisines. Il faut attendre du moins un demi-siècle, pour voir si & comment cette nouvelle République ou ce Corps confédéré consolidera la forme du Gouvernement; elle ne fait pas du moins jusqu'ici preuve en faveur de la forme républicaine. Les deux Monarchies Républicaines de l'Europe, la Pologne & l'Angleterre, n'en font pas une meil-

lepre preuve, malgré tout ce que Montesquieu & d'autres Panégyristes nous disent pour la préconiser. Il paroît décidé par l'expérience que les Monarchies étant beaucoup plus propres à attaquer & à se défendre que les Républiques, leur existence est beaucoup plus assurée. Rome, Carthage & l'Angleterre ne font point exception à cette règle ; elles ont presque toujours attaqué, non en Républiques, mais en Monarchies, par des Dictateurs & des Généraux absolus. Si la Monarchie emporte la balance du côté de l'administration militaire & externe, elle peut le disputer également du côté de l'administration civile. Un Monarque, même d'un génie médiocre, peut donner, plus aisément que la République, l'activité & la force nécessaires à toutes les parties du Gouvernement intérieur ; il a plus de facilité à diriger vers le bien public, la justice, la police, les finances, l'agriculture & le commerce ; il lui est moins difficile d'écarter les abus & les cabales ; & il le fera toujours s'il entend ses intérêts. La tranquillité interne qui fait le fond du Gouvernement Monarchique, empêche même par sa nature, tous les efforts qui causent souvent dans les Républiques des scènes éclatantes, mais la plupart funestes.

Les différends qui s'étoient élevés entre la cour de Vienne & l'évêché de Passau sont terminés : voici la convention qui a été conclue, & qui consiste en trois articles.

L'Evêque renonce aux droits d'occésains qui ont été exercés jusqu'à présent dans diverses parties de l'Autriche : 2°. l'Evêque de Passau s'engage à payer annuellement à la Cour Impériale une somme de 30,000 florins : 3°. la Cour Impériale rend à l'Evêché les Seigneuries & les rentes qu'elle avoit fait sequestrer.

DE FRANCFORT, le 10 Mars.

On a parlé dans plusieurs papiers de la dame Polonoise qui s'est réfugiée sur les terres du Roi de Prusse; une lettre de Rachniz contient sur ce sujet les détails suivans.

Hier (25 Janvier) il arriva ici une jeune Dame dans un traîneau de Paysan, laquelle, quoique bien enveloppée dans une fourrure de zibeline, étoit presque morte de froid. Elle étoit accompagnée de deux Allemands, Officiers de sa maison, de deux laquais polonois & d'une petite femme turque. Elle a fait en trente-sept heures un chemin de soixante quinze milles d'Allemagne. Elle découvrit son état & ses motifs de fuite au Capitaine de Hussards, qui commandoit au corps de-garde; il la prit sous sa protection, & l'accompagna dans son quartier. Une heure après l'époux de cette Dame arriva ici accompagné de deux Officiers; il avoit laissé aux frontières trente de ses Uhlans. Il essaya d'abord de gagner son épouse par la douceur, & de la persuader de retourner avec lui; mais lorsqu'elle lui répondit qu'elle aimeroit mieux mourir que de retourner, il changea de ton, & voulut la forcer de l'accompagner. Mais l'Officier Commandant s'y opposa, lui conseilla de ne point commettre de violences, & fit conduire la Dame, sous bonne escorte, à Tilsit, où réside le Général Commandant. Son époux l'y suivit; il y fit de nouveaux efforts pour l'engager à retourner avec lui; mais elle l'en remercia par écrit, & prit congé de lui pour jamais. Le Commandant fit accompagner cette Dame par deux Officiers & un détachement de Hussards qui l'escorterent à

Königsberg , où elle fut reçue avec les honneurs dus à sa naissance ; elle récompensa les Officiers , l'un d'une belle montre d'or , & l'autre d'une bague , & continua ensuite sa route pour Berlin.

— On apprend de Warsovie que le Prince Jérôme de Radzivil , Grand-Chambellan de Lithuanie , a dépêché deux Couriers , l'un à Berlin , & l'autre à Ratisbonne.

De tous côtés on n'entend parler que de désastres occasionnés par les débordemens d'eau.

« Les glaces du Haut-Rhin , écrit-on de Cologne , se sont détachées successivement , & passent de temps à autre devant cette ville sans y faire de ravages ; les inquiétudes qu'elles nous causoient se dissipent , mais un autre motif entretient nos alarmes. Trois maisons du marché au foin se sont écroulées subitement le 5 de ce mois à 8 heures du matin , & ont enseveli sous leurs ruines plusieurs personnes , que l'on retrouve l'une après l'autre , en fouillant dans les décombres. Ce funeste événement a répandu ici une nouvelle consternation ; on est occupé , sur-tout dans les quartiers bas de cette ville , à étayer les anciens bâtimens , & cette précaution paroît d'autant plus nécessaire , que l'eau dont les caves sont remplies , ne sont point écoulées , quoique le fleuve soit descendu au-dessous de leur niveau.

Parmi les détails que l'on reçoit de divers endroits , nous citerons ceux-ci qui se lisent dans une lettre de Manheim , en date du 2 de ce mois.

Depuis 5 à 6 jours , nous sommes bloqués dans l'enceinte de nos murs , & toute communication avec le dehors a été fermée pendant près de 24

heures : les Couriers nous ont manqué pendant toute la semaine dernière. — Les dégâts que les eaux ont causé sont effrayants, cependant bien moins dans la ville que dans la campagne, sur les deux rives du Rhin & du Neckar; les fortifications nous ont garantis. Si le bastion qui couvre le château n'eût pas résisté, nous étions perdus; le bas de la ville, du côté du Neckar, a eu de l'eau jusqu'au toit des maisons : beaucoup de pauvres gens ont perdu le peu d'effets qu'ils possédoient, les eaux s'étant portées avec une vitesse & une violence qu'à peine on a eu le temps de songer à sauver sa vie. — La ville de Heydelberg a beaucoup souffert, & le pont sur le Neckar a été emporté, ainsi que 30 maisons qui sont rasées. Le village de Neckerhausen est absolument détruit; il n'y reste que 5 à 6 maisons; c'étoit un des plus beaux de la contrée. Les habitans en furent enlevés sur d'énormes masses de glace; plusieurs ont péri; d'autres ont fait quelques lieues de chemin de cette manière; il est arrivé ici une femme qui a été pendant 36 heures sur un glaçon, voyant périr autour d'elle père, mère, frère & sœurs; nos batailliers l'ont sauvée, en courant les plus grands dangers : il n'est guère possible d'évaluer encore les pertes occasionnées par cette affreuse inondation; mais elles doivent être immenses, & combien de familles réduites à la mendicité! — Sur la rive gauche du Rhin, toute la contrée de Franckendal & d'Oggersheim est sous l'eau par le débordement du fameux canal : les eaux ont tellement bouleversé la terre dans la partie qu'elles commencent à abandonner, qu'on ne retrouve plus les traces de la situation des champs : la Faïssanderie, le parc, tous les ponts du jardin d'Oggersheim, sont ruinés; le corps-de-garde qui est

en face du château a été emporté : un demi-pied d'eau de plus , elle ennoir dans les appartemens.

— Sur la rive droite , la chaussée de Schwetzingen , & la campagne dans cette partie sont couvertes d'énormes montagnes de glaces ; le Neckar s'y est ouvert des débouchés , & coule par trois endroits différens : on ne peut encore savoir s'il continuera à couler dans les canaux qu'il s'est ouvert , ou s'il rentrera dans son lit. On n'entend parler que de morts & de malheurs. Le froid recommence , & s'il dure , la disette de bois sera aussi grande qu'elle l'a été : les provisions qu'il avoit été possible d'en amener sont épuisées , & dans ce moment il est impossible d'en tirer des montagnes dont les chemins sont impraticables. L'électeur touché du rapport que la régence lui a fait du monopole , a assigné à la Chambre des Finances une somme de 14000 florins , pour subvenir au plus pressé , & remettre le bois au prix du contrat , se réservant dans son rescript de reprendre ses avances sur les admodiateurs.

Quelques-uns de nos papiers annoncent que la santé de l'Electeur Palatin est toujours chancelante ; & qu'on n'est pas sans inquiétude à Munich.

I T A L I E.

DE ROME , le 14 Février.

Le jour de la fête & la veille de S. Thomas Apôtre , tombant le lundi & le mardi gras , le Pape , pour éviter l'inconvénient de voir transgresser les préceptes de l'Eglise dans une ville , qui doit au moins au mon-

le chrétien l'exemple de l'obéissance, a remis l'un & l'autre au samedi & au dimanche qui précèdent ; il est recommandé aux ecclésiastiques séculiers & réguliers, à qui la décence ne permet pas de prendre part aux divertissemens tumultueux du carnaval, de ne point se prévaloir de cette remise, & de célébrer ces deux jours à l'époque où ils se trouveront sur le calendrier.

On s'est flatté que le Roi de Suede viendrait passer ici le reste du carnaval ; on disoit même qu'il arriveroit le 22 de ce mois : mais on dit aujourd'hui qu'il pourra bien prolonger son séjour à Naples.

On mande de Fagliano qu'il est parti il y a quelques jours une barque avec 4 pêcheurs, pour transporter quelques personnes à Gaete, où on les débarqua heureusement, mais la barque à son retour éprouva une tempête affreuse, & fut submergée ; les 4 pêcheurs ont péri.

L'usage de la question n'est pas encore aboli par-tout. Il n'est pas étonnant que cette pratique barbare fournisse de tems en tems de nouvelles armes contre elle-même, en multipliant le nombre des victimes. Dans une ville d'Italie, plusieurs garçons cordonniers, après avoir bu, prirent querelle entre eux lorsqu'il fut question de payer. Pendant la mêlée, un des plus violens donna un coup de couteau à son camarade, & se sauva. Il trouve, en sortant, près de la porte du cabaret un de ses confrères qui, plus sage ou plus ivre que les autres, s'étoit endormi au pied d'un arbre. Il pose auprès de lui le couteau saillant, &

se retire. Ce malheureux fut éveillé en sursaut par les sbirres que la Police avoit mis à la poursuite du meurtrier. Le couteau témoignoit contre lui. Arrêté, conduit devant le Juge, appliqué à la question, il ne put y résister; il s'avoua coupable, & fut comme tel condamné au dernier supplice. Heureusement pour lui le véritable assassin se trouva présent au moment où l'on alloit l'exécuter. Ce spectacle terrible réveilla ses remords; il perce la foule, en s'écriant qu'on va punir un innocent; il demande à prouver par le témoignage de ses camarades, qu'il est le seul criminel. On ne dit pas si la générosité de cet aveu lui a valu la grace.

ANGLETERRE

DE LONDRES, le 16 Mars.

Il nous est arrivé quelques lettres de l'Amérique septentrionale, par le bâtiment *la Sophie*, parti de New-Yorck au commencement de Février dernier.

Nous nous flattons, disent-elles, que cette ville sera bientôt aussi florissante qu'elle l'a jamais été; ses habitans sont unis; le Gouverneur & le Magistrat ont déclaré qu'ils ne poursuivroient plus les Loyalistes, s'ils se soumettent aux loix du pays, & s'ils restent tranquilles. Tous ceux qui craignoient une persécution sont rassurés; & on espere qu'il n'y en aura plus qui s'éloignent de cette ville & de Staten-Island. Le général Washington, en quittant le commandement, a recommandé au Congrès de pardonner aux Loyalistes, comme le seul moyen de rétablir l'union & le bonheur dans le pays.

Dans quelques états on a eu égard à cette

recommandation ; quelques-uns même ne l'ont pas attendue ; celui de Virginie les avoit tous rappelés, en n'exceptant que ceux qui avoient pris les armes & combattu contre les Etats-unis.

Un réfugié Américain à Carleton, dans la nouvelle Ecosse a écrit la lettre suivante à son pere à Londres, en date du 5 Novembre.

La ville que nous bâtiſſons ici eſt deſſinée ſur le plan de Philadelphie , & porte le nom de notre Commandant en chef. J'y ai bâti une maiſon, & j'en commence à préſent une de campagne. Nos lots dans la ville conſiſtent en 40 pieds de terrein de front , & 100 de profondeur. Le mien eſt dans *Dukeſtreet*. Chaque famille a 500 acres de terre ; & aujourd'hui , je commence à en faire défricher 200. Le pays eſt très-bon ; les forêts abondent en gibier , tels que des lievres , des perdrix , & autres de cette eſpece. La rivière eſt très-poiſſonneuſe ; à l'entrée du havre , on trouve d'excellens coquillages. Nos hivers ne ſont pas beaucoup plus froids qu'à New-Yorck ; mais ils ſont un peu plus longs. Les rivières ſont ordinairement glacées à la fin de Novembre , & ne ſe rouvrent pas avant le milieu d'Avril ; mais l'air eſt très-sain. Nous ſommes ici en grand nombre ; il reſte encore quelques réfugiés à Statén-Island , que nous attendons au printemps.

Le paquebot *la Nancy*, venant de Bombay avec des dépêches pour les directeurs de la Compagnie , a péri corps & biens ſur les rochers de Scilly ; c'eſt ainſi que nos papiers parlent aujourd'hui de ce malheur.

Un Particulier arrêté aux iſles de Scilly pour

ses affaires, se promenant sur le rivage, aperçut quelques lettres mouillées; en les ouvrant, il vit qu'elles venoient de l'Inde; il jugea que quelque vaisseau de cette partie du monde avoit péri dans les environs; il offrit une récompense à un plongeur qui découvrit le bâtiment sous l'eau, & avec peine en tira une malle qui contenoit des lettres. Parmi les passagers, étoient Percy, Chirurgien de Sir Edouard Hughes, M. Ashburner, du Conseil de Bombay, M. Bord, M. Page & son fils, Miss Anne Frausin, le Capitaine Haldane, son premier & son second maître Mistriss Cargill & un enfant de 20 mois. Tous les corps étoient nus, & il paroît qu'ils étoient au lit quand le vaisseau a coulé bas. — Mistriss Cargill étoit une Africaine célèbre, qui avoit été dans l'Inde porter ses talens; on dit qu'elle y avoit eu un succès prodigieux; elle y gagna ce qu'elle vouloit, & on payoit des sommes immenses pour la voir; son bénéfice au Bengale avoit été de 2,000 roupies; elle revenoit dans sa patrie jouir de sa fortune avec son enfant; on l'a trouvé dans ses bras. — Le Capitaine Haldane qui commandoit la *Nancy*, a offert un exemple singulier des rigueurs de la fortune; il n'y a peut-être jamais eu au service de la Compagnie des Indes de marin plus constamment malheureux. Après avoir languie long-temps dans les emplois subalternes, il obtint le commandement d'un vaisseau; mais à peine fut-il en mer, qu'il fut pris par l'armée combinée de France & d'Espagne, & conduit à Cadix. Revenu en Angleterre, il obtint, 12 mois après, le commandement du *Fairford*, qui fut brûlé à son arrivée à Bombay, & sur lequel il perdit sa fortune. Pour le dédommager en quelque sorte, le Gouverneur de Bombay lui donna le commandement du paquebot la *Nancy*, chargé de dé-

pêches particulières pour l'Angleterre ; le vaisseau a péri sur les roches de Scilly, & il y a trouvé la fin de la vie la plus désastreuse.

Le sort du capitaine Haldane est en effet bien extraordinaire ; il y avoit sur *la Nancy* 36 hommes d'équipage, 12 passagers, & pour 200,000 liv. ster. de propriétés particulières en bijoux, en espèces & en effets. On n'a encore pu déchiffrer aucune des lettres qui se trouvoient dans la malle : on espère que lorsqu'elles seront bien séchées, on parviendra à en lire quelques-unes.

Nous sommes arrivés ici le 10 de ce mois, lit-on dans une lettre écrite à bord du *Monarque* le 24 Décembre au Cap de Bonne-Espérance, mais dans un état à faire pitié. Notre équipage étoit si fatigué, qu'à peine avions-nous 100 hommes capables de faire la manœuvre sur un vaisseau de 70 canons, & plus grand qu'un vaisseau construit en Angleterre, de 84. A notre départ de la côte de Coromandel, les équipages de chaque vaisseau de la Flotte étoient si réduits par les combats, qu'au lieu de 740 hommes que chacun devoit avoir, il n'en avoit pas 500. Le 1 de ce mois nous essuyâmes au sud de Madagascar une tempête qui dura 3 jours, dans laquelle l'*Exeter*, que montoit le Comodore King, souffrit beaucoup. Le *Sceptre*, de 64, perdit tous ses mâts ; tous éprouverent de grands dommages. Nous étions perdus si, après la tempête, le vent ne fût pas devenu favorable pour nous rendre ici. Nous avons déjà perdu sur le *Monarque* 65 hommes attaqués du scorbut ; plus de 200 sont malades & hors d'état d'agir. Notre vaisseau a une grande voie d'eau. Il n'a pas moins de 250 malades à terre ; les autres vaisseaux sont dans la même situation. On n'a pas enterré

moins de 70 morts. Nous avons été bien reçus. Les Hollandais & les Français s'empressent à nous procurer tous les secours dont nous avons besoin. — Un paquebot arrive du Bengale ; il nous apprend que le *Catham*, vaisseau de la Compagnie, qui avoit 108 hommes d'équipage, compris les Officiers, en partant d'Europe, n'est arrivé qu'avec 24. Le reste est mort d'une maladie pestilentielle dont les vaisseaux en général sont attaqués.

Nos malheureuses divisions ne paroissent pas encore prêtes à finir. La conférence qu'on a enfin obtenue entre le duc de Portland & M. Pitt, n'a point eu de succès ; cependant la Coalition semble avoir pris le parti de la modération ; elle ne s'est point opposée au bill de l'armée & aux subides ; quelques personnes prétendent qu'elle y a été forcée par la crainte d'une révolte du peuple, & par la baisse de son influence dans la chambre des Communes, où elle n'a eu que la majorité d'une voix le 8 de ce mois. Ses partisans présentent les choses sous un autre point de vue.

Les amis de M. Fox & du Lord North prétendent que la conduite de ces Chefs de parti leur fait infiniment d'honneur ; qu'après avoir assuré les privilèges de la Chambre, & pris les mesures convenables pour empêcher les Ministres de subjuguer la branche de la législation la plus chère à ce peuple, ils n'ont voulu mettre aucun obstacle à l'expédition des affaires urgentes de l'année, ni retenir les subides, ni jeter les fondemens d'une opposition factieuse. Les Ministres ont demandé qu'on fit l'essai de leurs mesures. M. Fox & le Lord North y ont consenti. On a reproché à ceux-

ci d'interrompre le cours des affaires, ils ont prouvé le contraire. Ils se sont contentés de dire aux Ministres : « Nous savons que vous ne pouvez pas faire les affaires de la Nation sans nous, mais nous vous aiderons; non-seulement nous ne les interromprons point, au contraire nous concourrons à leur expédition; mais vous ne perdrez jamais de vue que vous existez malgré la Chambre des Communes ».

Dans d'autres papiers on leur fait un crime de cette modération; & c'est ainsi qu'ils s'expriment.

Quelques personnes paroissent étonnées du moyen proposé par M. Fox pour assurer la dignité des Communes. De quoi sert la dernière représentation? Ce moyen est, dit-on, plus fort qu'une adresse, mais plus modéré qu'une remontrance. Quel bien a-t-elle produit? Elle a été gracieusement reçue; c'est-à-dire, que le Lord Hinchinbrook n'a point été jeté par la fenêtre. Mais a-t-elle rendu à l'organe du peuple ses fonctions dans la législation? A-t-elle fait effacer des registres du Parlement l'exemple d'une Administration dont les Membres gardent leurs places contre le vœu formel des représentans de la Nation? A-t-elle empêché l'établissement d'un principe aussi funeste qu'il est nouveau? S'il n'a produit aucun de ces effets, c'étoit donc une mesure incomplète. On aura beau dire que M. Fox s'est avancé aussi loin qu'il a pu le faire pour être suivi de la Chambre. C'est une excuse plutôt qu'une justification. On ne compose point avec une bonne cause. M. Fox auroit dû proposer un remède aussi fort que le mal l'exigeoit; & quand il auroit été pour le moment dans la minorité, tous les citoyens sages, & qui réfléchissent, lui auroient su gré

de la tentative; & cet échec même, en redoublant pour lui leur estime & leur vénération, n'auroit servi qu'à rendre ensuite son triomphe plus glorieux & plus assuré; car la Nation n'auroit pas tardé à ouvrir les yeux sur l'abîme dans lequel on la précipite, & à rendre justice à l'importance & à la nécessité d'une mesure qui pouvoit seule la sauver. Il y a des tems où la modération est non-seulement une foiblesse, mais un crime; & c'est une morale très-relâchée & très-condamnables que celle qui nous empêche de poursuivre un projet que nous croyons juste, parce que l'on n'est pas assuré de son succès. En temporisant ainsi, on établit un mauvais principe: or un mauvais principe une fois établi, soyez sûr qu'il se présentera de mauvais sujets pour en profiter. Tel est cependant le présent funeste que la mollesse de la Chambre ou de M. Fox legue à notre postérité, & qu'à de toutes les calamités du regne actuel sera la plus fâcheuse & la plus déplorable.

En attendant l'issue qu'auront ces démêlés, & dans lesquels le gouvernement montre une fermeté & une constance qui finira à la longue par vaincre l'opiniâtreté de l'opposition, nous suivrons ici les débats parlementaires. Le 9 la Chambre se forma en comité public sur le bill de l'armée. Le Général Smith, par le premier la parole pour réclamer l'attention de la Chambre sur l'état de l'Inde, où la juridiction militaire n'existoit plus, où le Commandant en chef des troupes à Madras, avoit été autorisé par ordre de la Compagnie qui s'étoit arrogée un droit qu'elle n'avoit point sur les troupes du Roi. M. Pitt trouva que cela n'avoit point de rapport avec le bill dont on s'occupoit, & renvoya cette motion aux premières délibérations qui

qui auroient lieu sur l'Inde. Le Secrétaire de la guerre proposa alors d'étendre le bill de l'armée du 25 de ce mois au 25 Mars 1785. Là-dessus Sir Matthieu Ridley observa que la séance de ce jour pourroit montrer à la nation combien on avoit injurié la majorité de la Chambre, en l'accusant d'avoir le projet de suspendre les subsides & de refuser de passer le bill de l'armée; elle verroit que si elle avoit combattu jusqu'à présent, c'étoit pour la constitution; jusqu'à présent elle paroissoit être abandonnée par les représentans, & les voir soutenir les Ministres qui les trompoient; il étoit sensible à ce désagrément, qu'il regardoit comme une espèce de dégradation de l'état de représentant; & il dit qu'il étoit disposé à résigner sa place dans une Chambre sacrifiée par les constituans à la prérogative de la Couronne. M. Powis répondit à ce tableau de l'état actuel des choses qu'il étoit exagéré. Une alliance entre le peuple & la nation étoit contre nature, & ne pouvoit exister long-tems. Il rendit compte à cette occasion de l'état des négociations pour l'union. Les Ministres avoient exigé trois choses; 1°. que le Lord North ne feroit pas partie de l'administration, & ce Lord avoit déclaré qu'il renonçoit à toutes prétentions; 2°. qu'on abandonneroit toutes les parties du bill de l'Inde susceptibles d'objection; & M. Fox avoit consenti à retrancher entr'autres la partie de patronage & à laisser discuter tout le reste; 3°. que le Duc de Portland consentiroit à une entree sur des termes d'équité & d'égalité, & celui-ci en étoit convenu. Il avoit demandé à son tour que le Ministre résignât d'abord, ce qui avoit été refusé; il avoit renoncé à cette prétention, en demandant que le message parût être une résignation sans l'être réellement.

N°. 13, 27 Mars 1784.

h

que le message fût envoyé par le Roi lui-même, & enfin qu'on expliquât le terme d'égalité, & les Ministres à qui l'on accordoit tout ce qu'ils demandoient, ont tout rejeté. Les débats, dans lesquels M. Pitt & M. Fox parlèrent long-temps, étoient peut-être étrangers au bill; mais le parti de l'opposition qui avoit annoncé qu'il étoit indécent d'user du droit de le suspendre, ainsi que les subsides, vouloit sans doute faire valoir sa modération en n'en faisant pas usage; & la durée du bill qu'on craignoit de voir bornée à un mois, pour être renouvelée ensuite de mois en mois, fut étendue, selon l'usage, à un an, conformément à la motion du Secrétaire de la guerre.

Le 10 la Chambre reprit le bill dont différentes clauses furent relues & approuvées. Sir Adam Ferguson à cette occasion expliqua ce qu'il avoit dit quelque temps auparavant, & qui avoit été mal entendu; il avoit observé qu'un bill d'armée n'étoit point un moyen entre les mains de l'opposition de prévenir la dissolution du Parlement; quoiqu'il ne passât point en acte, un vote antérieur de la Chambre pour autoriser S. M. à lever un certain nombre d'hommes composant l'armée, l'autorisoit nécessairement à l'entretenir pendant le temps qu'elle devoit rester sur pied. Après cela la Chambre se forma en comité sur l'état de la marine. M. Bret dit que la somme qu'il avoit à demander seroit plus grande qu'il ne le desireroit; mais pendant la guerre on avoit arrêté qu'il seroit construit des vaisseaux; il y en avoit sur tous les chantiers; les contrats étoient passés; il falloit les tenir; l'ordinaire de la marine monteroit à 520,000 liv. sterlings, & en y joignant l'extraordinaire, c'étoit faire une somme de 1,271,000 livres. Comme on espéroit économiser, il jugea que 1,100,000 suffisoient, & il fit

la motion pour obtenir cette somme. M. Hussey observa qu'en 1764, la première année de paix qui suivit une guerre longue & glorieuse, les estimations de la marine furent portées à 1,300,000 liv., dont la chambre ne vota que 300,000 l. parce que l'excédent fut rempli par les épargnes faites sur les gages des matelots. L'année dernière, ajouta-t-il, on a voté 110,000 matelots, on n'en a employé que 65000. il en reste 45000, dont les gages ont été épargnés, & montent à près de 2,300,000 liv. sterl. Il demanda ce qu'étoit devenue cette somme : on répondit qu'elle avoit été sûrement employée, on n'en douta pas : mais comment l'avoit-elle été ? sir Grey Cooper recommanda à son tour de ne pas multiplier les constructions, & de songer à employer les économies à la réduction de la dette de la marine ; la seconde année après l'avant-dernière guerre on fonda 3,500,000 livres sterling de cette dette ; la nation en a maintenant une de 15 millions. La chambre finit par voter ces estimations.

Le 11 on ne s'occupa que du bill relatif au transport des prisonniers qui sont actuellement entassés dans toutes les prisons du Royaume ; & comme on trouva qu'il étoit susceptible de plusieurs observations, il fut décidé qu'il seroit remis à un Comité.

M. Eden, sur la lecture du rapport des comptes de la Compagnie des Indes, prononça un long discours qui venoit à l'appui des charges alléguées ci-devant par M. Fox contre leur exactitude ; une des preuves qu'il en apporta, est qu'au moment où les Directeurs prétendent que la Compagnie est solvable, ils déclarent qu'ils ne peuvent payer ce qui est dû au Gouvernement, puisqu'ils demandent un délai pour cet effet. Cette somme due est de 913,862 livres sterl.

sings. Cette discussion parut fort ennuyeuse à la Chambre, la plupart des membres se retirèrent pendant qu'elle dura ; & lorsqu'il fut question d'aller aux voix sur la motion de nommer un Comité pour examiner ces comptes, il ne se trouva que 20 membres qui lui donnerent unanimement leur avis.

Le 12 il fut question de la représentation du peuple au Parlement ; on examina les plaintes formées à cet égard, & répétées a diverses reprises par toutes les oppositions que la Cour a éprouvées au Parlement. Cette fois le Ministere étoit pour proposer un règlement sur ce sujet, & on a vu M. Powis à la tête de ceux qui se sont opposés à cette proposition. M. Fox qui prit la parole, qu'on attendoit avec impatience, & qu'on écouta avec beaucoup de curiosité, avoit une tâche délicate à remplir. Dans ce moment une opposition ouverte pouvoit ajouter à ce qu'il perd journellement de popularité ; un avis auroit paru au moins étrange ; c'eût été convenir qu'en effet la Chambre des Communes agit contre le vœu de ses commettans ; il mit beaucoup d'adresse dans son discours ; il fit voir que la motion présentée comme elle étoit pourroit rendre la Chambre méprisable, & que des Conseillers secrets avoient sans doute indiqué cette mesure. Il paroit que ces raisonnemens ont produit leur effet ordinaire ; la motion a été rejetée à la pluralité de 141 voix contre 93.

Hier la Chambre a nommé le Comité qui doit examiner les comptes de la Compagnie des Indes. Ce Comité est composé de 15 membres qui s'assembleront pendant que la Chambre sera ajournée.

On a parlé de l'affaire du capitaine Wall, ci-devant gouverneur de l'île de Gorée, de

l'ordre donné pour l'arrêter , & de sa fuite ; nos papiers rendent ainsi compte de tous ces détails.

Un jour ou deux avant que cet Officier quittât son Gouvernement , sur la côte d'Afrique , il fit condamner cinq soldats à recevoir chacun 1500 coups de verges. Si le Jugement a été rendu sans autorité suffisante ou non , c'est un point que la loi doit décider ; mais ses suites ont été cruelles. Trois de ces malheureux sont morts de leurs blessures, M. Wall quitta l'Afrique le lendemain de l'exécution , & revint en Angleterre , ignorant la mort de ses victimes. Les Officiers de la garnison arrivés depuis , ont porté leurs plaintes au Conseil ; le Chirurgien qui étoit présent à l'exécution , interrogé pourquoi il ne l'avoit pas interrompue , comme il en avoit le droit , a répondu qu'il avoit été retenu par la crainte du même sort. Ces dépositions ayant été faites sous serment devant un Juge , deux personnes furent dépêchées pour arrêter le Capitaine Wall ; il étoit alors à Bath , dans la maison d'une Dame où ils le trouvèrent , & le conduisirent à Marlborough. Là il demanda la permission d'envoyer chercher sa femme , ce qui lui fut accordé ; il dépêcha un messager à la Dame dont il venoit de quitter la maison , elle les joignit à Reading. Le soir le Capitaine représenta à ses gardiens l'indécence qu'il y auroit à eux de coucher dans la chambre de la Dame , & obtint avec peine qu'ils s'établissent dans la chambre voisine ; ceux-ci ne firent pas attention qu'il y avoit à celle où ils laisserent leur prisonnier & la Dame une fenêtre peu élevée ; le Capitaine en profita pour se sauver. La Dame avant de venir avoit ordonné une chaise de poste & des chevaux qui étoient à portée ; il s'en servit & prit la fuite. Les gardes arrêteront

la Dame qu'ils amenerent ici ; mais elle y a été remise en liberté le lendemain.

On a su depuis que le Capitaine Wall a passé en France ; il a écrit de Calais à un de ses amis qu'il n'a fui que pour éviter l'ennui d'une longue détention à Newgate ; mais que lorsqu'il sera question de lui faire son procès, il reviendra, qu'il ne lui sera pas difficile de se justifier du meurtre qu'on lui impute ; puisque les personnes qui ont subi le châtiment y ont été condamnées par un Conseil de Guerre. — On dit qu'en effet les choses se sont ainsi passées, ce qui sauve l'accusation d'un ordre arbitraire. Mais ce châtiment fut terrible, puisque chaque homme reçut 800 coups, & non 1500.

Parmi les anecdotes singulières que présente souvent cette grande ville, en voici une qui tient à la facilité avec laquelle les jeunes couples peuvent former, malgré leurs parens, des nœuds souvent mal assortis & toujours désagréables. Les loix n'y ont point encore remédié, & les inconvéniens qui en résultent, en réclamant en vain l'attention.

Le 5 de ce mois une jeune Demoiselle, fille d'un de nos Pairs, est partie dans une chaise de poste, sous la conduite d'un Lord Ecossois, pour l'autre côté de la Tweed, où ils vont s'unir contre le gré de leurs parens, sur-tout de ceux de la première, par des nœuds qui seront indissolubles. La fréquence de ces événemens reclameroit l'attention de la législation qui pourroit sans doute remédier à un pareil abus. On ne tarda pas à s'appercevoir de leur fuite ; on vola à leur poursuite. Le frère de la Dame, jeune Officier, plein de feu, joignit la chaise de poste peu de temps

après son départ ; il y trouva le couple masqué qui le conjura de ne point faire de bruit , & de lui permettre de revenir comme il étoit pour éviter le scandale ; le jeune homme consentit à cette demande ; mais qu'elle fut sa surprise quand ayant ramené les deux fugitifs dans la maison de son pere , & leur avoit ôté leurs masques , il trouva qu'il n'avoit ramené que la femme de chambre de sa sœur , & le laquais de son amant ; il fut au désespoir. Le couple avoit pris une autre route & employé cet artifice pour détourner ceux qui courroient après eux ; la famille irritée , envoya les deux domestiques chez le Magistrat voisin ; par-tout ils auroient été punissables comme complices d'un rapt ; mais ici il n'en est pas de même le Juge a déclaré que n'étant coupables ni l'un ni l'autre aucunement contre la loi de la terre , il ne pouvoit les envoyer en prison ; ils ont été remis en liberté , & sont partis pour rejoindre leurs maîtres , auxquels ils raconteront leur aventure , & qui s'applaudiront de la précaution qu'ils avoient prise.

F R A N C E.

DE VERSAILLES, le 23 Mars.

Le comte de Seytres Caumont , & le Marquis du Plessis d'Argentré , qui avoient précédemment eu l'honneur d'être présentés au Roi , ont eu celui de monter dans les carrosses de S. M. , & de chasser avec elle.

La comtesse de Ruppierre a eu le 14 de ce mois l'honneur d'être présentée à L. M. & à la Famille Royale , par la Princesse de

Ghistel, Dame pour accompagner Madame Victoire de France.

M. de la Fosse, graveur, a eu l'honneur de présenter à L. M. & à la Famille Royale le dixieme chapitre du Tome III du Voyage pittoresque de l'Italie qu'elles ont honoré de leurs souscriptions. Le 14 M. de Hesseln, Censeur Royal, a eu également l'honneur de leur présenter les cartes des régions Est & Sud-Est, les deux dernières des neuf qui offrent le premier degré de détail de la nouvelle Topographie de la France (1).

DE PARIS, le 23 Mars.

Il circule ici des lettres de Brest qui annoncent l'arrivée dans ce port d'une frégate de l'escadre de M. de Suffren; elle est venue, dit-on, de conserve avec le *Héros* que monte ce brave Commandant, qui doit aller débarquer à Toulon; le 4 Janvier, ajoute-t-on, le *Héros* lui fit signe de se séparer. Selon ces avis M. de Suffren a laissé 3 vaisseaux à l'Isle de France, & 2 au Cap de Bonne-Espérance.

En rendant compte dernièrement de l'affaire de Goudelour dans l'Inde, on a oublié d'annoncer que les François à cette journée étoient commandés en chef par M. le Marquis de Bussy, & en second par M. le comte d'Offelize; que la premiere ligne de l'armée l'étoit par M. le Marquis d'Albignac, la seconde par M. le comte de

(1) On souscrit chez l'auteur, rue du Jardinier, pour la deuxieme partie entiere, ou par détail.

la Mark, & que les dispositions générales de l'artillerie avoient été faites par M. de Senarmont, qui la commandoit en chef; on s'empresse de réparer ici cette omission.

On compte que le Roi de Suede passera ici à son retour d'Italie, & qu'il s'y arrêtera quelque temps; on sait qu'il vint en France n'étant que Prince Royal, & qu'il n'y fit qu'un séjour fort court, parce que la mort du Roi son pere l'obligea de retourner dans ses états.

Ce n'est que par la Hollande que l'on apprend que l'Empereur de Maroc va nous déclarer la guerre; on ignore parfaitement cela ici, & même si l'on a donné quelque sujet de mécontentement à ce Prince Maure, & en quoi il peut consister.

On a beaucoup parlé des prodiges de M. Mesmer; quelques effets extraordinaires de sa maniere de traiter des maladies, la cure sans doute de plusieurs, étoient faits pour exciter la curiosité; on dit qu'il s'est formé une société de 63 seigneurs, qui font un fonds considérable, puisqu'il n'est pas de moins de 100 louis par personne, qu'on remettra à M. Mesmer, qui s'engage à leur donner la connoissance & à leur apprendre l'application du Magnétisme animal; on prétend qu'il ne leur faudra qu'un mois, pour être parfaitement instruits; ce sera ensuite leur affaire de travailler à conserver le dépôt qui leur aura été confié, & d'en faire usage.

L'avis suivant ne peut qu'intéresser les commerçans; & c'est un titre pour le placer ici.

Dans le courant de Mai prochain il sera ouvert à New-york, sous la direction de MM. Coutougnac & Compagnie, un dépôt général de tous les objets de fabrique & des productions de France où l'on recevra & vendra pour le compte des Expéditionnaires, les différentes consignations qui seront adressées sous une provision de 5 pour 100, quitte de tous frais. Cet entrepôt sera soutenu par divers Actionnaires, tant de France que de l'Amérique septentrionale, dont les fonds ne seront employés que pour l'anticipation du paiement de la moitié de la valeur des objets consignés, en faveur de tout expéditionnaire, à l'arrivée à New-york, de la cargaison & parcellée; la solde des envois suivra de près cette anticipation de paiement, d'après leur vente faite sur les lieux; les Négocians & Manufacturiers qui voudront honorer l'entrepôt de leur confiance, adresseront leurs expéditions à MM. Bernard & Compagnie, Négocians à l'Orient, correspondans de la compagnie de l'entrepôt, qui se chargeront d'expédier sur les paquebots qui partent régulièrement tous les mois pour New-york les caisses, masses ou colis qu'on leur adressera pour l'entrepôt, & de pourvoir mêmes aux assurances de chaque expédition, d'après les ordres particuliers qu'ils recevront de la part des chargeurs. En attendant les avis particuliers & les cours de vente de chaque article que l'entrepôt de New-York fera passer tous les mois à ses correspondans directs par la voie des paquebots, voici une liste des objets propres à la consommation directe du continent, sous un bénéfice de

20 à 25 du prix de fabrique. — Taffetas noirs lustrés de toute largeurs & qualité. Ditto d'Angleterre blanc, rose tendre, bleu & verd anglois, noir, bleu de ciel, carmelite, boue de Paris, brun, & généralement en couleur tendre & modeste. — Satins, $\frac{1}{2}$ & $\frac{11}{24}$, légers & apparens, même couleur; ditto pelure d'oignon en couleur, & surtout en noir. — Florences doubles mi-florence, gros de Tour, même couleur rubans unis, numéro 4, 5, 9 & 10, de préférence; rubans noirs pour queue, ditto de Cologne assortis; faveur, numéros $1\frac{1}{2}$ & $1\frac{1}{4}$, même couleur; gazes noires & blanches de toute espèce, bas de soie blanc pour homme forte jambes, gants de peau blanche & en couleur modeste pour femme, glacés & non glacés; dentelles noires du Puits & de Caen; évantails de qualité ordinaire, surtout à manche blanc. Parasols de 20 à 24 pouces pour femme, sur-tout en taffetas verd; baptistes $\frac{2}{3}$ unies, claires & prix moyen; toute espèce de toile blanche, fine & ordinaire; indiennes à petit ramage ou bouquets détachés, dessin léger point de rayure, fond brun, mordoré; &c. lilla, violet, bleu de ciel, très-peu de fond blanc, bleu de calandré, & plié en carré, prix moyen; draps superfins & mi-fins, $\frac{5}{4}$, en gris frais, brun, noisette, gris de rat, mélangé, prune de Monsieur, boue de Paris, mordoré, verd pomme, bleu tendre, blanc, bleu de Roi, écarlatte; chapeau fin & mi-fin, profonds, de six pouces de bord, d'une coiffe de taffetas ou de satin léger en couleur, d'un apprêt simple & moelleux. — Tous ces articles n'étant pas d'un grand encombrement peuvent s'embarquer sur les paquebots de l'Orient. Quant aux autres productions de France, & autres articles de gros volumes, il est indispensable de fréter des navires.

Parmi les souscriptions qui ont été proposées en France , il n'y en a point qui mérite plus de confiance & d'éloges , que celle que nous nous empressons d'annoncer. Son objet , qui ne sauroit être plus intéressant , est l'érection d'un monument destiné à recevoir les cendres de Descartes , qui reposent depuis plus d'un siècle dans l'ancienne Eglise de Sainte-Genevieve , d'où elles doivent être transportées dans la nouvelle. C'est aux gens de lettres qu'on adresse le projet , & c'est à eux à le seconder.

MM., quiconque fait lire & penser , sent qu'il doit quelque reconnoissance à Descartes. Vous , MM., qui joignez les idées & les connoissances au talent , & qui devenez chaque jour pour les autres ce que Descartes fut pour vous , vous sentez combien votre obligation envers lui augmente par vos succès. Permettez donc , MM. , que le projet de consacrer la mémoire de ce grand homme , par un monument public , paroisse sous vos auspices. On n'a pas dit plus sincèrement : *je ne suis qu'un soldat* , & *je n'ai que du zèle* , mais ce zèle , du moins , excitera le vôtre : le Public , en vous écoutant , oubliera ma foiblesse , & il vous devra , MM. , le plaisir de céder à une douce inspiration. J'ai l'honneur d'être avec respect , MM. , Votre très-humble & très-obéissant serviteur ,
PROPRIÉTAIRE de la Bibliothèque des Romans.
A Paris , le 18 Mars 1784.

C'est le produit de cet ouvrage intéressant , qui doit fournir les fonds du monument projeté. Nous ne doutons pas que le public éclairé ne s'empresse d'y contribuer ; il acquerra un ouvrage connu , apprécié de-

puls long-temps, sans augmentation de prix ; les sacrifices sont tous du côté du propriétaire, qui en traçant son plan, s'est attaché à procurer toutes les facilités possibles aux souscripteurs. Nous le laisserons parler lui-même.

Celui qui renversa l'Empire d'Aristote dans les Ecoles, qui répandit la plus grande lumière dans toute l'Europe, qui apprit à l'homme qu'il pouvoit penser tout seul, qui fut l'ami de Christine, qui forma Newton ; celui dont l'Académie Française proposa l'éloge public, & dont la Statue, si bien inspirée, doit figurer dans le Musée de la France, le pere de la Philosophie, DESCARTES enfin, n'a point de tombeau dans sa Patrie. Un Patriote anonyme, dans le Journal de Paris, n°. 42, invite la Nation à acquitter cette dette, après plus d'un siècle. C'est aux Lettres à en offrir le moyen. Nous savons que les Souscriptions sont presque décriées : le motif peut-être & l'objet seront approuver celle que nous proposons. — La Bibliothèque des Romans, en épurant les fictions trop libres, est devenue utile aux mœurs ; elle acquerra un nouveau titre, si elle procure le moyen d'honorer le génie.

Première classe. Pour la Collection entière des volumes qui ont paru dans le cours de neuf années, dont le nombre est de cent quarante quatre, & que l'on recevra en feuilles en souscrivant, on paiera cent trente livres (prix actuel de ladite Collection), & six livres de plus, si on veut les avoir brochés. — *Seconde classe.* Pour la Collection des mêmes volumes, que l'on recevra par division d'années, de mois en mois, depuis le premier Juin jusqu'à la fin de Janvier, on paiera également cent trente ou cent trente - six

livres , en neuf paiemens égaux de quinze liv. chacun ; le dernier sera de dix livres ou de seize : le premier sera fait d'avance. On recevra le volume courant en souscrivant , & l'on sera servi franc de port à Paris, jusqu'en Juillet prochain , temps où finira la neuvième année. —

Troisième classe Pour la Souscription simple, c'est-à-dire pour les seize volumes qui paroissent dans le cours d'une année, on paiera vingt-quatre liv. & l'on recevra les volumes de cette année jusqu'en Janvier prochain , en remontant jusqu'aux volumes qui ont paru depuis le commencement de l'année, que l'on remettra en recevant le prix de la Souscription. Si le nombre de ces Abonnés est considérable , & qu'ils desirerent un jour de se procurer la Collection entière , on répondra dans quelque temps à leurs vœux , en leur proposant une nouvelle Souscription , aux conditions offertes aux Abonnés de la seconde classe.

Sur le produit de chaque Souscription , il sera prélevé un tiers net , qui aura pour objet les frais du Monument qu'on se propose d'ériger. Et pour assurer l'exactitude de l'emploi , les quittances de souscription seront signées , tant par M. de Grandbois , Chef du Bureau de la Bibliothèque des Romans , que par M. Deyeux , Notaire , rue S. Antoine ; entre les mains duquel sera versé par avance le tiers destiné à la dépense du Monument. La Souscription sera fermée irrévocablement le 31 Mai prochain. Avant qu'elle le soit , on exposera aux yeux du public le projet du Tombeau. L'on ose dire d'avance qu'il sera digne de Descartes & de la Nation. On fera connoître en même temps l'artiste célèbre chargé de l'exécuter. Huit jours après la clôture de la Souscription , on rendra compte au Public du produit du tiers qui aura été déposé entre les

main de M. Deyeux ; & s'il arrive , malgré l'honnêteté du Projet , malgré l'influence que le grand nom de DESCARTES doit avoir sur les esprits éclairés , que ce produit ne soit pas suffisant pour remplir l'objet que l'on s'est proposé , M. Deyeux remettra à chaque Souscripteur le tiers de la somme que chacun aura payée. On s'abonnera uniquement au Bureau , rue Neuve Sainte-Catherine , & l'on s'adressera à M. de Grandbois , en ayant soin d'affranchir les lettres & l'argent. Il sera publié une liste exacte des Abonnés.

Il y a long-temps qu'on cherche des remèdes contre la rage ; tous ceux qu'on a publiés jusqu'à présent sont insuffisants ; l'on ne fauroit trop multiplier les observations qui peuvent seules conduire à en découvrir un efficace. En voici une bien intéressante , faite par M. de Mathiis , Docteur en Médecine , & Chirurgien des Armées du Roi de Naples , qui a été publiée par ordre du gouvernement. Elle est le résultat d'une expérience due au hasard , & qui peut jeter un grand jour sur l'hydrophobie.

M. de Mathiis étant à Vallodino , dans la Calabre Citérieure , trouve , en revenant de la chasse , une vipère , & la rapporte à la ville ; en y rentrant , il voit , dans un jardin qu'il traverse , un chien à la chaîne , enragé depuis trois jours. Pour s'assurer de l'hydrophobie , il lui présente de l'eau , & l'animal tombe en convulsion. Il se rappelle ce précepte du pere de la Médecine : *la convulsion est guérie par la convulsion* ; & il imagine de faire piquer le chien à la gueule par la vipère qu'à cet effet il irrite. La tête du chien ne tarde pas à devenir horriblement gonflée. La convulsion oc-

casionnée par le venin de la vipere, succede à celle qu'occasionnoit le virus de la rage, & l'hydrophobie cesse : en effet on présente à l'animal de l'eau, il la boit avec avidité ; d'où M. de Mathiis conclut que la morsure de la vipere, en imprimant aux fluides une modification nouvelle, peut devenir le remede de l'hydrophobie. Resteroit alors à remédier aux suites de cette morsure, & les moyens en sont simples & connus : ils consistent dans des fomentations huileuses & dans l'usage tant interne qu'externe de l'alkali volatil. Ce qui a principalement éclairé M. de Mathiis sur cette expérience, c'est l'opinion de M. Alphonse-le-Roi sur les phénomènes de l'hydrophobie & la curation de cette horrible maladie. Ce Professeur présume qu'on ne peut guérir les enragés qu'en diminuant, qu'en suspendant en eux le principe de la vie, que la rage exalte, en même tems qu'elle exalte les organes, au point de les rendre excessivement sensibles à la vue d'objets qui, dans toute autre circonstance, ne font aucune impression sur eux, telle que l'eau ; mais, comme l'observe modestement M. de Mathiis, il faut de nouveaux faits & de nouvelles expériences pour confirmer cette théorie ingénieuse.

Nous nous empressons d'annoncer ici les nouvelles estampes que vient de publier M. Vidal ; la premiere intitulée les Nymphes scrupuleuses est d'après un tableau de M. Lavrince, peintre du Roi de Suede & de l'Académie royale de Stockolm ; elle fait pendant à la Balançoire mystérieuse que nous avons annoncée il y a quelque temps, & est la dixieme de la suite précieuse des Baigneuses ; on retrouve dans cette dernière la fraîcheur & les graces qui distinguent cette collection. Outre cette estampe, M. Vidal en a publié deux autres. Ce sont les *prunes* &

les cerises d'après M. Davesne ; elles sont pendant l'une à l'autre , & sont gravées en couleur. On ne peut rien voir de plus piquant que ces deux morceaux ; ils forment tableau , & l'illusion est complète par la vivacité, le ton des couleurs , & l'art avec lequel elles sont rendues par la gravure (1).

Ce ne peut être que par une suite de l'ignorance où sont presque toujours ceux qui s'occupent à Paris de la correspondance secrète des nouvelles pour la Province , ou même pour les Pays étrangers, que l'on a fait lire, dans quelques Gazettes, que le Journal du Lycée de Londres étoit supprimé. Cet Ouvrage n'a éprouvé aucune difficulté , ni aucun retard de la part du Gouvernement , & paroîtra régulièrement. Rédigé sous les yeux mêmes des Savans, dont il annonce les travaux, & publié à Londres presque en même temps qu'à Paris, on ne peut douter que l'Auteur ne soit dans la position la plus heureuse pour obtenir & pour nous procurer les renseignemens les plus nouveaux & les plus exacts sur l'Angleterre. Il en paroît déjà trois numéros, *Janvier*, *Février* & *Mars*. Deux Nations vont donc être à portée de juger cet Ouvrage, l'un des plus utiles qui ait été conçu & exécuté en ce genre. Il ne reste plus qu'à desirer que cet exemple soit imité dans les grandes Capitales des principaux Etats de l'Europe. On répète que les Souscripteurs de ce Journal recevront gratis le Tableau de la situation des Anglois dans l'Inde, publié par le même Auteur, qu'il regarde comme faisant partie du travail fait au Lycée, & dont le 1er n°. actuellement sous presse, paroîtra incessamment. La Souscription est de 30 liv. franc

(1) Les Nymphes scrupuleuses coûtent 3 liv. qui est le prix de chaque estampe de la suite des Baigneuses ; les Prunes & les Cerises 9 liv. les deux. Elles se trouvent chez M. Vidal, rue des Noyers.

par tout le Royaume. On souscrit chez M. *Perisse le jeune*, Libraire, au Marché-Neuf, Pont Saint-Michel, près le Noraire.

Nous nous empressons de placer ici une annonce très-intéressante pour les personnes qui ont dans leurs bibliothèques l'Encyclopédie in-folio, & qui ne se sont pas encore procuré la Table analytique & raisonnée, qui peut être regardée comme un excellent abrégé de ce grand Dictionnaire, puisqu'elle en réunit toutes les parties, facilite les recherches, & sur quelques points corrige des erreurs, & remplace des omissions. MM. Barrois aîné, Libraire, quai des Augustins; & Hardouin, Libraire, rue des Prêtres Saint-Germain l'Auxerrois, ayant acquis tout ce qui restoit d'exemplaires, sont en état de les livrer en feuilles aux acquéreurs, au prix de 24 liv. les 2 volumes in folio, au lieu de 54 qu'ils se vendoient ci-devant. Cette Table est essentielle & complète toutes les éditions qui ont été faites de l'Encyclopédie. Les mêmes Libraires peuvent aussi fournir les 5 vol. in-fol. de Supplémens à 72 livres en feuilles, au lieu de 144, leur ancien prix.

Parmi les inventions ingénieuses & nouvelles de l'industrie, les Dames ont distingué celle de la *Dlle Peuche*, la seule à qui elles doivent déjà les bouffantes à ressort; elles ne seront pas moins satisfaites d'une nouvelle qu'elle vient leur annoncer; elle consiste dans le secret de faire pareillement à ressort des paniers de cour, aussi élastiques que les bouffantes: elle tient & fait de ces dernières pour des robes à fourreau & pour des robes à chemises, & aussi des bouffantes piquées en crin blanc & en crin noir. On trouve chez elle un assortiment de toutes façons, & à juste prix, elle fait également des envois pour la Province, & les personnes qui ne voudroient pas prendre la

peine de venir chez elle , peuvent lui écrire , rue S. Denis , a la bouffante rose , a côté de l'Hôtel de la Croix-blanche , vis-a-vis la rue du Petit-Lion.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi , du 14 Mars 1784. — Le Roi s'étant fait rendre compte des maux que la durée excessive du froid , l'abondance des neiges & le débordement des rivières ont occasionnés dans son Royaume , a vu avec douleur que plusieurs villages ont été submergés , un grand nombre de maisons & de ponts emportés , que les routes publiques sont dégradées en plus d'une Province , que par-tout la classe de ses sujets la plus indigente , & conséquemment la plus intéressante pour son cœur , a beaucoup souffert , & que malgré les secours distribués de toutes parts , la misère est grande dans les campagnes. Cette calamité étant survenue dans les circonstances les plus défavorables , & lorsque l'acquittement des dettes de la guerre absorbe toutes les ressources extraordinaires , S. M. a reconnu que si les soulagemens qu'Elle a résolu d'ajouter à ceux qu'Elle a déjà accordés , étoient pris sur la masse de ses revenus , ils apporteroient quelque dérangement aux dispositions qu'Elle a ordonnées pour ses Finances , & aux mesures qu'Elle veut maintenant avec une exactitude inviolable pour l'acquittement de ses engagements : En conséquence , s'est en sacrifiant toutes dépenses d'agrément , en différant dans chaque Département toutes celles qui peuvent se remettre , en suspendant des constructions qui devoient se faire sur les fonds de ses bâtimens , en se privant pendant quelque tems du plaisir d'accorder des grâces ; c'est enfin par une retenue momentanée sur les plus fortes pensions & sur les taxations ou attributions des principales places de finance , qu'Elle a rassemblé les sommes nécessaires , pour répandre dès à-présent sur les peuples

les nouveaux secours provisoires dont le besoin est pressant , & pour réparer promptement les dégâts qui ont interrompu les communications. Procurer ces soulagemens & régler l'ordre de leur distribution , est pour S. M. une jouissance digne des sentimens qu'Elle ne cesse de montrer à ses peuples. Le Roi a ordonné : Qu'indépendamment des trois millions déjà accordés en moins imposé & en travaux de charité , pour la présente année , trois autres millions seront donnés & employés en distributions de secours dans les campagnes , lesquels seront répartis entre ceux de ses sujets qui ont le plus souffert , & consisteront principalement en denrées de première nécessité , remplacements de bestiaux ou effets nécessaires à la culture , & contribution au rétablissement d'habitations : Ordonne qu'il sera en outre ajouté un million aux fonds ordinaires des ponts & chaussées , pour servir aux réparations des grandes routes , & aux reconstructions des ponts détruits ; seront lesdits quatre millions remplacés au Trésor royal , tant par l'effet des retranchemens que S. M. a ordonnés sur les dépenses extraordinaires de sa Maison , par les réductions qu'Elle a faites sur les fonds de ses bâtimens , & par les économies qui lui ont été proposées dans le Département de la guerre , que par le produit de l'extinction des pensions de grace , desquelles il ne sera fait aucun don dans aucun Département , pendant l'espace d'une année , & aussi par la retenue d'un vingtième , payable une fois seulement , sur les pensions au-dessus de dix mille livres , & sur les taxations , traitemens ou attributions des places de finance , dont les bénéfices excèdent pareille somme : Veut S. M. que les différentes provinces de son Royaume participent auxdits secours , en proportion des pertes qu'elles ont éprouvées ,

suivant un état de distribution qui sera arrêté au Conseil de S. M. sur les mémoires & demandes qui seront incessamment envoyés par les Intendants & Commissaires départis, lesquels rendront compte de l'emploi des sommes qui auront été assignées pour leur Généralité, par un état distinct & particulier, qui sera mis sous les yeux du Roi, dans le cours de la présente année; se réservant S. M. d'accorder sur les tailles & impositions, telle remise & modération que l'état des personnes & les accidens locaux feront juger nécessaires.

DE BRUXELLES, le 23 Mars.

Les débordemens n'ont pas été moins funestes dans ce pays que dans tous les autres où il y en a eu; par-tout la misère a été grande pendant la rigueur du froid; & le dégel y ajoute encore. Parmi les détails des événemens qui en ont été la suite en divers endroits, nous rapporterons ceux-ci.

Un fermier d'un village voisin de Cleve, ayant vu sa maison emportée par un courant violent d'eau, n'eut que le tems de sauter sur un glaçon, & fut obligé d'abandonner une vieille mere âgée de 80 ans, sa femme & 5 enfans. Quelques instans après il vit passer sa femme à peu de distance; elle avoit choisi comme lui un asyle sur un morceau de glaces, & tenoit le plus jeune de ses enfans entre ses bras. Elle peut l'entendre, il lui parle; il reconnoît la possibilité de l'attirer à lui à l'aide d'une perche ou d'un long bâton; tandis qu'il le lui tend, le courant les sépare, l'entraîne, & peu de minutes après, il a la douleur de voir le glaçon sur lequel est sa femme, s'ouvrir & s'engloutir avec son enfant. Ce malheureux, après avoir vu périr sous ses yeux tout ce qu'il avoit de

plus cher, sa famille enfiée, sa maison, ses bestiaux, est resté 24 heures sur son glaçon qu'il avoit trouvé le moyen d'attacher, & ce n'est qu'au bout de ce tems qu'il a été possible de le délivrer.

A ce fait on peut en joindre un autre qu'on mande de Zanten, & qui est absolument semblable à celui dont on a vu le récit dans le Journal dernier, d'après une lettre de Compiègne; le même fleau peut en effet avoir produit les mêmes effets, & il n'est pas étonnant qu'il ait produit aussi les mêmes réflexions & les mêmes vœux.

« On a recueilli à Zanten, au milieu des flots impétueux du Rhin, un berceau dans lequel s'est trouvé un enfant âgé d'environ un an, qui non-seulement n'avoit éprouvé aucun accident, mais qui dormoit dans la plus profonde tranquillité. Cette marque évidente des soins de la Providence pour la conservation de cet enfant, devoit engager quelque personne riche à s'en charger & à prendre soin de sa conservation.

PRÉCIS DES GAZETTES ANGL.

Il circule depuis quelques jours des bruits qui intéressent tous ceux qui ont un intérêt dans les affaires de l'Inde. On dit que la guerre est plus allumée que jamais entre les Employés de la Compagnie dans cette partie du monde, qu'ils tournent leurs armes les uns contre les autres, & que le Gouverneur Hastings a été défait.

La marche de l'opposition annonce clairement ses projets. Elle a cessé d'agiter de grandes questions pour engager les Ministres à prendre enfin quelques mesures vigoureuses. M. Fox, Lord North & leurs adhérens, vont actuellement presser M. Pitt d'ouvrir son Budget, & de proposer ses nouvelles taxes, ses emprunts, les impôts qui doivent en être le gage, &c. &c. &c. dans la persua-

tion qu'un Ministère, chargé d'opérations si désagréables ne peut manquer de perdre sa faveur. Mais on présume qu'ils se tromperont dans leur attente. En effet, il paroît que les Ministres ont trouvé les moyens de passer l'année, sinon sans faire d'emprunt, au moins sans nouvelles taxes.

On s'est donné la torture pour justifier le désordre du 21 Février, & notamment pour ce qui regarde l'insulte faite au Prince de Galles. La seule chose qu'on allégué en faveur de M. Pitt, qui est resté dans sa voiture tout vis-à-vis du Palais du Prince, tandis qu'on brisoit ses fenêtres, se réduit à ceci : comment étoit-il possible à M. Pitt de sortir de sa voiture ? A cela l'on fait une réponse tout aussi breve & tout aussi concluante ; comment M. Pitt a-t-il pu descendre promptement de sa voiture au moment où il étoit dans le plus grand danger ?

Le Prétendant, ou le Comte d'Albany, comme on l'appelloit depuis quelque tems, mourut à Florence d'une apoplexie le 23 Janvier dernier ; il commençoit sa 64^e année, étant né le 31 Décembre 1720. Ce Prince sera toujours célèbre dans les annales de la Grande-Bretagne, depuis l'entreprise qu'il tenta en 1745. On avoit eu soin dans son enfance de remplir son ame des sentimens les plus justes & les plus nobles ; on avoit accoutumé son corps à supporter la fatigue, & à la sobriété convenable au soldat ; sa personne & ses manieres étant si engageantes, qu'il fut très-cher à ses amis & estimé de ses ennemis. Lorsqu'il parut en Ecosse, il attira sur lui l'attention de toute l'Europe ; il passa pour s'être conduit avec une humanité & une grandeur d'ame remarquables ; ses succès furent plus grands qu'on ne devoit l'attendre de sa position. Après la bataille de Culloden, il soutint l'infortune & les dangers avec une fermeté qui le fit paroître plus grand.

Depuis la paix d'Aix-la-Chapelle , & sa sortie de France , il a eu peu d'occasion de se montrer au monde tel qu'il étoit ; il avoit épousé la Princesse Louise Maximilienne Stolberg Guederan le 17 Avril 1772 ; mais il n'en a point eu d'enfant. Le Cardinal d'Yorck est à présent le seul rejetton mâle de la famille Royale des Stuarts qui a donné des Rois à l'Ecosse pendant ; ou 400 ans , & par les Princesses , des Souverains à toute l'Europe.

GAZETTE ABRÉGÉE DES TRIBUNAUX.

PARLEMENT DE PARIS.

CAUSE entre la fille *Agnès M....*, habitante d'un village d'Artois, Intimée. Et *P.... Tonnelier*, au même lieu, Appelant.

Le silence d'une fille pendant deux ans, contre l'auteur de sa grossesse , & la présentation de l'enfant au baptême , sous l'énonciation de pere inconnu , ne peuvent jamais préjudicier à l'état de l'enfant , qui conserve toujours le plus grand intérêt de connoître son pere , & le droit de former contre lui une demande à fin d'aliénens. *Agnès M....* habitante d'un village de la province d'Artois , accoucha en 1780 , d'un enfant qui fut baptisé comme fils de pere inconnu. Elle avoit fait sa déclaration de grossesse sur le compte de *P. , Tonnelier* du même lieu. Tant que la bonne intelligence regna entre eux , elle ne forma aucune demande. Aussi-tôt qu'ils furent divisés , elle fit assigner *P. ,* pour qu'il eut à se charger de l'enfant , & qu'il fut condamné en des dommages-intérêts. Ayant été admise à la preuve , & l'Enquête ayant été concluante , jugement du Conseil provincial d'Artois , qui a condamné *P. ,* à se charger de l'enfant , & en 100 livres de dommages intérêts. Appel en la Cour. Arrêt du 6 Mars , 1784 , conforme aux conclusions de *M. l'Avocat-Général , Joly de Fleury* , qui met l'appellation au néant , avec amende & dépens.

W

AUG 3 1 1938

